

Université de Montréal

De la narratologie à l'analyse du discours :
analyse macro- et micro-contextuelle

par

May Abou Zahra

Département d'études françaises

Faculté des arts et des sciences

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de Philosophiæ Doctor (Ph.D.)
en études françaises

Août 2000

© May Abou Zahra



PQ
35
U54
2001
V.001

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Cette thèse intitulée :

De la narratologie à l'analyse du discours :
analyse macro- et micro-contextuelle

présentée par

May Abou Zahra

a été évaluée par un jury composé des personnes suivantes :

Président-rapporteur	:	Bernard DUPRIEZ
Directrice de recherche	:	Martine LÉONARD
Codirecteur	:	Nathan MÉNARD
Membre du jury	:	Richard PATRY
Examinatrice externe	:	Élisabeth LE (U. d'Alberta)

Thèse acceptée le

SOMMAIRE

Comment peut-on décrire les liens qui s'établissent entre les différentes instances du discours? Comment peut-on décrire les relations d'interférence entre les instances du discours et la structure macro- et micro-contextuelle?

Pour répondre à ces questions, nous avons été amenée à élaborer un modèle permettant de décrire les niveaux de structuration de voix dans le genre romanesque à partir des indications apportées par des marques linguistiques.

À travers l'étude d'un aspect pragmatique de l'analyse littéraire dans quatre romans modernes : *Z.Marcas* de Balzac, *Le Grand Meaulnes* d'Alain-Fournier, *La porte étroite* d'André Gide et *Les fous de Bassan* d'Anne Hébert, nous espérons apporter des éléments nouveaux qui contribueront un jour à avancer une tentative d'explication de l'une des activités essentielles de l'être humain : l'interaction discursive et la polyphonie de son discours.

Afin de présenter une description du statut des instances du discours qui puisse s'appliquer autant à une approche littéraire que linguistique, nous avons tenté dans ce travail de combiner l'étude des éléments de la *macro-structure* et l'étude des éléments de la *micro-structure*. Nous nous situons dans une conception fonctionnelle et dynamique du discours. Le modèle proposé distingue entre les différentes instances au niveau diégétique et intègre entre autres le statut du locuteur, celui de l'énonciateur et celui du destinataire. Nous prenons comme point de départ les conceptions de Genette et de Ducrot, en nous basant sur les structures linguistiques dans le cadre de l'analyse du discours. Nous avons utilisé des concepts spécifiques à cette discipline, la cohésion

et la cohérence, et nous avons aussi exploité les théories de l'argumentation. Nous avons tenté de montrer comment ces approches peuvent s'articuler afin de décrire différents aspects de la structure des instances du discours, tout en discutant des limites de certains éléments méthodologiques utilisés — celles la narratologie et celles de l'école de l'énonciation — ou de certaines définitions appliquées — celles des marques référentielles. Pour fournir un modèle adapté à la description du statut des instances du discours, nous avons présenté sur le plan théorique, et à partir des résultats de l'analyse du corpus, des propositions d'ordre typologique et ontologique : un élargissement des perspectives d'analyse, une redéfinition de la polyphonie du discours littéraire et du statut des instances du discours, et une nouvelle conception de l'étude des expressions référentielles en particulier, et de celle des marques du discours en général.

Alors que la description du statut du sujet parlant comme modèle vise le général, elle recherche comme instrument critique la spécificité des types d'instances du discours dans une œuvre particulière dont elle se propose de relever la singularité significative propre à ses statuts d'instances du discours. Nous avons tenté de rendre compte de la singularité de chaque texte étudié afin de présenter une lecture et une relecture des difficultés posées par ces textes quant à la description du statut du sujet parlant. L'analyse basée sur ce modèle pourra servir d'outil de lecture permettant de saisir les différentes dimensions de l'œuvre littéraire.

Table des matières

Identification du jury	i
Sommaire	ii
Remerciements	x
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I : LA NOTION DE SUJET PARLANT : ÉTAT DE LA QUESTION	9
0. Introduction.....	10
1. La notion de sujet parlant en linguistique et en analyse littéraire : esquisse historique.....	12
2. Conception du sujet parlant selon la narratologie et selon l'école de l'énonciation	20
2.1. Conception narratologique de Genette : description et problème.....	20
2.1.1. Sujet narratif.....	23
2.1.2. Limites de la conception narratologique.....	25
2.2. Proposition d'élargissement de la perspective narrative.....	30
2.2.1. Conception polyphonique de l'école de l'énonciation.....	30
2.2.1.1. Sujet de l'énonciation	30
2.1.1.2. Limites de la conception polyphonique de Ducrot	34
2.2.2. Diaphonie du discours : le groupe genevois.....	38
2.2.3. Statut du destinataire et notion de surdestinataire	40
3. Fonction du sujet parlant.....	42
CHAPITRE II : STATUT DU SUJET PARLANT : MÉTHODE DE DESCRIPTION.....	48
0. Introduction.....	49
1. Cadre théorique et problématique discursive du statut des instances du discours	50

2. Modèle proposé.....	54
2.1. Marques du discours et sujet parlant	54
2.2. Contraintes méthodologiques	57
2.2.1. Connecteurs	58
2.2.1.1. Connecteur et argumentation.....	59
2.2.1.2. Argumentation et sujet parlant.....	61
2.2.1.3. Fonction argumentative et structure du discours	62
2.2.2. Thème/rhème du discours	63
2.2.2.1. Modèle d'analyse le modèle de Patry	65
A.— Séquence verbale maximale.....	66
B.— Types de progressions thématiques.....	67
C.— Identification des thèmes.....	69
2.2.2.2. Structure fonctionnelle et sujet parlant.....	70
2.2.3. Marques temporelles et marques référentielles relation anaphorique ou déictique?.....	72
2.2.3.1. Marques temporelles et sujet parlant	73
2.2.3.2. Marques référentielles et sujet parlant.....	77
3. Démarche d'analyse.....	80
3.1. Difficulté de lecture et spécificité des textes	80
3.2. Lecture du texte et processus de compréhension.....	85
 CHAPITRE III : ANALYSE MACRO- ET MICRO-CONTEXTUELLE DE Z.MARCAS DE BALZAC.....	88
0. Introduction.....	89
1. Statut du sujet narratif : description et problème.....	93
2. Analyse des constructions polyphoniques	106
2.1. Discours rapporté.....	107
2.2. Négation	109
3. Analyse macro- et micro-contextuelle	111
3.1. Difficultés de lecture.....	111
3.1.1. Premier type de difficulté : la référence Charles.....	112
3.1.2. Second type de difficulté : <i>parfois</i> + passé simple et le terme <i>ici</i>	113
3.2. Analyse des marques discursives.....	115
3.2.1. Marquage thématique.....	115
3.2.1.1. Répartition en SVM.....	116
3.2.1.2. Progression thématique.....	117

3.2.2. Marques référentielles et connecteurs	125
3.2.3. Dualité de lecture.....	129
3.2.4. Interprétation d'ici : anaphore indexicale ou déictique?	132
3. Conclusion.....	133
 CHAPITRE IV : ANALYSE MACRO- ET MICRO-CONTEXTUELLE DU <i>GRAND-MEAULNES</i> D'ALAIN-FOURNIER....	
0. Introduction.....	137
1. Statut du sujet narratif : essai de description dans le cadre genettien	140
1.1. Narrateur extra-homodiégétique	140
1.2. Problèmes de complexité d'instances du discours.....	143
• <i>L'évasion (premier récit)</i>	143
1.3. Présence du narrateur	144
1.4. Narrataire	146
• <i>L'aventure du Grand Meaulnes (second récit)</i>	147
• <i>Le secret de Meaulnes (troisième récit)</i>	151
2. Analyse macro- et micro-contextuelle linguistique.....	156
2.1. Difficultés de lecture.....	157
2.1.1. Premier type de difficulté : le pronom <i>il</i>	157
2.1.2. Second type de difficulté : métamorphose du sujet parlant produite par un cas d'agrammaticalité.....	158
2.2. Analyse des marques discursives.....	159
2.2.1. Marquage thématique.....	159
2.2.1.1. Répartition en SVM.....	159
2.2.1.2. Progression thématique.....	160
2.2.2. Interprétation de la place du <i>il</i> dans le roman : importance du personnage Meaulnes	163
2.2.3. Marques temporelles	164
2.2.3.1. Temps verbaux et opérateurs	164
2.2.3.2. Structure temporelle du roman.....	165
2.2.4. Interprétation de l'identification des deux personnages	167
3. Conclusion	170

CHAPITRE V : ANALYSE MACRO- ET MICRO-CONTEXTUELLE DE LA PORTE ÉTROITE DE GIDE	173
0. Introduction.....	174
1. Structure macro-contextuelle narrative et sujet narratif	179
1.1. Narrateur extra-homodiégétique.....	179
1.2. Présence du narrataire.....	181
2. Analyse des constructions polyphoniques.....	184
3. Analyse des constructions diaphoniques.....	188
3.1. Première forme de présence : destinataire des lettres	188
3.2. Seconde forme de présence : destinataire du journal	191
3.3. Troisième forme de présence : le surdestinataire	193
4. Proposition d'élargissement de la perspective par l'analyse du discours : analyse macro et micro-contextuelle	195
4.1. Difficultés de lecture	196
4.1.1. Métamorphose du statut du sujet parlant produite par l'emploi d'un « style neutre ».....	196
4.1.2. Métamorphose du statut du destinataire produite par l'emploi des marques qui actualisent le discours.....	197
4.2. Marques du discours et structure langagière	198
4.2.1. Structure langagière.....	198
4.2.2. Emploi du connecteur <i>mais</i>	201
4.2.3. Marques temporelles, marquages thématiques et marques référentielles	202
4.2.3.1. Discours du narrateur.....	204
4.2.3.2. Lettres et journal.....	210
4.2.4. Fonction de l'instance du destinataire/personnage.....	213
5. Conclusion	217
 CHAPITRE VI : ANALYSE MACRO- ET MICRO-CONTEXTUELLE DES FOUS DE BASSAN D'ANNE HÉBERT	 220
0. Introduction.....	221
1. Description macro-contextuelle narrative.....	227

2. Le récit de Nicolas Jones ou l'ambiguïté énonciative	228
2.1. Statut du sujet narratif.....	228
2.2. Analyse macro et micro-contextuelle	232
2.2.1. Difficultés de lecture.....	233
A.- Présence de deux voix.....	233
B.- L'ambiguïté discursive	233
2.2.2. Constructions polyphoniques et processus argumentatif	234
2.2.3. Chaîne de références : emploi du démonstratif et du possessif.....	238
2.2.3.1. Emploi du démonstratif.....	238
2.2.3.2. Interprétation de cet homme.....	240
2.2.3.3. Processus argumentatif.....	241
2.2.3.4. Emploi du possessif	242
2.2.4. Progression thématique	246
2.2.5. Fonction des constructions polyphoniques.....	250
3. Le récit de Perceval ou le discours de la folie	252
3.1. Description du sujet narratif	252
3.2. Analyse macro- et micro-contextuelle linguistique.....	259
3.2.1. Constructions polyphoniques	259
3.2.2. Difficultés de lecture.....	261
3.2.3. Marques du discours, structure syntaxique et structure langagière	262
3.2.3.1. Structure langagière discours déréglé et démesure de l'énonciation	262
3.2.3.2. Structure syntaxique : les cas d'ellipse	265
3.2.3.3. Marques référentielles : manque de relation cohésive.....	267
3.2.3.4. Structure thématique marquée	270
A. Résultats et analyse.....	273
B. Fonction de la répartition informationnelle du discours....	276
3.2.3.5. Interprétation des types de difficultés.....	280
3.2.3.6. Fonction de la négation.....	282
4. Conclusion	286
 CHAPITRE VII : EXPLOITATION ET ÉVALUATION	291
0. Introduction	292
1. Résultats des analyses	293
• <i>Résultats des analyses par rapport à la description et à la définition du sujet parlant</i>	293

1.1. Vers une nouvelle méthode de description du statut du sujet parlant	299
1.1.1. Éléments textuels permettant de décrire le statut du sujet parlant.....	299
1.1.2. Indices recueillis	300
1.1.2.1. Sujet parlant et marques du discours.....	300
• <i>Constance et variété des marques du discours</i>	300
1.1.2.2. Similarité d'emploi.....	301
A. <i>LE GRAND MEAULNES ET LA PORTE ETROITE</i>	301
B. <i>Z.MARCAS ET LES FOUS DE BASSAN</i>	304
1.1.2.3. Description du sujet parlant et difficulté de lecture	305
1.2. Complexité / simplicité ou de structure.....	307
• <i>La lecture du corpus et la description du sujet parlant</i>	309
2. Description du statut du sujet parlant.....	311
2.1. Conception proposée.....	311
2.1.1. Méthode de description	313
2.1.2. Structuration du statut du sujet parlant	313
2.1.2.1. Statut du destinataire : narrataire – destinataire - surdestinataire et lecteur	314
2.1.2.2. Instance du lecteur	316
2.1.2.3. Instance de l'auteur	317
2.2. Définition de la conception polyphonique	319
2.3. Combinaison d'instances	320
2.3.1. Processus de lecture et niveaux de texte	322
2.3.2. Complexité du sujet parlant et niveaux de lecture.....	323
• <i>Limite et apport de la conception du sujet parlant</i>	325
3. Évaluation du modèle proposé	327
3.1. Regard sur la pertinence du cadre théorique et du modèle proposé	327
3.2. Analyse macro-et micro-contextuelle : une méthode de lecture	328
3.3. Évaluation du modèle proposé.....	331
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	336

Remerciements

Cela est à la grâce de mon Seigneur

Je ne remercierai jamais assez mes deux guides, mes directeurs de recherche. Sans leur appui, ce travail n'aurait pu voir le jour: Martine Léonard, ma directrice de recherche, dont les conseils et les avis éclairés ont constitué un apport considérable; Nathan Ménard, qui a assuré la co-direction, pour ses commentaires précieux et sa très stimulante intervention.

Que soient ici sincèrement et chaleureusement remerciés :

Le département d'études françaises pour l'aide et le soutien à la recherche, M. Michel Pierssens pour le soutien et l'aide efficace que j'ai toujours trouvés auprès de lui;

M. Bernard Dupriez, M. Oswald Ducrot et M. Dominique Maingueneau, qui m'ont orientée dans mes recherches bibliographiques; M. Richard Patry pour le plaisir d'avoir discuté de ma thèse avec lui;

Mon collègue Richard Desrochers pour sa relecture et ses corrections. Le Groupe de recherche en linguistique du texte (GRELT);

Je voudrais aussi exprimer ma gratitude à l'université Ain Shamas du Caire et à l'ACDI dont le soutien nous a permis de mener cette recherche à terme, et à la faculté des études supérieures pour m'avoir accordé une bourse en 1996;

À mes professeurs de l'université Ain Shamas et de l'université du Caire, en particulier à Christine Sirdar-Iskandar et Hoda Wasfi pour leur appui et leurs lectures amicales;

Toute ma reconnaissance à mes parents, mon père, Abdel Rahmen Abou Zahra, et ma mère, Salwa El-Rafie, qui m'ont toujours incitée à approfondir mes connaissances;

À ma famille, Ayman Sabry, dont la patience ne s'est jamais démentie, Salma, Youssef et Sara, qui ont supporté mon absence et mes demi-présences.

Nous exprimons nos sincères remerciements aux nombreuses personnes, collègues et amis, qui nous ont aidée dans la conception et la réalisation de ce travail, tous ceux et celles qui nous ont motivée à apprendre.

INTRODUCTION

Divers théoriciens ont tenté d'étudier les rapports entre les participants au processus de communication, appelés ici *sujets*, et les éléments linguistiques du texte et, inversement, les rapports entre la composante verbale du texte et ces sujets. Ces rapports constituent une préoccupation majeure de la critique littéraire et de l'analyse du discours en général. Le terme de communication est pris dans son sens le plus général de processus dynamique d'émission et de réception de messages linguistiques de toutes sortes, oraux ou écrits. Cette réflexion place au premier plan la relation du sujet à son énoncé et entend ancrer le texte dans sa situation communicative partagée par le sujet et son destinataire. La compréhension du discours nécessite de tenir compte du sujet, de l'énoncé, des éléments linguistiques (la langue), du contexte verbal et extra-verbal de l'énonciation, du rapport aux autres énoncés et aux instances discursives et finalement du destinataire.

Le discours contient des propriétés spécifiques, des invariants. Des propriétés générales peuvent être postulées comme ingrédients ou conditions nécessaires à la réalisation d'une performance discursive dans sa dimension « textuelle ». Nous employons dans cette étude le terme de *textualité* (*textuality*) pour désigner la qualité d'un discours adéquat et communicatif. Le lecteur parvient, à partir de sa propre compétence, à établir les relations entre les éléments linguistiques et les sujets, et à construire le sens à l'aide d'un certain nombre de données intra- et extra-textuelles. Cette reconstitution de sens est commandée par le principe de *la cohérence textuelle*. L'établissement de relations respectives entre les différentes composantes du discours et son contenu linguistique en particulier s'effectue d'une manière complexe. Ainsi les divers travaux portant sur les propriétés de *cohésion et de cohérence* - notions que nous présenterons brièvement bientôt - révèlent, par la diversité des points de vue et des observations, les multiples facettes de cette problématique discursive.

L'analyse du discours et la linguistique du texte se fondent sur quelques concepts clés. Nous n'avons pas l'intention de définir tous les termes qui s'y réfèrent. Néanmoins, pour lever certaines confusions, nous nous fondons sur les travaux de Patry (1993), sans

pour autant nous en tenir à sa méthodologie d'analyse, afin de présenter les principales notions qui nous intéressent, soit la cohérence, la cohésion, la macro-structure et la micro-structure.

La cohésion, concept sémantique qui contribue à la textualité du discours, se réalise par des entités (mots ou morphèmes) qui ont pour fonction d'établir une relation sémantique avec ce qui précède ou ce qui suit. La continuité textuelle est assurée entre autres par des moyens linguistiques, par des éléments de niveaux lexical et grammatical qui contribuent directement et systématiquement à assurer la continuité sémantique de la performance discursive. La cohésion joue surtout sur des relations d'identité, d'inclusion ou d'association entre constituants de l'énoncé. Ces relations se réalisent au niveau de la *micro-structure* linguistique, «c'est-à-dire des énoncés» référant au contexte verbal de la communication. La compréhension de l'énoncé est fondée, dans une première étape, sur ces connaissances linguistiques.

Le terme de *cohérence* est utilisé avec deux acceptions techniques : une première, qui est à peu près synonyme de «textualité» que nous avons expliquée plus tôt, soit l'ensemble des propriétés dont l'effet conjugué confère au discours son caractère adéquat et communicatif. Quant à la seconde, elle consiste à considérer la cohérence comme une activité discursive par laquelle il est possible à l'individu d'établir des relations entre différents phénomènes et événements. La cohérence textuelle doit être assurée entre autres par la connaissance générale du monde et par les croyances du lecteur. Ces relations s'établissent au niveau des séquences ou des segments, pas forcément soumis aux limites formelles ni à l'organisation linéaire des énoncés; ce qui veut dire que ces relations relèvent de la *macro-structure linguistique*. Plus précisément, toutes les relations effectuées par les sujets ne sont pas linguistiquement fondées. Certaines sont établies par des connaissances communes aux locuteurs et aux destinataires, un savoir supposé partagé, qui explique les attentes et les anticipations sur le contenu des messages. Une compréhension également commune aux deux est présumée. La connaissance de la situation est importante, c'est l'horizon commun au locuteur et à son auditeur. Des coordonnées spatiales et temporelles réfèrent à cette situation, à cet horizon commun. Le contexte extra-verbal de l'énonciation

qui se rapporte à la situation d'énonciation joue en effet un rôle essentiel dans le processus d'interprétation et de réinterprétation. Il est indispensable de souligner que l'énoncé n'est pas l'affaire d'un seul locuteur mais le résultat de son interaction avec un destinataire dont il intègre par avance la réaction. Le destinataire peut être réel ou imaginaire. L'interaction verbale est l'une des réalités fondamentales du langage. Les mécanismes verbaux forcent le lecteur à faire attention aux différentes formes de l'inscription du sujet parlant, et à leur attribuer une interprétation et un contenu. De l'ensemble de ces rapports assez complexes dépendent le degré et la qualité de la cohérence discursive.

Les observations qui précèdent laissent entendre que le destinataire s'appuie sur les indications données par le locuteur afin de comprendre le message. On peut supposer que ce dernier lui fournit les liens cohésifs, des marques (ou marquages de cohésion et de cohérence) qui sont nécessaires afin qu'il arrive à l'interprétation souhaitée. Ces relations s'établissent par le principe de cohérence textuelle. Des rapports se tissent entre les inférences linguistiquement fondées (structures macro- et micro-contextuelles des instances discursives, connecteurs, marquages thématiques, expressions référentielles, temporelles) et les faits non linguistiques et les instances du discours. Chaque marque ou type de marques supporte des instructions et indique quelles sont les liaisons qu'elles peuvent signaler au récepteur de façon qu'il accède à ce que le locuteur a l'intention de lui communiquer.

Les instructions rattachées à ces facteurs de cohérence sont en effet extrêmement complexes. Parfois, ces instructions ne permettent pas de déterminer les relations sémantiques qu'elles instaurent, de sorte que le lecteur arrive mal à identifier la source de la parole inscrite dans le texte ou à établir les liens d'inférence entre les différentes instances du discours afin de répondre à la question « qui parle? ». L'établissement de rapports et de liens cohésifs entre les différents facteurs de la cohérence discursive est pourtant nécessaire pour la compréhension du discours.

Ce sont là des aspects fondamentaux de la lecture¹ qui nous préoccuperont tout au long de ce travail, et dont l'étude démontre que les éléments principaux d'un processus ne sont pas toujours les plus simples à décrire. Notre travail se situe dans cette problématique. Diverses raisons motivent ce choix.

La plupart des travaux portant sur la problématique du dispositif discursif se fondent sur différentes conceptions du « sujet parlant », lequel occupe une place importante autant en critique littéraire et en linguistique que dans d'autres disciplines langagières (psychanalyse, sociolinguistique, psycholinguistique, etc.).

Mais qu'est-ce que le sujet parlant? Poser la question, c'est reconnaître à la fois son importance et sa complexité, ce qui donne lieu à des interprétations différentes et donc à des définitions et à des réponses qui sont loin d'obtenir un consensus. En ce qui nous concerne, nous nous intéressons à l'application de cette notion dans l'analyse des textes littéraires, ce qui nous amène à confronter les diverses définitions et explications qui en sont données dans les théories et les descriptions en linguistique et en littérature.

L'expression « sujet parlant » est employée de façon métaphorique dans les textes littéraires où sont représentés plusieurs situations communicatives. Le discours, particulièrement le discours littéraire, fait intervenir plusieurs voix. Les relations qui s'établissent entre les instances du discours, les composantes linguistiques et les faits non linguistiques se tissent d'une manière déroutante dans le discours littéraire.

Kerbrat-Orecchioni illustre bien en quelques mots la complexité et la variété des questions générales et spécifiques qui se posent à cet égard :

Il serait urgent (...) de construire une théorie du sujet multiple.
Qui parle dans *Sarrasine*? Sarrasine? Balzac auteur? Balzac homme?
Le romantisme? La sagesse universelle? La bourgeoisie?².

¹ Le terme « lecture » est utilisé ici dans le sens de compréhension, d'interprétation et d'analyse.

² Kerbrat-Orecchioni, 1980, p. 178.

Dans le même esprit, quoique avec une portée plus restreinte, cette thèse se propose d'étudier à la fois la pertinence et la complexité de la notion de sujet parlant à partir d'un corpus littéraire; c'est-à-dire qu'elle propose de construire un modèle — s'intéressant à la fois à la macro-structure et à la micro-structure — permettant de décrire les niveaux de structuration de la métamorphose de ce que nous proposons d'appeler pour l'instant le « sujet parlant ». Cette notion intègre entre autres celles de locuteur, d'énonciateur et de destinataire (tout en respectant les distinctions entre narrateur, narrataire et personnage). Notre modèle prend aussi en considération l'instance d'auteur et celle du lecteur inscrites dans le texte. Il est indispensable de noter ici que notre projet n'est pas centré sur la question d'auteur ou de lecteur, mais sur celle des formes d'inscription des différents types d'instances, c'est-à-dire du ou des sujet(s) dans le texte littéraire, et sur les stratégies qui les produisent.

Nous désirons, d'une part, apporter une contribution à la problématique du sujet parlant par la construction d'un modèle théorique et, d'autre part, nous proposons, à partir d'outils méthodologiques linguistiques, une méthode pratique d'analyse de textes littéraires. Notre description se fonde essentiellement sur trois hypothèses : 1) Le discours est constamment habité par la présence d'un (ou plusieurs) sujet(s) parlant(s).

Cette présence est postulée par deux propositions : d'une part, la relation entre celui qui parle et « ce qu'il dit » se manifeste de façon concrète par l'énoncé pris dans sa totalité ou de façon partielle. D'autre part, le sujet parlant se situe toujours dans une relation avec un destinataire (ou des destinataires). Voici à ce sujet ce qu'observe Perelman :

Tout discours³ s'adresse à un auditoire et on oublie trop souvent qu'il en est de même de tout écrit. Tandis que le discours est conçu en fonction même de l'auditoire, l'absence matérielle des lecteurs peut faire croire à l'écrivain qu'il est seul au monde, bien qu'en fait son texte soit toujours conditionné consciemment ou inconsciemment, par ceux auxquels il prétend s'adresser⁴.

³ La conception de Perelman par rapport au discours ne se limite pas au discours dans le sens de la rhétorique classique, celui de l'oralité.

⁴ Perelman, 1970, p. 8-9.

2) Le statut du sujet parlant se caractérise par une structure fonctionnelle et polyphonique.

3) Les différentes instances qui actualisent le sujet parlant sont étroitement reliées entre elles et dépendent par ordre d'importance et selon des contraintes prévisibles de la macro-structure et de la micro-structure du discours.

Pour éviter toute confusion, quelques précisions terminologiques nous semblent s'imposer au préalable : nous désignons par *discours* « un ensemble syntagmatique, une présentation par la parole ou par l'écrit, considéré comme un objet d'étude⁵. Le discours possède des caractéristiques interactionnelles, il est différent d'un non-texte ». Patry note que si le discours est

... différent de ce type de production par son contenu linguistique lui-même, c'est qu'il doit contenir des propriétés spécifiques, des traits distinctifs qui lui sont propres, des invariants qui assurent son succès sur le plan de la communication⁶.

Nous avons utilisé le terme *discursif* — et non *énonciatif* — pour désigner « toute activité qui se rapporte à l'acte de la parole, à l'activité langagière (orale ou écrite) dans le texte ». Si le terme *énonciatif* se limite à l'énonciation, le terme *discursif*, par contre, peut inclure les *énonciateur/locuteur* (présents dans la situation d'énonciation), comme il peut inclure d'autres instances non présentes dans la même situation d'énonciation.

Les différents éléments fonctionnels du texte – structure macro- et micro-contextuelle discursive, marquage thématique, connecteurs, marques référentielles et temporelles – qui nous intéressent dans ce travail se basent sur un concept clé de la linguistique, la cohérence. Ces éléments se manifestent à différents niveaux discursifs dans le texte. Les rapports entre chaque marquage et le sujet parlant s'établissent d'une manière différente. Chaque marquage peut avoir une fonction en ce qui concerne l'établissement des liens entre les différentes instances discursives et la compréhension du discours.

⁵ Le texte littéraire est donc considéré comme un discours.

⁶ Patry, 1993, p. 114.

Les hypothèses que nous avons émises concernant la description du sujet parlant nous ont amenée à articuler celle-ci sur un plan théorique et méthodologique, puis à tester ce modèle par l'analyse du discours littéraire. C'est cette démarche de travail que nous résumons dans les paragraphes qui suivent.

Sur le plan descriptif, nous avons été amenée à effectuer d'abord une description macro-contextuelle narrative, puis une analyse micro-contextuelle énonciative. Nous avons donc examiné la définition proposée par la narratologie française (Genette) et par la théorie de la polyphonie (Ducrot). Il nous a paru utile par la suite de privilégier l'étude des marques discursives ayant une fonction par rapport au statut des instances du discours aux dépens de l'étude des instances énonciatrices. Pour y parvenir, nous avons exploité les éléments méthodologiques des théories de l'argumentation, de la cohésion et de la cohérence. Nous avons tenté d'articuler ces appareils méthodologiques dans une perspective fonctionnelle et polyphonique du discours. Voici certaines des raisons qui justifient un tel traitement.

Sur un plan méthodologique, la typologie de Genette permet de schématiser une description macro-contextuelle narrative de chaque texte étudié; la théorie de Ducrot donne l'occasion de nommer des instances au niveau micro-contextuel énonciatif; les théories de l'enchaînement argumentatif permettent de dégager des stratégies argumentatives, des techniques explicites et implicites du sujet parlant; les méthodologies d'analyse de la cohésion et de la cohérence (Corblin 1995, Kleiber 1992, Ménard 1990, Reboul 1990 et Patry 1993) peuvent mettre à jour des phénomènes de continuité et de rupture — explicites ou non — afin d'établir des liens d'inférences autres que ceux de la syntaxe, entre les différentes instances. Ces éléments méthodologiques ont été utilisés comme outil d'analyse, et cela dans le cadre de l'analyse du discours. Par ces différents niveaux d'analyse, nous pourrions établir les rapports entre les différents indices textuels et le sujet parlant, rapports construits par le principe de cohérence discursive.

Plus spécifiquement, à travers l'analyse du corpus littéraire, nous avons essayé de voir dans quelle mesure, à partir des deux premières approches, celle de Genette et celle de Ducrot, et en nous appuyant sur les structures linguistiques en analyse du discours, on peut

proposer une description du sujet parlant (qui intègre entre autres les statuts de locuteur, d'énonciateur, de destinataire et celui d'autres types d'instances). La structuration du sujet parlant se manifeste d'une façon singulière dans le discours littéraire, et c'est d'ailleurs pourquoi nous avons choisi ce type de discours comme objet d'étude.

Le corpus soumis à l'analyse est constitué de quatre romans modernes — dans la mesure où on peut se référer plus au moins à une coupure entre le roman réaliste et la littérature romantique : *Z. Marcas*⁷ de Balzac, *Le Grand Meaulnes* d'Alain-Fournier, *La porte étroite* d'André Gide et *Les fous de Bassan* d'Anne Hébert.

Ces textes ont été choisis d'abord par intérêt personnel — les chercheurs en études littéraires et en analyse du discours bénéficient encore de cet avantage — et parce qu'ils nous semblent, exemplairement, porteurs de métamorphoses discursives. Chacun de ces textes pose, à sa manière, le problème de la description du statut des instances du discours et de la cohérence discursive. En examinant des auteurs différents, nous aurons l'occasion d'exploiter un champ d'analyse varié, de traiter des problèmes spécifiques, et par la suite de proposer une définition de la notion de sujet parlant.

Nous désirons montrer comment le texte littéraire peut amener à une nouvelle conception du sujet parlant et ce, au moyen d'une analyse linguistique. Le modèle proposé vise en effet deux objectifs principaux : l'un est d'obtenir une meilleure compréhension du texte littéraire, l'autre, de mettre la linguistique, dans les limites évidentes d'une thèse, à l'épreuve de la littérature et de montrer dans quelle mesure cette discipline, et plus spécifiquement l'analyse du discours, peut rendre compte de l'usage de la langue et de certaines conditions de la lecture des textes littéraires.

⁷ Les références du corpus proviennent de: Honoré de Balzac, *La comédie humaine*, *Z. Marcas*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », éd. Marcel Boutron, t. VII, 1955, abrégé en Z.M; Alain-Fournier (1971), *Le Grand Meaulnes*, Paris, Librairie Fayard, abrégé en G.M; André Gide (1959), *La porte étroite*, Paris, Mercure de France, coll. « Folio », abrégé en P.E; et finalement, Anne Hébert (1982), *Les fous de Bassan*, Paris, Éditions du Seuil, abrégé en F.B; nous indiquerons les pages.

CHAPITRE I
LA NOTION DE SUJET PARLANT:
ÉTAT DE LA QUESTION

0. Introduction

Entre la linguistique et la critique littéraire existent depuis toujours des échanges qui constituent un enrichissement pour le développement des sciences humaines, comme l'a indiqué Van Dijk⁸. Des notions capitales comme celle de *macro-structure* ont d'abord été élaborées en poétique théorique avant de passer en linguistique. D'un autre côté, certaines recherches ont essayé d'adopter des modèles issus de la linguistique pour élaborer des typologies de textes littéraires ou pour effectuer différents types d'analyse; c'est le cas notamment en narratologie et dans certaines écoles de stylistique.

Il est donc difficile de présenter le développement historique de la notion de sujet parlant par rapport aux différents modèles en opérant une dichotomie entre la

⁸ Van Dijk, 1981.

linguistique et l'analyse littéraire, compte tenu de la complexité des jeux d'interférence et de leurs influences réciproques à travers l'histoire récente des théories.

Dans cette perspective, nous traiterons, tout au long de notre travail, de la problématique du statut du sujet parlant, en essayant de tirer parti des pratiques interdisciplinaires déjà fortement établies, plutôt qu'en respectant les frontières étanches que l'on tente parfois de dresser entre linguistique et analyse littéraire. Dans ce premier chapitre, nous nous contenterons donc de présenter une esquisse historique, quoique sélective, du développement de la notion de sujet parlant en linguistique et en critique littéraire, tout en dégagant la définition qui en sera exploitée dans notre travail.

En second lieu, nous examinerons plus spécifiquement l'interprétation que donnent de cette notion la narratologie française issue des travaux de Genette et de l'école de l'énonciation de Ducrot. Nous mettrons ainsi en perspective les éléments méthodologiques propres à ces deux modèles et nous en discuterons.

Enfin, nous présenterons brièvement quelques éléments sur lesquels se fonde la perspective fonctionnelle; en nous limitant cependant aux notions utilisées dans nos analyses.

1. La notion de sujet parlant en linguistique et en analyse littéraire : esquisse historique

La notion de sujet parlant diffère d'une théorie à l'autre⁹. Précisons au départ que nous ne parlons pas ici de la notion de « sujet grammatical » soutenue par la tradition pédagogique et fortement répandue en France, en particulier dans les grammaires scolaires du XVII^e au XIX^e siècles¹⁰. En fait, l'intérêt pour les sujets du discours est assez récent. La rhétorique ancienne se voulait l'art de la persuasion, son objet étant avant tout l'art de parler devant un public de façon convaincante. Cette activité se limitait donc à la langue parlée face à un auditoire, le discours étant considéré comme une présentation de la parole et la relation entre orateur et auditoire se limitant à la manière dont s'effectue la communication avec ce dernier. C'est pourquoi les travaux de rhétorique ne s'intéressent pas comme tel au sujet émetteur ou énonciateur. Même pour les travaux des derniers siècles sur le langage, dans lesquels on accorde au sujet une place importante, il va de soi que le discours ne possède qu'un — et un seul — auteur.

En linguistique, dans les années cinquante, on retrouve chez les structuralistes américains¹¹, à travers leurs différentes écoles de pensée, une notion de sujet parlant prise dans un sens très restreint, celui de « locuteur idéal » ou de « sujet référentiel », qui émet un énoncé dans une situation d'énonciation. Il n'y a pas place ici pour une théorie de sujet parlant.

⁹ Voir l'article de Patry, 1993b, sur l'histoire de cette notion, et celui de Charaudeau, 1984.

¹⁰ Chervel, 1977.

¹¹ Voir les travaux de Noam Chomsky

Dans les années quatre-vingt, le discours comme contexte et la dimension sociale et interactive de la narration sont pris en considération dans la description linguistique, tant en Europe qu'aux États-Unis. Ce mouvement a d'abord été très important en sociolinguistique¹² (cf. les travaux de Labov sur le récit oral) à cause de la nécessité de bien décrire le statut des interlocuteurs et leurs relations. On retrouve des termes comme « participant » « acteurs » « partenaires » chez Bernstein, Labov, Halliday, Hymes et finalement Goffman¹³. Nous reviendrons sur les relations fonctionnelles entre ces participants, relations qui constituent les bases formelles des définitions dans des travaux comme ceux de Halliday ou Longacre.

Auparavant, cependant, au cours des années soixante, en linguistique structurale, surtout dans les courants européens, une autre conception du sujet parlant avait été développée, particulièrement par Benveniste¹⁴, qui introduisit d'ailleurs le terme de *sujet parlant* en linguistique. Benveniste fut sans doute le premier à prendre en considération l'opposition *je/tu* et à distinguer entre les deux systèmes énonciatifs *discours et récit*¹⁵, comme l'a bien souligné Charaudeau dans un article qui porte sur les sujets de langage :

C'est avec Benveniste que se produit le premier changement théorique d'importance : la subjectivité est la capacité du locuteur de se poser comme sujet. En posant que le subjectif est l'ordonnateur de l'organisation du langage, il donne la primauté à l'énonciation sur l'énoncé, et ouvre la voie à de nouvelles études fondées sur l'opposition « je/tu »¹⁶.

C'est avec Benveniste que se produit le premier changement théorique d'importance : la subjectivité est la capacité du locuteur de se poser comme sujet. En posant que le subjectif est l'ordonnateur de l'organisation du langage, il donne la primauté à l'énonciation sur

¹² Labov, 1983.

¹³ Bernstein, 1971; Labov, 1971; Halliday, 1973; Hymes, 1974; Goffman, 1974.

¹⁴ Benveniste, 1966-1974.

¹⁵ Voir la définition de ces deux termes, p. 88.

¹⁶ Charaudeau, 1984, p. 40-41.

l'énoncé, et ouvre la voie à de nouvelles études fondées sur l'opposition « je/tu »¹⁷.

On avait commencé à distinguer entre l'émetteur en situation d'énonciation et la référence à l'intérieur du texte. L'émergence de la conception de sujet parlant dans ce sens est due à des recherches individuelles comme celles de Charles Bally¹⁸ et de Roman Jakobson¹⁹ — ce dernier influencé sans doute par Karl Bühler²⁰ — qui sont particulièrement intéressantes pour les textes littéraires. On peut aussi souligner l'apport des philosophes du langage tels Austin et Searle²¹, apport particulièrement utile à l'analyse de l'énonciation et à la pragmatique. Les travaux de ces derniers, comme ceux de Benveniste, ont permis de prendre en considération la présence d'un sujet comme *être du discours*, comme responsable des actes du langage; c'est pourquoi on considère ces recherches comme le point de départ de plusieurs modèles de discours (Eddy Roulet, Moeschler et l'analyse psychosociale du discours²²). L'objectif de ces études inaugurées de manière remarquable par Benveniste et développées par Ducrot (dans sa théorie de l'énonciation) est d'éclairer l'interprétation du message. Ces études s'intéressaient au rôle des facteurs linguistiques dans la construction du sens. Notre travail se situe dans cette lignée.

Rappelons également qu'à longtemps régné dans la théorie littéraire un postulat d'unicité du sujet parlant, au moins jusque dans les années soixante. L'auteur était le seul sujet pris en considération, l'unique responsable de toute activité discursive dans le texte.

¹⁷ Charaudeau, 1984, p. 40-41.

¹⁸ Bally, 1905.

¹⁹ Jakobson, 1963-1979.

²⁰ Bühler, 1963.

²¹ Voir Austin, 1977 et Searle, 1972, 1979.

²² Cette perspective s'intéresse spécifiquement à la communication orale

Parallèlement en effet au développement des théories linguistiques des années 60, la sémiotique narrative — avec entre autres Barthes, Brémond, Eco, Genette, Greimas et Todorov — avait signalé la confusion fréquente, illustrée par la poétique (entendue comme « science de la littérature »), qui réduit les questions de l'énonciation narrative à celles du point de vue de l'auteur. L'étude narrative a tenté de distinguer plusieurs types d'instances (celles de l'auteur, du narrateur, du lecteur et du narrataire). Cela a permis de poser l'existence d'un *sujet narratif* et de développer par la suite de nombreux travaux basés sur ces distinctions.

Finalement, pour faire comprendre l'évolution de la notion de *sujet parlant*, il faudrait souligner que cette notion a été fortement marquée par les travaux de Bakhtine. Cette évolution ne peut être présentée, dans la perspective qui nous intéresse, sans faire référence à ce dernier. On trouve en effet chez Bakhtine différents concepts qui présentent des analogies très fortes avec celui de sujet parlant, comme *l'homme qui parle, l'homme parlant, l'être expressif et parlant*, ce qui dans le contexte du discours littéraire peut être assimilé sans trop de difficulté à la notion de sujet parlant. C'est du moins le rapprochement que nous nous permettons de faire. Rappelons qu'il est malaisé de mettre ces termes en équation du fait que les travaux de Bakhtine sont tous traduits et interprétés par d'autres auteurs. Les idées de Bakhtine sont déjà bien présentées par Todorov, Roulet, Ducrot, et il serait inutile d'en proposer une nouvelle synthèse. Cependant, nous compléterons cette présentation par quelques commentaires personnels.

La question de l'homme parlant et de son discours est abondamment traitée dans les travaux de Bakhtine²³. L'objet qui produit l'originalité de l'œuvre littéraire est

²³ Voir en particulier Bakhtine, 1978 » : La deuxième étude : *Du discours romanesque* », parties II à V (p. 99-182).

selon lui « l'homme qui parle et son discours ». Ce sujet expressif et parlant est, comme l'a indiqué Bakhtine (traduit par Todorov), *le produit des interrelations sociales; l'énoncé est considéré comme le témoin d'un sujet*²⁴. Nous trouvons aussi, dans son livre *Esthétique et théorie du roman*, la formulation suivante à propos de cette question : *L'objet principal du genre romanesque qui le « spécifie », qui crée son originalité stylistique, c'est l'homme qui parle et sa parole*²⁵. Et il ajoute : *Nous avons dit que le locuteur et son discours étaient l'objet qui spécifie le roman, créant l'originalité de ce genre*²⁶.

Selon Bakhtine, ce discours possède des caractéristiques dialogiques. Le phénomène de dialogisme est propre à tout discours : *Le discours naît dans le dialogue comme sa vivante réplique et sa forme dans une action dialogique mutuelle avec le mot d'autrui, à l'intérieur de l'objet*²⁷.

Ce qui est exprimé dans un discours n'appartient pas au locuteur²⁸ seul, et ne peut être attribué à un seul locuteur : d'autres voix peuvent être présentes en même temps que la sienne. Il est important de souligner ici que Bakhtine fut sans doute le premier de la critique moderne dans le sillage du structuralisme à s'intéresser à la notion de voix. Il formule d'ailleurs cette observation dans le chapitre intitulé « Remarques sur l'épistémologie des sciences humaines » dans *Esthétique de la création verbale*²⁹: *Pour ma part, en toute chose, j'entends les voix et leur rapport*

²⁴ Bakhtine, cité par Todorov, 1981, p. 56.

²⁵ Bakhtine, 1978, p. 153 (souligné par l'auteur).

²⁶ *Ibid.*, p. 153-154.

²⁷ *Op. cit.*, p. 103.

²⁸ *Sujet parlant et locuteur* sont utilisés dans le même sens chez Bakhtine : *Les limites de chaque énoncé concret en tant qu'unité de la communication verbale sont déterminées par le changement des sujets de discours, c'est-à-dire des locuteurs* (Bakhtine, traduit par Todorov, 1981, p. 84).

²⁹ Bakhtine, 1984.

*dialogique*³⁰; nous retrouvons le même type d'observation dans la traduction de Todorov : *Tous les rapports ont un caractère logique (au sens large du mot) pour les structuralistes, alors que moi j'entends partout des voix, des rapports dialogiques entre elles*³¹.

Pour désigner cette idée de multiplicité des voix du discours, et en particulier dans le discours romanesque, Bakhtine introduit la notion de *polyphonie*³². L'une des thèses mises de l'avant dans ce travail, et qui nous intéresse particulièrement, est que l'auteur n'est pas le responsable unique de l'énoncé. La caractéristique fondamentale du discours romanesque est pour Bakhtine l'exploitation systématique des structures du langage et la pluralité des mots : la présence simultanée dans un même énoncé de plusieurs voix³³, celle du locuteur, celle de l'auteur-locuteur, sujet réellement parlant — ainsi que celle d'autrui. Il note d'ailleurs que : *[d]ans tous les domaines de la vie et de la création idéologique, nos paroles contiennent en abondance les mots d'autrui, transmis avec un degré de précision et de partialité fort varié*³⁴.

Il faudrait noter, en dernier lieu, que la question de polyphonie est traitée dans l'œuvre de Bakhtine dans une perspective sociologique : la distinction de différentes

³⁰ Bakhtine, 1984, p.393.

³¹ Bakhtine, traduit par Todorov, 1981, p. 38.

³² Nous reviendrons à la notion de polyphonie établie par Bakhtine (voir § 2.2.2.).

³³ Bakhtine note que

[l]e discours (comme en général tout signe) est interindividuel. Tout ce qui est dit, exprimé, se trouve en dehors de l'« âme » du locuteur et ne lui appartient pas uniquement. On ne peut pas attribuer le discours au seul locuteur. L'auteur (le locuteur) a ses droits inaliénables sur le discours, mais l'auditeur a aussi ses droits, et en ont aussi ceux dont les voix résonnent dans les mots trouvés par l'auteur (puisque'il n'existe pas de mots qui ne soient à personne). Le discours est un drame qui comporte trois rôles (ce n'est pas un duo mais un trio). Il se joue en dehors de l'auteur, et il est inadmissible de l'introjecter en lui. *Ibid.* p. 83.

³⁴ Bakhtine, 1978, p.157.

présences du discours d'autrui se fait par rapport à l'auteur³⁵. Pour Bakhtine, l'auteur est d'ailleurs toujours présent dans le discours.

Notre recherche se situe dans la même lignée que Bakhtine, mais dans un cadre plutôt linguistique, ce qui fait que nous ne nous préoccupons pas de la dimension sociologique qui intéressait en premier lieu Bakhtine³⁶. Nous prendrons en compte la conception polyphonique³⁷ du discours élaborée par Bakhtine dans une extension très libre. Nous tiendrons compte en effet des caractéristiques interactionnelles du discours. Nous nous intéresserons aux éléments macro- et micro-contextuels textuels, tout en nous situant dans le cadre de l'analyse du discours, et cela afin de présenter une description du statut du sujet parlant à partir d'un outil linguistique. Comme l'a indiqué Krysinski, *[l]e travail de Bakhtine nous met au bord d'une théorie de la signification qui a besoin d'une théorie du sujet*³⁸.

Cette voie de recherche n'est pas nouvelle. Plusieurs théories ont entrepris d'élaborer un modèle de description des sujets d'énonciation en intégrant la conception polyphonique de Bakhtine. En ce qui nous concerne, on peut citer en particulier la narratologie française représentée par Genette et l'école de l'énonciation de Ducrot; Eddy Roulet note d'ailleurs que

[d]ans tout le parler courant de tout homme vivant en société, la moitié au moins des paroles qu'il prononce sont celles d'autrui (reconnues comme telles) transmises à tous les degrés possibles d'exactitude et de partialité (1978, p.158). C'est cette polyphonie de l'énoncé que Ducrot tente d'intégrer depuis quelques années dans sa théorie de l'énonciation (Ducrot et al., 1980, Ducrot 1982, 1983). S'inscrivent dans cette

³⁵ Selon notre perspective, l'instance de l'auteur doit être combinée à d'autres instances inscrites apparemment dans le texte ayant une fonction discursive, à un premier niveau de lecture.

³⁶ Nous reviendrons sur cette question dans la conclusion.

³⁷ Cette conception sera traitée plus loin.

³⁸ Krysinski, 1981, p. 113.

perspective les nombreuses recherches sur les différentes formes de discours dit rapporté, de Bally (1912), ... à Genette (1972, 1983)³⁹.

Les travaux de Genette et ceux de Ducrot⁴⁰ prennent comme point de départ la réflexion énonciative de Bakhtine, et comme ils ont été fortement marqués par l'héritage de Benveniste, cela a favorisé l'émergence d'une conception du sujet de l'énonciation en littérature et en linguistique, comme l'a bien souligné Chiss dans un article sur l'historique des typologies du discours :

Il est en tout cas clair qu'on peut situer de féconds rapprochements entre par exemple, les travaux de narratologie et des distinctions énonciatives, [...] c'est sur la base de la « variété des situations énonciatives » que se sont élaborées des typologies discursives⁴¹.

C'est ce que fait O. Ducrot en comparant la tripartition de G. Genette (*Figures III*, Seuil, 1972) pour le récit à la sienne ...⁴²

Nous nous proposons donc de vérifier comment peuvent s'articuler les modèles de Genette et de Ducrot; et nous utiliserons ces modèles à différentes étapes de notre travail dans une perspective qui combine les analyses macro- et micro-contextuelle du discours, afin de décrire certains aspects de la structure du sujet parlant. Nous verrons, dans les sections qui suivent, quels sont ces aspects.

³⁹ Eddy Roulet et al., 1985, p. 70.

⁴⁰ Ces deux approches ne se situent pas sur le même plan théorique, puisqu'elles ne proposent pas le même type de solution par rapport à la description des instances du discours. Il existe des distinctions majeures entre elles; nous reviendrons sur ce point.

⁴¹ Chiss, 1987, p. 26..

⁴² *Ibid.*, p. 26, note 62.

2. Conception du sujet parlant selon la narratologie et selon l'école de l'énonciation

Nous rappellerons d'abord la typologie de Genette : ce modèle peut être utilisé, dans une première étape, pour décrire le statut du narrateur (le sujet narratif) au niveau de la macro-structure narrative. Puis, nous présenterons la position de la perspective narrative par la conception polyphonique de l'école de l'énonciation et par la conception diaphonique d'Eddy Roulet : la première intègre entre autres le statut de locuteur et celui d'énonciateur, la seconde intègre ces deux instances et celle du destinataire.

2.1. Conception narratologique de Genette : description et problème

Il est indispensable de souligner ici les mérites de la contribution de Genette à la narratologie : *Dans les chapitres IV et V [de Figures III], Genette a mis au point une théorie dans le domaine à la fois le plus insaisissable et le plus « narratologique » de la narratologie*⁴³. Cette typologie a rendu de multiples services aussi bien aux historiens qu'aux critiques littéraires, et aussi bien aux linguistes qu'aux spécialistes du cinéma. Le mérite revient à Genette d'avoir, sinon distingué, du moins expliqué de manière plus systématique les oppositions entre les instances d'auteur, de narrateur, de narrataire et de lecteur dans le discours littéraire.

⁴³ Bal, 1977, p. 21.

La plupart des études narratives⁴⁴, et particulièrement la narratologie française issue de Genette, qui nous intéresse ici, s'inscrivent dans la tradition des théories sur les problèmes de « point de vue ». Les principales études consacrées à cette question étaient : la typologie anglo-saxonne (Lubbock, Friedman⁴⁵); la combinatoire typologique allemande (Leibfried, Füger, Stanzel⁴⁶); la typologie structuraliste tchèque (Dolezel⁴⁷); et finalement la typologie culturelle soviétique (Uspenski⁴⁸).

Dans *Figures III* et dans le *Nouveau discours du récit*, Genette étudie le mode de *point de vue* et la question de *voix* en distinguant entre les différents critères narratifs qui relèvent du plan verbal et la notion de perspective narrative. Selon Genette, le concept de *point de vue* devrait être utilisé seulement pour désigner des phénomènes du plan « perspectif-psychique », et non pour définir des problèmes ressortissant au plan verbal. Cependant, un grand nombre de travaux qui se sont intéressés à l'étude du récit souffraient, à ce moment-là, d'une confusion entre ces deux modes.

Il est important de souligner que nous nous intéressons spécifiquement au sujet parlant, ce qui se rattache évidemment au plan verbal dans le roman. Nous nous occuperons donc, tout au long de notre travail, de ce que Genette appelle la *voix*.

Avant de présenter l'élément méthodologique de cette catégorie, quelques précisions propres au champ théorique de la narratologie française s'imposent.

⁴⁴ Rappelons également que les formes narratives constituent un objet privilégié des recherches théoriques et pratiques depuis les travaux de Propp. Trente ans plus tard, précisément en 1966, paraissent la *Sémantique structurale* de Greimas et, surtout, le numéro 8 de la revue *Communications*, qui a marqué l'avènement d'une nouvelle théorie « autonome » du récit, d'inspiration structuraliste : la narratologie.

⁴⁵ Lubbock, 1965; Friedman, 1955.

⁴⁶ Leibfried, 1972, Füger, Stanzel, 1978-1979.

⁴⁷ Dolezel, 1967.

⁴⁸ Uspenski, 1972.

La narratologie prend pour objet non pas l'histoire, mais le récit comme mode de représentation verbale, tel qu'il s'offre directement à l'analyse. Cette discipline se propose d'étudier les composantes et les mécanismes du récit. Cette typologie est basée entre autres sur la distinction qu'a proposée Benveniste entre *discours* et *récit* (voir la définition, chapitre II, § 2.2.3.1.). Cependant, les narratologues indiquent que ce dernier n'a pas différencié⁴⁹ la nature du *discours* selon qu'il est en rapport avec le narrateur ou avec les personnages, c'est-à-dire pris en charge par le narrateur ou par le personnage. Pour la typologie narrative, cette distinction est pourtant essentielle, car le type narratif en dépend directement. Il faudrait vérifier attentivement si l'énoncé entier peut être mis sur le compte du narrateur ou s'il comporte des éléments de discours qui doivent être attribués à un des personnages. La narratologie considère en effet le récit comme une forme de *discours*. Selon cette discipline, l'objet du récit est l'histoire, et celle-ci doit être transmise par un acte narratif qui est la narration.

Genette étudie les rapports entre l'instance narrative et l'objet narré en les traitant sous la catégorie de la voix. Il définit la notion de voix dans ses rapports avec le sujet :

... ce sujet n'étant pas ici seulement celui qui accomplit ou subit l'action, mais aussi celui (le même ou un autre) qui la rapporte, et éventuellement tous ceux qui participent, fût-ce passivement, à cette activité narrative⁵⁰.

Cette activité narrative est toujours maintenue par l'acte discursif du narrateur.

⁴⁹ D'autres critiques ont été adressées à cette distinction, voir Charaudeau, 1984.

⁵⁰ Genette, 1972, p. 76.

2.1.1. Sujet narratif

Genette affirme, en effet, l'impossibilité d'un récit sans narrateur : *Il n'existe pas d'énoncé sans énonciation qui le produit*⁵¹. Sur ce point, plusieurs questions peuvent faire l'objet de recherches ou de propositions différentes; on peut citer pour mémoire les hypothèses soulevées par Anne Banfield⁵² dans ses recherches sur le style indirect libre. Selon cette dernière, *la narration se définit négativement comme l'absence de relation communicative entre locuteur/destinataire*⁵³. Banfield distingue également un « sujet de conscience » pour désigner la source d'un point de vue qui n'est pas celui de l'auteur, et elle identifie le locuteur (s'il y en a un) à ce sujet de conscience. Ce n'est pas donc la position dans laquelle nous nous situons, et nous écartons ce type d'hypothèse.

Selon la typologie de Genette, c'est le narrateur qui règle la *performance narrative*⁵⁴. Sa présence se signale par des marques linguistiques (qui seront discutées dans notre travail), à savoir les pronoms personnels et les marques temporelles. Genette considère ces marques comme des déictiques⁵⁵, donc toujours en relation avec la position spatiale ou temporelle du narrateur. Même si le récit se fait à la première personne (narratologiquement, à narrateur homodiégétique), Genette tente de montrer que l'énonciateur du récit, lui-même personnage, est ce narrateur créé par l'auteur.

⁵¹ Genette, 1983, p. 226.

⁵² Banfield, 1979.

⁵³ Banfield, 1979, p. 18.

⁵⁴ Krysinski, 1981, p. 107.

⁵⁵ Cette position est, rappelons-le, celle de Benveniste; voir chapitre II.

Genette détermine par la suite les différents statuts possibles du narrateur en reliant deux catégories, celle du « niveau narratif » (extra- ou intradiégétique) et celle de la « personne » (homo- ou hétérodiégétique). Nous présenterons nos propres illustrations de ces notions :

a. Extradiégétique - hétérodiégétique : le narrateur du *Père Goriot*, qui raconte en récit premier une histoire d'où il est absent.

b. Extradiégétique - homodiégétique : le narrateur de *La recherche*, qui raconte en récit premier une histoire dont il est un protagoniste.

c. Intradiégétique - hétérodiégétique : la Schéhérazade des *Mille et une nuits* qui raconte en récit second, puisqu'elle est personnage dans le récit premier, des histoires d'où elle est absente.

d. Intradiégétique - homodiégétique : le narrateur Augustin dans *Le Grand Meaulnes*, racontant, en récit second, ce qu'il a vécu à Paris, à François Seurel, narrateur du récit premier.

Comme le narrateur, le narrataire est un des éléments de la situation narrative, et se situe au même niveau diégétique que le narrateur: à narrateur intradiégétique, narrataire intradiégétique... Sa présence est relevée aussi par les mêmes types de marques linguistiques.

2.1.2. Limites de la conception narratologique

Suite à ces remarques, nous pouvons constater que la narratologie reflète une conception individualisante du statut des instances discursives. Elle définit le narrateur (qui représente le sujet parlant) par son individualité. Ce locuteur produit des actes de communication comme on en observe dans la vie quotidienne. Il s'agit de prouver que le discours littéraire est fait d'affirmations analogues à celles qu'on retrouve dans la vie quotidienne, que le langage ou les mots sont les mêmes dans le réel et dans la fiction. Genette note d'ailleurs : ... *les mots n'[y] ont pas [dans la fiction] d'autre sens que dans les énoncés ordinaires*⁵⁶. Ce locuteur imaginaire est le seul responsable de tout acte narratif dans le récit. De plus, la présence de certaines instances, comme celle de l'auteur, est exclue de l'œuvre littéraire. L'auteur n'a aucune présence dans l'univers textuel; Genette affirme qu'... *il n'y a ici [dans le texte de *La recherche*] aucun acte de langage de Marcel Proust, pour cette bonne raison que celui-ci n'y prend jamais la parole...*⁵⁷. Ce point de vue constitue une limite de la narratologie.

Nous pouvons indiquer par ailleurs que, selon notre perspective, le problème de la voix au sens de Genette est relativement mineur par rapport à celui de la perspective, du point de vue et de la position. L'analyse d'un récit exige une réflexion sur la relation entre l'auteur, le narrateur et les personnages.

Genette lui-même a affirmé que l'énonciateur ou bien l'auteur du discours littéraire est problématique : ... *ce qui pose problème, et dont le statut reste à définir*

⁵⁶ Genette, 1991, p. 47.

⁵⁷ Genette, 1991, p. 45.

*s'il se peut, ce sont les actes de langage consécutifs de ce contexte, c'est-à-dire le discours narratif lui-même : celui de l'auteur*⁵⁸.

Jaap Lintvelt, qui se situe dans la même perspective que Genette, a reconnu lui aussi la pertinence d'étudier la présence de l'auteur dans l'oeuvre littéraire et l'intérêt de prendre en considération la notion d'*auteur concret*⁵⁹.

Mieke Bal⁶⁰ a souligné pour sa part la possibilité de distinguer entre plusieurs instances dans le discours littéraire : 1-narrateur, 2-focalisateur, 3-acteur, 4-acteur⁶¹, 5-spectateur implicite, 6-lecteur implicite ou explicite (lecteur présent au niveau de la diégèse). Les instances d'auteur et de lecteur sont distinguées aussi par Mieke Bal, mais elles ne sont pas intégrées au schéma descriptif de l'analyse, elles en sont écartées.

L'étude de ces derniers types d'instances (celle de l'auteur et celle du lecteur) n'a pas été accomplie par ces chercheurs jusqu'à maintenant. Les travaux les plus récents se situant dans la perspective de Genette se sont jusqu'ici limités uniquement aux structures macro-contextuelles communicatives du discours (voir les travaux de Lintvelt, 1991; Genette, 1991, 1999).

Bien que l'objet de Genette ait évolué depuis ses débuts, on peut trouver dans son ouvrage le plus récent, *Figures IV*, cette affirmation, au terme d'une réflexion sur

⁵⁸ Genette, 1991, p. 44.

⁵⁹ Voir Lintvelt, 1981, p. 25.

⁶⁰ Bal, 1977.

⁶¹ Théoriquement, selon Mieke Bal, chaque instance s'adresse à un destinataire situé sur le même plan : l'acteur s'adresse à un acteur, le focalisateur à un « spectateur », le narrateur s'adresse à un lecteur abstrait. Voir le schéma de ce modèle, Bal, 1977, p. 33.

l'évolution des approches : *Tout cela revient sans doute à constater qu'en cinquante ans je n'ai guère changé d'avis ...*⁶².

Pour Genette, en effet, l'énoncé ne peut être rapporté qu'à une seule voix identifiée au locuteur, celui qui dit *je* et qui prend en charge ce qu'il énonce, comme nous venons de le mentionner. Ce schéma de communication ne peut pas fonctionner dans un roman, où il est impossible d'attribuer à un responsable unique la totalité des énoncés. Et c'est ce que nous tenterons nous-même de démontrer d'une manière concrète dans ce travail en étudiant la problématique des rapports entre les différentes instances.

Plusieurs chercheurs ont d'ailleurs mis en évidence des problèmes reliés à ces questions, tant au niveau théorique que dans l'analyse d'un corpus littéraire.

Christine Sirdar-Iskandar⁶³, de l'université du Caire, a montré que la volonté de la narratologie de réduire la littérature à la communication quotidienne, de même que la conception communicative de la narratologie, mènent à *une vue largement artificielle de la littérature*⁶⁴. La solution qu'elle propose est fournie par le cadre théorique dans lequel elle se situe, celui de l'école de l'énonciation. Plus précisément, sa solution se base sur la conception polyphonique de Ducrot. Sur ce point, on ne peut qu'être d'accord, et c'est la raison pour laquelle nous allons intégrer ce concept dans notre modèle afin de rendre compte de la polyphonie du discours littéraire et de la pluralité de ses points de vue. Nous reviendrons sur cette question dans la seconde partie de ce chapitre.

⁶² Genette, 1999, p. 44.

⁶³ C. Sirdar-Iskandar, 1989 : conférence, Université du Caire, département de littérature et langue françaises.

⁶⁴ *Ibid.*

Citons également à titre d'exemple la critique de Briosi⁶⁵ et celle d'Anne Reboul. Ces deux chercheurs soulèvent des problèmes méthodologiques aussi bien que théoriques.

Anne Reboul⁶⁶, qui se situe dans un cadre théorique différent — ses études se rattachent à la pragmatique cognitive — souligne en effet que la narratologie a besoin d'une réflexion sur l'ontologie⁶⁷ qui la soutient. Selon elle, le problème immédiat dès que l'on aborde des textes fictifs est la détermination de l'histoire par rapport au récit, *la discrimination parmi les éléments du récit entre ceux qui constituent des événements de l'histoire et les autres*⁶⁸. La narratologie se heurte à une contradiction fondamentale, soit *l'affirmation de l'inexistence des événements hors du récit qui les raconte et le postulat simultané de l'existence indépendante de ces événements à travers la distinction histoire/récit*⁶⁹. Le problème de la narratologie est la distinction entre ce que l'on représente et la représentation qui en est faite; Genette considère la littérature comme représentation et définit cette représentation comme la relation entre un représenté et un représentant. Il postule la préexistence du représenté sur le représentant. Reboul a bien remarqué d'ailleurs que *le narrateur aussi bien que les événements semblent pour Genette avoir une réalité dont la seule chose qu'il nous en dit est qu'elle n'est pas celle de l'auteur*⁷⁰. La solution que Reboul propose consiste à poser un nouveau cadre théorique où n'apparaisse pas le problème ontologique. C'est le cadre de la pragmatique cognitive de D. Sperber et D. Wilson⁷¹.

⁶⁵ Briosi, 1986.

⁶⁶ Reboul, 1986.

⁶⁷ Dans le sens courant du terme.

⁶⁸ Reboul, 1986, p. 28.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 28.

⁷⁰ *Op. cit.* p. 28.

⁷¹ Ce cadre n'est pas pris en considération dans notre travail.

L'article de Briosi, pour sa part, « La narratologie et la question de l'auteur », vise à relancer la discussion sur la question de la présence du sujet-auteur dans la narration. Briosi note d'ailleurs que *l'auteur, expulsé de l'analyse, reste pour cela une entité (insignifiante, bien que réelle) [...] compacte et fermée [...], exactement comme l'entité (fictive mais seule importante pour le narratologue) du narrateur*⁷². Pour résoudre ces problèmes, Briosi avance qu'il faudrait s'interroger sur le statut du sujet-auteur. Pour y parvenir, on devrait *se poser le problème du sujet qui narre et de ce qui le distingue du sujet de la perception et du sujet du langage*⁷³.

Les remarques de Reboul et celles de Briosi démontrent la pertinence de l'étude des autres instances qui peuvent être présentes dans le discours et soulignent l'importance d'une telle description par rapport à l'étude de la notion de sujet parlant, ce qui confirme d'ailleurs notre point de vue.

Il nous semble que la typologie narrative ne peut pas répondre à certaines questions concernant la complexité du statut des instances du discours, par exemple : chaque énoncé peut-il être rapporté à une seule voix, identifiée avec le locuteur, celui qui dit « je » et qui prend en charge ce qu'il énonce ? Comment peut fonctionner ce schéma de communication dans un roman où il est impossible d'attribuer à un responsable unique la totalité des énoncés ? Comment peut-on rendre compte d'une pluralité de voix dans un même énoncé ?

L'analyse basée sur ce modèle oblige à admettre des ruptures perpétuelles en ce qui concerne l'identité des points de vue et le statut du narrateur. Mais est-il utile de distinguer deux voix si elles représentent la même perspective ?

⁷² Briosi, 1986, p. 512.

⁷³ Briosi, 1986, p. 518.

2.2. Proposition d'élargissement de la perspective narrative

2.2.1. Conception polyphonique de l'école de l'énonciation

Nous pensons qu'afin de répondre à ces questions, il faut aller au-delà de la conception individualisante de Genette, dépasser la fonction communicative narratologique et prendre en considération la polyphonie du discours et la pluralité de ses points de vue. Pour y parvenir, nous nous proposons de prendre en compte la théorie polyphonique de l'école de l'énonciation d'Oswald Ducrot (1980). Cette théorie permettra de résoudre certains problèmes concernant la description du statut des instances du discours, car la thèse de Ducrot consiste à montrer que l'énoncé peut signaler dans son énonciation la superposition de plusieurs voix, et cela en distinguant notamment entre le locuteur et l'énonciateur. Le cadre théorique de Ducrot est *une extension (très libre) à la linguistique des recherches de Bakhtine sur la littérature*⁷⁴.

2.2.1.1. Sujet de l'énonciation

La conception polyphonique de Ducrot visait en effet à construire un cadre théorique où l'on pourrait contester et même remplacer le postulat propre à la critique classique de *l'unicité du sujet parlant*, et ceci au niveau de la micro-structure de l'énoncé. Cette conception polyphonique se situe dans le cadre d'une perspective de l'énonciation. En fait, ce qui intéressait Ducrot était le *sujet de l'énonciation tel qu'il apparaît à l'intérieur de l'énoncé*⁷⁵. La description de l'énonciation comporte ou peut

⁷⁴ Ducrot, 1984, p. 173.

⁷⁵ Ducrot, 1984, p. 179.

comporter l'attribution d'un ou de plusieurs sujets d'énonciation qui seraient son origine. Notons que Ducrot entend par « description de l'énonciation » que l'énoncé apporte, dans son sens même, des renseignements sur le (les) auteur(s) éventuel(s) de l'énonciation. Plusieurs voix différentes de celle du locuteur peuvent être présentes dans un même énoncé, le statut du locuteur s'opposant à celui des autres instances⁷⁶ :

Si l'on appelle « s'exprimer » être responsable d'un acte de parole, alors, ma thèse permet, lorsqu'on interprète un énoncé, d'y entendre s'exprimer *une pluralité de voix différentes de celle du locuteur*, ou encore, comme disent certains grammairiens à propos des mots que le locuteur ne prend pas à son compte, mais met, explicitement ou non, entre guillemets, une polyphonie⁷⁷.

Les voix différentes de celle du locuteur sont attribuées à des énonciateurs définis comme étant des

... êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans pour autant qu'on leur attribue des mots précis; s'ils parlent c'est dans ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas, au sens matériel du terme, leur parole⁷⁸.

La polyphonie peut se manifester, selon Ducrot, par plusieurs formes linguistiques, telle que la présence de deux locuteurs distincts en cas de double énonciation dans un même énoncé.

Pour rendre compte de la superposition de voix illustrée dans un énoncé, Ducrot propose d'analyser certains procédés linguistiques comme la négation, l'ironie et les différentes formes du discours indirect, en particulier celle du style indirect libre. Les

⁷⁶ Mentionnons, parmi les autres instances que Ducrot distingue, celle de l'« allocutaire », qui désigne la personne à qui le locuteur adresse la parole, c'est-à-dire le destinataire que se donne celui qui parle et celle de l'« auditeur », qui désigne le destinataire imprévu ou qui écoute un énoncé qui ne lui est pas adressé.

⁷⁷ Ducrot, 1980, p. 44; c'est nous qui soulignons.

⁷⁸ Ducrot, 1984, p. 204..

formes du discours indirect introduisent d'une façon explicite deux voix dans la structure même du discours. À un premier niveau de lecture, le lecteur les identifie facilement. Le discours indirect libre fait entendre deux voix mêlées, deux énonciateurs. Herscheberg-Pierrot note à ce sujet que

la spécificité de l'indirect libre tient à ce qu'il superpose au moins deux instances d'énonciations, le discours rapportant se faisant l'écho d'une autre voix, dont on ne peut reconstituer les paroles comme une citation distincte⁷⁹.

Le phénomène de la négation, pour sa part, peut rendre compte du fait que dans un énoncé on peut distinguer au moins deux voix, celle du locuteur et celle de l'énonciateur. Pour Ducrot, l'énonciation de la plupart des énoncés négatifs est analysable comme « mise en scène » du *choc* entre deux attitudes antagonistes, attribuées à deux *énonciateurs* distincts.

Pour expliquer les distinctions entre le locuteur et l'énonciateur, Ducrot reprend la distinction établie par la typologie de Genette entre le narrateur et les « sujets psychiques⁸⁰ ».

Ducrot note que le locuteur correspond au narrateur que Genette oppose à l'auteur *de la même façon [qu'il] oppose le locuteur au sujet parlant empirique, c'est-à-dire au producteur effectif de l'énoncé*⁸¹. À l'énonciateur correspond ce que Genette appelle le « centre de perspective⁸² », le personnage dont on choisit le point de vue.

Comme le narrateur, être fictif appartenant à l'oeuvre, le locuteur pour Ducrot est un être du discours à l'intérieur de l'énoncé et relevant de cette description que

⁷⁹ Herscheberg-Pierrot, 1993, p. 116.

⁸⁰ Voir la définition de ce terme, § 2.1.1.

⁸¹ Ducrot, 1984, p. 208.

⁸² Qui réfère au plan « perspectif psychique »; voir § 2.1.1 dans ce premier chapitre.

l'énoncé donne de son énonciation. Le narrateur est la source du récit, le seul responsable de toute activité narrative; le locuteur est, comme l'a noté Ducrot, la source du discours :

... mais les attitudes exprimées dans ce discours peuvent être attribuées à des énonciateurs dont il se distancie — comme les points de vue manifestés dans le récit peuvent être ceux de sujets de conscience étrangers au narrateur⁸³.

On voit alors comment on peut établir un *rapprochement fécond*⁸⁴ entre les distinctions énonciatives que Ducrot effectue par rapport aux sujets d'énonciation et celles que fait Genette. Tous deux opposent le statut du locuteur/narrateur aux autres instances présentes dans le discours; ils adoptent plus au moins la définition de la polyphonie proposée par Bakhtine. Cependant, l'application de cette conception polyphonique diffère dans les deux théories. Les distinctions de Genette et de Ducrot ne se situent d'ailleurs pas aux mêmes niveaux. Chez Genette, la prise en compte des différents points de vue adoptés dans une séquence ne permet pas d'identifier une seconde source à la parole, car la question de perspective narrative, rappelons-le, ne réfère pas au plan verbal, mais concerne la perception du monde par un sujet-percepteur : narrateur ou personnage. La question de la perception n'est pas sans intérêt, puisqu'elle peut constituer un indice de présence d'une instance⁸⁵ — selon notre perspective; par contre, elle ne permet pas d'identifier la source de la parole, comme nous venons de l'expliquer.

En outre, l'identification des voix, selon Genette, s'effectue au niveau des séquences narratives d'après l'emploi des pronoms personnels; on ne peut identifier

⁸³ Ducrot, 1984, p. 207.

⁸⁴ Chiss, 1987, p. 26.

⁸⁵ L'analyse du corpus illustrera ce point; voir chapitres IV et VI.

qu'une seule voix dans chaque énoncé. Ces questions seront illustrées par l'analyse du corpus littéraire.

Quant à la conception polyphonique de Ducrot, elle est prise dans un sens plus large et permet d'ailleurs de rendre compte de la superposition de voix dans un même énoncé. C'est pourquoi nous la considérons comme une proposition d'élargissement de la perspective narrative.

2.1.1.2. Limites de la conception polyphonique de Ducrot

Voilà, résumée brièvement, la conception polyphonique de l'école de l'énonciation. Nous postulons que cette théorie permet de décrire le statut du locuteur et de l'énonciateur dans un énoncé. Cependant, la description des relations entre les différentes instances ne peut se fonder uniquement sur cette conception polyphonique, pour les raisons suivantes.

Cette théorie ne conteste pas l'unicité du sujet parlant, mais plutôt l'unicité du sujet de l'énonciation⁸⁶; elle rend compte d'une pluralité de voix dans un même énoncé, sans mettre en doute l'unicité de l'origine de la parole, car pour Ducrot il est évident qu'un être unique est le responsable des énoncés.

Dans son livre *Le dire et le dit*, Ducrot définit le sujet parlant comme étant *chargé de toute activité psycho-physiologique nécessaire à la production de l'énonciation*. Selon lui, le sujet parlant⁸⁷ représente le sujet empirique (l'auteur ?), et son statut est

⁸⁶ Pour Ducrot, l'unicité du sujet parlant signifie qu'on ne peut identifier qu'une seule voix dans un énoncé, voir Ducrot, 1984, p. 171.

⁸⁷ Cette notion se distingue donc de la nôtre.

complètement différent de ceux du locuteur et de l'énonciateur⁸⁸; c'est lui l'auteur, l'origine de la parole. Ce sujet relève d'une représentation « externe » de la parole, étrangère à celle qui est véhiculée par l'énoncé; autrement dit, il n'a pas de présence dans le discours. Le sujet parlant, dans le sens considéré par Ducrot, est donc unique : l'énonciateur de l'oeuvre littéraire est l'auteur; il est le chef d'orchestre. Le discours littéraire est un discours polyphonique dans la mesure où il peut manifester plusieurs points de vue. Dans un même énoncé, nous avons affaire à une pluralité de voix qui passent toutes par la « bouche » de l'auteur représentant une entité discursive exclue de l'analyse. Cela veut dire que l'instance de l'auteur inscrite dans le texte est totalement écartée de l'analyse chez Ducrot; elle n'a aucune présence à l'intérieur de l'énoncé, en tant qu'être du discours.

Il est indispensable en effet de se poser une question à propos de cette instance : si cette dernière est inscrite dans la structure linguistique du texte, devons-nous considérer la parole de l'auteur comme étrangère à la parole véhiculée par l'énoncé ?

Ducrot avoue que l'auteur peut être représenté dans l'oeuvre par certaines techniques (choix de personnages, etc.). De plus, il se demande s'il y a un autre poids⁸⁹ que celui de l'existence discursive *possible pour un contenu linguistique, lié à des mots dont la valeur intrinsèque est impossible à fixer ou à cerner*⁹⁰.

Cette conception unitaire de la polyphonie constitue une limite de la théorie de Ducrot.

⁸⁸ Ducrot distingue entre sujet parlant, locuteur et énonciateur, sans prendre en considération cette première notion (celle du sujet parlant).

⁸⁹ Nous essayerons de vérifier, au cours de l'analyse, si d'autres procédés peuvent prouver la présence de cette instance. Nous verrons aussi si d'autres types d'instances peuvent se manifester dans le discours ou se superposer à l'intérieur d'une même voix (polyphonie de l'énonciateur, de l'auteur ou d'une autre instance).

⁹⁰ Ducrot, 1984, p. 205.

Plusieurs chercheurs ont soulevé d'ailleurs des problèmes reliés à cette conception. Agnoletti et Defferard montrent dans leur article « Polyphonie et système de place dans l'énonciation⁹¹ » qu'*[a]ucune théorie du sujet parlant n'est d'ailleurs proposée par Ducrot et encore moins, une théorie du sujet⁹².*

Citons aussi la critique d'Alain Trognon, dont l'article « L'identification à l'énonciateur » vise à relancer la discussion sur la définition de la conception polyphonique de Ducrot et indique que

Le Petit Robert attribue deux définitions au terme polyphonie, l'une est linguistique : la polyphonie est « le caractère d'un signe polyphone », c'est-à-dire « capable de représenter différents sons »; l'autre musicale : la polyphonie « est une composition de plusieurs voix [...] dans une composition musicale, chaque partie étant traitée de manière indépendante [...], mais formant avec les autres un tout ». C'est manifestement la seconde définition que considère Ducrot [...]. Mais aussi il semble qu'il la radicalise. Alors que la définition musicale mentionne une pluralité de voix en leur accordant même statut, celle de Ducrot paraît les opposer à la voix du locuteur⁹³.

La définition que Ducrot donne de la notion de polyphonie, comme l'a souligné Trognon, amène à une rupture entre la voix de l'énonciateur et celle du locuteur. Certes, toute voix passe par la bouche du locuteur, mais celui-ci ne les prend pas toutes à son compte; Trognon pose cette question : *une définition de la polyphonie comme rupture de la liaison présumée locuteur-énonciateur, comme désidentification, ordonne-t-elle d'une façon satisfaisante les différents cas de polyphonie⁹⁴ ?*

⁹¹ Agnoletti et Defferard, 1988.

⁹² Agnoletti et Defferard, 1988, p. 7.

⁹³ Trognon, 1986, p. 85.

⁹⁴ Trognon, 1986, p. 98-99.

Il termine son article en indiquant que *Ducrot a ouvert une voie d'accès, mais [...] il reste beaucoup à faire pour en mieux cerner les contours*⁹⁵.

Ainsi, la théorie de polyphonie de Ducrot, malgré son intérêt évident, ne résout pas tous les problèmes de la description du statut des instances du discours; la définition de la polyphonie comme rupture entre locuteur et énonciateur ne permet pas de repérer les différents cas de polyphonie qui se manifestent dans le discours, et particulièrement dans le discours littéraire.

Certains problèmes concernant la complexité des instances du discours, comme la polyphonie de l'énonciateur, le degré d'intégration du discours d'autrui et la présence de l'auteur en tant qu'être du discours, ne peuvent être expliqués sur la seule base de la conception polyphonique de Ducrot.

Du reste, cette théorie laisse dans l'ombre le problème de la présence du discours d'autrui et l'intégration du discours de l'interlocuteur dans le discours du locuteur. Cette question est pourtant très importante pour la formulation d'une théorie des sujets du discours.

La caractérisation de la polyphonie peut s'entendre de diverses manières, qui apparaissent d'ailleurs toutes dans le texte de Bakhtine :

... on peut affirmer que dans la composition de presque chaque énoncé de l'homme social, depuis la courte réplique du dialogue familial jusqu'aux grandes œuvres verbales idéologiques (littéraires, scientifiques et autres), il existe, sous une forme avouée ou cachée, une part notable de paroles notoirement « étrangères », transmises par tel ou tel procédé. Dans le champ de quasiment chaque énoncé a lieu une interaction tendue, un conflit entre sa parole à soi et celle de « l'autre », un processus de délimitation ou d'éclairage dialogique mutuel⁹⁶.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 98-99.

⁹⁶ Bakhtine, 1978, p. 172.

Ducrot n'a considéré qu'une seule définition, celle que nous avons présentée. La polyphonie peut désigner en effet chez Bakhtine la reprise et l'intégration du discours de l'interlocuteur dans le discours du locuteur. Bakhtine formule en effet cette observation :

Le locuteur cherche à orienter son discours avec son point de vue déterminant sur la perspective de celui qui comprend, et à entrer en relations dialogiques avec certains de ces aspects. Il s'introduit dans la perspective étrangère de son interlocuteur, construit son énoncé sur un territoire étranger, sur le fond aperceptif de son interlocuteur⁹⁷.

2.2.2. Diaphonie du discours : le groupe genevois

C'est cette dualité de voix qu'Eddy Roulet et le groupe dit genevois⁹⁸ considèrent, dans leur modèle de la « structure hiérarchique du discours », en introduisant le terme de « diaphonie⁹⁹ ».

Ce modèle intègre constituants *dialogiques (échanges)* et *monologiques (interventions)*, tout en les combinant à la distinction traditionnelle entre discours « monologal » (discours produit par un seul locuteur/scripteur) et « dialogal » (discours produit par deux locuteurs/scripteurs).

Roulet s'intéresse à ce que Bakhtine et Ducrot appellent la pluralité des voix dans l'« intervention », c'est-à-dire dans le discours monologique. Il distingue à ce niveau entre :

⁹⁷ Bakhtine, 1978, p. 105.

⁹⁸ Cf. Roulet et al., 1985.

⁹⁹ *Ibid.*

- a) monophonie, où l'intervention fait entendre un seul auteur;
- b) polyphonie, où l'intervention fait entendre deux auteurs, deux voix : l'énonciateur et quelqu'un d'autre;
- c) et finalement diaphonie, où l'intervention fait entendre deux voix, deux auteurs : l'énonciateur et le destinataire.

Dans cette section, nous nous intéresserons spécifiquement à la dernière dimension¹⁰⁰ du discours, la diaphonie¹⁰¹, car elle nous permettra d'examiner la manière dont un énonciateur intègre dans son discours les paroles d'autrui, en particulier les paroles du destinataire.

Indiquons ici que la diaphonie du discours devrait être distinguée du dialogisme¹⁰² et de la polyphonie :

dans une structure dialogique, les voix des interlocuteurs [...] se répendent, mais restent distinctes, dans la mesure où elles s'expriment dans des interventions constitutives d'échange, différentes. Dans une structure polyphonique [...], au contraire, deux voix se combinent dans la même intervention, mais la voix de l'autre, qui n'est pas le destinataire de l'intervention, n'est là qu'à titre d'objet de référence, et non pas de pôle d'interaction directe avec le destinataire. Dans une structure diaphonique, l'énonciateur ne se contente pas de réagir sans la toucher, à une parole présente, ou de se référer à des paroles absentes, il commence par reprendre et réinterpréter dans son propre discours la parole du destinataire¹⁰³.

¹⁰⁰ La dimension polyphonique est prise en considération aussi dans notre travail, mais nous nous limitons à la théorie polyphonique de Ducrot.

¹⁰¹ La diaphonie qui se manifeste dans le type du discours monologique, pour reprendre le terme d'Eddy Roulet.

¹⁰² Nous ne nous intéressons pas à ce type de structure discursive dans ce travail.

¹⁰³ Roulet et al., 1985, p. 71.

Soulignons aussi que les interventions¹⁰⁴ d'une structure diaphonique entretiennent une relation hiérarchique : le discours du destinataire est subordonné au discours de l'énonciateur.

Le procédé diaphonique consiste à rapporter un acte de parole effectif ou potentiel dans le discours du locuteur où fusionnent les deux énoncés¹⁰⁵. Le destinataire peut être réel ou fictif. C'est ce qu'Eddy Roulet souligne en expliquant le terme de *diaphonie potentielle*, comme le note d'ailleurs Perrin :

Les faits de diaphonie potentielle font apparaître que le procédé ne dépend nullement de l'existence effective d'un discours de l'interlocuteur.

A la limite, écrit Roulet, l'énonciateur peut créer de toutes pièces son destinataire et le discours de celui-ci. Peu importe, finalement, que le destinataire du discours de l'énonciateur et le discours de ce destinataire soient fictifs s'ils déterminent, au même titre qu'un destinataire et un discours réels, le discours de l'énonciateur¹⁰⁶.

Ce que le locuteur vise en rapportant le discours de l'autre dans une reprise diaphonique peut être différent de l'objectif du discours rapporté; c'est une rencontre possible qui se fait avec le discours potentiel de l'interlocuteur.

2.2.3. Statut du destinataire et notion de *surdestinataire*

L'évocation du discours d'autrui, notamment dans un roman, peut prendre plusieurs formes : le discours non assumé par le narrateur, la représentation du

¹⁰⁴ Par contre, les interventions d'un discours dialogique s'enchaînent linéairement, et peuvent être placées sans modification sous la plume de locuteurs différents.

¹⁰⁵ Les deux discours ne peuvent être placés sans modification sous la plume de locuteurs différents.

¹⁰⁶ Perrin, 1995, p. 211.

narrateur, dans une situation orale ou écrite (le discours épistolaire, voir Roulet, 1985 et 1993), le style direct et le discours des personnages.

L'instance de l'interlocuteur devrait donc être distinguée de celle du narrataire : les paroles du destinataire, prises dans un sens diaphonique, sont intégrées, explicitement (effectivement ou potentiellement) dans le discours par le locuteur pour mieux enchaîner sur celles-ci, sans que ce destinataire ne soit nécessairement présent dans la situation d'énonciation, comme dans les exemples du discours épistolaire.

Nous pouvons aussi trouver une autre forme de structure qu'on peut nommer diaphonique, mais qui n'a pas été envisagée par les chercheurs qui s'intéressent à cette question : le *surdestinataire*. Ce terme est emprunté à Bakhtine, qui avait d'ailleurs notamment saisi les propriétés de cette construction. La notion d'instance du *surdestinataire* apparaît dans la traduction de Todorov exposant les idées de Bakhtine à propos d'une certaine *conception de l'être humain en général, où l'autre joue un rôle décisif*¹⁰⁷. Dans ce passage se trouve une formulation très intéressante de Bakhtine à propos de la notion de surdestinataire — dont nous nous occupons ici :

Chaque énoncé a toujours un destinataire (de nature différente, degrés différents de proximité, de spécificité, de conscience, etc.), dont l'auteur de l'œuvre verbale cherche et anticipe la compréhension répondante. C'est le « second » (dans un sens arithmétique). Mais, en plus de ce destinataire (du second), l'auteur de l'énoncé imagine en étant plus au moins conscient un surdestinataire supérieur (un tiers), dont la compréhension répondante absolument juste est projetée soit dans le lointain métaphysique, soit dans un temps historique éloigné (un destinataire de secours)¹⁰⁸.

¹⁰⁷ Todorov, 1981, p. 145.

¹⁰⁸ Texte de Bakhtine traduit par Todorov, 1981, p. 170. Cette citation est tirée du chapitre intitulé « Anthropologie philosophique », qui présente les idées de Bakhtine qui ont *le plus de prix*, comme l'a indiqué Todorov (p.145). En ce qui nous concerne, nous trouvons que la question du discours d'autrui et les rapports entre les différentes instances (différents destinataires et locuteur, par exemple) sont expliqués avec clarté dans ce chapitre. C'est pourquoi les références à la notion du *surdestinataire* dans le texte de Bakhtine qui seront esquissées dans notre travail sont tirées exclusivement de ce chapitre.

Nous nous proposons d'exploiter cette dernière forme d'instance dans une perspective différente : nous prendrons en considération la présence du *surdestinataire* au niveau textuel uniquement, en écartant la dimension sociale prise en compte par Bakhtine. Nous empruntons donc le terme de Bakhtine en nous inspirant de sa proposition et tout en lui accordant un statut différent. La description du statut du destinataire (qui inclut celle du *surdestinataire*) sera effectuée à partir des indices textuels relevés par l'outil linguistique. Nous pourrons ainsi décrire la structuration du statut de cette instance qui peut, selon notre hypothèse, être elle-même polyphonique. Cela nous permettra de décrire différents aspects du statut du sujet parlant.

Pour cerner la description du statut des instances du discours exposée dans ce chapitre, nous devons finalement illustrer un élément¹⁰⁹ important pour la lecture du texte littéraire : la fonction du sujet parlant par rapport à l'acte de la lecture. C'est ce point que nous développerons à présent.

3. Fonction du sujet parlant

En suivant les trois conceptions présentées dans ce chapitre (narratologie, énonciation, diaphonie), une des premières étapes de l'analyse serait de distinguer et d'identifier différents types d'instances. Par la suite, il nous sera possible d'identifier les fonctions, autres qu'énonciative, propres à ces instances quant au statut du sujet

¹⁰⁹ D'autres éléments seront illustrés au cours de l'analyse.

parlant et quant à la lecture. L'étude de ces fonctions n'est pas sans pertinence pour l'analyse textuelle; l'analyse du corpus illustrera ce point. Pour y parvenir, nous exploiterons les notions de la perspective fonctionnelle, sur laquelle il convient de s'arrêter maintenant.

Plusieurs travaux ont distingué différents types de fonctions du sujet des discours. Le modèle de Jakobson est sans doute le modèle le plus familier aux chercheurs. Les six fonctions attribuées aux sujets du discours ont servi de point de départ à plusieurs typologies, notamment, dans le domaine qui nous intéresse, celle de Genette, qui attribue au narrateur d'autres fonctions que celle de la narration à proprement parler. En appliquant la typologie de Genette sur nos textes littéraires, nous distinguerons certaines fonctions du narrateur — autres que narratives — proposées et définies par Genette : a- *la fonction explicative*; b- *la fonction thématique* (cette fonction a pour but d'exercer une influence sur la situation énonciative) c- *la fonction communicative* (maintenir un contact avec son destinataire; cette fonction rappelle à la fois la fonction phatique (vérifier un contact) et la fonction conative (agir sur le destinataire) de Jakobson)); d- *la fonction de régie* (référence du narrateur au texte narratif lui-même).

Vu que notre description du statut des instances du discours intègre d'autres types d'instances, comme nous l'avons déjà expliqué, nous ne nous limiterons pas au narrateur et aux fonctions attribuées à cette instance. Nous tenterons de décrire les relations fonctionnelles qui s'établissent entre les instances, tout en distinguant les rapports entre différents éléments. Nous utiliserons les définitions données par les travaux des fonctionnalistes Halliday et Longacre¹¹⁰.

¹¹⁰ Halliday, 1974, Longacre, 1983.

Ces théoriciens ont tenté, en effet, de définir et de distinguer différentes fonctions du sujet du discours en établissant une différenciation fonctionnelle entre « fonction idéationnelle » (rapport locuteur/monde), « fonction interpersonnelle » (rapport locuteur/ auditeur), fonction « textuelle » (rapport langage/texte). Notons que certains théoriciens ont proposé des descriptions centrées sur cette différenciation fonctionnelle (voir par exemple la description du « narrataire » posée par G. Prince¹¹¹).

En ce qui concerne la description du statut du sujet parlant proposée dans ce travail, nous prendrons en considération la *dimension interactive* de la perspective fonctionnelle, afin de décrire plus particulièrement les relations entre les différentes instances, ainsi que celles qui s'établissent entre les instances et d'autres éléments. Ces relations représentent les rapports suivants : rapports entre les différentes instances, rapports entre les instances et le texte, rapports entre les instances et le monde.

Nous pourrions ainsi, à titre d'exemple, décrire la distance entre les différentes instances et le degré d'intégration du discours d'une instance dans l'autre. Ces dernières distinctions sont particulièrement intéressantes pour la description du statut du destinataire. Elles permettent d'envisager la structuration polyphonique de son statut, tout comme elles permettent d'établir les liens entre les instances du discours. D'un autre côté, les caractéristiques fonctionnelles attribuées spécifiquement au statut du destinataire (dans le sens des fonctionnalistes) peuvent aussi établir des liens avec le texte lui-même et avec son lecteur.

¹¹¹ Prince, 1973.

Si le statut du destinataire possède, par exemple, une fonction communicative, cela pourrait faciliter la reconstitution des échanges. Les constructions diaphoniques qui illustrent la présence du destinataire peuvent être témoins de la négociation en jeu dans toute interaction, au double niveau du sens (avec ses implications argumentatives) ou de la possibilité pour l'énonciateur de signaler ce qu'il a retenu, ou ce qu'il veut retenir, du discours de l'autre.

C'est dans ce sens, d'ailleurs, que nous avons avancé notre hypothèse et que nous avons posé, d'une façon préliminaire, les caractéristiques du sujet parlant : la structure fonctionnelle et polyphonique. Ces deux caractéristiques sont étroitement reliées.

Dans la même perspective, nous avons indiqué que notre modèle d'analyse macro- et micro-structurelle est dynamique et fonctionnel, dans ce sens que les éléments constituants de ce modèle peuvent exercer une fonction quant au sujet parlant, tout comme ils peuvent en exercer une par rapport à la lecture du texte. Ces éléments sont en interaction et ils sont modifiables et utilisables selon le texte analysé.

Pour terminer ce chapitre, nous aimerions préciser que nous essayerons de voir, à partir des textes littéraires, si l'on dispose, à des fins d'analyse pratique (chapitres III- VI), d'un outil ou de moyens suffisants pour rendre compte de cette structure fonctionnelle et polyphonique du statut des instances du discours.

Les modèles (narratologique, polyphonique ou diaphonique) présentés dans ce chapitre peuvent servir d'outil méthodologique pour décrire certains aspects du statut du sujet parlant : ceux du narrateur, du locuteur, de l'énonciateur et finalement du destinataire.

Mais il nous semble que d'autres formes d'inscription peuvent se manifester dans le discours, notamment dans le discours littéraire; les différents niveaux de structuration des instances du discours ne peuvent tous être ni repérés ni expliqués sur la base de ces seules conceptions. Ces aspects peuvent ne pas être les seules dimensions du discours envisagées pour saisir la complexité du statut du sujet parlant¹¹². C'est pourquoi nous aurons besoin d'autres éléments méthodologiques.

Les approches narratologique ou polyphonique fonctionnent à la fois comme méthodes d'analyses et comme modèles théoriques qui peuvent être raffinés ou modifiés selon les besoins du chercheur.

Aucune théorie scientifique n'est en mesure de répondre de manière adéquate à toutes les questions. En narratologie, en linguistique, comme en toute entreprise scientifique, la qualité de la réponse dépend de la pertinence de la question.

Dans les chapitres qui suivent, nous tâcherons donc de répondre à différentes questions concernant les relations entre les instances du discours.

Afin d'atteindre notre objectif, nous devons faire appel à une discipline susceptible d'emblée de fournir les outils d'une telle réflexion, discipline qui permet de déterminer la fonction et le statut des processus d'enchaînement dans le texte et d'identifier les niveaux de structuration du sujet parlant : il s'agit de l'analyse du discours.

¹¹² Selon notre hypothèse, rappelons-le, cette notion regroupe tous les aspects mentionnés plus haut; notre propre définition sera présentée dans la conclusion.

Dans le prochain chapitre, nous présenterons une proposition d'élargissement des perspectives narratologique, polyphonique et diaphonique, par l'analyse du discours .

CHAPITRE II
STATUT DU SUJET PARLANT:
MÉTHODE DE DESCRIPTION

0. Introduction

Dans ce chapitre, nous poursuivons notre investigation théorique à la recherche d'un outil adéquat pour décrire les rapports entre les composantes linguistiques et les sujets du discours. Cette description est reliée à la structure macro- et micro-contextuelle, comme nous l'avons déjà indiqué.

Nous avons donc besoin d'un outil qui nous permette d'analyser les mots, les énoncés et les séquences du texte et, comme l'indique Molino, *on ne serait pas fâché de disposer d'une méthode qui garde quelque chose de la réputation scientifique dont jouit la linguistique*¹¹³, à quoi nous ajoutons : dont jouit aussi l'analyse du discours.

¹¹³ Molino, 1994, p. 214.

Nous présenterons en premier lieu le cadre théorique dans lequel notre modèle se situe : l'analyse du discours. Nous esquisserons brièvement l'histoire de cette discipline.

En second lieu, nous exposerons les champs qui nous paraissent constituer des compléments nécessaires à la description du statut du sujet parlant : les connecteurs, les marques temporelles et référentielles, et les structures thématiques. Nous esquisserons les méthodologies d'analyse selon lesquelles ces marques de discours seront mises à jour : l'argumentation, la cohésion et la cohérence. Nous nous limiterons évidemment à celles qui seront explorées dans notre travail.

Nous apporterons finalement quelques précisions par rapport à notre démarche d'analyse. Nous donnerons une définition préliminaire du terme « difficulté de lecture », tout en expliquant son mode d'emploi selon notre perspective.

1. Cadre théorique et problématique discursive du statut des instances du discours

En adoptant comme cadre l'analyse du discours, nous pourrions élargir notre champ d'intérêt, c'est-à-dire l'étude des éléments textuels¹¹⁴, aux niveaux de la macro-structure et de la micro-structure, pertinents à la description du statut du sujet

¹¹⁴ Éléments qui n'ont été pris en compte ni par l'approche narratologique ni par celle de l'école de l'énonciation.

parlant. Cette discipline est susceptible de fournir des outils méthodologiques à une telle réflexion.

Ce cadre nous donnera l'occasion d'exploiter différents champs, car ses diverses approches devraient idéalement se compléter et se corriger mutuellement. C'est justement une des raisons pour laquelle nous avons choisi ce cadre.

Nous prendrons donc en considération l'analyse du discours dans un sens très large, comme l'a indiqué Maingueneau : *cette discipline peut servir d'étiquette aux entreprises les plus variées, les plus contradictoires, cela tient à l'organisation même du champ de la linguistique*¹¹⁵.

L'analyse du discours, discipline qui se propose d'intégrer tout le champ d'analyse textuelle, pourrait donner en fait à la linguistique et à l'analyse littéraire les instruments qui permettent de décrire tout ce qui relève de son domaine, tout comme elle pourrait montrer qu'il est légitime, voire nécessaire, d'accorder une place au sein de la théorie linguistique à des considérations non linguistiques, extra-textuelles, sous formes d'informations contextuelles ou co-textuelles.

Plus spécifiquement, dans le cas qui nous intéresse, ce cadre théorique pourrait fournir à l'étude du rapport entre les éléments linguistiques du texte et les instances du discours des outils pertinents à la description de ces relations.

Cette méthode d'analyse fait constamment appel à la linguistique. Cependant, les objectifs de l'analyse du discours dépassent largement ceux de la linguistique : *il*

¹¹⁵ Maingueneau, 1991, p. 16.

*faut être linguiste et cesser de l'être*¹¹⁶. L'analyse du discours refuse tout autant de quitter le champ de la linguistique que de s'enfermer dans ses domaines.

Un survol de l'évolution de la linguistique théorique nous permet de découvrir que, jusqu'à la fin des années soixante, le discours en tant qu'objet d'étude, avec ses caractéristiques spécifiques, n'était pas intégré au programme de recherche des approches dominantes en analyse du langage. On présente d'ailleurs souvent le développement de l'analyse du discours¹¹⁷ dans les années soixante comme *une émergence quasi-brutale*¹¹⁸, et Richard Patry a dressé un bilan historique de ce développement¹¹⁹. Nous l'esquisserons donc brièvement dans les paragraphes qui suivent.

Rappelons d'abord que les mouvements dominants de l'analyse du langage, au cours des années soixante (le structuralisme en linguistique à travers ses différentes écoles de pensée) n'ont pas contribué à l'émergence de l'analyse du discours telle qu'on la connaît dans son développement actuel.

Ce sont plutôt des recherches isolées¹²⁰ qui ont déterminé la forme de cette évolution, comme l'analyse des fonctions dans les contes folkloriques chez Propp (1928); les travaux du Cercle linguistique de Prague sur la perspective fonctionnelle et la progression thématique (Firbas, 1966; Daneš, 1974), les recherches de Harris, 1952 et finalement celles de Benveniste, 1966.

¹¹⁶ Courtine et Marandin, 1981, p. 81.

¹¹⁷ Voir Robin, 1986.

¹¹⁸ Patry, 1993, p. 109.

¹¹⁹ Voir Patry, 1993.

¹²⁰ Pour une analyse détaillée de la contribution de ces précurseurs, voir Patry et Nespoulos, 1988.

Par la suite s'est développée une véritable théorie d'analyse du discours, influencée en partie par les travaux de Harris et par ceux de Halliday. C'est Halliday qui a introduit le terme de *discourse analysis*, dont la transposition en français était « analyse du discours ».

Au début des années 90, un nombre considérable de travaux se proclament de l'analyse du discours, à un point tel qu'il devient difficile de discerner les frontières et les approches homonymes. Maingueneau note d'ailleurs que

[l']énorme développement de la nébuleuse qu'est la pragmatique et celui de cette autre nébuleuse qu'est devenue l'analyse du discours tendent ainsi souvent à se confondre dans une linguistique du langage en contexte, de l'usage de la langue¹²¹.

Suivant dans ce sens le même point de vue adopté par plusieurs chercheurs, dont Adam ou Reboul¹²², sans pour autant nous en tenir à leur méthodologie d'analyse, nous exploiterons des approches qui s'intéressent à la linguistique du texte, à l'usage de la langue en contexte et à certaines contraintes de lecture. Nous nous proposons d'utiliser l'analyse du discours comme outil méthodologique afin d'étudier les rapports entre les éléments linguistiques illustrés dans notre corpus littéraire et la métamorphose du sujet parlant, afin d'élaborer par la suite une description du statut des instances du discours, dans le cas de chaque texte étudié et d'une façon générale. Il nous semble que les éléments méthodologiques propres à ce domaine permettront de formuler des observations intéressantes sur nos textes par rapport à cette problématique.

¹²¹ Maingueneau, 1991, p. 16.

¹²² Adam, 1994; Reboul, 1989 et 1992.

2. Modèle proposé

Notre modèle tentera en premier lieu de combiner une étude globale de la macrostructure et une analyse raffinée des éléments de la microstructure. Cela permettrait, d'une part, de mieux saisir la relation entre un récit et la séquence dont il est un constituant et, d'autre part, de décrire les dimensions polyphoniques et fonctionnelles de la séquence analysée.

Notre approche se propose en fait d'identifier dans les textes sélectionnés des types de performance discursive textuelle à divers degrés, de recueillir et d'observer ou de recenser des indices textuels en relation avec les instances du discours.

Chaque locuteur utilise, en effet, divers procédés discursifs : argumentatifs, énonciatifs, fonctionnels, lexicaux, et finalement cohésifs; il dispose de nombreuses variantes linguistiques entre lesquelles il pourra choisir celle qui convient le mieux à ses fins discursives.

2.1. Marques du discours et sujet parlant

Certaines marques du discours, notamment les connecteurs, les marques temporelles, les expressions référentielles et certaines structures fonctionnelles (les

thèmes/les rhèmes) sont étroitement reliées au statut des instances du discours : elles ont une fonction quant au statut de ces dernières. En étudiant ces marques, nous pouvons dégager la structuration de leur statut.

Il y a quelques années, ces domaines auraient fait l'objet d'analyses divergentes qui relèveraient de champs théoriques complètement différents. Rien ne permettait alors une approche étudiant ces marques dans une même perspective et les reliant au statut des instances du discours. Cela dit, il existe un certain nombre d'arguments qui justifient un tel traitement et de telles relations. Ce point de vue sera illustré par l'analyse du corpus littéraire.

Certaines marques de discours, qui assurent ce que Charolles¹²³ appelle la *continuité textuelle*, relèvent de la cohérence *qui a à voir avec l'interprétabilité des textes*, et d'autres de la cohésion *qui joue sur des relations d'identité, d'inclusion ou d'association entre constitutions d'énoncés*¹²⁴. Cohésion et cohérence contribuent en effet à la texture du discours. Les processus d'interprétation¹²⁵ et de réinterprétation sont commandés, rappelons-le, par ces deux principes.

Le locuteur fournit au lecteur les liens qui sont nécessaires et cherche à manipuler l'activité inférentielle du destinataire. Ce locuteur effectue des choix : il y a en français toute une gamme d'éléments pour désigner, par exemple, un individu (des descriptions définies, des pronoms, etc.). Le locuteur utilise évidemment des marques du discours, à savoir des phénomènes encodés linguistiquement, comme les

¹²³ Charolles, 1988.

¹²⁴ Charolles, 1988, p. 56.

¹²⁵ Nous entendons par ce terme : déchiffrer, décoder, lire.

expressions référentielles, les marques temporelles, les connecteurs, les thèmes et les rhèmes du discours.

Ce choix n'est pas gratuit et ne s'explique pas que par le souci d'organisation informationnelle dans le texte. L'emploi des marques du discours, notamment celles que nous venons d'indiquer, peut être considéré comme le signe de la présence d'une ou de plusieurs instances dans le texte, et l'analyse du corpus illustrera ce point de vue.

L'intérêt de cette analyse est double : premièrement, en étudiant l'emploi de ces marques dans des exemples littéraires, nous pourrions dégager des stratégies argumentatives, des techniques explicites et implicites du sujet parlant, et des stratégies de lecture. Nous pourrions ainsi démontrer la présence de telle ou telle instance, ce qui permettra de décrire le statut des instances du discours tout en signalant la singularité de chaque texte quant à ces emplois et quant à la description du statut des instances du discours. Dans cette perspective, nous pourrions définir les différentes instances du discours d'après divers critères linguistiques.

Le second intérêt de cette analyse est que les résultats de l'investigation d'un aspect pragmatique du discours littéraire nous permettront également de mieux circonscrire la définition des marques du discours et leurs emplois dans les textes littéraires.

2.2. Contraintes méthodologiques

Comme tout chercheur en analyse du discours, nous serons tenue d'opérer des choix concernant les méthodes d'analyse, les éléments textuels que nous allons étudier ainsi que les champs d'intérêt. Soulignons que le texte lui-même implique des choix, selon notre optique.

Notre schéma d'analyse est constant d'un point de vue méthodologique, mais la spécificité de chaque texte dictera le choix de tel ou tel détail au sein du modèle proposé. Ainsi, nous obtiendrons des résultats différents quant à l'exploitation de chaque élément et quant à la description du statut du sujet parlant.

Dans les sections qui suivent, nous présenterons une réflexion sur les contraintes méthodologiques. Nous mentionnerons donc les champs qui nous paraissent constituer des compléments nécessaires à la description des structures fonctionnelles et polyphoniques des instances du discours, et que nous serons amenée à explorer à différents moments de notre travail, à savoir :

- les connecteurs;
- les marquages thématiques¹²⁶;
- les marques temporelles;
- les expressions référentielles.

¹²⁶ Nous considérons le thème et le rhème comme structures marquées; des règles linguistiques sont appliquées d'ailleurs pour les identifier et ils exercent une fonction dans le discours.

Les trois derniers éléments seront mis à jour à l'aide des méthodologies d'analyse de la cohésion et de la cohérence. Quant aux connecteurs, ils seront analysés selon les théories de l'argumentation.

Le connecteur sera le premier type de marque examiné dans cette section. Nous allons présenter ici les approches qui ont attribué à ce type de marque des propriétés pragmatiques. D'autres types d'étude ont décrit des connecteurs *syntaxiques*¹²⁷, des connecteurs *logiques*¹²⁸ et finalement des connecteurs *sémantiques*¹²⁹.

2.2.1. Connecteurs

Dans le cadre d'une théorie pragmatique s'inscrivent plusieurs descriptions du fonctionnement des connecteurs¹³⁰. D'après cette discipline, les connecteurs ne peuvent être expliqués qu'en contexte, car ils ne possèdent pas d'autonomie référentielle. Ainsi, les connecteurs sont considérés comme des arguments théoriques qui ont une fonction pragmatique dans le discours, et ne sont pas élaborés comme descriptions linguistiques ayant pour simple rôle de relier deux termes ou deux propositions. Nous nous proposons d'étudier le rôle pragmatique des connecteurs dans le but de décrire le statut du sujet parlant¹³¹.

¹²⁷ Harris, 1970.

¹²⁸ Cf. Grice, 1975-1979; Allwood et Dahl, 1977.

¹²⁹ Keenan & Faltz, 1985. Ces types de connecteurs ne sont pas considérés dans notre travail.

¹³⁰ Cf. Ducrot et al., 1980; Roulet et al., 1985; Jayez, 1988.

¹³¹ Nous expliquerons plus explicitement la relation du sujet parlant et les connecteurs dans les sections qui suivent.

2.2.1.1. Connecteur et argumentation

Le connecteur occupe, en réalité, une fonction importante dans la description sémantique des enchaînements argumentatifs qui s'intéressent à la cohérence discursive. Les travaux inaugurés par Ducrot et développés, puis complétés, par d'autres études dans l'approche dite genevoise¹³² et dans la pragmatique de la pertinence¹³³ (1986/1989) sont considérés comme une première étape vers une conception du rôle du connecteur.

L'objet de ces travaux est de décrire les images de l'énonciation. On y considère le sens comme une description pragmatique de l'énonciation, et c'est sur cette conception du sens que Ducrot a fondé son travail.

Selon Ducrot, certaines phrases contenant des mots comme « loin » ou « un peu » ne peuvent être sémantiquement représentés sans qu'on donne en même temps des indications sur les enchaînements argumentatifs possibles ou impossibles à partir de leurs énoncés; Ducrot note que *[l]'existence de ces mots me semble montrer que parler des choses, c'est souvent les caractériser par rapport à des discours argumentatifs possibles [...] La langue impose une sorte d'appréhension argumentative de la réalité*¹³⁴.

Soulignons que les théories de l'argumentation dégagent des stratégies et des techniques argumentatives, explicites et implicites. Mais il est évident que ces dernières s'appuient le plus souvent sur l'implicite.

¹³² Cf. Roulet et al., 1985.

¹³³ Voir les travaux de Moeschler, 1994; Brockway, 1982. Cette approche ne sera pas intégrée dans notre travail.

¹³⁴ Ducrot, 1990, p. 12.

L'acte d'argumentation n'implique pas d'effort pour convaincre ou pour persuader. Rappelons qu'il est indispensable de distinguer ces deux notions. Car « persuader » implique, en plus d'un acte d'argumentation, l'intention effective de faire en sorte que l'auditeur admette la conclusion. En revanche, « convaincre », c'est utiliser une argumentation pour induire l'auditeur à accepter la conclusion : *Quand nous sommes convaincus, nous ne sommes convaincus que par nous-même, par nos propres idées. Quand nous sommes persuadés nous le sommes par autrui*¹³⁵.

Certains procédés linguistiques sont d'ailleurs souvent utilisés pour persuader le lecteur dans le discours. Dans les travaux courants sur la typologie du discours, on distingue un sous-ensemble de textes ou de discours, tels le texte publicitaire, le discours politique ou juridique, qui peuvent ou doivent avoir d'un point de vue pragmatique des conséquences sur le comportement ou les prises de décisions des auditeurs dans la vie réelle.

On peut se demander si l'argumentation dans ce sens s'applique aux discours littéraires comme le récit ou le roman.

On peut répondre a priori par la négative; toutefois, cette réponse doit être nuancée. D'une part, au niveau de la fonction même de certains textes littéraires, il existe bel et bien des romans à thèse dont la finalité au plan idéologique rejoint à des degrés divers les types des discours argumentatifs; d'autre part, on ne peut pas ignorer, à l'intérieur même du roman, les stratégies de l'auteur soit pour convaincre le lecteur de la vraisemblance de l'intrigue, soit pour l'amener à certaines conclusions ou

¹³⁵ Perleman, 1970, p. 54.

lui faire voir le déroulement du récit et l'interaction entre les personnages selon une ou plusieurs perspectives.

Ce qui nous intéresse dans ce cas-ci n'est pas de démontrer si oui ou non le lecteur est vraiment convaincu, mais simplement de décrire les stratégies discursives adoptées. C'est cette limite, d'un point de vue linguistique, que nous assignons à l'analyse de l'argumentation.

2.2.1.2. Argumentation et sujet parlant

L'argumentation constitue notamment un des facteurs privilégiés de la cohérence discursive. Elle suppose une action complexe qui tend toujours à modifier un état de choses préexistant. L'argumentation est toujours en situation : elle fait intervenir l'activité des sujets et celle de l'auditoire dans la construction même du discours, tout autant qu'elle *peut fournir une description sémantique intéressante des énoncés*, tel que l'a souligné Ducrot. En disant que cette description est *intéressante*, Ducrot entend à la fois *qu'elle permet de comprendre la fonction des énoncés dans le discours, et qu'elle est reliée de façon systématique à leur structure linguistique*¹³⁶.

Ce qui relie essentiellement le sujet parlant et son destinataire est *le sens visé par le locuteur* ainsi que les *stratégies* et les *manœuvres*¹³⁷ tendues au destinataire, autrement dit l'argumentation. C'est précisément ce qui nous intéresse dans cette description. L'absence d'autonomie référentielle des connecteurs invite à investiguer le

¹³⁶ Ducrot, 1991, p. 2.

¹³⁷ Ducrot, 1984.

rôle de ces marques en fonction du but visé. Ainsi, nous tenterons d'identifier certaines stratégies d'écriture ou de lecture propres au sujet parlant.

2.2.2.3. Fonction argumentative et structure du discours

L'étude de l'argumentation nous incite à tenir compte, en effet, non seulement des données, mais également de la façon dont on les interprète et de la signification qu'on choisit de leur attribuer : l'emploi de figures déterminées, telles que la prolepse, la métaphore, etc., et même de formes qui se manifestent à un premier niveau de lecture, par exemple la répétition, l'interrogation, l'ellipse et l'emploi d'un style neutre¹³⁸, s'expliquent parfois par les besoins de l'argumentation.

La fonction argumentative porte des marques dans la structure même de l'énoncé :

... la valeur argumentative d'une phrase n'est pas seulement une conséquence des informations apportées par elle, mais la phrase peut comporter divers morphèmes, expressions ou tournures qui, en plus de leur contenu informatif, servent à donner une orientation argumentative à l'énoncé, à l'entraîner dans une telle ou telle direction¹³⁹.

Nous ajoutons que d'après notre perspective l'argumentation est étroitement reliée à la structure linguistique, en particulier à l'emploi des marques référentielles et temporelles, et finalement à la structure fonctionnelle du discours, la progression thématique, c'est-à-dire l'enchaînement des informations dans la linéarité du texte établi par les notions de thème et de rhème. Ces différentes marques sont les

¹³⁸ Nous donnerons la définition de cette expression au chapitre V; voir aussi Perelman, 1970, p. 204-205.

¹³⁹ Ducrot, 1972, p. 205.

principaux constituants de la cohérence discursive. Examinons enfin cette dernière marque, celle de la structure fonctionnelle.

La continuité textuelle résulte entre autres d'un équilibre variable entre une exigence de progression et une exigence de répétition. Cette progression constitue un des facteurs de la cohérence discursive. L'organisation d'information textuelle exerce un impact sur la description du sujet parlant qui est aussi, rappelons-le, un facteur de cette cohérence¹⁴⁰.

Nous envisagerons cette question à travers l'analyse de la progression thématique développée dans le prolongement de l'étude de la perspective fonctionnelle : hypothèses des travaux du Cercle linguistique de Prague sur le fonctionnalisme, bien connues par Mathésius, avant même la Seconde Guerre mondiale, travaux qui ont été poursuivis et approfondis à partir des années 60 par Firbas et notamment par Daneš¹⁴¹.

2.2.2. Thème/rhème du discours

L'analyse de la progression thématique se propose de traiter la façon dont l'information est répartie dans la phrase et la distinction entre les composants thématique et rhématique des constituants du discours. Une définition préliminaire peut être donnée aux notions de « thème » et « rhème »* : le thème, c'est l'élément connu, le rhème, c'est l'élément nouveau dans le discours.

¹⁴⁰ Nous présenterons d'autres arguments qui justifient la relation entre le sujet parlant et l'organisation de l'information textuelle dans les sections qui suivent.

¹⁴¹ Mathesius, 1939; Firbas, 1964; Daneš, 1974.

La progression thématique a en effet une incidence importante sur l'organisation textuelle. Chaque élément contribue plus au moins au développement de la communication, *pushes the communication forwards*¹⁴². Le thème y assure la continuité entre les propositions par la répétition de certains éléments.

Un bref survol historique¹⁴³ de cette approche nous permet de voir que les notions de thème et de rhème sur lesquelles se base cette analyse ont été définies antérieurement dans le cadre des travaux de la perspective fonctionnelle qui s'était préoccupée de l'étude de la structure informationnelle dans le discours. Dans cette perspective, la phrase isolée¹⁴⁴ était analysée comme une structure syntaxico-sémantique et comme une structure porteuse d'information à l'intérieur d'une certaine dynamique fonctionnelle.

Il convient enfin de souligner l'apport particulier de Halliday¹⁴⁵ et de ses disciples (entre autres, Hasan¹⁴⁶) dans la mise au point d'un modèle d'analyse à la fois assez global pour embrasser le discours dans son ensemble, avec toutes les composantes de l'énonciation, et assez détaillé pour pousser la description jusqu'aux éléments fonctionnels les plus simples de la langue (voir *infra*, chapitre I, section 3).

Plusieurs modèles intégrant l'héritage phrastique de la perspective fonctionnelle, sans par ailleurs le remettre en question, ont été proposés par la suite pour analyser la progression thématique dans le discours; les principaux modèles

¹⁴² Firbas, 1964.

¹⁴³ Pour une esquisse historique, voir l'article de Patry, 1992.

¹⁴⁴ Cette perspective se limite à la phrase isolée.

¹⁴⁵ Halliday, 1968-76.

¹⁴⁶ Hasan, 1967.

élaborés à cette fin étaient ceux de Daneš, de Scinto, de Nevert, de Combette et de Dubois¹⁴⁷.

La plupart des travaux qui se sont intéressés à l'analyse de la progression thématique identifient un seul thème par proposition. Citons en particulier l'approche de Combette. En identifiant un seul thème, cette approche monothématique laisse donc entendre que l'être humain ne peut parler que d'une seule chose à la fois, ou bien qu'on ne peut entendre qu'une seule voix dans un énoncé.

Comme nous l'avons déjà mentionné, le postulat de l'unicité d'instance du discours, et nous ajoutons ici celle du thème du discours, a été écarté de notre travail. De plus, la restriction à des phrases isolées ayant pour frontières les marques de ponctuation ne peut constituer la base adéquate d'une approche cherchant à décrire la structure fonctionnelle et polyphonique du sujet parlant dans le discours littéraire.

C'est pourquoi d'ailleurs notre analyse de la progression thématique sera basée sur un modèle à plusieurs thèmes (voir les travaux de Patry¹⁴⁸ et de Van Dijk¹⁴⁹) qui peut s'appliquer à tout texte, notamment aux textes littéraires.

2.2.2.1. Modèle d'analyse : le modèle de Patry

Nous nous proposons spécifiquement d'appliquer la grille d'analyse de Patry. Nous esquisserons rapidement dans cette section les principaux éléments

¹⁴⁷ Daneš, 1974; Scinto, 1981; Nevert, 1984; Combette, 1988; Dubois, 1988.

¹⁴⁸ Patry, 1992.

¹⁴⁹ Van Dijk, 1979-1985.

méthodologiques de ce modèle qui sera illustré par son application sur notre corpus littéraire.

Cette grille permet d'identifier plus d'un topique discursif, c'est-à-dire thème discursif (trois au maximum), tout comme elle permet de reconnaître le nouvel élément discursif qui s'introduit, soit le rhème du discours.

A.— Séquence verbale maximale

Cette analyse se base sur une conception du découpage textuel qui dépasse les limites de l'héritage phrastique, celle de la *séquence verbale maximale* (SVM) décrite dans Patry et Ménard, 1990. Une SVM est composée d'une proposition matrice et de sa (ou ses) subordonnée(s). Voici un exemple de découpage en SVM : *Irène est pareille à quelqu'un qui regarde de l'autre côté de la rue [...]*¹⁵⁰. Cette SVM est composée de deux propositions (une proposition principale *Irène est là...*, et sa subordonnée : *qui regarde...*).

L'utilisation de la notion de SVM présente en effet trois avantages majeurs : premièrement, elle permet un découpage du texte qui repose sur des bases constantes et justifiées; deuxièmement, elle ne fait appel à aucun moment aux marques de ponctuation; et troisièmement, elle permet une saisie immédiate de la complexité syntaxique et de sa distribution dans le texte.

¹⁵⁰ F.B, p. 46-47.

B.— Types de progressions thématiques

Une composante thématique simple ou complexe peut être identifiée par SVM (indépendante et sa/ses subordonnée(s))¹⁵¹. Chaque élément thématique identifié est spécifié du point de vue du type de connaissances sur lequel il repose : source contextuelle (CON) : présence du référent dans la réalité extra-linguistique; source contextuelle (COT) : mention de l'antécédent dans un énoncé antérieur.

Exemple : *Paul est parti pour Paris. Il reviendra dans deux semaines.*

Source para-textuelle (PT) : mention de l'antécédent dans un autre texte; savoir partagé (SP) : connaissance présumée par le locuteur et par l'interlocuteur. Exemple :

Entre les faits de la vie et les noms des hommes, il est de secrètes et d'inexplicables concordances ou des désaccords visibles qui surprennent; souvent des corrélations lointaines, mais efficaces, s'y sont révélées. Notre globe est plein, tout s'y tient¹⁵².

Savoir encyclopédique (SE) : référent présumé faisant partie des connaissances générales de l'interlocuteur.

Exemple : *Les chevaux, comme les être humains, souffrent beaucoup de la canicule. De sorte que le sort des bêtes qui tirent des calèches ...¹⁵³.*

Le modèle de Patry distingue d'ailleurs huit types de progressions thématiques simples ou complexes par séquence verbale maximale¹⁵⁴ :

¹⁵¹ Le thème des subordonnées n'est pris en considération que lorsqu'il diffère de la principale.

¹⁵² Z.M, p. 736. C'est nous qui soulignons dans les exemples.

¹⁵³ Exemple cité par Patry, 1992, en annexe.

¹⁵⁴ Cette position est suggérée par Daneš et adoptée dans une grande majorité des travaux ultérieurs.

1- Progression à thème constant (simple ou complexe), lorsqu'un même référent occupe la position thématique dans au moins deux énoncés consécutifs, comme dans l'exemple suivant :

Irène est là dans sa robe beige, achetée sur catalogue. Elle refuse de danser, se tient assise à côté des violoneux ...¹⁵⁵.

2- Déplacement intra-thématique (simple), lorsque le thème d'un énoncé donné apporte une spécification, introduit une caractérisation ou une propriété d'un thème de l'énoncé précédent¹⁵⁶.

3- Progression linéaire (simple ou complexe), lorsque le référent introduit dans un énoncé devient le thème de l'énoncé suivant (thématisation)

4- Singularisation¹⁵⁷ lorsqu'un élément faisant partie d'un ensemble thématique complexe n'est pas repris, avec cette fonction, dans un énoncé suivant¹⁵⁸.

5- Rupture/réactivation : la rupture survient lorsque l'élément thématique d'un énoncé donné n'a jamais été introduit explicitement ou implicitement dans le texte. Quant à la réactivation, elle survient lorsque l'élément a déjà été mentionné et qu'il a déjà occupé la fonction thématique, dans le même texte¹⁵⁹.

6- Progression par inférence (simple ou complexe?) : cette progression est identifiée lorsqu'une relation est établie avec le thème ou le rhème de l'énoncé précédent, mais

¹⁵⁵ F.B, p. 46-47. Le pronom *elle* est supprimé.

¹⁵⁶ Patry, 1992, p. 4.

¹⁵⁷ Les types (3) et (4) désignent deux mouvements contraires.

¹⁵⁸ *Ibid.*, p. 10.

¹⁵⁹ *Op. cit.*, p. 10.

n'est pas réalisée sur la base de connaissances linguistiques, comme dans l'exemple suivant :

*Les chevaux, comme les être humains, souffrent beaucoup de la canicule. De sorte que le sort des bêtes qui tirent des calèches ...*¹⁶⁰.

7- Progression à thème/rhème éclaté (simple ou complexe) : *le thème éclate au plan sémantique pour générer des énoncés sémantiques dans les énoncés ultérieurs*¹⁶¹.

8- Progression à hyperthème (simple?) : *lorsque le thème d'une séquence d'énoncés n'est pas réalisé sous forme lexicalisée, mais qu'il peut être identifié à partir des traces lexicales qui permettent de le reconstituer*¹⁶².

C.— Identification des thèmes

Les éléments de la composante thématique d'un énoncé sont identifiés à partir des quatre tests suivants : a- dépendance contextuelle/co-textuelle : le repérage d'une marque explicite de reprise comme un pronom personnel, un article défini, un démonstratif ou une répétition lexicale; b- *la position du segment, plus ce dernier se trouve à la gauche de l'énoncé, plus il est susceptible d'être identifié comme thématique*¹⁶³; c- la prise en considération de certaines indications syntaxiques (indications de structure, comme *la dislocation à gauche ou à droite qui indique que le SN sujet remplit la fonction thématique, ou le clivage et les exclamatives qui indiquent*

¹⁶⁰ Exemple cité par Patry 1992, en annexe.

¹⁶¹ *Op. cit.*, p. 11.

¹⁶² *Op. cit.*, p. 11.

¹⁶³ *Op. cit.*, p. 4.

que le rhème occupe la position initiale de la phrase¹⁶⁴); d- d'autres critères plus généraux, comme le test de la négation, de l'interrogative ou les possibilités d'enchaînement sur l'énoncé analysé¹⁶⁵. Le co-texte avec lequel un élément donné est en relation est aussi précisé : texte (T), titre (TI), sous-titre (ST) ou note infra-paginale (NI). Finalement, chaque élément thématique est spécifié du point de vue du caractère adjacent ou non de la progression (ADJ/NADJ).

2.2.2.2. Structure fonctionnelle et sujet parlant

Ainsi, nous nous proposons de réintégrer ce type d'analyse fonctionnelle de la progression thématique comme élément méthodologique dans une perspective visant à mettre en correspondance structure informationnelle et structure d'instances du discours.

En effet, plusieurs facteurs intra- et extra-textuels relient les deux structures. Nous donnons ici un exemple qui illustre cette relation.

En étudiant la structure de l'information dans le texte, nous pourrions identifier le ou les thèmes du discours, ce dont on parle, comme nous pourrions identifier l'objet textuel sur lequel le discours est focalisé, et par la suite commenter le choix du sujet parlant pour qu'un élément soit rhématique ou thématique. L'intérêt d'une telle extension est double. En premier lieu, elle permet d'établir certaines relations d'inférences intra- et extra-textuelles entre différentes instances et de prouver l'inscription d'une nouvelle instance; elle peut ainsi rendre compte de la structure fonctionnelle et polyphonique du statut des instances du discours, tout

¹⁶⁴ *Op. cit.*, p. 4.

¹⁶⁵ *Op. cit.*, p. 4.

comme elle peut nier son unicité. Plus précisément, elle peut rendre compte d'une façon plus adéquate de la complexité et de la diversité des mouvements communicatifs réalisés par les différentes instances du discours.

Et c'est ce qui explique exactement pourquoi, pour la première fois, le thème et le rhème du discours sont considérés comme structures marquées du discours reliées au statut des instances du discours : ils ont un statut linguistique et remplissent une fonction par rapport à la description du statut du sujet parlant.

En second lieu, notre proposition d'extension conduit vers de nouveaux facteurs qui interviennent dans la description du statut du sujet parlant, comme l'expression référentielle et l'enchaînement temporel. Notre proposition nous conduit plus spécifiquement vers la question du déictique et de l'anaphorique.

Les marques temporelles et référentielles associées à la structure informationnelle et aux structures thématiques et rhématiques ne sont pas sans incidence directe sur la description du statut du sujet parlant. C'est ce qui explique d'ailleurs pourquoi notre modèle fait appel à ces éléments. Nous examinerons dans les sections qui suivent ces deux derniers types de marque.

2.2.3. Marques temporelles et marques référentielles : relation anaphorique ou déictique?

La plupart des recherches en pragmatique et en sémantique admettent généralement que les marques temporelles et les expressions référentielles sont soit anaphoriques, soit déictiques.

Le problème que pose la distinction entre anaphore et déictique peut être poussé plus avant. Plusieurs travaux ont traité ces relations. On retrouve ce débat entre autres dans les travaux de linguistique textuelle et de sémantique (Cornish, Lundquist, Kleiber, Reboul, Combette, Patry, Ménard et Corblin).

Les anaphoriques forment une catégorie plus générale soumise à des conditions morphosyntaxiques très fortes et généralement explicites (règles d'accord et de placement). L'intérêt pour les déictiques proprement dits s'explique par leurs conditions d'emploi, souvent plus contraignantes en situation d'énonciation. Nous pensons ici aux données spatiales et temporelles (*ici, là, -ci, -là, demain, aujourd'hui...*), non seulement soumises à la perspective de l'émetteur, mais aussi régies par la position du référent dans la chaîne parlée ou écrite.

Il est indispensable d'indiquer ici que, dans ce domaine, on est loin d'un consensus sur un modèle, étant donné la variété des paramètres qui interviennent dans le discours et la diversité des intérêts qui président à ces classifications. À propos de la référence anaphorique, en particulier de l'identification (ou « trouvaille ») du référent, Kleiber avance une remarque qui s'applique aussi au domaine de l'expression référentielle et temporelle en général :

Les points de dissension sont multiples. Désaccord sur la définition même du phénomène anaphorique, désaccord encore sur la façon de concevoir les processus d'interprétation référentielle et sur le statut des mécanismes d'interprétations, [...] Bref, un domaine en plein renouvellement théorique et méthodologique, avec des conceptions et des approches d'horizons et de tempéraments divers, dont le caractère parfois désordonné et non cumulatif peut donner l'impression d'une ébullition et d'une frénésie peu heuristiques¹⁶⁶.

Notre intérêt envers cette question ne porte pas spécifiquement sur ces distinctions au niveau théorique, mais sur la relation du choix des temps verbaux et des expressions référentielles avec le statut du sujet parlant et le rôle de certains opérateurs par rapport à cette description. Ces points seront illustrés par les exemples littéraires.

Dans cette perspective, et sans être tenue de prendre parti dans le débat sur l'emploi anaphorique ou déictique de l'expression référentielle, nous utiliserons différents types d'analyse qui ont traité les marques temporelles et référentielles en fonction de nos hypothèses quant à la description du statut du sujet parlant et quant à l'emploi de ces marques.

Nous présenterons dans la section qui suit une description des marques temporelles qui seront explorées, dans ce sens-là, tout au long de notre travail.

2.2.3.1. Marques temporelles et sujet parlant

Diverses théories ont étudié différentes questions se rattachant aux temps verbaux : linguistique textuelle, narratologie, linguistique de l'énonciation, théorie de

¹⁶⁶ Kleiber, 1994a, p. 8.

l'argumentation, pragmatique gricéenne¹⁶⁷. Cependant, les théories pragmatiques sont très peu présentes dans ce domaine. Moeschler observe que

... ces recherches ont donné lieu à des approfondissements variables : on trouve par exemple beaucoup de travaux de sémantique formelle et de logique temporelle, alors que les théories pragmatiques ont peu ou pratiquement pas abordé ce domaine¹⁶⁸.

La plupart de ces derniers travaux se fondent sur la conception de la temporalité verbale basée sur la définition de la déixis comme catégorie linguistique associée à la personne, au lieu et au temps, et sur le temps verbal comme propriété à caractère intrinsèquement déictique. Selon l'approche qualifiée de *textuelle*¹⁶⁹, pour reprendre l'expression de Moeschler, le temps du verbe ne doit pas être défini d'après sa valeur positionnelle à l'intérieur d'un texte clos, mais d'après ses emplois dans le texte.

Pour Benveniste, les formes linguistiques ne devraient pas être définies par leur valeur référentielle, mais plutôt par la manière dont l'énonciateur se rapporte à son énoncé. Benveniste dégage deux types d'organisation énonciative — au sens large du terme — *discours* et *récit* : toute énonciation qui se rapporte à sa situation d'énonciation relève du *discours*, qui porte des marques d'embranchement et de modélisation (*jeltulici/maintenant*); un énoncé qui efface les marques de la présence du co-énonciateur, du moment et du lieu d'énonciation relève du *récit*.

D'après Benveniste, certains temps ne pourront être interprétés que par rapport à la structure du texte. Il avance que le passé simple constitue le temps de base pour le récit; le passé composé est le passé perfectif du discours.

¹⁶⁷ Nous tiendrons compte uniquement des travaux qui se situent dans notre perspective.

¹⁶⁸ Moeschler, 1994, p. 42.

¹⁶⁹ Moeschler, 1994, p. 53.

Indiquons que l'opposition qui se dégage des deux registres met en relief une capacité de sélection des oppositions temporelles dans le récit. Weinrich¹⁷⁰ avance une hypothèse analogue dans l'opposition entre *monde commenté* et *monde raconté*¹⁷¹. On peut prétendre que dans le registre du discours, tout comme dans celui du monde commenté, on peut s'en tenir à un ensemble de propositions à valeur intemporelle (généralement au présent). En revanche, quand on ne considère que le récit, ou plus spécifiquement le monde raconté, on peut dire que les formes temporelles dans leurs valeurs différentielles ont pour fonction de donner du relief en articulant un premier plan et un arrière-plan, selon Weinrich : *L'imparfait est dans le récit le temps de l'arrière-plan, le passé simple est le temps du premier plan*¹⁷². Certains opérateurs sont attirés par le monde commentatif (*ici, maintenant, hier...*), d'autres par le temps narratif (*à ce moment-là, la veille, le lendemain...*).

Suivant dans ce sens la pensée de Weinrich, nous pourrions indiquer que le passé simple permet ainsi à l'énonciateur de mettre un fait au premier plan de la conscience. Mais nous pensons que cette fonction n'est pas la seule et unique fonction de l'emploi de ce temps. Ce point de vue entraîne des conséquences importantes sur l'étude du passé simple, en particulier dans certaines séquences de notre corpus.

L'emploi du temps verbal, en effet, peut avoir une fonction par rapport à l'établissement des liens entre les instances du discours, particulièrement lorsque le temps verbal est utilisé de façon non acceptable d'un point de vue grammatical, comme par exemple l'emploi du passé simple avec *maintenant* (voir l'analyse du *Grand Meaulnes*, exemple 18).

¹⁷⁰ Voir l'article de Simonin-Grumbach, 1977.

¹⁷¹ Cf. Weinrich, 1973, p. 174-175.

¹⁷² *Ibid.*, p. 174-175.

Ainsi, nous utiliserons les éléments que nous venons de présenter comme outil méthodologique pour analyser certains procédés linguistiques qui se manifestent dans notre corpus (voir notamment dans le chapitre IV notre analyse du *Grand Meaulnes*). Nous tenterons de saisir la signification du choix d'une structure énonciative contenant tel temps verbal ou tel opérateur dans son emploi spécifique et la relation de ce choix avec le statut des instances du discours dans les textes analysés.

Ce choix s'opère non seulement par la sélection des éléments dont on se sert, mais aussi par les modalités de leur présentation. Les procédés de mise en relief, par exemple, peuvent relever de techniques argumentatives du sujet parlant qui se manifeste dans le discours. En étudiant ces modalités dans le discours littéraire, nous pourrions découvrir des stratégies d'écriture et de lecture qui se manifestent sous différentes formes dans les exemples littéraires.

Comme nous l'avons déjà souligné à plusieurs reprises, les marques temporelles, en particulier les temps verbaux assurant l'enchaînement temporel, constituent un des facteurs de la cohérence discursive, en conjonction à d'autres facteurs, parmi lesquels les marques référentielles et le sujet du discours. Cette relation s'explique ainsi : les temps verbaux dessinent avec d'autres éléments linguistiques un complexe de détermination, un réseau de valeurs textuelles. L'acte de parole, dans son rapport à la situation d'énonciation, est assuré par le temps verbal et l'énonciateur; autrement dit, les constituants de l'acte de parole sont l'énonciateur et le temps verbal. Cet actant est désigné, comme nous le savons, par une marque référentielle : une expression référentielle, un pronom ou une référence nominale, etc. C'est cette dernière marque qui sera présentée dans la prochaine section.

2.2.3.2. Marques référentielles et sujet parlant

Les marques référentielles jouent un rôle très important quant à la description du statut des instances du discours : pour identifier l'instance énonciatrice, le lecteur se base en premier lieu sur ce type de marque. C'est d'ailleurs la réponse explicite à la question « qui parle? », fournie par le texte à un premier niveau de lecture. Mais rappelons que le locuteur effectue un choix pour désigner, par exemple, un individu. Les relations qu'il établit entre les éléments référentiels permettent de dégager la structuration des liens entre les instances du discours. Avant de parler de ces liens et de ces relations, présentons d'abord quelques considérations théoriques pertinentes.

Comme nous le savons, une des principales préoccupations des chercheurs qui s'intéressent à l'expression référentielle est la détermination de la source du référent. Selon les approches positionnelles (approches fonctionnelles du discours), lorsque le référent se trouve à l'intérieur du texte, on parle de relation cohésive endophorique. Lorsqu'il se trouve hors du texte même, on parle de relation cohésive exophorique. L'étude de la cohésion s'intéresse seulement au premier type. Patry souligne en effet que *[s]eules les relations cohésives de nature endophorique participent à la cohésion. Celles du second type relèvent de la pragmatique*¹⁷³.

Nous prendrons en considération les relations cohésives dans le sens que nous venons de présenter, mais comme notre cadre théorique dépasse celui de la cohésion à proprement parler, nous ne nous limiterons pas à l'emploi endophorique ou, selon la terminologie adoptée par l'approche textuelle, à l'emploi anaphorique.

¹⁷³ Patry, 1993.

Notre approche dans l'analyse des expressions référentielles a en effet comme objectif de redonner au sujet parlant une place qu'il n'a pas dans une analyse en termes de déictiques ou d'anaphoriques. On ne peut nier que certaines conceptions théoriques orientent le problème du côté du sujet parlant. Notamment, Kleiber¹⁷⁴ définit certaines expressions référentielles, en particulier le démonstratif¹⁷⁵, comme un désignateur ou un classificateur. Cet élément, analysé en termes d'anaphores, est perçu comme un outil permettant au locuteur de nommer, de classier le référent. Corblin indique lui aussi dans la même perspective que le démonstratif *peut attirer l'attention sur un nouvel objet*¹⁷⁶, et il ajoute que le démonstratif peut intervenir aussi *dans une chaîne de co-référence : attirant à nouveau l'attention sur un objet connu : il signale toujours ce qu'on pourrait appeler un nouveau point de vue sur l'objet*¹⁷⁷. Il considère cet élément comme un « reclassifiant » ou « désignateur ».

Dans la même ligne de pensée, Guénette note que

dans la perspective textuelle, le démonstratif est vu comme un élément participant à la construction d'un discours, soit comme reclassificateur d'un référent préalablement présenté, soit comme un outil permettant l'expression d'un point de vue nouveau¹⁷⁸.

Citons aussi la mise au point de Marie Noëlle Gary-Prieur et Martine Léonard sur les démonstratifs¹⁷⁹, qui marque bien l'importance de l'étude du démonstratif tant pour la linguistique que pour l'analyse littéraire.

¹⁷⁴ Kleiber, 1984b, 1987, 1990.

¹⁷⁵ Kleiber, 1984a, p. 68.

¹⁷⁶ Corblin, 1996, p. 201, voir aussi le point de vue de Corblin présenté dans le chapitre VI.

¹⁷⁷ *Ibid.*, p. 201

¹⁷⁸ Guénette, 1995, p. 81.

¹⁷⁹ *Langue française*, 120, (décembre 1998).

Signalons ici que notre analyse des marques déictiques ou anaphoriques — autrement dit, des marques temporelles et des expressions référentielles — vise entre autres à vérifier si l'énoncé devrait toujours être rapporté à son énonciation, à sa situation d'énonciation, ou s'il pourrait être rapporté à d'autres niveaux.

Nous nous proposons également, dans la perspective présentée tout au long de ce chapitre, d'investiguer le rôle des marques temporelles et référentielles dans le but de décrire le statut des instances du discours.

Soulignons aussi que nous nous occuperons spécifiquement des marques discursives dont l'emploi est non acceptable d'un point de vue grammatical¹⁸⁰ ou d'un point de vue cohésif. Ces types d'emploi peuvent, en fait, poser des « difficultés de lecture ». Il est nécessaire de s'interroger sur la notion de « difficulté de lecture » et sur son emploi dans le discours littéraire : comment une difficulté de lecture se manifeste-t-elle dans le texte littéraire? Quelle est la relation entre ces types d'emploi et la description du statut des instances du discours? S'agit-il d'un lapsus de la part des auteurs? La prochaine section répondra aux deux premières questions; quant à la troisième, l'identification de différents types de difficultés de lecture, l'analyse du corpus y répondra.

Dans cette troisième partie, nous essayerons donc d'introduire la notion de « difficulté de lecture » et, pour éviter toute confusion, il sera nécessaire de spécifier la méthode d'analyse qui sera utilisée pour en rendre compte.

¹⁸⁰ Nous expliquerons en détail cette question.

3. Démarche d'analyse

3.1. Difficulté de lecture et spécificité des textes

Dans les conditions normales, le lecteur devrait repérer dans n'importe quel texte les éléments qui ne répondent pas à l'une ou l'autre condition d'acceptabilité¹⁸¹, par exemple un cas d'agrammaticalité, même si dans une perspective fonctionnelle ou poétique, les écarts aux règles de bonne formation peuvent non seulement être justifiés, mais peuvent même s'imposer comme caractéristiques de certains types de texte ou de certains styles¹⁸².

Cette notion d'acceptabilité peut être exploitée différemment selon qu'on se trouve dans la perspective a priori purement descriptive de la linguistique du texte ou de l'analyse du discours, ou dans le cadre des théories stylistiques comme celle de Riffaterre¹⁸³, qui recherche des explications mettant l'accent sur le caractère relatif des écarts ou des normes. Des difficultés peuvent être relevées, dans le cas qui nous intéresse, par des séries d'agrammaticalité, que Riffaterre définit ainsi au sens large :

Tout fait textuel qui donne au lecteur le sentiment qu'une règle est violée, même si la préexistence de la règle demeure indémontrable,

¹⁸¹ Les énoncés (ou les propositions dans un texte) doivent répondre à des conditions de grammaticalité (règles de bonne formation linguistiques), d'interprétabilité (sémantique), de vérité et de validité, et de cohésion et de cohérence.

¹⁸² Nous nous situons, rappelons-le, dans une perspective d'analyse du discours qui ne recourt pas, la plupart du temps, au concept de style, notion qui n'a pas été définie de façon vraiment *satisfaisante* (Maingueneau, 1994, p. 187) à l'heure actuelle. Pensons au colloque durant lequel des chercheurs ont essayé de répondre à la question *effrayante* (Maingueneau, 1994, p. 187) *Qu'est-ce que le style?* Citons aussi cette remarque par laquelle Genette clôt le dernier chapitre de son livre *Fiction et diction*, où il tentait de définir la notion de style : *Le style est dans les détails, mais dans tous les détails, et dans toutes leurs relations. Le « fait de style », c'est le discours lui-même* (Genette, 1991, p.151).

¹⁸³ Riffaterre, 1985 et 1994; voir aussi l'étude de Vuillaume, 1990, citée dans le chapitre II.

même si l'on n'imagine de règle que pour rationaliser a posteriori un blocage de la communication courante¹⁸⁴.

D'autres facteurs, au niveau des contenus notamment, peuvent expliquer des difficultés de lecture; Riffaterre, du moins dans cette citation, réfère spécifiquement à des cas d'agrammaticalité sur un plan formel. Il est important de souligner que les difficultés de lecture constituent selon Riffaterre des preuves de l'inscription du sujet. Ce sujet représente la voix de l'auteur, *une image de l'auteur, [...] une image intégrée à l'œuvre et non extérieure à celle-ci comme le serait la représentation de l'écrivain réel*¹⁸⁵. Telle est pour Riffaterre l'inscription du sujet.

Même prise dans ce sens très particulier, la notion de difficulté de lecture (ou des types de lecture difficile) peut être utilisée dans une perspective plus large et nous permettre de vérifier certaines hypothèses ou de répondre à certaines questions. Nous nous proposons de répondre aux questions suivantes¹⁸⁶ :

a) Les difficultés de lecture peuvent-elles relever de plans autres que formels (sémantiques ou autres)?

b) L'inscription du sujet peut-elle prendre d'autres formes qui caractérisent différemment la notion de sujet parlant?

c) Les difficultés de lecture peuvent-elles véhiculer des instructions par rapport à la description du statut du sujet parlant?

¹⁸⁴ Riffaterre, 1994, p. 285, note 2; l'italique est dans le texte.

¹⁸⁵ *Ibid.*, p. 287.

¹⁸⁶ Nos réponses seront basées sur les analyses des exemples littéraires. Nous présenterons notre point de vue dans la conclusion.

d) Le sujet parlant peut-il subir certaines métamorphoses qui seraient en quelque sorte voilées?

Ainsi, nous examinerons dans les chapitres qui suivent différents types de difficultés de lecture dans une perspective qui les relie au statut des instances du discours. Les difficultés de lecture, dans le discours littéraire, peuvent avoir en effet une fonction argumentative, emphatique ou autre. Nous les traiterons comme des procédés utilisés par le(s) sujet (s) parlant(s). Elles peuvent être ainsi considérées comme des indices qui permettent d'établir des liens d'inférence entre les instances du discours et/ou d'identifier des types d'instances par un outil d'analyse empirique.

Nous distinguerons notamment, au niveau de l'application littéraire, des difficultés de lecture qui relèvent du domaine de la cohésion et de la cohérence. Les outils méthodologiques propres à ces domaines pourront mettre à jour les phénomènes de continuité et de rupture — explicites ou non.

Précisons ici que les « difficultés de lecture » en question, dans cette perspective, peuvent adopter plusieurs formes : violation d'une règle syntaxique, ambiguïté discursive, structure non usuelle ou anormale, emploi d'une forme d'écriture neutre¹⁸⁷.

Notons, d'autre part, que maintes disciplines étudient ces types de difficultés quoique selon des perspectives différentes. La critique littéraire¹⁸⁸ a abordé des types d'écriture similaires, linguistiquement parlant, comme le discours de la folie et le discours fantastique. La plupart des analyses littéraires qui se sont intéressées à ces

¹⁸⁷ Ces types de difficultés seront présentés au cours de l'analyse.

¹⁸⁸ Felman, 1971.

types de difficultés se sont basées sur la psychanalyse¹⁸⁹, sur les travaux de Freud et de Lacan, pour ne citer que ces derniers.

D'autres disciplines langagières, comme la psycholinguistique, la neuro-linguistique et la neuropsychologie, étudient des types de difficultés présentant de fortes analogies avec les types de difficulté que nous venons d'aborder. Plus précisément, ces disciplines étudient des faits discursifs qui posent des problèmes au niveau de la cohérence discursive, tels qu'une structure non usuelle, anormale, discours de la folie, etc. Ces disciplines s'intéressent aux procédés linguistiques utilisés par des personnes¹⁹⁰ qui souffrent de troubles¹⁹¹ mentaux ou psychologiques¹⁹², ou encore de problèmes cérébraux (lésion, aphasie ou autre).

Il est intéressant de noter que, pour analyser ces faits discursifs, les outils méthodologiques propres à l'analyse du discours, spécifiquement ceux du domaine de la cohésion et de la cohérence qui nous intéressent justement dans ce travail, ont été largement exploités par ces disciplines (neurolinguistique et psycholinguistique) au cours de ces dernières années.

Ainsi, nous nous occuperons de ces types de difficultés¹⁹³ en exploitant les mêmes outils linguistiques que l'analyse du discours fournit à ces disciplines. Il est

¹⁸⁹ Nous ne tiendrons pas compte de ce type d'étude.

¹⁹⁰ Elles analysent, à titre d'exemple, le discours d'enfants qui éprouvent certaines difficultés de langage.

¹⁹¹ Les chercheurs observent certaines formes de répétition ou d'ellipse chez les enfants qui souffrent d'un trouble quelconque (dyslexie, par exemple), Nespoulous, 1980 et Joannette Hiram, 1990.

¹⁹² Ces disciplines situent le discours des personnes qui éprouvent des difficultés sur un axe comparatif par rapport à celui des personnes qui n'éprouvent pas de troubles ou d'autres symptômes. L'objectif de l'analyse est l'étude des cas de trouble afin d'affiner leur diagnostic et de mettre au point des projets plus précis, thérapeutiques, par exemple, ou pour faire avancer la recherche empirique.

¹⁹³ Rappelons que, selon notre perspective, le texte implique un choix par rapport aux éléments textuels analysés.

important cependant de souligner que notre étude se situe dans un contexte différent, car les faits discursifs traités dans ce travail se manifestent dans le discours littéraire.

Ainsi, pour analyser ces faits discursifs, il nous faut traiter l'aspect linguistique du texte et les données extra-textuelles. Une analyse purement et uniquement linguistique (s'intéressant seulement aux catégories linguistiques) ne peut rendre compte de ces emplois dans le discours littéraire.

Nous postulons que les difficultés de lecture doivent être reliées au contexte dans lequel elles se situent, aux données extra-textuelles et aux données des niveaux de la macro- et de la micro-structure linguistique. Une précision terminologique nous paraît ici nécessaire : nous considérerons les difficultés de lecture comme des *faits discursifs*. Il est important de souligner que les faits discursifs ne posent pas toujours des difficultés de lecture. Pour analyser ces faits, qui peuvent se manifester au niveau de la macro-structure ou au niveau de la micro-structure, il faut traiter ces deux niveaux, car la relation entre les deux plans est très étroite. Nous postulons que l'étude de la macrostructure peut expliquer certains faits discursifs qui relèvent apparemment de la microstructure.

Au moyen de cette analyse, nous pourrions découvrir des modalités d'écriture et des stratégies de lecture et déceler la présence d'une instance derrière une autre. Mais ces stratégies ne sont pas toujours faciles à découvrir : les faits discursifs ne sont donc pas toujours facilement accessibles.

Certains faits tout à fait signifiants se situent à un second ou à un troisième niveau de lecture. Rappelons que le travail de compréhension textuelle, en vue de la lecture ou d'une autre activité s'appuyant sur l'analyse du texte, n'est pas linéaire,

mais s'établit à plusieurs niveaux¹⁹⁴. Pour éviter toute confusion, nous préciserons, dans cette dernière section, ce que nous entendons par niveau de lecture et la relation de celui-ci avec le processus de compréhension, selon notre perspective.

3.2. Lecture du texte et processus de compréhension

Sans aborder les théories et les modèles raffinés développés notamment par les sciences cognitives, on peut envisager deux dimensions de lecture :

1- Processus de déchiffrement : reconnaissance des codes d'écriture et des formes linguistiques (lettres, mots, phrases, logique des paragraphes, structure de surface, convention textuelle et, finalement, contenu du texte).

2- Processus de compréhension : saisie de la signification du langage, compréhension du sens des mots, des phrases et finalement du texte. Cette dimension peut s'effectuer à travers trois niveaux de lecture :

a- Un premier niveau de lecture, interprétable par le lecteur, et dans lequel la reconstitution du sens s'effectue en reliant les différents éléments linguistiques fournis par le texte et qui assurent la cohérence textuelle (relations anaphoriques, relations entre les séquences, relations syntaxiques ou sémantiques, etc.). Nous pouvons

¹⁹⁴ L'hypothèse avancée ici sera illustrée (par un tableau) dans la conclusion.

trouver, par exemple, des métaphores claires pour tout lecteur : ce dernier peut parcourir rapidement ou facilement le passage d'un sens à l'autre.

b- Un second niveau de lecture, demandant une compréhension plus approfondie. Ce niveau exige des analyses afin que soit compris le message véhiculé par l'énoncé. L'étude de différents faits discursifs, spécifiquement ceux qui posent problème, comme les ruptures explicites ou implicites au niveau de la cohésion, peut être très pertinente à ce niveau, et c'est là où peuvent jouer les niveaux de la macro- et de la micro-structure.

c- Finalement, un troisième niveau de lecture, interprétatif ou explicatif, basé sur un quelconque type d'analyse (par exemple, analyse linguistique, psychanalytique, historique). Ces interprétations ou ces explications peuvent être acceptées ou refusées (par les chercheurs, les critiques ou même les lecteurs). Plusieurs explications (interprétations) peuvent être données au même texte ou au même passage, selon le point de vue analytique adopté.

D'après ce que nous venons d'évoquer, nous reconnâtrons que les faits discursifs ne peuvent être découverts la plupart du temps qu'après une analyse profonde et précise : Adam remarque à propos des faits de texture (ce qui s'applique aussi aux faits discursifs) que

[c]es faits de texture sont des traits linguistiques plus au moins évidents, plus ou moins faciles à percevoir. Comme l'écrit Nelson Goodman (il y a des propriétés stylistiques tout à fait signifiantes qui sont si subtiles qu'elles ne sont découvertes qu'au terme d'un long effort) (1990, p. 46) [...] C'est quand même le but de l'analyste [...] de tenter de décrire les traits les plus complexes et les plus subtils comme les plus évidents¹⁹⁵.

¹⁹⁵ Adam, 1994, p. 19.

En ce qui nous concerne, nous postulons que, pour découvrir les faits discursifs et les décrire, nous devons avoir recours à un modèle qui tienne compte de la macro- et de la micro-structure, en nous situant dans un cadre théorique qui intègre des approches diversifiées. C'est le rôle du modèle dynamique et fonctionnel. Notons que l'ordre d'emploi des éléments méthodologiques peut être dicté par les procédés et les faits discursifs utilisés dans le texte. Notre point de départ demeurera l'approche narratologique, vu qu'elle permet surtout de schématiser la macro-structure narrative à un premier niveau de lecture.

Une analyse basée sur ce modèle peut être un outil de lecture qui permettrait de décrire la relation des différentes instances, d'en définir le statut, et de tirer du texte ce qu'il vise ou présuppose, afin de saisir le sens même du discours littéraire.

Dans les chapitres qui suivent, nous proposerons donc une relecture de notre corpus, et cela afin de saisir les différentes dimensions du discours littéraire et de proposer une description du statut des instances du discours.

* Le terme thème n'est pas utilisé dans le sens des études littéraires, celui de prédicat ou sujet du discours, mais dans une perspective fonctionnelle, comme nous l'avons défini plus tôt.

CHAPITRE III
ANALYSE MACRO- ET MICRO-CONTEXTUELLE DE
Z.MARCAS DE BALZAC

0. Introduction

Dans les deux premiers chapitres de la présente étude, nous avons d'abord identifié les principaux problèmes théoriques et méthodologiques concernant la description du statut du sujet parlant. Puis, nous nous sommes occupée des difficultés spécifiques que soulevaient les interprétations offertes par la narratologie française et par l'école de l'énonciation. Nous avons ensuite proposé des éléments méthodologiques qui permettent de décrire différents aspects du statut du sujet parlant, cela dans le cadre de l'analyse du discours.

Maintenant, nous présenterons principalement une étude du statut des instances du discours dans des textes littéraires qui nous permettra de poser de façon plus explicite le problème de la description du sujet parlant.

Nous prenons pour premier exemple, ou pour point de départ, la nouvelle de Balzac, *Z.Marcas*. Ce texte, qui raconte l'histoire des *victimes*¹⁹⁶ du dévouement politique *récompensé[s] par la trahison ou l'oubli*¹⁹⁷, invite à décrire le statut des instances du discours qui se caractérise par une structure polyphonique et fonctionnelle. Signalons ici que des études comme celles de Lucien Dällenbach¹⁹⁸ et de Franc Schuerewegen¹⁹⁹ ont ouvert une voie d'accès à la question de la polyphonie dans le texte balzacien. Dällenbach note que

... il manque toujours une pièce pour refaire l'unité intégrale [...] que le texte balzacien, fondamentalement disparate, est en réalité un cosmos. Le texte balzacien devait nécessairement comporter des trous quelque part²⁰⁰.

Quant à Franc Schuerewegen, il part de l'idée que

Balzac pratique une écriture radicalement polyphonique, au sens de Ducrot, c'est-à-dire une écriture fictionnelle qui s'énonce à partir de plusieurs lieux à la fois, qui vise plusieurs lecteurs simultanément et qui vient ainsi illustrer, de manière hyperbolique, si l'on veut, la part d'hétérogénéité qui est dans chacun de nos discours²⁰¹.

Citons aussi les récentes recherches de Bordas, qui a étudié le problème de l'ambiguïté énonciative²⁰² de l'oeuvre balzacienne. Selon lui, *la polyphonie*

¹⁹⁶ Z.M, p. 760-761.

¹⁹⁷ Z.M, p. 761.

¹⁹⁸ Dällenbach, 1979, 1980, 1981.

¹⁹⁹ Schuerewegen, 1988, 1990.

²⁰⁰ Dällenbach, 1980, p. 165.

²⁰¹ Schuerewegen, 1990, p. 11.

²⁰² Il faudrait souligner ici que selon la perspective de l'analyse du discours (qui est la nôtre), on préfère parler de *complexité discursive* et non d'*ambiguïté énonciative*, et cela pour deux raisons :
- le terme « énonciatif » est relié en quelque sorte à celui d'énonciateur tel que l'a envisagé Ducrot; ainsi son emploi sera limité, restreint. Par contre, *discursif* peut assumer énonciateur/locuteur (celui qui prend en charge ce qu'il énonce) et d'autres instances aussi, comme nous allons voir.
- l'ambiguïté énonciative relève du domaine de la cohésion et de la cohérence linguistiques : c'est une difficulté à laquelle le lecteur est confronté en lisant le texte balzacien. Cette difficulté peut être identifiée, linguistiquement parlant, au niveau de la microstructure, au niveau de la texture. L'ambiguïté énonciative est un fait discursif parmi d'autres qui peut être analysé afin de rendre

*balzacienne se manifeste dans la diversification et la personnalisation des discours des personnages parlants ou pensants, reproduits transitivement ou indirectement dans le récit*²⁰³.

On voit donc que certains aspects de la polyphonie du texte balzacien ont déjà été soulignés dans des études pertinentes. Pour notre part, nous tenterons de saisir et de décrire la complexité discursive²⁰⁴ qui se déploie dans la nouvelle *Z.Marcas*. Nous partirons de l'hypothèse propre à la description du statut du sujet parlant élaborée dans les premiers chapitres. Nous nous occuperons spécifiquement des passages qui posent problème dans la nouvelle, soit le début — considéré par la plupart des chercheurs comme une ouverture *magistrale*²⁰⁵ — et la fin. Le lecteur ne se rend compte de la difficulté²⁰⁶ qu'à la fin du récit, autrement dit, à la fin de la lecture. *Le narrateur se voit brusquement évacué du cadre, exilé vers la diégèse*²⁰⁷. Le narrateur a commencé par dire *je* et il finit par *il*, d'où une rupture énonciative. Un tel changement au sein d'un texte à la première personne nous semble soulever deux questions :

1) Comment peut-on établir les liens d'inférences entre les différentes instances du discours afin d'identifier la source énonciative?

2) Par quel moyen s'établissent les relations entre les différentes instances? Et comment se tissent les liens entre les références?

compte de la complexité du mécanisme énonciatif. Autrement dit, c'est un des aspects de la complexité discursive. (Nous reviendrons sur ce point au cours de l'analyse.)

Par complexité discursive, nous entendons complexité des instances du discours. Nous pensons que le problème réside là.

²⁰³ Bordas, 1995, p. 51.

²⁰⁴ Nous avons présenté cette analyse au congrès de l'ACFAS (1996); elle est à paraître dans la revue *Protée*.

²⁰⁵ Béguin, 1965, p. 209.

²⁰⁶ Nous expliquerons en détail cette difficulté au cours de l'analyse.

²⁰⁷ Schuerewegen, 1990, p. 73.

Ce sont probablement ces types de problèmes qui ont fait dire que Balzac écrivait mal²⁰⁸. Mais si l'œuvre balzacienne a suscité l'intérêt d'un large public, cela veut sans doute dire que son écriture a été mal jugée. Pierre Larthomas fait une remarque intéressante à propos de cette écriture :

Si Balzac est un grand romancier (c'est-à-dire si son oeuvre est efficace, et elle l'est!), il écrit nécessairement bien. Et si nous trouvons qu'il écrit mal, c'est que les critères que nous utilisons pour juger son style sont inadéquats²⁰⁹.

Lire le roman balzacien demande donc un outil adéquat. Et comme le suggère Eric Bordas,

[i]l reste alors, précisément, à décrire cette « hétérogénéité d'un matériau qui n'a pas été digéré, assimilé, homogénéisé, et dont les veinures se dénoncent comme des scories, comme une offense à l'harmonie [...] cet hétéroclite balzacien, ces veines de l'écriture, ce que nous appellerions volontiers une esthétique du collage²¹⁰ ».

Ce type de lecture linguistique ou pragmatique a été élaboré notamment dans des études récentes comme celle de Maisani-Léonard²¹¹, qui a décrit le rôle du démonstratif à travers un autre roman qui raconte la métamorphose de la duchesse de Langeais en carmélite²¹².

Dans cette même lignée de pensée, nous espérons contribuer à une lecture ou à une relecture du texte balzacien, une lecture linguistique, ou plutôt pragmatique, et cela

²⁰⁸ Rappelons ici que pendant longtemps les critiques ont reproché à Balzac de mal écrire : *La condamnation de la langue et du style de Balzac devint une des propositions fondamentales de la critique de son temps, elle le poursuivit après sa mort...* (Roques 1952, p. 246, cité par Eric Bordas 1995. Voir aussi Albert Béguin, 1965, p. 28; Mozet, 1990, p. 303).

²⁰⁹ Larthomas, 1987, p. 309.

²¹⁰ Gateau, 1982, p. 4, cité par Eric Bordas, 1995, p. 42; la citation est entre guillemets.

²¹¹ Maisani-Léonard, 1998; voir aussi Maisani-Léonard, 1980 et 1994.

²¹² *Ibid.*, p. 67.

en proposant une description du statut des instances du discours dans la nouvelle *Z.Marcas*.

Ainsi, tel qu'annoncé dans les deux premiers chapitres, pour parvenir à notre objectif, nous allons décrire en premier lieu le statut du narrateur et du narrataire selon la grille de Genette. Puis, nous analyserons certaines constructions polyphoniques selon la théorie de Ducrot. Enfin, nous présenterons une analyse macro- et micro-contextuelle des difficultés de lecture, spécifiquement dans un contexte d'analyse du discours en linguistique.

1. Statut du sujet narratif : description et problème

Le narrateur de la nouvelle *Z.Marcas* est dit extra-homodiégétique. Il raconte sa propre histoire à un premier niveau. Désigné par un *je*, sans qu'on lui attribue de nom, il opère sur deux registres, autrement dit sur deux plans énonciatifs : le plan de la narration, du récit, et le plan du discours : *je n'ai jamais vu ... et j'achevais mon droit*. Grâce au *je*, on glisse constamment d'un plan d'énonciation à un autre²¹³. Ce *je* s'interprète en effet de deux façons : tantôt comme personnage de récit, tantôt comme élément du discours du narrateur. Ce dernier, seul détenteur de toute information, règle la performance narrative; le lecteur apprend de lui tous les détails de l'histoire. Il introduit les personnages dans le récit, les décrit; il nous présente, par exemple, son

²¹³ Le plan de la narration et le plan des événements, c'est-à-dire celui de l'action.

compagnon *Juste*, il entame la description du décor où se déroule l'histoire. Et même lorsqu'il s'agit du discours d'un personnage, ce discours est rapporté par le narrateur²¹⁴. Tout au long du récit, cette tâche narrative soumise au narrateur est mise en relief. On insiste sur le fait qu'il est le seul détenteur de toute information narrative.

Le lecteur sera probablement enclin à interpréter ce discours comme provenant du narrateur. Tous les indices lui prouvent que le narrateur est présent dans le texte et qu'il assume un rôle dans le récit. Cette présence peut être décelée, selon Genette, par les marques linguistiques suivantes : le pronom personnel *je*, l'intimation par le narrateur, l'impératif *répétez-vous*; les exclamations *Marcas!*; les assertions faites par le narrateur dont l'évaluation se manifeste par cet exemple : *plus saisissant*, les déictiques, qui sont selon Genette en rapport avec la position spatiale²¹⁵ du narrateur *cet homme, ce temps*.

Ce narrateur s'adresse directement au narrataire — situé au même niveau diégétique (au niveau extradiégétique) — et désigné par le pronom personnel *vous*. Son discours est un discours communicatif : il veut maintenir un contact avec son destinataire et agir sur lui. Il tente d'éveiller sa curiosité et d'attirer son attention. Et pour parvenir à ses fins, il l'interpelle et l'interroge, comme dans les exemples suivants :

(Z.M.1) ...répétez-vous à vous-même ce nom composé de deux syllabes...

(Z.M.2) Ne vous semble-t-il pas que l'homme qui le porte doive être martyrisé²¹⁶ ?

²¹⁴ Le discours est toujours rapporté, à l'exception du discours adressé au narrataire.

²¹⁵ Pour la définition des termes déictiques selon cette perspective, voir chapitre II, § 2.2.3.

²¹⁶ Z.M., p. 736.

Le narrataire est présent dans le discours, mais non pas comme un personnage : le narrateur fait semblant d'adresser la parole à un destinataire pour établir un pacte narratif, comme dans les deux exemples que nous venons de présenter. Cela est un procédé qu'il utilise pour introduire son récit. Si le narrataire était effectivement présent dans la situation d'énonciation, ou plus exactement, s'il était un interlocuteur à qui le narrateur s'adressait réellement dans le texte, il devrait répondre ou réagir. Nous pourrions, si c'était le cas, repérer des marques linguistiques qui témoignent de sa présence en tant qu'être du discours, en tant que personnage.

Selon la typologie narrative, le narrataire peut donc être considéré comme une construction fictive faite par le narrateur pour créer un cadre à son récit. Mais cela n'empêche qu'à cette étape de la lecture, le lecteur a encore la liberté de considérer le narrataire comme un interlocuteur présent dans la diégèse ou de le considérer comme un « fantôme interlocutif »²¹⁷. Ceci peut provoquer une hésitation chez le lecteur : il pourrait hésiter, en fait, à choisir entre les deux hypothèses, spécifiquement, car le narrateur tente toujours d'établir un contact avec son destinataire. Il s'introduit dans le récit, arrête la narration pour donner certaines explications au narrataire, comme dans les deux exemples suivants, où il assimile chaque personnage à une seconde nomination inventée :

(Z.M.3) Nous appelâmes notre voisin les ruines de Palmyre²¹⁸.

(Z.M.4) — A sept heures, me répondit le docteur. Tel était le nom que je donnais à Juste qui m'appelait le garde des sceaux²¹⁹.

²¹⁷ Schuerewegen, 1990, p. 24.

²¹⁸ Z.M, p. 742.

²¹⁹ Z.M, p. 743.

Tout au long du récit, le narrateur utilise la stratégie narrative du début du texte et emploie des interrogations, des exclamations, des explications adressées au narrataire qui reste toujours anonyme :

(Z.M.5) Vous savez ce qu'il est devenu? Non. Eh! bien, il est médecin; mais il a quitté la France, il est en Asie. En ce moment, il succombe peut-être à la fatigue dans un désert, il meurt peut-être sous le coup d'une horde barbare, ou peut-être est-il premier ministre de quelque prince indien. [...] J'imité Juste, je déserte la France [...] Imité-moi, mes amis, je vais là où l'on dirige à son gré sa destinée²²⁰.

Ainsi, nous pouvons nous apercevoir que l'instance du narrataire assume de plus en plus sa place dans l'univers textuel. Paradoxalement, l'identification de cette personne comme être du discours devient déroutante, ce qui est provoqué précisément, dans l'exemple²²¹ que nous venons de présenter, par les faits suivants.

Premièrement, le narrateur pose la question et répond à la place des narrataires. Aucune marque de discours ne vient écarter cette hypothèse ou prouver que la réponse à la question posée par le narrateur, le *Non*, a été prononcée par le narrataire. À ce stade de l'analyse, le seul choix et la seule solution est de considérer cette réponse comme un procédé utilisé par le narrateur pour exciter la curiosité du narrataire anonyme.

Deuxièmement, le narrateur lance une invitation à son destinataire : *imité-moi, mes amis*. Troisièmement, il se réfère au moment de l'énonciation *en ce moment*, sans aucun détail sur cette situation d'énonciation. Pourtant, lorsqu'il s'agit du

²²⁰ Z.M, p. 740.

²²¹ Certains éléments tels que *Non, Eh! bien, mais*, tout comme la forme de ces énoncés, suscitent notre attention et nous paraissent intéressants, mais à cette étape, l'outil d'analyse ne nous permet pas de les traiter. C'est pourquoi d'ailleurs notre modèle fait appel à d'autres approches.

discours rapporté, d'une situation d'énonciation rapportée et transmise par lui, il cherche à faire ressortir le moment d'énonciation et il décrit le cadre narratif avec une précision impeccable, comme le manifeste d'ailleurs cet exemple où le narrateur transmet le récit de la vie de Z. Marcas :

(Z.M.6) Voici ce que nous dit²²² Marcas pendant cette matinée, en entremêlant son récit de tartines graissées de fromage et humectées de verres de vin. Tout le tabac y passa. Parfois les fiacres qui traversaient la place de l'odéon, les omnibus qui la labouraient, jetèrent leurs sourds roulements, comme pour attester que Paris était toujours là.

Sa famille était de Vitré, son père et sa mère [...]. Il avait fait gratuitement ses études dans un séminaire ...²²³.

Dans cet exemple, le cadre narratif n'est pas seulement transmis par le narrateur mais aussi focalisé par lui, c'est-à-dire vu de son œil. Ce cadre relève de la situation énonciative propre au personnage et au narrateur, transmise par ce dernier au narrataire.

Ce récit du personnage nommé Z.Marcas nous amène, en effet, à un autre niveau diégétique, le niveau intradiégétique-hétérodiégétique. Le narrateur raconte en récit second (il est personnage dans le récit premier) une histoire d'où il est absent. L'emploi des adjectifs possessifs *son* et *sa* sont témoins de ce changement de niveau et de l'insertion du second récit.

En lisant ce récit, nous remarquerons que le narrateur ne se contente pas de reproduire textuellement le discours du personnage Z.Marcas. Il introduit son commentaire dans la trame narrative du récit (adressé évidemment au narrataire), et

²²² C'est nous qui soulignons.

²²³ Z.M, p. 748.

lorsqu'il est sur le point de conclure, juste avant de terminer le récit de Z.Marcas, il change de stratégie narrative et résume. Il est vrai que le narrateur en donne une explication :

(Z.M.7) Il est impossible de vous raconter les scènes de haute comédie qui sont cachées sous cette synthèse algébrique de sa vie ...²²⁴.

Nous devons donc nous contenter de sa version de faits. On reconnaît ici sa tentative de toujours tenir le fil narratif, comme on reconnaît aussi sa stratégie discursive de maintenir le contact avec un narrataire qui reste muet.

Paradoxalement, le lecteur ne pourra pas assimiler ce narrataire à une instance précise; il en cherchera une partout et n'en trouvera nulle part. De plus, le texte ne fournit aucune indication permettant d'établir les liens d'inférence entre cette instance et les autres instances. Cela peut créer, en effet, un problème d'adresse, d'allocution propre au statut du destinataire car l'identification de cette instance et la réponse à la question « à qui s'adresse le narrateur? » sont des éléments pertinents pour la lecture; le choix de l'individu à qui on s'adresse est important dans la mesure où il révèle les buts qu'on souhaite atteindre. Ces fins ne seront découvertes qu'à la fin du texte, comme nous allons voir.

Le problème d'identification du destinataire, autrement dit le problème d'allocution, est lié étroitement à celui de la complexité d'instances du discours : pour répondre à cette question (à qui s'adresse le locuteur ?), pour établir les liens entre les différentes instances, il faudrait, en premier lieu, répondre à la question « qui parle? ». Mais dans certains segments se pose une difficulté : il n'est pas possible de

²²⁴ Z.M, p. 752.

répondre à la question « qui parle? », et cela même à un premier niveau de lecture, comme dans l'exemple suivant :

(Z.M.8) Plus de tabac ! dit le docteur.

— Plus de manteau! Dit le garde les sceaux²²⁵.

Dans cet exemple, le discours est rapporté, les personnages qui l'énoncent sont bien précisés : le docteur, c'est Juste, le garde des sceaux, c'est le narrateur. Mais ce n'est pas le narrateur qui parle, puisque ses paroles sont rapportées par quelqu'un d'autre; qui parle donc dans ce segment?

Tout au long de ce texte, lorsqu'il s'agit de paroles rapportées, le narrateur fournit au lecteur les indications nécessaires pour reconnaître la source énonciative. Mais nous nous sommes rendu compte que cette stratégie discursive n'est pas respectée dans certains passages, car certaines marques sont utilisées d'une façon qui n'est pas tout à fait claire et qui ne permettent pas d'identifier facilement la source de la parole, comme nous venons de voir. Examinons un autre exemple qui illustre la même difficulté :

(Z.M.9) — Quels événements ont pu vous donner cette horrible philosophie? lui dis-je.

— J'ai encore une fois oublié que le hasard est le résultat d'une immense équation dont nous ne connaissons pas toutes les racines²²⁶.

La structure énonciative de ces énoncés, les marques du discours rapporté, les pronoms employés (*je/vous*) montrent que ceux qui parlent sont les personnages au niveau intra-diégétique mais, paradoxalement, les paroles peuvent donner l'impression

²²⁵ Z.M, p. 745.

²²⁶ Z.M, p. 747.

dans cet exemple d'être celles du narrateur adressées au narrataire, et cela pour les raisons suivantes. D'une part, au cours du récit, tout commentaire provient de ce dernier; d'autre part, les paroles des personnages transmises par le narrateur en style indirect sont toujours accompagnées du verbe *dire* et de la marque de la troisième personne *il*; le *je* est donc assimilé au *il*, par le processus du discours rapporté. Cependant, dans cet exemple, le *je* se trouve seul, ce qui peut amener le lecteur à l'assimiler automatiquement au narrateur²²⁷, d'autant plus que le contenu sémantique de ces énoncés sera repris dans l'exemple suivant.

Nous avons relevé en effet un autre exemple où s'opèrent la même stratégie énonciative et la même structure que dans l'exemple précédent, mais d'une façon encore plus complexe et plus ambiguë.

(Z.M.10) — Pourquoi, lui demanda Juste, n'avez-vous pas attendu patiemment une occasion, n'avez-vous pas imité le seul homme qui ait su se produire depuis la révolution de juillet en se tenant toujours au-dessus du flot?

— Ne vous ai-je pas dit que nous ne connaissons pas toutes les racines du hasard? Carrel était dans une position identique à celle de cet orateur. Ce sombre jeune homme, cet esprit amer portait tout un gouvernement dans sa tête; celui dont vous me parlez n'a que l'idée de monter en croupe derrière chaque événement; des deux, Carrel était l'homme fort; eh ! bien, l'un devient ministre, Carrel reste journaliste : l'homme incomplet mais subtil existe, Carrel meurt. Je vous ferai observer que cet homme a mis quinze ans pour faire du chemin et n'a fait encore que du chemin. [...] Je ne crois pas que dans dix ans la forme actuelle subsiste. Ainsi en me supposant un si triste bonheur, je ne suis plus à temps, car pour ne pas être balayé dans le mouvement que je prévois, je devrais avoir déjà pris une position supérieure²²⁸.

²²⁷ Assimilation établie tout au long du récit.

²²⁸ Z.M., p. 753.

Les indications données par le narrateur, dans cet exemple, *lui demanda Juste*, ainsi que les marques du discours (les tirets [—], qui marquent le passage du discours d'un personnage à celui d'un autre, le nom propre *Juste*, les pronoms personnels [*lui* et *vous* qui réfèrent à Z.Marcas]) montrent bien que la question dans ces énoncés est posée par Juste à Z. Marcas, au niveau intradiégétique, et que la situation énonciative évoquée est celle des personnages et du narrateur, rapportée bien sûr par ce dernier. Mais une seconde fois, nous nous trouvons en face d'énoncés qui ne donnent pas les indications nécessaires pour identifier clairement la source de la parole. De plus, le contenu sémantique de l'exemple précédent est repris, sous une forme interrogative, par une question qui rappelle que ces paroles ont déjà été signalées.

Cette répétition, ainsi que les procédés que nous venons de signaler (l'emploi du style indirect libre accompagné du verbe *dire*), peuvent nous amener à croire qu'il s'agit des paroles du narrateur. Ce manque de précision par rapport à la source énonciatrice est accentué par d'autres faits discursifs : le personnage Z.Marcas emploie une référence nominale, *Carrel*, comme si elle était déjà introduite dans l'univers discursif, et il compare la position de l'homme dont Juste avait parlé avec celle d'une autre personne, *Carrel*. C'est pourtant le narrateur qui a mentionné cette référence nominale, dans son commentaire au niveau extra-diégétique, celui de la narration : le niveau du narrateur et du narrataire. Pouvons-nous supposer que ce nom a été introduit dans la conversation et que le narrateur a oublié de nous rapporter une partie de cette dernière ?!

Pourquoi le narrateur procède-t-il ainsi? Quel but vise-t-il par l'emploi de ces procédés discursifs? À ce stade de l'analyse, on ne peut encore répondre à ces

questions, car notre présent outil méthodologique ne le permet pas²²⁹. Indiquons ici que la structure énonciative des instances du discours devient de plus en plus complexe. Le texte balzacien ressemble, d'ailleurs, à *une machine à vapeur*²³⁰ qui va éclater.

En effet, tout au long du récit, la tâche narrative soumise au narrateur est mise en relief. On insiste sur le fait qu'il est le seul détenteur de toute information narrative. Cependant, à la toute fin de la nouvelle, cette fonction lui est retirée et est livrée à quelqu'un d'autre.

(Z.M.11) — Ici Charles se tut, il parut oppressé par ses souvenirs.

— Eh! bien, lui cria-t-on, qu'est-il arrivé?

— Je vais vous le dire en deux mots, car ce n'est pas un roman, mais une histoire. Nous ne vîmes plus Marcas. [...]

Marcas ne laissa pas de quoi se faire enterrer, Juste et moi nous eûmes bien de la peine à lui éviter la honte du char des pauvres, et nous suivîmes tous deux, seuls, le corbillard de Z. Marcas, qui fut jeté dans la fosse commune au cimetière du Mont-Parnasse²³¹.

Le statut du narrateur change brusquement : le narrateur est nommé pour la première fois, *Ici Charles se tut*. Au niveau narratologique, cet énoncé pose problème. Qui parle? Une nouvelle situation énonciative est créée. Une nouvelle voix est introduite dans le récit. Selon Genette, la présence du narrateur dans cet énoncé est décelée grâce à l'emploi du déictique *ici*, car ce dernier est en rapport avec la position

²²⁹ Notre réponse sera par contre présentée après l'analyse micro-contextuelle. Cela s'applique aussi aux questions que nous allons poser tout au long de cette section quant au changement qui s'effectue ou aux difficultés qui se posent.

²³⁰ Dällenbach, 1980, p. 165.

²³¹ Z.M, p. 760.

temporelle du narrateur. Mais quel narrateur ? En fait, c'est quelqu'un d'autre qui prononce cet énoncé. Quelle est alors la signification de ce changement ?

Un autre problème se pose encore : les narrataires sont introduits dans le texte d'une façon explicite : *Eh bien, lui cria-t-on!*

Ces narrataires sont les producteurs fictifs du récit :

(Z.M.13) Nous nous regardâmes tout tristement en écoutant ce récit, le dernier de ceux que nous fit Charles Rabourdin, la veille du jour où il s'embarqua sur un brick, au Havre, pour les îles de la Malaisie, car nous connaissions plus d'un Marcas, plus d'une victime de ce dévouement politique, récompensé par la trahison ou par l'oubli²³².

Devons-nous considérer ces personnages comme extradiégétiques, puisqu'ils racontent l'histoire à un premier niveau, et placer le récit de Charles au second niveau, à un niveau intradiégétique, ou bien doit-on les considérer comme intradiégétiques, sous prétexte que leur présence n'est relevée qu'à la fin du récit ? Afin de décrire le statut des instances du discours, l'approche narratologique nous oblige à choisir entre l'une de ces deux positions; cependant, ni l'une ni l'autre ne suffit à expliquer la situation énonciative que nous venons d'évoquer et qui n'est mise en place d'ailleurs qu'à la fin du texte : le narrateur devient un personnage du récit. Aucun indice ne prouve la présence des narrataires-narrateur[s] dans la première partie du récit. Pourtant, toutes les marques linguistiques prouvent la présence du (premier) narrateur.

Nous avons évoqué le problème que pose la dernière partie du récit pour la narratologie. La nouvelle situation énonciative ne permet pas de situer le narrateur. Genette, rappelons-le, ne prend pas en considération d'autre type d'instance que celle

²³² Z.M, p. 761.

qui s'identifie au locuteur, celui qui dit *je* et qui prend en charge ce qu'il énonce. De plus, la présence des instances est décelée uniquement par des marques linguistiques considérées comme des déictiques. Ces deux positions sont remises en question par notre approche.

La nouvelle *Z.Marcas* dément ce point de vue de Genette et la perspective unitaire de la description du sujet des instances du discours : dans ce texte, nous ne pouvons pas attribuer à un unique responsable la totalité des énoncés; cela est nié d'ailleurs à un premier niveau de lecture même par le sens de la nouvelle et par les procédés linguistiques qui y sont illustrés.

Le problème se pose, en fait, dans la mesure où on écarte la combinaison de plusieurs instances au niveau micro-contextuel, au niveau de l'énoncé, et dans la mesure où on nie la présence d'autres types d'instances comme celles du destinataire, du lecteur, de l'auteur, ou tout autre type.

Une esquisse rapide de la structure macro- et micro-contextuelle narrative et linguistique pourrait mieux éclairer ce problème. Si on prend en considération la micro-structure du texte, nous verrons qu'à un premier niveau de lecture, plusieurs instances se combinent dans un même énoncé : celle du narrateur, celle des personnages et celle du narrataire. Le même phénomène se manifeste au niveau de la macro-structure : plusieurs récits s'insèrent et s'emboîtent les uns dans les autres, à un point tel qu'on peut se demander « qui raconte à qui? ». Tout au long du récit se manifestent un flottement énonciatif et une ambiguïté discursive. Nous nous trouvons en présence d'un mélange de niveaux énonciatifs dans une même proposition. Des voix s'insèrent, non identifiées, et qui exercent une fonction par rapport à la lecture.

L'analyse micro-contextuelle linguistique illustrera ces faits discursifs et les expliquera.

Par contre, le lecteur ressent une parfaite unité discursive : il ne cherche pas à identifier les différentes instances et retient bien la leçon véhiculée par le texte.

Nous pensons que l'établissement de relations entre les différentes instances et celui des liens entre les références s'effectuent d'une façon complexe. Nous soutenons que la typologie narratologique ne peut répondre face à ce texte à certaines questions concernant le statut du sujet parlant et sa complexité, vu qu'elle ne s'intéresse qu'à la macro-structure narrative. En effet, par quel moyen pouvons-nous établir les liens d'inférence entre le premier narrateur et les narrataires « narrateurs », entre le personnage qui apparaît soudainement à la fin du texte et le narrateur désigné par *je* ? Comment peut-on reconstruire le puzzle balzacien afin d'établir les liens d'inférences entre les références ? Comment peut fonctionner ce schéma de communication qui prétend que l'énoncé ne peut être rapporté qu'à une seule voix, identifiée à celui qui dit « je », dans un roman où il est impossible d'attribuer à un responsable unique la totalité des énoncés ?

Ainsi, pour décrire un des aspects polyphoniques du statut des instances du discours dans cette nouvelle, nous nous proposons d'étudier dans les sections qui suivent des phénomènes qui illustrent des constructions polyphoniques dans le cadre de la théorie de Ducrot. Plus précisément, nous analyserons les phénomènes de négation et de discours indirect²³³.

²³³ Nous reviendrons à cette forme discursive en esquissant l'analyse micro-contextuelle.

2. Analyse des constructions polyphoniques

Les analyses de Ducrot nous paraissent en effet, comme l'a noté Dällenbach, *précieuses en ce qu'elles assignent d'autres raisons encore à l'affirmation si insistante*²³⁴ de la polyphonie des instances du discours. Plus spécifiquement, cette théorie nous permettra de rendre compte de la présence de deux instances, celle du locuteur et celle du narrateur, dans un même énoncé. Cela pourra résoudre certains problèmes concernant la complexité énonciative que nous avons évoquée.

Dans cette nouvelle, le style indirect est rarement utilisé. Rappelons rapidement aussi que le texte est régi par deux formes discursives : le discours rapporté en style direct (le récit du narrateur); et le discours adressé au narrataire (le registre du discours au sens de Benveniste). Ce discours présente un caractère problématique : un problème d'adresse et d'allocation concernant l'identification du narrataire, et dont se manifeste la place dans le discours, comme nous l'avons déjà expliqué (voir exemples 5 et 7). Il nous semble, en effet, que l'emploi du discours rapporté est significatif. C'est ce que nous tenterons de dégager dans la prochaine section.

²³⁴ Dällenbach apporte cette remarque intéressante à propos de la causalité chez Balzac. Dällenbach, 1980, p. 160.

2.1. Discours rapporté

Le narrateur second « locuteur » transmet le discours du/des personnage(s) premier(s) locuteur(s). Rappelons rapidement que dans le cadre polyphonique de Ducrot, le discours rapporté fait apparaître un second « locuteur » dans l'énoncé attribué à un premier « locuteur ». Dans notre texte, plusieurs voix s'insèrent donc dans un même énoncé. Le discours rapporté dans cette nouvelle possède, indiquons-le, certaines caractéristiques :

a) Les énoncés rapportés par le narrateur en style direct se présentent comme un discours raconté plutôt que rapporté. Autrement dit, le narrateur raconte l'histoire du personnage, il ne transmet pas ses paroles.

b) Ces énoncés sont dans certains passages de nature narrative (tel que le récit de la vie de Z.Marcas); dans d'autres, ils sont de nature discursive (tel que les conversations qui se déroulent entre Z.Marcas, Juste et le narrateur).

c) Seuls des verbes qui semblent neutres tels *dire* et *répondre* sont utilisés pour introduire les paroles rapportées. Ces paroles sont toujours accompagnées de ces verbes, à l'exception des deux exemples 9 et 10 dont nous avons signalé le problème.

d) Le narrateur insère une situation d'énonciation dans une autre. Il tente par tous les moyens de montrer qu'il nous transmet exactement les éléments de la situation rapportée. L'emploi des points d'exclamation qui marquent l'intonation du personnage le montre bien, comme dans l'exemple suivant :

(Z.M.13) Ma réflexion fit sourire Marcas, et ce sourire donna de la grâce à sa face jaune.

— L'ambition n'est pas moins sévère pour ceux qui ne réussissent pas, dit-il. Aussi, vous qui commencez la vie, allez dans les sentiers battus!²³⁵

Ceci nous amène à avancer, d'une part, que le narrateur tente par ces procédés, de créer un effet de réel. Voici une remarque de Maingueneau²³⁶ à ce sujet :

... le seul fait d'introduire le discours direct « authentifie » les énoncés rapportés [...] Le discours direct a le privilège d'authentifier parce qu'il ne donne pas un équivalent sémantique, mais restitue la situation de la communication elle-même (le sujet d'énonciation est libre d'ajouter tous les signes qui lui semblent utiles pour restituer au maximum les éléments de cette situation d'énonciation : intonation, accent...). Il va sans dire qu'il s'agit d'un « effet de réel » lié aux structures linguistiques, et que cela n'implique pas que les propos rapportés en style direct soient plus exacts pour autant!

D'autre part, nous pensons que même si le narrateur essaye de restaurer une distance entre son discours à proprement parler et le discours qu'il rapporte, il n'est pas toujours aisé de distinguer ce qu'il rapporte exactement de ce qu'il introduit ou ajoute. Il insère plusieurs voix dans un même énoncé et cette multiplicité de voix se manifeste d'ailleurs dans les deux plans discursifs, mais elle est présentée d'une manière différente dans le premier. L'analyse du phénomène de négation confirmera ce point.

²³⁵ Z.M., p. 747.

²³⁶ Maingueneau, 1991, p. 132-134.

2.2. Négation

Le premier énoncé de notre texte : *Je n'ai jamais vu personne*²³⁷, qui illustre un phénomène de polyphonie par l'emploi de la négation, peut rendre compte de la présence discursive — au niveau textuel — du narrataire dans le texte, et cela en distinguant entre deux énonciateurs distincts adoptant des attitudes antagonistes. Cet énoncé a été employé soit pour marquer que le narrateur s'oppose à une affirmation antérieure (*il a existé des hommes dont l'aspect fut plus saisissant*) ou bien parce qu'il répond à une question adressée par le destinataire (*avez-vous vu un homme dont l'aspect fût plus saisissant?*). Le destinataire sera ainsi présent dans la situation d'énonciation comme interlocuteur. Si on admet la présence des interlocuteurs, les démonstratifs *cet homme, ce Z, ce temps*, peuvent être considérés comme des anaphores. Nous pouvons supposer que ces dernières représentent des thèmes déjà introduits dans les conversations entre le narrateur et les narrataires. Elles seront ainsi cohésives, puisqu'elles réfèrent à une partie du discours qui a été produite mais qui n'a pas été mentionnée dans le texte. Nous pourrions alors répondre à certaines questions soulevées au cours de l'analyse, prouver la présence du narrataire au niveau textuel, expliquer le problème de l'allocution, et finalement établir des liens entre les narrataires — qui s'introduisent dans le discours à la fin du texte — et ceux à qui s'adresse le narrateur. Par la suite, leur présence à la fin du récit paraîtra tout à fait normale et sera parfaitement acceptable. Mais le problème n'est pas entièrement résolu, car on peut aussi avancer une autre hypothèse basée sur la même conception polyphonique.

²³⁷ Z.M, p. 736.

En effet, l'affirmation, ou la question, peut ne pas avoir été formulée explicitement par le destinataire, mais seulement lui être attribuée par le locuteur. Et, par la suite, les adjectifs démonstratifs mentionnés seront considérés comme des éléments déictiques référant à la situation d'énonciation imaginée par le narrateur ou, autrement dit, par le cadre fictif construit par ce dernier. Cela rejoint la première idée exposée au début de l'analyse et réfute la seconde hypothèse.

Double interprétation, double lecture : on hésite à choisir entre les deux hypothèses, et cela est produit spécifiquement par l'ambiguïté du dispositif référentiel²³⁸. Le lecteur peut éprouver cette même difficulté et hésiter entre ces deux interprétations; mais n'oublions pas qu'à cette étape de la lecture, il dispose encore du choix de considérer le narrataire comme un interlocuteur présent dans la diégèse ou de le considérer comme un *fantôme interlocutif*²³⁹ — autrement dit, de choisir entre les deux hypothèses.

Suite à cette dernière remarque, nous pouvons constater que la description du statut des instances du discours ne peut se baser uniquement sur la conception polyphonique de Ducrot. Certes, cette théorie a contribué à l'analyse. L'hypothèse de la présence du locuteur et de l'énonciateur a permis, comme nous avons vu, de décrire certains aspects de la structure polyphonique et fonctionnelle du statut du sujet parlant. Malheureusement, cela n'a pas permis de saisir complètement la complexité des instances dans cette nouvelle.

²³⁸ Nous reviendrons sur la question d'ambiguïté référentielle qui se manifeste d'une façon plus explicite à la fin de la nouvelle.

²³⁹ Schuerewegen, 1990, p. 24.

3. Analyse macro- et micro-contextuelle

Pour décrire la structuration polyphonique et fonctionnelle du statut du sujet parlant dans cette nouvelle et pour expliquer la situation énonciative, nous devons nous arrêter à l'emploi de certaines marques du discours. L'analyse de ces éléments nous permettra de repérer certains indices par rapport au statut des instances du discours.

Nous nous proposons, en premier lieu, de distinguer les difficultés de lecture qui sont à l'origine de la problématique discursive de cette nouvelle. Nous postulons qu'elles peuvent être mises à jour à l'aide des outils méthodologiques de l'analyse du discours.

3.1. Difficultés de lecture

Nous postulons également que ces difficultés tiennent dans le premier cas à une ambiguïté, et dans le second, à une métamorphose du sujet parlant produite par un flottement énonciatif et par une agrammaticalité.

3.1.1. Premier type de difficulté : la référence *Charles*

Dans notre texte, l'ambiguïté, c'est-à-dire la confusion référentielle, est due à l'emploi d'une longue cataphore : *Charles*. Cet élément est cohésif par reprise indirecte, car il est considéré comme une reprise de continuité du *je* : *Ici Charles se tut*. Ce nom propre réfère au locuteur désigné tout au long du récit par *je* et identifié par le lecteur comme étant le narrateur qui assume le discours et qui le prend en charge en se désignant par la première personne *je*. La force cohésive diminue lorsque les occurrences sont éloignées, car le lecteur cherche d'abord le référent du pronom dans la phrase qui le précède. Mais dans notre texte, le lecteur ne cherche pas le référent, linguistiquement parlant, du pronom *je*²⁴⁰ qui régit tout le texte; car il l'identifie au narrateur qui lui raconte l'histoire. Il n'a qu'une seule instance dans le discours à identifier, il n'a donc pas à chercher ailleurs.

En fait, il n'éprouve de difficulté que lorsqu'il est obligé d'assimiler le pronom *je* au nom propre *Charles*, à une nouvelle instance. Le caractère surprenant de l'enchaînement montre que l'énonciateur joue sur les attentes du lecteur. Il bouleverse les rôles narratifs et introduit de nouvelles voix dans le récit. Il tente de créer un effet de réel. L'emploi dans ce segment d'une référence nominale (un nom propre²⁴¹) est inattendu.

²⁴⁰ Par définition « je » n'a pas de « référence ».

²⁴¹ Même le choix du nom propre n'est pas innocent; Martine Léonard note dans son article « Balzac et l'absence du nom » : *la difficulté à placer (à nommer : c'est la même chose pour nous) ce personnage au sein de la nouvelle est significatif.*

3.1.2. Second type de difficulté : *parfois* + passé simple et le terme *ici*

Passons à notre seconde difficulté : le sujet parlant subit certaines métamorphoses qui sont en quelque sorte voilées. Nous pouvons rendre compte des niveaux de structuration de la métamorphose du sujet parlant à partir des indications données par les marques linguistiques, autrement dit, par la violation de règles syntaxiques et par l'usage particulier de certains procédés linguistiques.

Dans notre texte, le flottement énonciatif et le mélange de niveaux énonciatifs, c'est-à-dire la manifestation de plusieurs niveaux énonciatifs dans un même énoncé ou un même segment, sont produits par l'emploi du style indirect libre et par l'emploi de certaines marques du discours. Dans l'exemple 6, déjà présenté, et dont nous avons soulevé le problème, la configuration discursive particulière et le style indirect libre marquent l'insertion d'un second récit et d'une seconde voix, celle de l'énonciateur; le style indirect libre omet souvent de dire qui parle, et c'est au lecteur de se livrer au jeu mental d'attribution pour le savoir. Cependant, dans notre texte, à un premier niveau de lecture, la source de la parole est clairement identifiée : *nous dit Marcas*. Ce qui pose problème, ce n'est pas l'identification de l'énonciateur du discours rapporté, mais le mélange entre trois niveaux énonciatifs. Le terme *voici*, qui introduit l'exemple, référant à l'acte de la narration propre au narrateur et au narrataire, vient manifester la présence d'un premier énonciatif propre à cet acte. Le démonstratif *cette matinée*, référant à une seconde situation d'énonciation, celle du narrateur et des personnages, marque l'insertion d'un second plan énonciatif dans le même énoncé et, finalement, dans le même segment, une troisième situation se manifeste aussi, celle de

l'histoire de la vie de Z.Marcas. Cela est suggéré par le passage à la troisième personne : *sa famille était de Vitré*.

Ce mélange énonciatif est attribuable aux faits suivants : 1.- L'absence de marques explicites distinguant entre les trois niveaux énonciatifs, spécifiquement entre les deux premiers plans; 2.- l'emploi du terme *parfois* accompagné d'un passé simple et de l'imparfait : *y passa, jetèrent, traversaient*.

Voici un exemple qui soulève un problème d'agrammaticalité : *Ici Charles se tut*. La présence de l'embrayeur *ici* est en effet problématique : l'emploi dans cet exemple de cet embrayeur avec le passé simple est non acceptable d'un point de vue grammatical, car dans un tel énoncé on s'attendrait à un adverbe tel que *à ce moment là* et non à l'adverbe *ici*.

Une question s'impose à propos de ces faits discursifs : la présence de certains termes à la place de certains autres et le mélange de niveaux énonciatifs sont-ils le fruit d'une négligence de la part de l'énonciateur? Bien sûr que non : ces emplois jouent un rôle quant à la description du statut des instances du discours et quant à la lecture de l'œuvre; ces procédés ne sont pas, en effet, des phénomènes isolés, mais s'associent à d'autres facteurs qui interviennent dans la description du statut du sujet parlant, notamment les marquages thématiques, les marques référentielles et les connecteurs.

En explorant ces éléments, nous pourrions établir des liens d'inférence autres que ceux de la syntaxe, et par la suite décrire différents aspects du statut du sujet parlant²⁴² non envisagés dans les autres approches. Nous pourrions ainsi expliquer les difficultés de lecture que nous venons de présenter. Nos conclusions seront donc

²⁴² Notre point de vue sera explicité à la fin de l'analyse.

avancées après l'analyse de ces marquages. Nous présenterons dans les sections qui suivent l'analyse de ces éléments dans le cadre de l'analyse du discours. Nous effectuerons, en premier lieu, l'analyse de la structure informationnelle selon le modèle de Patry²⁴³.

3.2. Analyse des marques discursives

3.2.1. Marquage thématique

L'étude de la structure informationnelle, dans le cas qui nous intéresse, pourra rendre compte de certains faits discursifs, déduire la visée du discours, établir des liens d'inférences extra- et intra-textuels entre différentes instances, et finalement rendre compte de l'inscription des instances cachées ou à demi-cachées dans le discours.

Examinons de plus près la répartition de l'information au début de la nouvelle, en particulier le passage dont nous avons soulevé le caractère problématique. Nous présenterons la segmentation du texte en séquences verbales maximales (SVM). Chaque numéro précédant les propositions correspond à une SVM à l'intérieur de laquelle peut varier le nombre de propositions et de mots; ce nombre est marqué à droite des propositions; sous « M » (pour « mot », ici défini comme une séquence graphique séparée par des espaces), nous indiquons le nombre de mots par proposition; et sous « P » (pour « proposition »), nous indiquons le nombre de propositions par SVM. Étant donné qu'il ne s'agit pas d'une étude statistique comme

²⁴³ Voir chapitre II.

telle, nous pouvons nous contenter d'une estimation assez grossière du nombre de mots; il s'agit d'un simple comptage automatique des séquences de lettres séparées par des espaces. D'un point de vue purement linguistique, s'il intervient une bonne part d'arbitraire dans cette délimitation, le comptage par ordinateur offre en revanche l'avantage de la simplicité de la constance.

3.2.1.1. Répartition en SVM

Tableau I

SVM	TEXTE	M	P
1.	Je n'ai jamais vu personne, en comprenant même les hommes remarquables de ce temps, dont l'aspect fût plus saisissant que celui de cet homme;	24	2
2.	l'étude de sa physionomie inspirait d'abord un sentiment plein de mélancolie,	11	1
	et		
3.	finissait par donner une sensation presque douloureuse.	7	1
4.	Il existait une certaine harmonie entre la personne et le nom.	11	1
5.	Ce Z qui précédait Marcas, qui se voyait sur l'adresse de ses lettres	13	2
	et		
6.	qu'il n'oubliait jamais dans sa signature,	6	1
7.	cette dernière lettre de l'alphabet offrait à l'esprit je ne sais quoi de fatal.	14	2
8.	Marcas! Répétez-vous à vous-même ce nom composé de deux syllabes, n'y trouvez-vous pas une sinistre signification ?	17	2
9.	Ne vous semble-t-il pas que l'homme qui le porte doive être martyrisé?	12	3
10.	Quoique étrange et sauvage, ce nom a le droit pourtant d'aller à la postérité,	14	2
11.	il est bien composé,	4	1
12.	il se prononce facilement,	4	1
13.	il a cette brièveté voulue pour les noms célèbres.	9	1
14.	N'est-il pas aussi doux qu'il est bizarre?	7	1
	mais		
15.	aussi ne vous paraît-il pas inachevé?	8	1
16.	Je ne voudrais pas prendre sur moi d'affirmer que les noms n'exercent aucune influence sur la destinée.	17	2

17.	Entre les faits de la vie et les noms des hommes, il est de secrètes et d'inexplicables concordances ou des désaccords visibles qui surprennent; souvent des corrélations lointaines, mais	28	2
18.	efficaces, s'y sont révélées.	4	1
19.	Notre globe est plein, tout s'y tient.	7	1
20.	Peut-être reviendra-t-on quelque jour aux Sciences Occultes.	7	1
<hr/>			
21.	Ne voyez-vous pas dans la construction du Z une allure contrariée?	11	1
22.	ne figure-t-elle pas le zigzag aléatoire et fantasque d'une vie tourmentée?	11	1
23.	Quel vent a soufflé sur cette lettre qui, dans chaque langue où elle est admise, commande à peine à cinquante mots?	21	3
24.	Marcas s'appelait Zéphirin.	3	1
25.	Saint Zéphirin est très vénéré en Bretagne.	7	1
26.	Marcas était Breton	3	1
<hr/>			
27.	Examinez encore ce nom : Z.Marcas!	6	1
28.	Toute la vie de l'homme est dans l'assemblage fantastique de ces sept lettres.	13	1
29.	Sept ! le plus significatif des nombres cabalistiques.	8	1
30.	L'homme est mort à trente-cinq ans, ainsi	6	1
31.	sa vie a été composé de sept lustres.	8	1
32.	Marcas ! N'avez-vous pas l'idée de quelque chose de précieux qui se brise par une chute, avec ou sans bruit?	20	2

3.2.1.2. Progression thématique

L'analyse de la progression thématique est présentée par le tableau suivant, illustrant la progression par chaque SVM, dans le sens horizontal, selon la segmentation que nous venons de proposer; nous classerons les données propres à la progression en quatre catégories, dans le sens vertical : dans la première colonne, subdivisée en trois cases, nous indiquerons le thème identifié dans chaque SVM (maximum de trois); dans la seconde colonne, le rhème est identifié; dans la troisième colonne, nous présenterons le type de progression thématique; dans la quatrième

colonne, nous indiquerons le type de connaissance sur lequel chaque élément thématique repose.

Tableau 2

S = simple

C = complexe

SP – savoir partagé

SE = savoir encyclopédique

T = titre

COT = source co-textuelle

ADJ = adjacent

Ø = sans thème explicite

Thème			Rhème	Progression	Caractéristiques
T1	T2	T3			
1. je	cet homme		n'ai jamais vu	Singularisation /intra- thématique	S-COT/T-ADJ
2. l'étude de sa physionomie			inspirait		
3. elle	le nom		finissait	Constant	S-COT/T-ADJ
4. la personne			Il existait une certaine harmonie		
5. Ce Z	je		précédait	Constant/ Réactivation	S-SP-ADJ
6. il			n'oubliait		
7. Cette dernière lettre	vous		offrait	Constant/ Réactivation	C-COT /TI-ADJ
8. Marcas			répétez		
9. l'homme qui le porte	vous		doive être	Inférence/ réactivation	S-COT/TI/SE-ADJ
10. ce nom			doive être		
11. il			a pourtant	Inférence	C-COT-ADJ
12. il			est composé		
13. il			se prononce	Constant	S- COT -ADJ
			a cette		
14. il			brièveté	Constant	S- COT-ADJ
			n'est pas aussi		
15. il	vous		doux	Constant/ Réactivation	C- COT-ADJ
			inachevé		
16. je			affirmer	Réactivation	S-SE-ADJ
17. les faits de la vie et les noms			il est de secrètes		
18. Notre globe			est plein	Inférence	S-SE-ADJ
19. on			reviendra		
				Rupture ou inférence	S-COT-ADJ ou S-SE-ADJ

20. vous	Z		une allure contrariée	Réactivation	C-COT-ADJ
21. elle (la lettre Z)			figure le zigzag	Constant	C-COT-ADJ
22. cette lettre			commande à peine	Constant	S-COT-ADJ
23. Marcas			s'appelait Zéphirin	Inférence	COT/SE-ADJ
24. Saint Zéphirin			est très vénéré en Bretagne	Linéaire	S-COT-SE-ADJ
25. Marcas			est Breton	Réactivation	S-COT-ADJ
26. Ce nom	vous		examinez Z. Marcas	Inférence /réactivation	C-COT-SE-ADJ
27. la vie de l'homme			est dans l'assemblage	Inférence ou hyperthème	COT-ADJ
28. Ø			sept! le plus significatif		
29. l'homme			est mort	Inférence	S-COT-SE-ADJ
30. sa vie			a été composé de sept lustres	Déplacement-intrathématique	S-COT-SE-ADJ
31. Marcas	vous		l'idée de quelque chose de précieux	Réactivation	C-COT-SE-ADJ

L'analyse de la répartition de l'information que nous venons de présenter nous amène à avancer plusieurs remarques.

Dans cet extrait, la longueur moyenne des SVM est d'environ 11 mots, et l'on compte environ un peu moins de sept à huit mots par proposition. La majorité des SVM sont composées d'une seule proposition, le reste ayant deux ou trois SVM. Aucune structure syntaxique ne se signale comme particulièrement longue ou brève, même si certaines SVM comptent plus de 26 mots (SVM 1, 8, 16, 17, 22 et 31). On ne peut pas dire que la longueur des SVM soit en elle-même une source de difficulté de lecture²⁴⁴, même si dans la pratique on conseille d'éviter les phrases longues (consignes aux journalistes, aux rédacteurs de manuels scolaires). C'est plutôt la

²⁴⁴ Voir à ce sujet Tremblay, 1996.

structure des propositions et des facteurs d'ordre logique et sémantique qui sont les principales sources de difficultés.

1. Dans la première SVM, nous trouvons deux thèmes, *je* et *cet homme*. La présence du démonstratif²⁴⁵ *cet* nous empêche de considérer la référence *homme* comme élément rhématique : le démonstratif ne laisse d'autre choix que de considérer la référence *homme* comme thème (ce dont on parle). Nous sommes cependant au début du texte, et c'est la première apparition de cette référence dans le discours.

2. Nous assistons dans la seconde SVM à une singularisation thématique : le *je* cède la place à *l'étude de la physionomie de cet homme* qui sera le thème des deuxième et troisième SVM. La stratégie discursive dans ces trois SVM excite bien la curiosité du lecteur : on fournit des informations sur le nom avant de présenter la personne elle-même. De plus, dès le premier énoncé, on parle de *cet homme* comme s'il était connu de tous. Le lecteur n'a pas ainsi d'autres choix que de trouver le nom de ce personnage et de poursuivre la lecture sans s'interroger sur lui, ou d'identifier la voix énonciative. Il importe moins de savoir qui est le *je* que de connaître l'histoire de ce personnage dont la nouvelle porte le nom.

3- Ce *nom* occupe une place primordiale dans ces énoncés comme dans tout le récit. La quatrième SVM vient l'introduire dans le discours tout en soulignant cette importance. Cette séquence introduit le contenu informationnel de l'ouverture de la nouvelle : la relation d'*harmonie* entre le nom et la personne. L'information portera sur ces deux constituants du discours, le nom et la personne.

²⁴⁵ Nous avons déjà évoqué le caractère problématique de cette référence.

On se serait évidemment attendu à ce qu'on nous introduise d'abord la personne, d'autant plus qu'on avait mentionné *l'étude de sa physionomie*, mais on n'obtient que les impressions éprouvées par cette étude. Il faut donc se contenter de l'expérience du *je* et partager les mêmes impressions que lui face à cette physionomie que nous n'avons pas connue.

4- Trois SVM portent sur la lettre *Z*, à la cinquième SVM, on assistera de nouveau à une singularisation thématique : l'information portera sur le nom; plus précisément, elle portera d'abord sur la lettre qui le précède, *Z*.

Cette lettre est introduite, elle aussi, comme la personne, *cet homme*, par un démonstratif. Cet élément sera donc ce dont on parle. La dislocation, dans les sixième et septième SVM, conserve à cet élément une position thématique.

Le reste du nom, c'est-à-dire *Marcas*, est introduit par un démonstratif au deuxième paragraphe, et occupera la position thématique de la dixième SVM à la quinzième.

On assiste dans ce même paragraphe à l'introduction d'un nouvel élément thématique : le *vous*, qui sera présent dans six SVM (8, 9, 15, 20, 26, 31).

Au troisième paragraphe, on revient à la lettre *Z* par une réactivation, pour qu'elle occupe de nouveau la même position thématique; on rassemble, en fait, le *Z* et *Marcas* dans un même paragraphe (trois SVM sur la lettre *Z* et trois autres sur *Marcas*). L'étude de la répartition de l'information nous amène aux conclusions suivantes.

a) L'analyse de la progression thématique que nous venons de présenter nous permet d'identifier le thème du discours, le personnage Z.Marcas, au moyen d'un outil d'analyse empirique, et non par déduction. La répétition sous forme lexicale de la référence *Z. Marcas* et de certains éléments reliés à ce nom ou au personnage même, ainsi que la reprise thématique sous forme grammaticale (les références qui remplacent le nom ou le personnage, la référence *il*, par exemple) nous ont permis, en effet, de considérer cet élément discursif comme thème du discours. En réalité, tout le récit est centré sur lui. Nous venons de voir comment ce personnage occupe une place primordiale au niveau intra-textuel dans l'ouverture de la nouvelle. Au cours de la lecture, nous nous apercevrons qu'il conservera cette même place tout au long du récit. Il est non seulement l'incarnation d'un type social — l'homme politique — mais aussi un spécialiste de la rhétorique, un champion de la performance, linguistiquement parlant.

b) Cette analyse nous a permis aussi de relier, au niveau intra-textuel, le nom propre *Z.Marcas* aux différents fils du récit, aux principaux constituants informationnels de la nouvelle : le récit des événements significatifs de la vie de cet homme , et sa fin ou sa mort.

La fin tragique de la nouvelle est déjà résumée ou annoncée, la mort du personnage. Le choix du nom propre nous prépare à cette fin : Balzac nous²⁴⁶ laisse entendre que ce nom porte *l'idée de quelque chose de précieux qui se brise par une chute, avec ou sans bruit.*

²⁴⁶ Cela ne veut pas dire que le lecteur acceptera ce signal, ni que nous partagerons les mêmes impressions envers ce nom.

c) La répartition de l'enchaînement thématique dans ces segments souligne aussi l'importance de la lettre Z, et elle marque la place de cette lettre qui intrigue le lecteur. Par cette structure, Balzac impose cet élément au lecteur²⁴⁷. L'emploi de cette lettre permet d'établir des liens d'inférence extra-textuels avec l'auteur Balzac, et de déceler par la suite une nouvelle forme d'inscription, et cela par un outil d'analyse empirique : celle de l'instance d'auteur qui se manifeste au niveau textuel.

d) Nous pouvons déceler finalement la présence d'une autre instance, celle du destinataire : elle se réalise sous une forme grammaticale par l'emploi du pronom *vous* qui se manifeste comme thème dans plusieurs SVM, parmi lesquelles les SVM 8 et 31. Cet élément n'est pas identifié d'un point de vue cohésif, il n'a pas de référent dans le texte, autrement dit : il ne réfère pas à une personne (ou à un groupe de personnes) mais, par le savoir partagé, le lecteur l'identifie au destinataire, il l'assimile automatiquement à un destinataire qui peut être présent ou non dans la diégèse; c'est le texte qui fournit les éléments nécessaires pour confirmer ou nier cette présence. La présence de cette instance est donc explicite au niveau textuel. Elle est accentuée par l'emploi d'une forme interrogative qui se présente dans ces deux SVM. L'interrogation, au niveau diégétique, permet d'établir un contact avec le destinataire et de s'assurer de sa présence. Il est important de noter aussi que dans ces deux séquences le nombre de propositions et surtout de mots est plus élevé que dans le reste de l'extrait.

Il est intéressant de souligner que cette dernière caractéristique (le nombre de P et de M élevé) se manifeste dans quatre autres SVM (1, 16, 17 et 22) où on peut relever la présence du destinataire sous une forme différente, non explicite. Dans les

²⁴⁷ À ce propos, Barthes note que *d'un point de vue balzacien, ce Z (qui est dans le nom de Balzac) est la lettre de la déviance (voir la nouvelle Z. Marcas) (Barthes, 1970, p. 113).*

deux premières, par l'emploi de la négation, se manifeste une construction polyphonique se révèle, découvrant la présence d'une seconde voix, celle du destinataire²⁴⁸.

Quant aux deux dernières SVM (17 et 22), l'instance du destinataire peut être décelée ici par le commentaire du narrateur (SVM 17) et par la forme interrogative (SVM 22).

Irons-nous jusqu'à dire que le nombre élevé de P et de M exerce un effet argumentatif en mettant en relief le destinataire dans la structure thématique ? Incapable de le prouver rigoureusement, nous pouvons cependant dire que cette variation dans la distribution de structure exige une attention plus soutenue de la part du lecteur et contribue à souligner la présence du destinataire.

Ce que nous avons avancé confirme, d'une part, la présence de l'instance du destinataire dans l'univers textuel, et confirme aussi la structuration polyphonique du statut du sujet parlant. Notre analyse démontre finalement que le texte cherche à construire son propre destinataire et lui dicte les impressions qu'il doit éprouver.

Nous pouvons en déduire que la répartition de l'information véhicule des instructions pragmatiques et qu'elle remplit une fonction argumentative, dans ce sens que l'auteur vise à amener le lecteur à une certaine conclusion. Le support linguistique lui sert à persuader le lecteur.

²⁴⁸ Voir l'analyse du premier énoncé de la nouvelle (*je n'ai jamais vu personne*, SVM 1), § 2.1. L'hypothèse avancée par rapport à cette proposition peut s'appliquer aussi à la SVM 16, où apparaît un phénomène de négation.

Le parallélisme structurel que l'on observe à propos de la construction de ces énoncés est assuré par plusieurs éléments²⁴⁹ textuels, au niveau de la macro- et de la micro-structure (à titre d'exemple, l'emploi des formes négative et interrogative, les expressions référentielles — le *vous* et les démonstratifs : *cet homme*); comme nous avons vu, la relation est très étroite, en particulier dans le cas qui nous intéresse, entre l'enchaînement référentiel et l'emploi de certains connecteurs. Dans les sections qui suivent, nous tenterons par l'analyse de ces marques d'expliquer et de commenter la présence du destinataire et son effet argumentatif²⁵⁰

Nous verrons que la fonction argumentative de l'enchaînement thématique est assurée par l'emploi de certaines marques référentielles — employées dans certains cas d'une façon particulière — et par l'emploi de certains connecteurs figurant dans ces segments ou dans d'autres. Examinons maintenant ces marques.

3.2.2. Marques référentielles et connecteurs

L'étude de certains connecteurs et de leurs relations avec les marques référentielles (les pronoms *nous/on* et *vous*, et la référence nominale) nous permettra, en effet, de saisir les liens d'inférence entre les énoncés, en particulier ceux qui ne sont pas linguistiquement fondés et que le sujet parlant établit d'une façon implicite. Un des points essentiels qui relie le sujet parlant à son destinataire est, rappelons-le, l'argumentation.

²⁴⁹ Ces éléments ne se trouvent pas nécessairement dans les mêmes segments; ils peuvent figurer dans d'autres segments assurant la même fonction, comme c'est le cas dans notre texte.

²⁵⁰ D'autres éléments comme la présence de l'instance de l'autre seront aussi commentés.

Examinons les exemples suivants :

(Z.M.15) Non. Eh! bien, il est médecin; mais il a quitté la France, il est en Asie²⁵¹.

(Z.M.16) eh! bien, l'un devient ministre, Carrel reste journaliste : l'homme incomplet mais subtil existe, Carrel meurt²⁵².

(Z.M.17) — Eh! bien, lui cria-t-on, qu'est-il arrivé?
— Je vais vous le dire en deux mots, car ce n'est pas un roman, mais une histoire. Nous ne vîmes plus Marcas ...²⁵³

On peut faire une première remarque à propos de ces énoncés :

La même structure argumentative se répète dans les trois exemples (répétition des connecteurs *eh! bien* et *mais*); le but argumentatif devient plus explicite dans le dernier exemple par la présence de *car*.

Le connecteur *Eh bien* se présente, dans ces énoncés, comme une interjection qui associe une fonction phatique et une fonction argumentative. Il souligne théâtralement la pertinence de l'énonciation qu'il introduit, comme il vient pour marquer le glissement d'un plan d'énonciation à un autre.

Dans le premier exemple, l'emploi de *eh! bien* ainsi que le *Non* et l'interrogation sont témoins du changement de plan énonciatif. Le narrateur s'adresse directement au narrataire. Le connecteur *mais* vient pour attirer l'attention du destinataire visé sur le fait qui s'est produit au niveau textuel, le départ du personnage.

²⁵¹ Z.M, p. 740.

²⁵² Z.M, p. 753.

²⁵³ Z.M, p. 761.

Dans le second exemple, nous allons trouver, en regardant le contexte dans lequel le connecteur *Eh bien* se manifeste, que les énoncés en question établissent une comparaison entre le personnage *Carrel* et l'homme que *Juste* vient d'introduire dans la conversation; le connecteur souligne théâtralement la mort de Carrel. La forme de cet énoncé *l'un devient ministre, Carrel meurt* et la répétition du nom propre soulignent aussi l'importance du fait qui s'est produit : la mort de Carrel (on pouvait même dire *l'autre meurt*, au lieu de *Carrel meurt*). Balzac voulait par ce procédé attirer l'attention de son lecteur sur le sort que subit ce personnage *Carrel*.

Cette référence nominale possède donc une fonction quant à la lecture; elle a été d'ailleurs introduite dans ces énoncés d'une façon particulière : le lecteur a l'impression qu'elle était déjà présente dans l'univers discursif des personnages; alors qu'elle n'y a pas été introduite. Le lecteur ne se rend pas compte de cette difficulté car la référence nominale est présente dans sa mémoire discursive : elle a été introduite dans le discours du narrateur (voir exemple 9).

Grâce à ce dernier procédé, ainsi que ceux que nous venons de commenter (l'emploi du connecteur et la structure de l'énoncé), le lecteur retient cette référence et retient par la suite une double comparaison qui se réalise par un processus de dualité de lecture — entre Carrel et Z.Marcas.

Si nous examinons le texte de plus près, nous trouvons d'autres faits qui confirment d'ailleurs cette hypothèse :

– le texte nous indique que *Carrel* était *journaliste*, il était *l'homme fort*, et il *meurt*;

– Le narrateur avait déjà mentionné que Z.Marcas est un *orateur*, il est l'homme fort, bien sûr, et il subira le même sort que Carrel : il mourra.

Par cette double comparaison, le texte anticipe la fin de Z.Marcas: sa mort. Cette fin est bien focalisée, en effet, au niveau textuel et au niveau de la lecture par les procédés qui se manifestent dans l'exemple 17 : le connecteur *eh! bien* met en relief l'introduction inattendue des narrataires.

Le caractère surprenant de l'enchaînement montre que l'énonciateur joue sur les attentes du lecteur. Il bouleverse les rôles narratifs et introduit de nouvelles voix dans le récit. Cette apparition inattendue d'une nouvelle référence non introduite dans l'univers textuel, le *on*, nous semble significative : le choix d'utiliser le pronom *on* pour désigner l'instance locutrice véhicule des instructions pragmatiques quant à l'établissement des liens entre les instances du discours et quant à l'identification de ces instances. Nous pouvons en déduire que, par l'émergence du pronom *on*, nous assistons à un dédoublement, à un partage entre *nous* et *on*, entre le narrateur et les narrataires.

Nous postulons également que, lorsque les pronoms *nous* et *on* sont identifiés au narrateur et au narrataire, dans ce troisième exemple et dans les autres qui ont les mêmes références d'instances discursives, ils réfèrent à une organisation ou une figure collective.

Quant au pronom *vous*, lorsqu'il réfère au narrataire, il n'est pas identifié à une seconde personne, mais désigne, au niveau textuel, l'autre, le neutre²⁵⁴; c'est

²⁵⁴ Cette instance peut avoir un lien d'inférence extra-textuelle et être identifiée à la jeunesse.

pourquoi d'ailleurs ce *vous* narrataire devient *on* locuteur/narrateurs qui représente une figure collective.

Par ces emplois polyphoniques, Balzac cherche en vérité à créer un effet de réel. L'énoncé *car ce n'est pas un roman mais une histoire* renforce le caractère inattendu de cet enchaînement. L'emploi de *car* ouvre une nouvelle énonciation. Il permet au narrateur de se justifier auprès des lecteurs. En employant la négation, renforcée par le connecteur *mais*, le narrateur réfute l'idée que c'est un *roman*, et cherche par tous les moyens à convaincre ses destinataires. La dernière proposition vient renforcer cette idée. C'est un procédé qui jouit d'autant plus d'un effet argumentatif que l'allusion au *roman* à la fin du texte se charge d'une valeur métatextuelle : Balzac nous fait signe qu'on approche de la clôture.

3.2.3. Dualité de lecture

Nous trouvons donc, inscrite dans ces situations d'énonciation, une dualité de lecture qui devient d'ailleurs très signifiante et très forte dans la troisième situation.

Marcel Vuillaume²⁵⁵ a envisagé cette idée de dualité de lecture; sa thèse consiste à montrer qu'*un texte de fiction évoque une réalité passée, c'est-à-dire antérieure au moment où on le lit. Mais en même temps, à la faveur de chaque lecture dont il fait l'objet, il ressuscite cette réalité*²⁵⁶. C'est le cas dans ce texte : il réfère à deux événements distincts.

²⁵⁵ *Aujourd'hui, maintenant + passé simple, demain + imparfait* ».

²⁵⁶ Vuillaume, 1990, p. 12.

L'analyse de Vuillaume a montré que la dualité de lecture est décelée par l'emploi grammaticalement non acceptable de certains adverbes de temps (tels que *aujourd'hui, maintenant*) avec certains temps verbaux (tel que le passé simple). Ces types d'emplois qui semblent contradictoires ne forment pas un cas isolé dans la littérature; Marcel Vuillaume²⁵⁷ l'a expliqué d'ailleurs. Il a relevé plusieurs exemples du même type (*aujourd'hui* et *maintenant* + passé simple).

... liés par une affinité particulière, que l'un — celui que la lecture suscite — est le reflet de l'autre, son jumeau presque parfait et ne s'en distingue que par le moment où il se produit²⁵⁸.

Ces signes font partie de la classe des déictiques, qui ont la propriété commune de ne pouvoir être définis que par référence à leur emploi. Ainsi, *aujourd'hui* désigne le jour où l'on emploie ce mot, et la marque de passé simple signale que l'état des choses visé par la phrase dont elle fait partie est antérieur au moment où elle apparaît. Il existe d'autre sorte de déictiques, par exemple les pronoms personnels (*je, tu, nous, vous*)²⁵⁹.

Nous aimerions indiquer ici que nous sommes d'accord avec Vuillaume à ce sujet sur un point et en désaccord sur un autre.

Nous sommes d'accord avec Vuillaume pour dire que le lecteur ne s'arrête pas à ces passages. Cependant, nous postulons que ces emplois créent des faits discursifs qui véhiculent des instructions quant à la description du statut des instances du discours et quant à la lecture; ils ont une fonction pragmatique dans le discours, et ils peuvent ainsi relever la dualité de lecture tout comme ils peuvent exercer d'autres fonctions.

Finalement, nous aimerions souligner que les marques du discours qu'on vient d'analyser ne sont pas nécessairement des déictiques. L'interprétation des faits

²⁵⁷ Vuillaume, 1990, exemples empruntés à Stendhal.

²⁵⁸ Vuillaume, 1990, p. 13.

²⁵⁹ *Ibid*, p. 15.

discursifs qui apparaissent dans l'exemple 6, dont nous avons déjà évoqué les problèmes, pourra confirmer cette dernière objection.

Dans cet exemple, comme nous l'avons déjà expliqué, se fait jour un flottement de sujet énonciatif à un premier niveau de lecture. Le style indirect libre est souvent utilisé pour masquer le *trou*²⁶⁰, la complexité et l'ambiguïté énonciatives; il vient pour ainsi dire insérer une situation énonciative dans une autre, ou plutôt, dans ce texte, mêler une situation énonciative à une autre.

Les emplois dont nous avons montré la difficulté, dans cet exemple, peuvent s'expliquer par l'hypothèse suivante. Nous postulons que le terme *voici* réfère au texte lui-même. Quant aux énoncés qui réfèrent à l'autre situation énonciative (celle du narrateur et des personnages), ils relèvent de l'acte de narration propre au narrateur, c'est-à-dire à la situation du narrateur et du narrataire. Ces énoncés font partie du récit de Z.Marcas: le narrateur présente un cadre visuel où ce récit a été prononcé.

Par ces procédés, le lecteur devient le contemporain du narrateur, qui l'implique dans le récit (mais non dans l'action), dans un processus de dualité de lecture, ce qui explique d'ailleurs l'emploi des temps verbaux propres à la narration, le passé simple et l'imparfait. Ce segment relève en fait de la narration (et non de l'action), il relève de la situation d'énonciation propre à l'acte de la narration. Situation énonciative mêlée, à un premier niveau de lecture, mais bien distincte à d'autres niveaux.

Par ce flottement énonciatif, Balzac essaye d'impliquer l'identification du lecteur au narrateur, dans l'acte de narration, ce qui crée une dualité de lecture. Ce

²⁶⁰ Dällenbach, 1980, p. 156.

dédoublé, c'est-à-dire cette dualité, envahit en fait tout l'univers balzacien. Il se manifeste aussi, sinon spécifiquement, au niveau énonciatif.

Ces dernières hypothèses peuvent être davantage confirmées par l'interprétation du terme *ici* dans *Ici Charles se tut*.

3.2.4. Interprétation d'*ici* : anaphore indexicale ou déictique?

Le terme *ici* ne se rapporte pas au plan des événements racontés, mais au moment de la lecture de l'histoire. L'événement raconté, dans la mesure où il est identifié au texte qui le présente, est perçu comme contemporain de la lecture. Cette dualité (cette polyphonie) se trouve d'ailleurs dans le référent *Charles* : ce terme ne réfère au narrateur premier qu'en tant que ce dernier est le personnage du récit que nous sommes en train de lire.

Nous postulons également que le terme *ici* renvoie au texte lui-même (dans cette partie du texte, *Charles se tut*). Il sera considéré ainsi comme anaphore indexicale et non comme déictique.

Il est important de rappeler que, comme nous avons vu, on peut hésiter dans l'interprétation de ces éléments; on peut les interpréter comme des éléments déictiques en relation avec la position spatiale ou temporelle de l'énonciateur, ou bien les considérer comme éléments anaphoriques en relation avec le texte lui-même.

Cela n'empêche que l'analyse des marques discursives peut rendre compte de la polyphonie et de la complexité du sujet parlant, comme nous venons de voir. C'est ce que souligne justement Anne Reboul en indiquant que

... on peut parler de différents points de vue et les différents points de vue depuis lesquels on parle sont indiqués, par le type de morphèmes référentiels que l'on utilise (...) la violation des règles syntaxiques de la pronominalisation peut, par le biais des instructions liées à ces pronoms, produire des effets rhétoriques, notamment sur le point de vue adopté dans l'énoncé²⁶¹.

3. Conclusion

En guise de conclusion, nous pouvons indiquer que les éléments textuels analysés (la macro-structure narrative, les structures thématiques marquées, les expressions référentielles et les connecteurs) nous ont permis de dégager la structure suivante propre au statut des instances du discours dans cette nouvelle de Balzac.

Nous avons découvert premièrement que narrateur et narrataires sont sujets à des flottements énonciatifs. On ne peut les identifier à des instances distinctes dans le texte, ils représentent une figure collective²⁶² à qui s'adresse (ou souhaite²⁶³ s'adresser) le texte. Les personnages subissent une sorte d'effacement au profit de

²⁶¹ Reboul, 1990, p. 296.

²⁶² Qui peut avoir une inférence extra-textuelle et s'identifier à la jeunesse.

²⁶³ Nous utilisons ce terme car il n'est pas évident que le texte atteint le destinataire souhaité ou désiré. Cette question relève du domaine de la réception dont nous ne nous occuperons pas ici.

cette figure collective. Dans cette nouvelle, l'important n'est pas de savoir par qui la parole est prononcée, mais de retenir la leçon que cette parole transmet.

Deuxièmement, nous avons pu constater que dans ce texte nous avons une double lecture inscrite dans la situation d'énonciation dont nous avons évoqué le problème et qui s'adresse à deux destinataires à la fois : les narrataires fictifs et les lecteurs. Ainsi, l'instance du lecteur s'inscrit dans le texte au moyen de ce procédé, ce qui nous a amenée à constater que nous avons une complexité de structure et une complexité d'instances discursives.

Nous avons constaté aussi que les techniques argumentatives utilisées conduisent le lecteur à déduire un passage du particulier au général et à conclure que cette histoire est une histoire qui se répète et qui s'implique. Comme le note d'ailleurs Lucien Dällenbach,

[l]e dédoublement des objets décrits par un commentaire métalinguistique trahissant l'opacité du concret ou son incapacité à fonctionner comme symbole, la surmotivation des événements révélant ce qu'elle veut dissimuler, à savoir la puissance du hasard et le collage des morceaux, l'intempérance discursive ramenant le singulier au général et dissolvant le sensible dans l'intelligible, le bourrage du sens suggérant que le (trop) plein masque le vide, qu'il y a une faille fondamentale, et que l'oeuvre s'édifie au-dessus d'un abîme qui toujours menace de l'engloutir²⁶⁴.

Nous espérons avoir montré que l'emploi de certains procédés, spécifiquement ceux qui posent problème, véhiculent des instructions pragmatiques qui permettent de dégager les règles ou les stratégies de lecture qui s'imposent dans le texte. Cette stratégie de lecture explique, en effet, la complexité discursive de cette nouvelle.

²⁶⁴ Dällenbach, 1980, p. 164-165.

Les difficultés de lecture permettent aussi au lecteur de déceler la présence d'une autre instance inscrite dans le texte, celle de l'auteur.

C'est la lettre même de l'inscription qui fait difficulté, et c'est la difficulté qui exige du lecteur d'être aux aguets d'une signification autre que le sens que les mots reçoivent du contexte et de tenir compte de combinaisons autres que celles de la syntaxe²⁶⁵.

Sans doute, ce sont ces types d'agrammaticalité qui ont fait dire que Balzac écrivait mal, alors qu'ils ne paraissent transcendants que si on les sépare du contexte balzacien. Le *choc initial qu'éprouve le lecteur est justement ce qui l'encourage à relire ces séquences, à fouiller dans le texte pour reconstituer le statut des instances du discours.*

Les lapsus du roman balzacien ne sont donc pas dus à des maladroites d'écriture; au contraire, ils constituent des preuves de lucidité, des marques d'inscription de différentes instances : en deux mots, une technique d'écriture. Balzac n'écrit pas « mal », mais crée des faits discursifs afin de permettre au lecteur d'aller au-delà de la signification des mots du texte pour établir des liens d'inférence autres que ceux de la syntaxe, et si non enfin de déceler sa présence.

En introduisant de nouvelles instances dans le discours de façon inattendue, Balzac pratique une écriture polyphonique. C'est sans doute pour ces raisons que la nouvelle *Z. Marcas* mérite d'être relue.

²⁶⁵ Riffaterre, 1994, p. 284-285

CHAPITRE IV
ANALYSE MACRO- ET MICRO-CONTEXTUELLE
DU *GRAND-MEAULNES* D'ALAIN-FOURNIER

0. Introduction

Au chapitre précédent, nous avons déterminé que les difficultés de lecture, dans la nouvelle de Balzac *Z. Marcas*, étaient spécifiquement liées au problème de la description du statut du sujet parlant. En nous basant sur l'analyse narratologique, nous avons abordé la question de la complexité des instances du discours. Nous avons observé que ce phénomène de complexité s'explique, au niveau macro et micro-contextuel (linguistiquement parlant), par la structure polyphonique et fonctionnelle du statut du sujet parlant. Et, comme nous l'avons déjà mentionné, c'est cette question qui relie les quatre textes choisis.

Dans *Le Grand Meaulnes* d'Alain-Fournier, la complexité du sujet parlant ne peut être tenue pour acquise. Nous tenterons donc de vérifier, dans ce chapitre, s'il est complexe ou s'il est simple, et cela afin de répondre aux questions déjà soulevées à

propos du statut des instances du discours dans les deux premiers chapitres. Nous proposerons une description du statut des instances du discours en fonction de nos hypothèses. Comme nous le savons, ce roman, étudié dans les lycées, est réputé très clair et très simple : *C'est à proprement parler une littérature d'école, avec le préau et la cour de récréation pour seul horizon d'évasion*²⁶⁶. Ce texte a en fait été longtemps considéré comme *un simple rêve d'adolescence, principalement en raison de l'évocation suggestive des paysages et des images*²⁶⁷. En d'autres termes, on considèrerait la lecture de ce texte comme facile et ne posant aucun problème.

Cependant, la lecture, ou plutôt la relecture, du *Grand Meaulnes* nous a fait remarquer, comme l'a noté Alain Buisine, que ce roman *cachait bien son jeu* et que le *secret en avait été soigneusement gardé jusqu'à présent*²⁶⁸. Nous pensons que la lecture de ce roman n'est pas une opération simple, elle est en fait problématique. Pour résoudre le problème discursif²⁶⁹ du roman, les chercheurs ne se sont pas préoccupés d'étudier le statut des instances du discours, mais ont le plus souvent essayé de prouver la présence de certains éléments biographiques dans le texte. Indiquons aussi que nos analyses peuvent parfois aboutir à des conclusions semblables à celles d'autres chercheurs²⁷⁰. Notre travail a le privilège d'être fondé sur des éléments empiriques. Notre lecture sera éclairée par les informations inscrites dans le texte lui-même. Il reste précisément à décrire le statut des instances du discours dans ce roman d'un matériau qui n'a pas été assimilé.

²⁶⁶ Buisine, 1992, p. 8

²⁶⁷ Bouraoui, 1976, p. 13.

²⁶⁸ Buisine, 1992, p. 8.

²⁶⁹ Nous préférons utiliser le terme « discursif » plutôt que « narratif ».

²⁷⁰ En ce qui concerne les trois personnages du roman, par exemple.

Nous aborderons spécifiquement les passages qui, à notre avis, posent problème dans ce texte, les récits de l'aventure du Grand Meaulnes transmis par François Seurel. Nous nous intéresserons aussi au premier énoncé du roman.

Les fins de la première et de la troisième partie du roman posent problème, en effet, dans l'établissement des liens entre les instances du discours.

Le narrateur François Seurel prétend raconter, ou plutôt transmettre, l'histoire de l'aventure du Grand Meaulnes. Toutefois, sa présence dans le discours ne peut être négligée.

Les changements perpétuels du statut du narrateur sont problématiques. Le narrateur chasse le personnage du cadre, l'enferme dans la diégèse et efface de lui toute trace énonciative pour s'imposer au récit. Il est vrai qu'Alain-Fournier introduit les changements du statut du narrateur au niveau textuel, mais il ne les explique pas plus qu'il ne les respecte. Cette difficulté²⁷¹ se pose dès le premier énoncé. Le roman s'ouvre à la première page sur un *il* pour un seul énoncé, puis se poursuit immédiatement avec le *je* sans fournir les informations nécessaires quant à ce *il* et sans préciser le référent. Autrement dit, le narrateur a commencé la narration par son propre récit, puis le poursuit par le récit de l'aventure de son compagnon, récit présenté en trois épisodes. Ce qui intéresse le narrateur, en d'autres termes l'objet de cette histoire, c'est l'aventure du Grand Meaulnes. Tout au long du récit, le seul point de vue présenté est celui de Meaulnes. Mais il faut noter qu'il est présenté par deux voix, par deux individus. Certaines questions s'imposent à propos

²⁷¹ Nous expliquerons en détail cette difficulté au cours de notre analyse micro- et macro-linguistique.

narrateur ne laisse-t-il pas le protagoniste raconter sa propre histoire? Pourquoi utilise-t-il donc ces procédés?

Pour répondre à ces questions et pour expliquer la problématique discursive de ce texte, nous utiliserons le modèle d'analyse que nous avons proposé dans la première partie et appliqué au texte de Balzac. Rappelons que, selon notre perspective, le texte peut dicter des choix tant quant aux éléments textuels à analyser que quant au choix de la méthodologie d'analyse; cela est dicté par le texte même. C'est d'ailleurs pourquoi l'analyse fondée sur la théorie polyphonique de Ducrot ne figure pas dans ce chapitre, les phénomènes qui peuvent être analysés en termes de polyphonie, comme la négation, le style indirect libre ou l'ironie, présentant peu d'intérêt pour la problématique discursive de ce roman.

1. Statut du sujet narratif : essai de description dans le cadre genettien

1.1. Narrateur extra-homodiégétique

Le narrateur de ce roman est dit extra-homodiégétique, car il raconte sa propre histoire à un premier niveau. Il raconte ses propres souvenirs : il est désigné par un *je*. Il opère sur deux registres, celui du discours adressé au narrataire et celui des événements du récit. Ce *je* s'interprète en fait de deux façons : tantôt comme personnage du récit, tantôt comme élément du discours du narrateur :

(G.M.1) Je continue à dire 'chez nous', bien que la maison ne nous appartienne plus. Nous avons quitté le pays depuis bientôt quinze ans.

[...]

Tel est le plan sommaire de cette demeure où s'écoulèrent les jours les plus chers de ma vie²⁷².

Nous pouvons voir que ces deux exemples relèvent du discours commentatif du narrateur adressé à son narrataire. Quant à l'exemple suivant, il relève du récit des événements narrés :

(G.M.2) Mon père, que j'appelais M. Seurel, [...]. Ma mère faisait la petite classe²⁷³.

Le narrateur règle la performance narrative. Il introduit les personnages dans le récit, entame la description de la demeure où se déroule l'histoire et donne certaines précisions temporelles et locales à propos de cette histoire²⁷⁴ :

(G.M.3) Nous avons quitté le pays depuis bientôt quinze ans [...]. Nous habitons les bâtiments du *Cours Supérieur* de Sainte-Agathe²⁷⁵.

Lorsqu'il s'agit du récit ou du discours d'un personnage, il est transmis aussi par le narrateur²⁷⁶. Le lecteur apprend donc par ce dernier tous les détails de l'histoire. Dans la première partie du roman (jusqu'au chapitre XVII), François Seurel, le narrateur, raconte l'arrivée du Grand Meaulnes, son évasion (chapitre IV) et enfin son retour :

²⁷² G.M., p. 11-12.

²⁷³ G.M., p. 11

²⁷⁴ Nous reviendrons sur ce point au cours de l'analyse micro-contextuelle.

²⁷⁵ G.M., p. 11.

²⁷⁶ À l'exception de deux situations qui seront transmises par le personnage Meaulnes. Nous reviendrons sur ce point.

(G.M.4) Il arriva chez nous un dimanche de novembre 189...²⁷⁷

Je sais que Meaulnes est parti. Plus exactement, je le soupçonne de s'être échappé. Sitôt le déjeuner terminé, il a dû sauter ...²⁷⁸.

(G.M.5) Dressé contre la porte, nous aperçûmes le Grand Meaulnes secouant, avant d'entrer, le givre de sa blouse, la tête haute et comme ébloui !²⁷⁹

Le narrateur garde en souvenir ces trois événements : l'arrivée, l'évasion et l'aventure du grand Meaulnes. Il mentionne d'ailleurs au début de son récit que les souvenirs qu'il garde du passé sont ceux des moments vécus avec Meaulnes et surtout ceux de leurs aventures, *nos aventures*, comme le montre l'exemple suivant :

(G.M.6) C'est ainsi, du moins, que j'imagine aujourd'hui notre arrivée. Car aussitôt que je veux retrouver le lointain souvenir de cette première soirée d'attente dans notre cour de Sainte-Agathe, déjà ce sont d'autres attentes que je me rappelle, [...]. Tout ce paysage paisible [...] est à jamais dans ma mémoire, agité transformé par la présence de celui qui bouleversa toute notre adolescence et dont la suite même ne nous a pas laissé de repos²⁸⁰.

Ces trois événements ne sont pas seulement transmis par le narrateur, mais aussi focalisés par ce dernier, autrement dit, vus par lui. Le narrateur se présente donc comme témoin de ces trois événements. Il est intéressant de noter que le narrateur n'a véritablement assisté qu'aux premier et troisième événements, c'est-à-dire l'arrivée et le retour de Meaulnes. Cependant, il les situe sur le même plan énonciatif, ce qui crée une difficulté dans l'établissement des liens entre l'instance du narrateur et l'instance du personnage (du protagoniste de l'histoire).

²⁷⁷ G.M., p. 10

²⁷⁸ G.M., p. 31

²⁷⁹ G.M., p. 42

²⁸⁰ G.M., p. 13

1.2. Problèmes de complexité d'instances du discours

• *L'évasion (premier récit)*

Le narrateur n'a pas vu de ses propres yeux l'évasion de Meaulnes. Il n'a pas assisté à cette scène (puisque Meaulnes s'est « évadé » tout seul), mais plutôt il l'imagine :

(G.M.8) Je sais que Meaulnes est parti. Plus exactement, je le soupçonne de s'être échappé. Sitôt le déjeuner terminé, il a dû sauter le petit mur et filer à travers champs, en passant le ruisseau à la Vieille-Planche, jusqu'à la Belle-Etoile. Il aura demandé la jument pour aller chercher M. et Mme Charpentier. Il fait atteler en ce moment.

[...] Je suis sûr maintenant qu'on fait là-bas les préparatifs du départ de Meaulnes. Voici la jument qui passe la tête [...] tandis qu'on fixe sans doute, à l'arrière de la voiture, un second siège pour les voyageurs que Meaulnes prétend ramener²⁸¹.

Le narrateur commence son récit en respectant cette contrainte : il tente de se distancier du récit et d'établir des cloisons entre les deux plans énonciatifs afin de donner une crédibilité à son discours. Pour y parvenir, il utilise certains termes qui expriment le doute et qui montrent qu'il devine ce qu'il arrive, tels que *je le soupçonne, il a dû sans doute...*

Mais paradoxalement, certaines marques sont utilisées, telles que *voici, en ce moment*, considérées déictiques — qui relie le narrateur à la situation d'énonciation.

²⁸¹ G.M., p. 31-32. C'est nous qui soulignons.

Il est intéressant de noter que les deux situations que nous venons d'évoquer sont reliées ensemble dans un même énoncé : *Je suis sûr maintenant [...] voici la jument qui passe la tête [...] Enfin la voiture sort lentement...*²⁸².

Le narrateur présente simultanément la scène imaginée et la scène réelle et introduit ce qu'il imagine dans la trame narrative, comme le montre d'ailleurs l'exemple suivant :

(G.M.8) Enfin tout l'équipage sort lentement de la cour, disparaît un instant derrière la haie, et repasse avec la même lenteur sur le bout de chemin blanc qu'on aperçoit entre deux tronçons de la clôture. Je reconnais alors [...] mon compagnon Augustin Meaulnes²⁸³.

Ces énoncés contiennent des précisions fournies par quelqu'un qui a vu la scène, tout comme ils indiquent que le narrateur devine ce que Meaulnes fait. Le narrateur transmet ce que le personnage fait à ce moment avec certitude, comme s'il était présent ou comme s'il savait très bien ce que Meaulnes allait faire. Pourtant, ce dernier n'a jamais déclaré qu'il allait « s'évader », et il n'a rien dit à François de ce qu'il comptait faire. On doit se contenter de la version du narrateur!

1.3. Présence du narrateur

Le lecteur n'a d'ailleurs pas d'autre choix, car tout au long du récit, le narrateur est le seul détenteur de l'information narrative. Notons aussi qu'il est présent dans la

²⁸² G.M p. 31-32.

²⁸³ G.M, p. 33

diégèse. Sa présence peut être décelée, selon Genette, par les marques linguistiques suivantes : le pronom personnel *je*, l'emploi du présent, les déictiques en rapport avec la position spatio-temporelle du narrateur et enfin les assertions de ce dernier, comme le montrent les exemples suivants :

(G.M.9) Je continue à dire « chez nous » ...²⁸⁴

C'est ainsi du moins que j'imagine aujourd'hui notre arrivée²⁸⁵.

(G.M.10) ... les jours les plus tourmentés et les plus chers de ma vie²⁸⁶.

Il est indispensable de noter que la présence du narrateur se manifeste à deux niveaux diégétiques, dans deux situations énonciatives : celle de l'histoire :

(G.M.11) ... j'attendais, en lisant, dans la froide salle à manger ...²⁸⁷.

et celle du discours du narrateur adressé au narrataire :

(G.M.12) Car aussitôt que je veux retrouver le lointain souvenir de cette première soirée d'attente dans notre cour de Sainte Agathe, déjà ce sont d'autres attentes que je me rappelle²⁸⁸.

²⁸⁴ G.M, p. 11.

²⁸⁵ G.M, p. 13

²⁸⁶ G.M, p. 12

²⁸⁷ G.M, p. 14.

²⁸⁸ G.M, p. 12-13.

1.4. Narrataire

Cet exemple amène à constater que le narrateur s'adresse directement au narrataire situé au même niveau diégétique (le niveau extra-diégétique). Il interrompt parfois la narration pour fournir certaines explications à son destinataire, comme dans l'exemple qu'on vient de présenter.

Par ailleurs, certains éléments relient le narrateur à son narrataire et poussent le premier à inclure le second dans son discours pour les besoins de sa démonstration. Il s'agit là d'une forme de présence de deux instances dans le même segment narratif, présence suggérée par les marques d'adresse *vous* et *notre*, tel que dans l'exemple suivant :

(G.M.13) Pour la première fois Meaulnes sentit en lui cette légère angoisse qui vous saisit à la fin des trop belles journées.

Après un instant d'hésitation, notre héros emboîta le pas²⁸⁹.

Ces exemples ne sont pas très fréquents dans le roman. Le narrateur n'établit pas de pacte narratif avec son destinataire. Il n'adresse pas la parole, linguistiquement parlant, à un narrataire. Certes, il cherche à maintenir un contact avec lui par ses explications. Il interrompt parfois la narration et se réfère au moment de l'énonciation, en utilisant certains déictiques comme *aujourd'hui*, mais sans fournir aucun détail sur cette situation d'énonciation, comme le démontre d'ailleurs cet exemple :

²⁸⁹ G.M., p. 102.

(G.M.14) Mais aujourd'hui que tout est fini, maintenant qu'il ne reste plus que poussière de tant de mal, de tant de bien je puis raconter son étrange aventure.

.....

A une heure et demie de l'après-midi, sur la route de Vierzon, par ce temps glacial, Meaulnes fit marcher la bête bon train, car il savait n'être pas en avance²⁹⁰.

L'interruption de la narration est un procédé utilisé par le narrateur pour introduire l'histoire de l'aventure du Grand Meaulnes. La présence du narrataire peut donc être considérée comme une construction fictive faite du narrateur pour créer un cadre à son récit.

• *L'aventure du Grand Meaulnes (second récit)*

Ce deuxième récit nous amène à un autre niveau diégétique. Le statut du narrateur subit un changement : le narrateur François Seurel transmet le récit de l'aventure du Grand Meaulnes racontée par le second au premier²⁹¹. L'emploi du pronom personnel *il* et de l'adjectif possessif *son* témoignent de ce changement. Autrement dit, le *je* se retire apparemment du discours pour céder la place au *il*. Mais on ne doit pas oublier que le discours est assumé par ce *je*, c'est-à-dire par le narrateur. Ce récit peut donc être placé au niveau intradiégétique.

(G.M.15) Mon compagnon ne me conta pas cette nuit-là tout ce qu'il lui était arrivé sur la route. Et même lorsqu'il se fut décidé à me tout confier, [...] ce resta longtemps le grand secret de nos adolescences²⁹².

²⁹⁰ G.M, p. 56.

²⁹¹ François Seurel raconte en récit second (puisque'il est personnage dans le récit second) une histoire d'où il est absent.

²⁹² G.M, p. 56.

Mais une difficulté se pose déjà : devons-nous considérer le personnage (narrateur), Augustin Meaulnes, comme homodiégétique, puisqu'il raconte ses propres aventures, ou bien le considérer comme hétérodiégétique sous prétexte qu'il est désigné à la troisième personne et peut sembler de ce fait vu de l'extérieur?

On se heurte donc à un problème de complexité d'instances du discours pour une seconde fois : au début de ce second récit²⁹³, le narrateur reprend la même stratégie narrative du récit de l'évasion. Il se distancie du récit qu'il transmet, comme dans les exemples suivants :

(G.M.16) Le voyageur avait enroulé autour de ses épaules, comme une cape, sa grande couverture²⁹⁴.

(G.M.17) Après un instant d'hésitation, notre héros emboîta le pas²⁹⁵.

Le narrateur ne se contente pas de reproduire textuellement le récit de Meaulnes. Il le présente sous forme d'une histoire d'aventures. Certains termes donnent d'ailleurs au lecteur l'impression qu'il lit vraiment une histoire (un roman), comme : *le grand écolier, le grand gars, notre héros, le voyageur...*

En deux mots, François Seurel nous présente cette histoire comme si elle était « vue de l'extérieur », et non comme une personne qui l'a vécue, tout en donnant l'impression qu'il la connaît déjà, comme le montre l'exemple suivant :

(G.M.18) Notre voyageur, ravi de se trouver dans cette humble maison après tant d'inquiétudes, pensant que sa bizarre aventure était terminée, faisait déjà le projet de revenir plus tard avec des camarades revoir ces braves gens.

²⁹³ La narration du récit de l'aventure du Grand Meaulnes.

²⁹⁴ G.M., p. 57-58.

²⁹⁵ G.M., p. 102.

Il ne savait pas que c'était là seulement une halte, et qu'il allait tout à l'heure reprendre son chemin²⁹⁶.

Cet exemple permet d'observer aussi que le narrateur introduit son commentaire dans la trame narrative du récit. Il anticipe la narration et se présente comme un narrateur omniscient qui connaît bien l'histoire de son *héros* : *pensant que sa bizarre aventure était terminée*. Nous devons donc nous contenter de sa version personnelle des faits. On reconnaît ici sa tentative de toujours tenir le fil narratif et d'organiser la narration. En fait, tout au long de ce récit (celui de l'aventure du Grand Meaulnes), le discours est toujours rapporté par François. Même lorsqu'il s'agit des pensées de Meaulnes, celles-ci sont aussi rapportées par lui, comme le montre l'exemple suivant :

(G.M.19) Meaulnes songea soudain, avec un serrement de cœur, à la salle à manger de Sainte-Agathe, où nous devons, à cette heure, être tous réunis. Puis la colère le prit; puis l'orgueil, et la joie profonde de s'être ainsi évadé, sans l'avoir voulu ...²⁹⁷.

Le narrateur ne transmet pas seulement les pensées de Meaulnes, mais aussi ses sentiments les plus intimes; parfois il transmet même ce que Meaulnes imagine, comme c'est le cas à la fin de la mystérieuse fête :

(G.M.20) Après cette fête où tout était charmant, mais fiévreux et fou, où lui-même avait si follement poursuivi le grand Pierrot, Meaulnes se trouvait là plongé dans le bonheur le plus calme du monde. [...]. Alors ce fut un rêve comme son rêve de jadis. Il put imaginer longuement qu'il était dans sa propre maison, marié, un beau soir, et que cet être charmant et inconnu qui jouait du piano, près de lui, c'était sa femme...²⁹⁸

²⁹⁶ G.M, p. 64-65.

²⁹⁷ G.M, p. 59-60.

²⁹⁸ G.M, p. 90.

Dans cet exemple, François déduit le rêve de Meaulnes, ou plutôt une *vision*²⁹⁹ qu'a eue ce dernier dans son enfance. Rappelons que le lecteur connaît cette vision, cette information, puisque le narrateur l'avait déjà introduite dans le récit en évoquant ce que Meaulnes imaginait lorsqu'il s'est perdu dans les sentiers lors de son évasion :

(G.M.21) [...] il se rappela un rêve — une vision plutôt, qu'il avait eue tout enfant, et dont il n'avait jamais parlé à personne : un matin, au lieu de s'éveiller dans sa chambre, [...]. En ce lieu coulait une lumière si douce qu'on eût cru pouvoir la goûter. Près de la première fenêtre, une jeune fille cousait, le dos tourné, semblant attendre son réveil... Il n'avait pas eu la force de se glisser hors de son lit [...]. Il s'était rendormi... Mais la prochaine fois, il jurait bien de se lever. Demain matin, peut-être!... ³⁰⁰.

Dans les deux derniers exemples que nous venons de présenter, le narrateur entre dans la peau du personnage et transmet *une vision qu'il avait eue dans son enfance et dont il n'avait jamais parlé à personne*.

Une double question se pose à propos de ce rêve : est-ce le narrateur qui assimile *l'être charmant et inconnu qui jouait du piano* à la jeune fille que Meaulnes imaginait autrefois dans son rêve d'enfance; ou bien est-ce Meaulnes qui a effectué cette assimilation? Autrement dit, est-ce Meaulnes qui lui avait raconté cela ou est-ce le narrateur qui le devine?

Une autre remarque peut être formulée à propos de ces énoncés : dans notre second exemple, la présence du narrateur François Seurel peut être signalée au niveau du texte. Le locuteur (qui est censé être le narrateur) se rattache à la situation de

²⁹⁹ Notons que ce rêve—ou cette vision—a été déjà évoquée.

³⁰⁰ G.M, p. 69.

l'énonciation; cela est suggéré par l'emploi du déictique *Demain matin* et par celui du signe de ponctuation, le point d'exclamation, propre au discours direct. Mais quelle situation d'énonciation? Celle qui est évoquée dans ces énoncés est propre au personnage de Meaulnes. Le narrateur ne peut donc pas être rattaché à cette situation.

Le problème de complexité d'instance de discours semble ainsi devenir de plus en plus déroutant. L'analyse du troisième récit, celui du secret de Meaulnes, pourra le confirmer.

• *Le secret de Meaulnes : (troisième récit)*

Tout au long des deux premiers récits, le narrateur insistait sur le fait qu'il transmettait le récit exact des événements. Par contre, dans le troisième, il indique qu'il transmet la copie du récit³⁰¹ des événements. Le narrateur révèle le secret du Grand Meaulnes, le secret de sa rencontre avec Valentine, tel qu'il l'a lu dans le cahier de devoirs mensuels d'Augustin :

(G.M.22) Il y avait aussi un « Cahier de Devoirs Mensuels » [...] et je descendis dans la salle à manger pour parcourir à loisir, à la lumière du jour, l'étrange document. [...] Et c'est devant cette fenêtre que je lus ces lignes qui m'expliquèrent tant de choses et dont voici la copie très exacte...³⁰².

³⁰¹ Il faudrait noter là qu'il s'agit d'un texte écrit.

³⁰² G.M., p. 287-288.

Et soudainement, sur le point de clore cette histoire et de révéler le secret, il renonce à cette attitude, change de stratégie narrative et ne prétend plus transmettre le récit exact des événements, comme l'indique d'ailleurs le passage suivant :

(G.M.23) Cette espèce de journal s'interrompait là. Commençaient alors des brouillons de lettres illisibles, informes, raturés. Précaires fiançailles!... La jeune fille, sur la prière de Meaulnes, avait abandonné son métier. Lui s'était occupé des préparatifs du mariage³⁰³.

Il avoue à son lecteur qu'il manque du texte écrit propre à Meaulnes, mais cela ne l'intrigue pas. Il continue son récit, déduit ce qui est arrivé (d'après les brouillons des lettres) et le transmet au lecteur qui se trouve ainsi tenu d'accepter cette déduction et de poursuivre la lecture. Le narrateur poursuit son récit en insistant sur le fait qu'il tient tous les fils. Il évacue complètement le protagoniste de l'histoire, Meaulnes, du cadre narratif. Le *je* est congédié du récit pour céder la place au *il*. La fonction narrative est retirée complètement de ce personnage pour être livrée à François, comme le montre le passage suivant :

(G.M.24) ... Mais chose étrange, à partir de cet instant, peut-être par un sentiment de pudeur secrète, le journal était rédigé de façon si hachée, si informe, griffonné si hâtivement aussi, que j'ai dû reprendre moi-même et reconstituer toute cette partie de son histoire³⁰⁴.

Pour une troisième fois, le statut du narrateur subit un changement, mais encore plus déroutant que les autres, comme nous l'avons mentionné. Le narrateur admet que ce qu'il transmet n'est plus la copie exacte du récit (du secret) de Meaulnes. Il s'en excuse en prétendant qu'il était obligé de le reconstituer à partir d'un texte

³⁰³ G.M, p. 296.

³⁰⁴ G.M, p. 297.

d'un texte haché et informe. Mais, à notre surprise, l'histoire est racontée avec une précision impeccable et une grande profusion de détails.

Au niveau narratologique, ce troisième récit pose³⁰⁵ la même difficulté que le second.

C'est là que le modèle descriptif genettien, qui nous avait bien servi jusqu'ici, montre ses limites. D'autres questions nous forcent à élargir la perspective descriptive par l'analyse macro- et micro-contextuelle linguistique. Comment rendre compte, par exemple, des difficultés de lecture des récits enchâssés? Il nous semble que ces techniques de narrations s'emboîtant les unes dans les autres obscurcissent le roman et déroutent le lecteur, d'autant plus que ce phénomène se répète dans d'autres parties du texte, à d'autres moments de la lecture³⁰⁶. Paradoxalement, au niveau de la diégèse, ces récits occupent une fonction très importante. D'un point de vue narratologique, comme l'a remarqué Musarra-Schroder, le journal intime et les lettres insérés dans le texte ont valeur de documents qui permettent au héros-narrateur de mieux reconstituer son passé :

Les journaux intimes et les lettres corrigent et complètent l'image que le héros-narrateur donne du passé. [...] Le récit d'Augustin [...] sur la demeure mystérieuse et la rencontre avec Mlle de Galais, fonctionnent de la même façon. [...] les feuilles du cahier d'Augustin [...] permettent au héros-narrateur de découvrir la vraie raison du comportement énigmatique d'Augustin³⁰⁷.

En effet, le récit d'Augustin sur la demeure mystérieuse ainsi que les feuilles du cahier de devoirs mensuels de ce dernier ont valeur de documents. Musarra-

³⁰⁵ Nous rappelons que ce problème se pose pour la seconde fois dans le roman.

³⁰⁶ Nous avons vu le problème que pose l'exemple du récit de l'évasion de Meaulnes, transmis et focalisé par le narrateur François.

³⁰⁷ Musarra-Schroder, 1985, p. 136.

Schroder montre bien l'importance du récit de l'aventure d'Augustin et de son cahier de devoirs mensuels pour la narration et pour le lecteur, mais elle néglige une question importante : qui est le *héros-narrateur* dont elle parle?

Comme nous le savons, le *héros-narrateur* est François Seurel. Cependant, ni le cahier de devoirs mensuels ni le récit de l'aventure de Meaulnes ne reconstituent le passé du *héros-narrateur* : c'est en fait l'histoire de quelqu'un d'autre qui est reconstituée, celle d'Augustin. Une question se pose donc : est-ce François le premier narrateur ou bien est-ce Augustin narrateur des récits seconds et héros de l'aventure?

Nous avons évoqué le problème que pose les fins de la première et de la troisième partie. Les récits en question permettent d'autant moins de situer le narrateur, que la perspective narrative oblige, comme nous avons vu, à admettre de perpétuelles ruptures entre l'assimilation d'un même point de vue et le statut du narrateur.

Le roman d'Alain-Fournier nous semble démentir une affirmation de Genette : *Tout se passe comme si le narrateur homodiégétique ne pouvait être dans son récit un comparse ordinaire : il ne peut être que vedette ou simple spectateur*³⁰⁸. En effet, comment concilier cette opinion avec les passages de la première partie (dont nous avons évoqué le problème) où François est narrateur ? Il n'est pas *vedette*, c'est le Grand Meaulnes, représentant l'aventure, qui l'est. Mais il n'est pas pour autant simple spectateur, et il le sera de moins en moins au fil du roman.

Nous pensons que le problème ne se pose que dans la mesure où on distingue le personnage d'Augustin et celui de François. Le lecteur s'aperçoit au cours de la

³⁰⁸ Genette, 1972, p. 253.

lecture que le sens du roman conduit à assimiler ces deux personnages : l'aventure leur est commune, l'amour d'Yvonne de Galais l'est aussi.

Ce que nous venons d'avancer n'est qu'une déduction personnelle³⁰⁹, basée sur l'instinct de lecteur, quoiqu'il est vrai qu'à un second niveau de lecture, le sens du roman conduit à assimiler ces deux personnages. Il ne faut pas oublier cependant qu'à ce même niveau de lecture, d'un point de vue textuel, les deux personnages demeurent distincts. On a même dans ce roman l'impression d'une parfaite unité de ton.

Ce problème peut être mieux éclairé au moyen des structures macro-contextuelle (narrative et linguistique) et micro-contextuelle.

Si on prend en considération la microstructure du texte, nous voyons qu'à ce niveau le statut des instances du discours se caractérise par une simplicité de structure. Autrement dit, nous n'avons pas à combiner l'instance du narrateur et l'instance du personnage³¹⁰. Chaque récit³¹¹ pris à part est simple au niveau des combinaisons entre ces deux instances. Cette combinaison ne devient complexe que lorsqu'on embrasse tout le texte (autrement dit, lorsqu'on assemble les différents récits enchâssés), lorsqu'on prend en considération la macrostructure et la microstructure linguistique du texte. Nous nous apercevons que tout au long du récit un seul point de vue nous est présenté, celui de Meaulnes, comme nous l'avons mentionné au début de notre analyse.

³⁰⁹ Et que tout autre lecteur pourrait faire aussi.

³¹⁰ Il faudrait noter ici que d'autres instances peuvent être présentes au niveau de la micro-structure. Nous nous intéressons dans cette section aux instances du narrateur et du personnage seulement.

³¹¹ Nous reviendrons à cette question plus loin.
Récits dont nous avons déjà soulevé le problème.

Pourtant, ce point de vue est présenté au niveau textuel par deux individus, par deux voix.

La typologie narrative ne peut répondre aux questions concernant le statut du sujet parlant, puisqu'elle ne s'intéresse qu'à la macro-structure narrative : comment peut-on découvrir le jeu compliqué qui s'opère d'un personnage à l'autre, au niveau de la macro et la micro-structure linguistique, de même que les glissements et les transferts qui se manifestent ? Comment peut-on saisir l'identification d'un même point de vue ? Est-il pertinent de distinguer deux voix si elles représentent le même point de vue ?

Pour répondre à ces questions, nous proposons d'élargir la perspective narrative par l'analyse du discours. Nous postulons que les éléments méthodologiques propres à ce domaine pourront décrire le statut des instances du discours, et cela en nous fondant sur des données textuelles et non sur des intuitions personnelles.

2. Analyse macro- et micro-contextuelle linguistique

Pour décrire le statut des instances du discours dans ce roman, nous devons analyser l'emploi de certaines marques du discours, de certains phénomènes linguistiques ; cette analyse nous permettra de repérer des indices par rapport au statut des instances du discours.

Nous distinguerons, en premier lieu, les difficultés de lecture qui sont à l'origine de la problématique discursive. Nous soutenons qu'elles peuvent être mises à jour à l'aide des éléments méthodologiques propres au domaine de l'analyse du discours.

2.1. Difficultés de lecture

Nous postulons également que ces difficultés de lecture tiennent dans le premier cas à une rupture énonciative, et dans le second cas à une métamorphose du sujet parlant produite par une agrammaticalité.

2.1.1. Premier type de difficulté : le pronom *il*

La rupture énonciative est due à l'emploi du pronom personnel *il*, dans le premier énoncé du roman. Ce *il* n'est pas assimilable à un antécédent. Le lecteur s'attend à trouver la référence de ce pronom dans les lignes qui suivent cet énoncé, mais ne la trouve pas. Cette rupture est neutralisée par l'emploi d'un second référent, le *je*, considéré comme une reprise de continuité du pronom *nous*.

2.1.2. Second type de difficulté : métamorphose du sujet parlant produite par un cas d'agrammaticalité

Passons maintenant au second type de difficulté, la forme d'agrammaticalité, c'est-à-dire la violation d'une règle syntaxique présente dans l'exemple suivant : *Mais la prochaine fois, il jurait bien de se lever, demain matin peut-être ! ...*, par l'emploi, non acceptable d'un point de vue grammatical, du déictique *demain* au lieu de *le lendemain*.

Dans un tel énoncé, on s'attend en effet à trouver un adverbe tel que *le lendemain*. Rappelons que dans le chapitre précédent nous avons essayé de montrer que certains faits discursifs ne sont pas des faits isolés, mais qu'ils sont reliés à d'autres éléments textuels au niveau de la macro-structure et au niveau de la micro-structure.

Ainsi, nous examinerons dans la prochaine section certaines marques dont l'emploi est étroitement relié à la description du statut du sujet parlant : la structure informationnelle, les marques temporelles et référentielles.

2.2. Analyse des marques discursives

2.2.1. Marquage thématique

Il est temps maintenant de revenir au premier énoncé dont nous avons souligné l'aspect problématique. On ne peut manquer d'observer, à la lecture de la première page, la curieuse structure informationnelle et le curieux emploi des références :

(G.M.25) Il arriva chez nous un dimanche de novembre 189...³¹²

Je continue à dire « chez nous », bien que la maison ne nous appartienne plus. Nous avons quitté le pays depuis bientôt quinze ans et nous n'y reviendrons certainement jamais.³¹³

2.2.1.1. Répartition en SVM

La répartition de ce segment en SVM peut être présentée ainsi :

SVM	TEXTE	M	P
1.	Il arriva chez nous un dimanche de novembre 189...	10	1
2.	Je continue à dire « chez nous », bien que	7	1
3.	la maison ne nous appartienne plus.	6	1
4.	Nous avons quitté le pays depuis bientôt quinze ans et	9	1
5.	nous n'y reviendrons certainement jamais.	5	1

³¹² G.M, p.10

³¹³ G.M, p.11.

2.2.1.2. Progression thématique

Quant à la progression thématique, nous la présentons par le tableau suivant :

Thème			Rhème	Progression	Caractéristiques
T1	T2	T3			
1. Il	nous		arriva	Singularisation	S-COT/T-ADJ
2. je					
3. la maison	nous		appartient	Thématisation/ inférence	C-COT/T-SE-ADJ
4. Nous	le pays		quitté	Constant/ inférence	C-COT/T-SE-ADJ
5. nous	y		reviendrons	Constant	S-COT/T-ADJ

Même si ce court extrait n'est pas représentatif, la longueur moyenne de SVM est d'environ 7 mots, et l'on compte environ 7 mots par proposition, ce qui n'a rien de particulier en ce qui concerne les structures syntaxiques.

Dans la première séquence verbale maximale, nous avons deux thèmes : le *il* et le *nous*. Dans la seconde, nous assistons à une thématisation : le référent *je* devient co-thématique avec d'autres éléments pour former le *nous*; de plus, nous avons un second thème, *maison*, relié au rhème de la séquence précédente, *chez nous*. Ce terme peut représenter sur le plan sémantique « notre demeure, notre maison ». Dans la troisième SVM, nous assistons à une réactivation du thème *nous*.

Le *il* n'apparaît que dans le premier énoncé. Le lecteur cherche à relier ce marqueur de *continuité thématique* aux éléments du discours, mais ne peut y arriver

s'il s'en tient aux procédures formelles, comme nous l'avons remarqué. Cependant, au niveau de la cohérence textuelle, comme l'a bien montré Georges Kleiber, le pronom *il* est

un marqueur de continuité thématique, mais non pas d'une continuité thématique simplement nominale : il indique que le référent est saisi en continuité avec la situation manifeste³¹⁴.

Dans notre texte, le lecteur ne peut établir de liens d'inférences entre ce marqueur et les éléments de la situation d'énonciation. Ce pronom ne peut être saisi en continuité avec la situation manifeste, d'où une rupture thématique au niveau de la cohérence du texte.

Il faudrait noter ici qu'au niveau de la sémantique³¹⁵ du texte, le lecteur peut ne pas se rendre compte de cette difficulté. Il poursuit sa lecture, et cette rupture est neutralisée (au niveau de la macro-structure) par l'introduction du second thème, le *nous*, qui se singularise en *je*. Ce procédé s'inscrit dans le corps du texte, car si on observe la micro-structure, on remarque que la continuité du discours est assurée par l'emploi de ces deux pronoms : le *je* et le *nous*. Le lecteur assimile le premier au narrateur; quant au second, il l'assimile au narrateur + ses parents.

Si on passe à un second niveau de lecture, nous remarquerons le curieux emploi du pronom *il*, au début du texte, sans qu'il n'ait par la suite de référence. Cet emploi nous semble en effet problématique, car il apparaît au début du roman.

³¹⁴ Kleiber, 1994.

³¹⁵ Rappelons que selon notre perspective, le travail de la compréhension textuelle s'établit à plusieurs niveaux. Pour plus de détails voir chapitre II, § 3.2.

Un autre emploi qui pose problème est celui de l'adjectif possessif *nos* dans l'exemple suivant :

(G.M.26) ... tel est le plan sommaire de cette demeure où s'écoulèrent les jours les plus tourmentés et les plus chers de ma vie - demeure d'où partirent et où revinrent se briser, comme des vagues sur un rocher désert, nos aventures³¹⁶.

Logiquement, les aventures dont le narrateur parle ne peuvent être celles de ses parents et de lui-même. La référence de *nos*³¹⁷ n'est pas celle du *nous* des phrases précédentes. On doit donc l'assimiler à une autre référence (le *je* + une autre personne), mais on n'a dans notre univers textuel que le *il*. On est donc tenu d'assimiler cet adjectif au *je* et au *il*. Ce *il* reste en fait anonyme et énigmatique pour le lecteur jusqu'à la troisième page du roman : *Nous étions pourtant depuis dix ans dans ce pays lorsque Meaulnes arriva*³¹⁸.

Ce qui permet d'assimiler le pronom à son référent, le nom propre *Meaulnes*, c'est l'emploi du verbe *arriver* présent dans la mémoire discursive du lecteur. L'emploi de cette cataphore peut diminuer la force cohésive du texte, comme nous le savons, lorsque les occurrences sont éloignées. Peut-être cette cataphore produit-elle une force cohésive, par l'effet de « suspense » et d'attente qu'elle crée. Cet emploi a alors probablement une fonction et joue un rôle précis.

Il est indispensable de noter que le parallélisme structurel que l'on observe à propos de la construction de ces énoncés est assuré par un autre élément textuel,

³¹⁶ G.M., p. 12.

³¹⁷ L'introduction du terme *aventure*, la première fois dans le roman, avec l'adjectif possessif *nos* peut être considéré comme celle d'un terme clé pour la compréhension du roman. Nous reviendrons à cette question.

³¹⁸ G.M., p. 13

l'enchaînement temporel. Autrement dit, la répartition de l'information et l'enchaînement cohésif se rattachent étroitement à la question de l'enchaînement temporel et au choix des temps verbaux.

2.2.2. Interprétation de la place du *il* dans le roman : importance du personnage Meaulnes

Nous pouvons déduire que la répartition d'information, d'une part, oblige le lecteur à prendre en considération la présence du pronom personnel *il* dès le début du roman et, d'autre part, marque la place que ce pronom (et la personne à qui il réfère) occupe dans le texte.

Par l'emploi de la cataphore³¹⁹, l'auteur incite le lecteur à s'intéresser à ce personnage. L'objet de l'histoire c'est, en effet, ce personnage, ou plutôt c'est l'histoire de ce personnage, c'est-à-dire du *il*, racontée par le narrateur, le *je*. Dans ce texte, deux plans d'énonciations sont présents, celui de l'histoire, où se trouve la référence *il*, et celui de la narration où se trouve le *je*. Ce procédé narratif, qui s'impose dès le premier énoncé du roman et se poursuit tout au long du récit, n'est en effet pas gratuit; quiconque lit le texte doit s'arrêter à cette structure discursive. Le narrateur pouvait faire raconter l'histoire par son personnage, le Grand Meaulnes, comme nous l'avons déjà mentionné.

³¹⁹ La référence du *il*, c'est "Meaulnes".

Nous avons pu constater que le choix de la répartition du texte en deux plans énonciatifs, la répartition de l'information et des références dans ce premier passage véhiculent des instructions pragmatiques. La clé de la lecture de l'oeuvre se trouve de la sorte donnée par ces éléments qui fournissent les indices indispensables pour la description du statut des instances du discours. Les deux plans énonciatifs sont, en fait, l'enjeu de tout le roman.

Cette considération d'ordre pragmatique nous amène à concevoir ces faits discursifs comme reliés au statut du sujet parlant. La répartition du récit en deux plans signifie la présence de deux voix. Ainsi, le mélange de deux plans énonciatifs et le changement soudain d'ordre temporel sans justification mettent en jeu, comme nous allons voir, la distinction des deux voix.

2.2.3. Marques temporelles

2.2.3.1. Temps verbaux et opérateurs

Pour justifier cette dernière hypothèse, nous présenterons en premier lieu une série de remarques ponctuelles à propos des temps verbaux :

– le discours du narrateur est un discours direct adressé au narrataire, au moment où il raconte cette histoire; c'est pourquoi d'ailleurs le présent est employé.

– Les temps verbaux utilisés dans cette séquence permettent au lecteur de distinguer entre les deux plans (le *il* est accompagné par le passé simple; le *je* par le présent).

– Le fait que le pronom *il* soit accompagné d'un passé simple dans notre premier énoncé place cet élément au premier plan³²⁰ quant aux instances du discours (aux autres références). En effet, la spécificité du passé simple n'est pas seulement temporelle, c'est aussi une attitude de locution par laquelle les faits sont présentés en premier plan, comme l'a noté De Both-Diez : *le passé simple traduit le temps en marche, il met en relief le procès qu'il exprime et crée l'attente du suivant, d'où dramatisation de la scène*³²¹. L'emploi du passé simple implique une attention soutenue sur le fait. L'hypothèse que nous venons d'avancer n'est pas récente; on la trouve notamment dans les travaux de Weinrich³²².

Ce qui nous intéresse dans cette question n'est pas la distinction au niveau théorique entre ces deux plans, comme nous l'avons déjà expliqué. Nous cherchons à savoir ce que signifie le choix d'une telle structure énonciative et quelle relation ce choix entretient avec le statut des instances du discours dans ce roman.

2.2.3.2. Structure temporelle du roman

Il est indispensable d'envisager en premier lieu la structure temporelle du roman.

Nous avons déjà signalé que le roman est réparti en deux plans énonciatifs, celui du discours du narrateur et celui du récit.

³²⁰ Pour la distinction entre premier plan et arrière-plan, voire les travaux de Weinrich (1972). Voir aussi l'article de Simonin-Grumbach, 1977.

³²¹ De Both-Diez, 1985, p.15.

³²² Weinrich, 1973.

Dans le premier, celui du discours du narrateur, les temps employés sont le présent et le passé composé. Ces temps rattachent le narrateur à la situation d'énonciation. Les énoncés contiennent des déictiques qui réfèrent directement à des entités présentes dans la situation d'énonciation. Indiquons maintenant les segments en question :

a) Chapitre I : *je continue à dire chez nous...*;

b) Chapitre III : introduction par le narrateur du récit de l'aventure de Meaulnes. *Mais aujourd'hui que tout est fini, ...*;

c) Chapitre XI : après le départ de Meaulnes, François raconte comment il *redevenait un gamin du bourg*.

Quant au second plan énonciatif, celui du récit, il occupe tout le reste du roman. Les temps employés pour ce mode sont le passé simple et l'imparfait (temps de la narration par excellence), sauf dans trois passages, où le passé composé et le présent sont employés :

a) Chapitre IV : récit de l'évasion de Meaulnes;

b) Chapitres VII-VII et le début du chapitre IX : récit des noces de Meaulnes et d'Yvonne de Galais, et celui de l'apparition de Frantz de Galais (p. 253).

c) Fin du chapitre XII : mort d'Yvonne de Galais (p.283-284).

il se relie à ces événements, tout comme il se relie au récit, à l'histoire elle-même. Rappelons que les événements transmis par le narrateur ne lui appartiennent pas : ils sont vécus par Meaulnes, et l'histoire est celle de ce dernier. Un autre procédé utilisé pour reproduire le même effet de rattachement est l'emploi réputé exclu du déictique *demain matin* avec l'imparfait, dans l'exemple (18).

Nous pouvons déduire que les procédés commentés plus haut ont une double fonction quant à la lecture. D'une part, au niveau textuel, le narrateur devient contemporain du personnage. D'autre part, au niveau de la lecture de l'oeuvre, le lecteur devient contemporain du narrateur et du personnage.

Dans ce roman, le problème ne se pose que dans la mesure où l'on distingue le personnage d'Augustin et celui de François. Envisageons donc une hypothèse qui ferait de ces deux voix une seule instance.

Si nous examinons le texte de plus près, nous découvrirons que le récit est commun à ces deux personnages, et leur sont communs aussi les faits suivants. L'évasion de Meaulnes a changé, en effet, la vie de François, qui a vécu cette aventure par personne interposée. Rappelons-nous que le terme *aventure* a été utilisé dès l'ouverture du roman par *nos aventures*.

(G.M.27) ... comme des vagues sur un rocher désert, nos aventures³²⁴.

Quant à moi, je me trouvai pour la première fois depuis de longs mois, seul en face d'une longue soirée de jeudi — avec l'impression que, dans cette vieille voiture, mon adolescence venait de s'en aller pour toujours³²⁵.

³²⁴ G.M, p. 12.
³²⁵ G.M, p. 176.

il se relie au récit, à l'histoire elle-même. Rappelons que les événements transmis par le narrateur ne lui appartiennent pas : ils sont vécus par Meaulnes, et l'histoire est celle de ce dernier.

Un autre procédé utilisé pour reproduire le même effet de rattachement est l'emploi réputé exclu du déictique *demain matin* avec l'imparfait, dans l'exemple (18).

Nous pouvons déduire que les procédés commentés plus haut ont une double fonction quant à la lecture. D'une part, au niveau textuel, le narrateur devient contemporain du personnage. D'autre part, au niveau de la lecture de l'oeuvre, le lecteur devient contemporain du narrateur et du personnage.

Dans ce roman, le problème ne se pose que dans la mesure où l'on distingue le personnage d'Augustin et celui de François. Envisageons donc une hypothèse qui ferait de ces deux voix une seule instance.

Si on examine le texte de plus près, nous découvrirons que le récit est commun à ces deux personnages, et leur sont communs aussi les faits suivants. L'évasion de Meaulnes a changé, en effet, la vie de François, qui a vécu cette aventure par personne interposée. Rappelons-nous que le terme *aventure* a été désigné dès l'ouverture du roman par *nos aventures*.

(G.M.27) ... comme des vagues sur un rocher désert, nos aventures³²⁴.

Quant à moi, je me trouvai pour la première fois depuis de longs mois, seul en face d'une longue soirée de jeudi — avec l'impression que, dans cette vieille voiture, mon adolescence venait de s'en aller pour toujours³²⁵.

³²⁴ G.M., p. 12.

³²⁵ G.M., p. 176.

(G.M. 28) ... notre aventure est finie³²⁶

L'amour d'Yvonne de Galais appartient à Meaulnes, mais les sentiments de Seurel envers cette dernière sont-ils vraiment différents de ceux de Meaulnes? Voici des passages qui peuvent répondre à cette question :

(G.M.28) Lorsqu'elle me tendit la main, pour partir, il y avait entre nous, plus clairement que si nous avions dit beaucoup de paroles, une entente secrète que la mort seule devait briser et une amitié plus pathétique qu'un grand amour³²⁷.

(G.M.29) A voir Yvonne de Galais, on eût dit que cette maison nous appartenait et que nous l'avions abandonnée durant un long voyage³²⁸.

(G.M.30) De celle qui avait été la fée, la princesse et l'amour mystérieux de toute notre adolescence...³²⁹

(G.M.31) Il y avait cependant une nouvelle heureuse que j'annonçai à Millie, lorsqu'elle se décida à m'interroger sur la nouvelle mariée. Je redoutais ses questions, sa façon à la fois très innocente et très maligne de vous plonger soudain dans l'embarras, en mettant le doigt sur votre pensée la plus secrète³³⁰.

Cette amitié n'est guère différente de l'amour d'Augustin pour Yvonne. Cette *princesse* est propre à François aussi bien qu'au Grand Meaulnes.

Le serment d'enfant fait à Frantz de Galais, et même le cahier de devoirs mensuels qui permet de découvrir tout le secret du roman est dédié par Augustin à François, ce qui nous fait deviner que le cahier d'Augustin, le secret du récit (comme tout le récit), appartient à François Seurel.

326 G.M, p. 188.
 327 G.M, p. 208
 328 G.M, p. 264.
 329 G.M, p. 267
 330 G.M, p. 270

Au niveau textuel, François Seurel et Augustin Meaulnes représentent les deux facettes d'un même individu.

Nous pouvons confirmer que dans ce roman un jeu complexe opère d'un personnage à l'autre. Benoit Neiss l'avait d'ailleurs remarqué :

On déclare couramment aussi que Meaulnes, Frantz et Seurel sont trois visages de l'auteur, [...] C'est trop simple, et croit-on que dans la création romanesque les choses se passent habituellement ainsi ? On remarque bien vite que l'interprétation de ces doubles est malaisée, car ils ne demeurent pas immobiles par rapport à leur créateur, ils ne conservent pas la même signification d'un bout à l'autre : il s'opère un jeu compliqué, d'un personnage à l'autre, de glissements, de transferts et d'échanges³³¹.

3. Conclusion

Les éléments textuels que nous avons analysés (la macro-structure narrative, les marques thématiques, les marques temporelles et référentielles) nous ont permis de décrire différents aspects du statut du sujet parlant. Nous avons découvert l'identification d'un même point de vue malgré la présence de deux voix et démontré que dans ce roman ces deux voix, celle du narrateur et celle du personnage, représentent un même point de vue.

Cela nous a amenée à constater dans ce texte une complexité de structure et une simplicité d'instance.

³³¹ Neiss, 1972, p. 171.

Nous avons montré que l'emploi de certains procédés, spécifiquement ceux qui posent problème, véhicule des instructions pragmatiques qui permettent de dégager des règles de lecture, des stratégies de lecture dictées par le texte. Cela explique, en effet, le jeu compliqué qui s'opère, le glissement et le transfert entre les différentes instances du discours, les enchâssements des récits, la structure macro- et micro-contextuelle. Ces procédés permettent aussi de déceler la présence d'une nouvelle instance que nous avons proposé d'appeler l'« instance de l'auteur ».

Nous avons constaté que les techniques narratives utilisées, la technique des récits enchâssés, conduisent le lecteur à garder en souvenir la partie du grand plaisir, celle de l'aventure. Le lecteur se souvient de la première partie du roman. Plusieurs critiques ont signalé que le lecteur garde en souvenir cette première partie, ce qui est vu par certains comme un échec au point de vue littéraire.

Pour notre part, il nous semble plutôt que ces procédés, comme technique d'écriture, contribuent à la réussite du roman à ce niveau, car le lecteur assume cette expérience de lecture — contemporaine à celle du narrateur — au moyen de la structure macro-contextuelle narrative (les récits enchâssés).

Ces procédés d'écriture constituent donc une invitation de réinterprétation lancée par Alain-Fournier, qui incite son lecteur, en particulier les jeunes³³², à garder en souvenir les moments les plus innocents de leur vie d'adolescence qui représentent l'amour pur. C'est pourquoi d'ailleurs ce roman constitue une référence sociale.

³³² Si nous pouvons parler de destinataire visé d'une œuvre, dans ce roman, nous pouvons dire que ce sont les jeunes.

Finalement, nous espérons que l'analyse menée dans ce chapitre a permis d'envisager une description du statut du sujet parlant. Le chapitre qui suit sera une illustration d'un type de description différent. L'analyse du roman de Gide *La porte étroite* présentera d'autres facettes de la structuration polyphonique et fonctionnelle du sujet parlant.

CHAPITRE V
ANALYSE MACRO- ET MICRO-CONTEXTUELLE
DE LA *PORTE ÉTROITE* DE GIDE

0. Introduction

Les études du texte de *La porte étroite* n'ont pas donné lieu récemment à des analyses macro- et micro-contextuelles linguistiques; seules les structures narratives ont attiré l'attention de la plupart des critiques de ce roman.

Plusieurs chercheurs se sont intéressés spécifiquement à trouver une interprétation au processus narratif de l'acte de narration double qui se manifeste dans ce texte sous la forme suivante : le récit est présenté sous forme d'une autobiographie personnelle. L'histoire est rédigée par la personne qui l'a vécue, le narrateur Jérôme; celui-ci prétend écrire ses souvenirs *sans avoir recours à aucune invention*³³³, et cela afin de trouver *le dernier plaisir à les dire*³³⁴. Nous avons aussi des lettres et un journal, documents livrant une partie de l'histoire et rédigés par un autre personnage,

³³³ P.E, p.13.

³³⁴ P.E, p.13.

Alissa. Ils sont transmis par le narrateur Jérôme. On se trouve donc face à un acte narratif double : Jérôme est le premier narrateur, Alissa en est un second (une narratrice), et cette dernière s'adresse, soulignons-le, au narrateur Jérôme³³⁵, qui transmet d'ailleurs l'information narrative tout au long du récit.

La plupart des critiques ont perçu cette narration double comme un déséquilibre de la structure narrative du roman. Plusieurs ont tenté d'expliquer ce processus narratif — qui pose problème selon leur point de vue — ou bien par une lecture autobiographique dans le sens large du terme (étude de sociologie littéraire, de la psychologie de l'auteur, etc.), ou par une lecture macro-contextuelle narrative. Citons comme exemple l'étude autobiographique de Marie Ascarza-Wégimont présentée en 1994, et l'étude narratologique de Zvi H. Levy, datée de 1984.

La première a tenté d'expliquer le processus narratif de *La porte étroite* par la recherche d'identification du personnage à la personnalité de l'auteur réel (Gide auteur et le narrateur Jérôme, ou une autre incarnation des personnages³³⁶). Elle critique en effet sur un plan méthodologique

...les deux principes fondamentaux des nouvelles théories sur la narration : le narrateur, personnage fictif, ne peut être confondu avec l'auteur; l'unité de la narration exige que le récit n'ait qu'un seul narrateur véritable. [...] Nous contestons seulement que celle-ci s'applique mal à la réalité concrète de *La porte étroite*³³⁷.

Nous sommes parfaitement d'accord avec Ascarza-Wégimont : cette conception unitaire est contestée non seulement dans le texte de Gide, mais dans tout autre texte. Cependant, la solution que propose Ascarza-Wégimont soulève un autre

³³⁵ Il est en fait son destinataire.

³³⁶ Pour une critique de cette position, voir Levy Zvi, 1984.

³³⁷ Levy Zvi, 1984, p. 8.

type de problème, celui de l'unicité du sujet énonciatif du discours³³⁸. Elle note d'ailleurs que

Sa porte étroite (...) est entr'ouverte. Ainsi le narrateur n'est ni tout à fait le fictif Jérôme ni tout à fait Gide. Celui-ci n'est qu'un masque quasi-transparent de lui-même : non seulement Gide garde anonyme son je-narrateur durant tout le préambule et la moitié du premier chapitre mais en outre, décor, personnages, histoires d'amour et protagonistes sont presque totalement identiques à leurs modèles de la vie réelle³³⁹.

Ce postulat est mis en doute par plusieurs théories et particulièrement celle de Ducrot (l'école de l'énonciation). L'étude d'Ascarza-Wégimont soulève aussi un second problème, celui de la confusion entre l'auteur et le narrateur. Depuis les années 70, les études narratives³⁴⁰ ont bien montré que le narrateur ne doit pas être confondu avec l'auteur réel. Malgré tout, et même si Gide lui-même fait cette distinction, plusieurs critiques, en lisant *La porte étroite*, ont commis jusqu'à ces dernières années cette confusion en identifiant le narrateur Jérôme à l'écrivain Gide (ou à d'autres types d'incarnation). Il nous semble que les *énigmes fondamentales*³⁴¹ de cette œuvre ne sont pas résolues en identifiant le narrateur Jérôme à l'écrivain Gide et en transposant simplement une réalité fictive à un homme en chair et en os. L'ouvrage de H. Levy Zvi a d'ailleurs montré les limites d'une telle lecture³⁴² :

... la transposition romanesque, si elle est très poussée, risque de susciter des confusions. [...] On risque donc de ne pouvoir tirer que des conclusions très limitées d'une telle analyse qui, au demeurant, n'est pas dénuée d'intérêt³⁴³.

³³⁸ Par l'identification du narrateur et de l'écrivain.

³³⁹ Ascarza-Wégimont, 1994, p. 8.

³⁴⁰ Voir les travaux de Genette mentionnés dans notre premier chapitre.

³⁴¹ Ascarza-Wégimont, 1994, p. 8.

³⁴² Voir aussi Moutote, 1993.

³⁴³ Levy Zvi, 1984, p. VI.

Cette dernière étude a montré le caractère diégétique double de la narration, comme elle a signalé un point intéressant — mais qui n'a pas été développé : la présence du *narrataire Jérôme* et du *narrataire virtuel*³⁴⁴. Notons que cette étude, malgré son intérêt, ne permet pas de décrire les différents aspects de la structure du statut des instances du discours dans ce roman, puisqu'elle ne s'intéresse qu'aux éléments macro-contextuels narratifs. Elle pose, en fait, une question relevant d'une position unitaire du sujet parlant : doit-on considérer Jérôme comme le héros (la vedette, pour reprendre le terme de Genette) et Alissa comme la comparse, ou bien l'inverse?

Pour lire ce roman, il nous semble qu'on n'a pas à choisir entre l'une ou l'autre de ces deux positions : Jérôme et Alissa ne sont ni vedette ni comparse. Pour comprendre le processus discursif dans ce texte, nous devons nous intéresser à la structure macro- et micro-contextuelle du discours. Un premier pas de l'analyse des éléments micro-contextuels a été effectué par l'importante étude de Maisani-Léonard, qui a examiné les récits de Gide *du double point de vue de la personne et du temps verbal, pour pouvoir trouver l'emploi type de chacun*³⁴⁵.

Nous pensons en réalité que le changement de niveau narratif ne pose aucun problème dans l'identification des voix énonciatives au niveau textuel. Nous ne trouvons pas d'ambiguïté énonciative à ce niveau; le texte fournit les éléments nécessaires pour identifier la source énonciative et établir les relations entre ces instances.

Ce qui pose problème, c'est le changement de rôle discursif : le narrateur (Jérôme) devient destinataire, le personnage (Alissa) devient locuteur, tout en restant

³⁴⁴ Levy Zvi, 1984, p.III.

³⁴⁵ Maisani-Léonard, 1976, p.30.

dans le même cadre narratif. Cependant, le narrateur pouvait lui-même transcrire cette histoire à la troisième personne.

La présence de plusieurs voix dans le même énoncé, et surtout celle du destinataire, est en fait énigmatique, et une complexité d'instance propre à son statut se présente d'une façon déroutante.

Le statut du destinataire se caractérise par une structure polyphonique (diaphonique) et fonctionnelle. En lisant ce texte, nous voyons que cette dernière instance se métamorphose et que la présence du destinataire se manifeste de différentes manières.

C'est pourquoi nous nous proposons d'étudier à présent le statut du destinataire dans *La porte étroite* afin de présenter une lecture de ce texte et de découvrir son véritable sens. Nous tenterons donc de décrire dans ce chapitre les différents aspects du statut des instances du discours, et nous tenterons de vérifier nos hypothèses de départ concernant la présence du discours d'autrui. Ce texte nous permettra d'esquisser une description du statut du destinataire qui intègre entre autres celle de l'interlocuteur/narrataire, et d'autres formes discursives, comme celle du *surdestinataire*³⁴⁶. C'est ce qui justifie justement notre choix de *La porte étroite*.

Afin d'entreprendre cette description, nous utiliserons donc le modèle d'analyse macro- et micro-contextuelle déjà proposé et appliqué jusqu'ici. Dans ce chapitre, nous explorerons spécifiquement l'analyse des constructions diaphoniques selon le modèle d'Eddy Roulet.

³⁴⁶ Pour une description préliminaire, voir chapitre 1.

1. Structure macro-contextuelle narrative et sujet narratif

1.1. Narrateur extra-homodiégétique

Le narrateur, Jérôme, se présente comme un narrateur extra-homodiégétique qui raconte sa propre histoire sous une forme écrite. Il rédige ses souvenirs, et le récit est présenté comme une autobiographie :

(P.E.1) J'écrirai donc très simplement mes souvenirs, ...³⁴⁷

Le sujet parlant est ici sujet écrivant. La conscience de l'écriture est une des principales caractéristiques de ce récit. Ainsi, ce narrateur a une double fonction énonciative. Au niveau de la diégèse, son statut est double : il est écrivain de l'histoire, et il est un personnage qui l'a vécue. Son discours opère sur deux registres, celui d'un discours supposé écrit et celui des événements narrés.

Le narrateur prétend en effet transmettre le récit exact des événements qu'il a vécus sans avoir recours

(P.E.2) ... à aucune invention pour les rapiécer ou les joindre³⁴⁸.

Il raconte cette histoire après l'avoir vécue : la narration est censée être postérieure à l'histoire, comme Martine Léonard l'a noté : ... *le discours se situe*

³⁴⁷ P.E, p. 13.

³⁴⁸ P.E, p.13.

*nettement après la fin de l'histoire*³⁴⁹. Cependant, certains faits qui avaient échappé auparavant au narrateur lui apparaissent tout à coup significatifs; nous reviendrons sur ce point.

La présence du narrateur est marquée au plan linguistique par l'emploi du présent et du pronom personnel *je*, comme dans l'ouverture du roman :

(P.E.3) ... l'histoire que je raconte ici, j'ai mis toute ma force à la vivre³⁵⁰.

Selon Genette, le terme *ici*³⁵¹, considéré comme un déictique, réfère à la position spatiale du narrateur. Cependant, aucune indication (précision temporelle ou spatiale) n'est fournie sur cette situation d'énonciation; la distance entre cet acte énonciatif et les événements passés n'est pas indiquée non plus et elle restera floue jusqu'à la fin du roman. De plus, aucune marque ne nous permet de situer cet acte narratif sur l'axe temporel du récit par rapport aux événements narrés.

Le seul fait que nous pouvons identifier par rapport à cette situation énonciative, et cela en nous basant évidemment sur la typologie narrative, est la présence du narrateur.

³⁴⁹ Maisani-Léonard, 1976, p. 102.

³⁵⁰ P.E., p. 13. Dans tous les exemples, c'est nous qui soulignons.

³⁵¹ Le point de vue de Genette est basé sur la distinction de Benveniste (discours/récit).

1.2. Présence du narrataire

Le narrataire est présent dans le discours : il se situe en effet au même niveau narratif que le narrateur-scripteur qui lui adresse (au narrataire) un discours direct, comme le montre d'ailleurs l'exemple suivant :

(P.E.4) Je vous dirai comment cette interrogation s'empara de moi, fit ma vie.

[...]

Mais avant de parler du triste événement qui bouleversa notre famille, [...] il est temps que je vous parle de ma cousine³⁵².

Ce narrataire a, comme le narrateur, une double fonction, c'est un narrataire/lecteur. D'une part, il est présent dans la diégèse et exerce une fonction au plan de la narration. D'autre part, il effectue un second acte, puisqu'il est supposé lire le récit du narrateur/écrivain. Le fait de présenter le roman sous forme d'un récit écrit soulève automatiquement la présence d'un lecteur au sein du discours. Autrement dit, la présence d'un narrateur-scripteur dans la diégèse présume la présence d'un destinataire-lecteur. Car, comme nous le savons, celui qui écrit s'adresse, consciemment ou inconsciemment, à un lecteur. Ce narrataire est évidemment fictif, il demeure toujours muet et ne réagit pas ni ne répond. Il est toutefois présent dans le discours dès les premières lignes.

Comme nous l'avons déjà mentionné, la narration dans ce roman s'effectue à plusieurs niveaux, et le narrateur est présent au niveau extra-diégétique.

³⁵² P.E, p. 23-24.

Ce premier acte narratif, assumé uniquement par le narrateur, recouvre tout autre discours : le narrateur prétend transmettre toute l'information narrative, c'est lui qui est censé rapporter le discours des personnages, ou plutôt les dialogues de ces derniers, ainsi que les lettres d'Alissa, et finalement le journal de celle-ci; ces formes de discours, bien que relevant d'un niveau différent de celui du narrateur, se situent évidemment à l'intérieur de ce premier niveau extra-diégétique.

Regardons donc de plus près les trois dernières formes de discours qui font partie de la structure narrative du récit.

1) Le narrateur transmet souvent des dialogues³⁵³ dont il est un des constituants (conversations entre lui et un personnage) :

(P.E.5) « Oui, c'est de cela que je voulais te parler, mon Jérôme.

— Maman ! dis-je en sanglotant : tu crois qu'elle m'aime, n'est-ce pas?

— Oui, mon enfant .» Elle répéta plusieurs fois tendrement : « Oui, mon enfant .» Elle parlait péniblement. Elle ajouta : « Il faut laisser faire au Seigneur. » Puis comme j'étais incliné près d'elle, elle posa sa main sur ma tête...³⁵⁴.

2) Le même procédé est inséré aussi pour distinguer les lettres. Ce qui fait la particularité de ce procédé, c'est que le narrateur prétend alors reproduire non seulement le contenu mais aussi la forme linguistique de ce type de discours, comme le montre d'ailleurs l'exemple suivant :

(P.E.6) Le lendemain, arriva mon oncle. Il me tendit une lettre de sa fille qui ne vint, avec ma tante Plantier, que le jour suivant :

³⁵³ Ce cas n'est pas rare d'ailleurs : tous les romans de type autobiographique le présentent.

³⁵⁴ P.E. p.40.

... Jérôme³⁵⁵, mon ami, mon frère, y disait-elle ... Combien je me désolé de n'avoir pas pu lui dire avant sa mort les quelques mots qui lui eussent donné ce grand contentement qu'elle attendait. [...] Adieu, mon pauvre ami. Je suis plus tendrement que jamais, ton Alissa³⁵⁶.

Rédigées par Alissa et adressées à Jérôme, ces lettres font apparaître un changement de niveau : rapportées par une seconde instance, par le narrateur-scripteur, transcrites à la première personne, elles sont situées à un second niveau. Paradoxalement, elles s'insèrent au fil de la trame narrative; les lettres proposent parfois une réplique à son destinataire, qui est, rappelons-le, le narrateur. Plusieurs voix se font entendre, en effet, à l'intérieur de cette forme de discours. La présence du narrataire (narrateur) peut être relevée par l'emploi des marques d'adresse, les *tu*, et par la dénomination *Jérôme*.

3) Comme les lettres, le journal d'Alissa est introduit à la fin du récit comme un texte transcrit tel que rédigé par son auteur, sans aucune intrusion de la part du narrateur. La locutrice décrit des événements qui ont déjà été transmis par le narrateur Jérôme, tout en y ajoutant son commentaire personnel, émotionnel (lyrique), et en expliquant certains comportements. Cette forme de discours manifeste elle aussi un changement de rôle narratif et l'inscription de son destinataire dans le discours³⁵⁷.

Il est indispensable de rappeler que dans les formes de discours que nous venons de présenter les voix sont clairement identifiées, à un premier niveau.

³⁵⁵ En italique dans le texte.

³⁵⁶ P.E, p. 41

³⁵⁷ Nous expliquerons cette question plus tard.

La typologie de Genette a bien décrit cette structuration narrative. Cependant, nous ne pouvons analyser l'interaction entre les instances dans un énoncé en nous basant uniquement sur cet appareil méthodologique, puisqu'il ne permet d'identifier qu'une seule voix dans un même énoncé. Cette typologie ne peut expliquer le changement de rôle narratif qui s'opère tout au long du roman. C'est pourquoi d'ailleurs nous proposons un élargissement de cette perspective par l'application des théories polyphonique de Ducrot et diaphonique d'Eddy Roulet, qui permettront d'identifier plusieurs voix dans un même énoncé.

2. Analyse des constructions polyphoniques

En examinant la structure micro-contextuelle du roman, nous avons repéré différents types de structure polyphonique, sous leurs formes les plus simples, soit sous la forme de discours direct, marqué par un verbe de parole et des guillemets, ou seulement par deux points et des italiques, et cela dans les dialogues des personnages, les lettres et le journal d'Alissa. Ces constructions polyphoniques font partie de la structure narrative du roman; elles s'insèrent dans la trame narrative, et la narration fait appel tout au long du récit à cette forme de structure polyphonique explicite.

Examinons ces énoncés tirés d'une conversation qui se déroule entre Alissa et le narrateur Jérôme, ainsi que l'exemple d'une conversation entre ce dernier et sa tante Plantier.

(P.E.7) Et comme je lui demandais :

«pourquoi ?

— Mais c'est moi qui peux te demander pourquoi ? pourquoi changer ? »

(P.E.8) Vers la fin de décembre, nous partîmes donc pour le Havre, Abel et moi.

Je descendis chez ma tante Plantier. [...]

Elle ne fut pas plutôt informée de ma santé, de mon installation, de mes études que, se laissant aller sans plus de précautions à son affectueuse curiosité :

«Tu ne m'as pas encore dit mon enfant, si tu avais été content de ton séjour à Fongueusemare ? As-tu pu avancer un peu tes affaires?»³⁵⁸

Dans ces deux exemples comme dans beaucoup d'autres, les constructions polyphoniques relevées à un premier niveau de lecture apparaissent sous une forme explicite, tel que nous l'avons expliqué. Le discours rapporté est bien respecté, comme le montre d'ailleurs l'emploi des marques linguistiques : les guillemets, les tirets, le changement des expressions référentielles (*elle* ou *il* → *je*; *je* → *tu*, ou reste *je*), et finalement les dénominations des personnages.

Par l'emploi de cette structure polyphonique explicite (style direct), le narrateur s'introduit, tout en soulignant sa présence, pour décrire la situation d'énonciation ou la commenter. Ces dialogues sont distincts en fait de la narration à proprement parler et

³⁵⁸ P.E, p. 72.

de l'intrusion du narrateur, ce qui est suggéré par la forme du discours que nous venons d'esquisser.

Le même type de construction polyphonique du discours rapporté se manifeste aussi dans les lettres sous une forme explicite : cette construction révèle la présence de deux voix dans un même énoncé, celle du narrateur Jérôme et celle d'Alissa. Le narrateur utilise les italiques pour distinguer entre les deux voix, soit les paroles d'Alissa et celles qui lui appartiennent et qui relèvent d'un autre niveau. Le narrateur respectera tout au long du récit cette contrainte qu'il s'impose pour chaque discours rapporté . Prenons un exemple qui illustre ce point :

(P.E.9) Comprends que je ne parle ici que pour toi-même, car pour moi je crois bien que je ne pourrai jamais cesser de t'aimer³⁵⁹.

Alissa

Cesser de nous aimer ! Mais pouvait-il être question de cela !
— J'étais encore plus étonné qu'attristé,...³⁶⁰

Dans cet exemple, la lettre exerce une fonction de dialogue au niveau textuel entre les personnages; entre eux s'effectue un échange verbal situé à deux niveaux énonciatifs différents. Ce phénomène se répète dans d'autres lettres :

(P.E.10) Un an s'était presque écoulé depuis notre dernier revoir. Elle semblait ne pas y songer, mais faire commencer d'à présent seulement son attente. Je le lui reprochai.

N'étais-je pas avec toi en Italie? répondit-elle. Ingrat !
Je ne te quittai pas un seul jour...³⁶¹

³⁵⁹ En italiques dans le texte.

³⁶⁰ P.E, p.59.

³⁶¹ P.E. p.104.

Dans ce dernier exemple ainsi que dans d'autres, les marques d'adresse, les pronoms *tu* et *toi-même*, l'appellation *Jérôme* sont toujours présents et prouvent la présence de l'allocutaire. Rappelons que selon la théorie polyphonique de Ducrot, il est indispensable de distinguer entre l'allocutaire qui désigne la personne à qui le locuteur s'adresse, c'est-à-dire le destinataire que vise celui qui parle, et l'auditeur qui représente un destinataire imprévu ou qui entend un énoncé qui ne lui est pas adressé. Cette distinction n'est pas sans intérêt, mais elle ne suffit pas à expliquer la reprise et l'intégration des différentes formes du discours d'autrui dans le discours de l'autre, tel que l'intégration du discours du destinataire Jérôme dans le discours de la locutrice Alissa.

Nous soutenons que pour saisir le statut du destinataire dans ce texte, il faut distinguer entre les faits de polyphonie et de diaphonie — qui n'occupent pas la même place dans le discours — et prendre en considération la polyphonie du destinataire. Dans une structure polyphonique, deux voix, celle du locuteur (narrateur) et celle de l'énonciateur (personnage), sont présentes dans un même énoncé, comme nous avons déjà montré.

Dans une structure diaphonique, les paroles d'autrui sont insérées dans le discours du locuteur ou de l'énonciateur sans qu'elles leur soit attribuées, et ces derniers ne sont pas responsables de ces actes illocutoires; ce destinataire n'est pas situé au même niveau diégétique que le narrateur (locuteur), il ne se trouve pas dans le même univers discursif que lui et ne partage pas la même situation d'énonciation; il se situe peut-être, évidemment, à un autre endroit et à un autre moment.

Pour décrire cette structuration, nous appliquerons le modèle diaphonique tel qu'annoncé.

3. Analyse des constructions diaphoniques

Nous avons détecté à l'intérieur des structures polyphoniques différentes formes de la présence du destinataire et celle du discours d'autrui. Cette reprise s'effectue à plusieurs niveaux. Dans ce roman, le statut du destinataire se métamorphose et sa présence se manifeste de différentes manières. Esquissons donc la description de cette structuration.

3.1. Première forme de présence : destinataire des lettres

Une des caractéristiques du genre épistolaire est, rappelons-le, la présence d'un destinataire à qui est adressée la lettre; cette présence est nécessaire, et ce destinataire est souvent présent dans le discours afin de faciliter l'échange verbal.

Dans notre texte, le destinataire du discours épistolaire est le narrateur Jérôme. Toutes les lettres lui sont en effet adressées. Une seule s'adresse apparemment à un autre destinataire, la tante d'Alissa. Mais le destinataire visé est le narrateur. Cela est dit par un des personnages, Abel :

(P.E.11) Autant dire que la lettre entière t'est adressée; tante Félicie, en te la renvoyant, n'a fait que la retourner à son véritable destinataire; c'est faute de toi qu'Alissa s'adresse à cette brave femme comme au premier pis-aller; qu'est-ce que peuvent bien lui faire, à ta tante, les vers de Corneille! – qui, entre parenthèses, sont de Racine; - c'est avec toi qu'elle cause, te dis-je; c'est-à toi qu'elle dit tout cela³⁶².

Le destinataire visé, Jérôme, est d'ailleurs présent dans le discours. La présence du destinataire est indiquée par la reprise explicite de ses paroles (les paroles de ce destinataire) transcrites dans la lettre envoyée par la locutrice Alissa : cette dernière recopie les vers — qu'elle croyait de Corneille — inscrits sur une carte que Jérôme, le destinataire, lui avait envoyée :

(P.E.12) ... J'avais lu cette parole sur une petite image de Noël que Jérôme m'a envoyée [...], ces vers, d'une paraphrase de Corneille³⁶³.

Nous sommes évidemment en présence d'un cas d'intertextualité, et la locutrice indique que la source de la parole — mais non son origine — est la carte de Jérôme. La locutrice insère donc dans ce passage un discours écrit de son interlocuteur, discours que ce dernier a emprunté à la littérature et qu'elle croyait de Corneille. Cette information est corrigée par un autre personnage (voir exemple 11).

³⁶² P.E, p. 94.

³⁶³ P.E, p. 92-93.

La locutrice répète la même information et corrige son erreur dans la lettre qui suit.

(P.E.13) Mon cher Jérôme,

Juge de ma stupeur, hier, en ouvrant au hasard le joli Racine que tu m'a donné, d'y retrouver les quatre vers de ton ancienne petite image de Noël, que je garde depuis bientôt dix ans dans ma Bible³⁶⁴.

Soulignons que par la reprise diaphonique illustrée dans cet exemple, de même que par la présence de ces vers dans la mémoire discursive du lecteur³⁶⁵, on a voulu mettre en relief la présence du destinataire.

Nous avons relevé dans plusieurs lettres d'autres constructions diaphoniques sous forme de reprise explicite du discours du destinataire : la locutrice reproduit un propos de son interlocuteur, Jérôme, sur lequel elle veut enchaîner, comme dans l'exemple suivant :

(P.E.14) Oui, tu le disais bien dans ta lettre : l'admiration, « chez les âmes bien nées », se confond en reconnaissance... Que de choses je voudrais t'écrire encore! ...³⁶⁶.

Dans cet exemple, nous sommes en face d'un cas de diaphonie effective (et non potentielle). Le destinataire du discours de l'énonciateur et son propre discours sont actualisés, l'énonciateur reprenant effectivement les paroles du destinataire.

La même forme de présence du destinataire effectif se manifeste dans le journal d'Alissa. Rappelons que la situation d'énonciation diffère de celle des lettres : dans le

³⁶⁴ P.E, p. 96-97.

³⁶⁵ Considérés comme des éléments thématiques réactivés.

³⁶⁶ P.E, p.100.

discours épistolaire, la présence du destinataire est en quelque sorte obligatoire, mais dans le journal, elle ne l'est pas, puisqu'un journal, par définition, n'a d'autre destinataire que l'auteur lui-même.

3.2. Seconde forme de présence : destinataire du journal

Passons alors à ce cas de diaphonie effective qui se manifeste sous une forme explicite : la locutrice, Alissa, reprend les paroles de son destinataire, Jérôme, pour mieux enchaîner sur celles-ci :

(P.E.15) "je voudrais savoir !" a-t-il ajouté... il s'est arrêté quelques instants, puis : "Agirais-tu différemment, sans ta foi?"

[...]

Non, Jérôme, non, ce n'est pas la récompense future vers quoi s'efforce notre vertu : ce n'est pas la récompense que cherche notre amour³⁶⁷.

D'un point de vue formel, la présence du destinataire n'est pas attendue dans ce genre de discours : dans un journal, on ne vise pas un destinataire spécifique. On écrit pour soi-même.

Or, ce n'est pas le cas dans notre texte, puisque la locutrice vise un destinataire (qui est le narrateur-scripteur), et lui adresse un discours direct, elle l'appelle :

³⁶⁷ P.E., p.164.

(P.E.16) Jérôme! mon ami, toi que j'appelle encore mon frère, mais que j'aime infiniment plus qu'un frère³⁶⁸.

Parvenue à la fin du journal — et sachant qu'elle allait mourir — , elle avoue que ce document n'était écrit que pour Jérôme :

(P.E.17) A l'instant de jeter au feu ce journal, une sorte d'avertissement m'a retenue; il m'a paru qu'il ne m'appartenait déjà plus à moi même; que je n'avais pas le droit de l'enlever à Jérôme; que je ne l'avais jamais écrit que pour lui³⁶⁹.

Comme elle a demandé qu'on remette son journal à Jérôme :

(P.E.18) Je devais recevoir prochainement des papiers qu'elle avait mis sous pli cacheté à mon nom. (...).

Le pli cacheté que le notaire me renvoya contenait le journal d'Alissa³⁷⁰.

Une question s'impose à propos de ce procédé : quelle est la signification de cette présence? Pourquoi ce destinataire qui assume le rôle de narrateur-scripteur apparaît-il dans le discours?

Ce destinataire, rappelons-le, transmet le journal sans intrusion de sa part, et il signale même les lacunes du texte, comme le montrent d'ailleurs les deux exemples suivants :

(P.E.19) De nombreuses feuilles ensuite avaient été arrachées; sans doute relataient-elles notre pénible revoir du Havre³⁷¹.

³⁶⁸ P.E., p.173; en italiques dans le texte.

³⁶⁹ P.E., p.177.

³⁷⁰ P.E., p.155.

³⁷¹ P.E., p.162.

(P.E. 20) J'en transcris ici nombre de pages... — Je les transcris sans commentaires. Vous imaginez suffisamment les réflexions que je fis en les lisant et le bouleversement de mon cœur que je ne pourrais que trop imparfaitement indiquer³⁷².

Cet exemple nous amène à une troisième forme de présence du destinataire, suggérée par l'emploi du pronom personnel *vous*.

3.3. Troisième forme de présence : le surdestinataire

Dans le dernier exemple (20), nous pouvons déceler une forme d'instance différente des deux derniers types, et présente dès le début du texte; nous l'avons décrite au départ comme celle d'un narrataire fictif. Nous pensons que la perspective diaphonique du discours permet de décrire cette instance de façon plus adéquate.

En examinant cet exemple, nous pouvons avancer une remarque pertinente quant à notre description : cet être de discours, ce destinataire, n'est pas réel, c'est un être fictif. L'énonciateur peut d'ailleurs créer son destinataire tout autant que son discours. C'est ce qu'Eddy Roulet souligne en expliquant le terme de diaphonie potentielle³⁷³.

³⁷² P.E, p.154.

³⁷³ Voir chapitre I, § 2.2.2.

Dans le passage que nous venons de présenter ne se trouve certes aucun fait de diaphonie dans le sens de Roulet, puisque le locuteur ne reprend pas les paroles de l'interlocuteur pour enchaîner sur celles-ci. Le destinataire n'est donc pas un interlocuteur, mais il est néanmoins présent dans le discours. Cette présence est indéniable, et elle est en fait significative.

Nous sommes en présence selon nous d'une structure qu'on peut nommer diaphonique, méconnue des chercheurs qui se sont intéressés à cette question, mais perçue par Bakhtine, comme nous l'avons déjà mentionné. Cette présence est celle d'un *surdestinataire* (destinataire de secours).

Cette instance est en fait une forme fictive construite par le narrateur-scripteur pour créer un cadre à son discours. Ce *surdestinataire* est présent dès le début du roman, mais ne se situe pas au même niveau narratif que le narrateur. Soulignons aussi que l'instance du surdestinataire est décelée au niveau de la micro-structure, et non uniquement au niveau de la macro-structure. La présence de l'instance du surdestinataire et celle du destinataire/personnage sont reliées en effet à l'emploi de certaines marques du discours. Pour décrire le statut du destinataire, il faut à la fois pousser l'investigation aux différentes instances et expliquer la fonction de cette structure complexe quant à la lecture du roman.

La description du statut du destinataire que nous venons de présenter s'est basée uniquement sur la conception diaphonique. Ce modèle nous a permis, en effet, de désigner l'intégration du discours d'autrui dans le discours sous une forme explicite.

Afin de mieux asseoir cette description et afin de mieux saisir la relation entre le sujet parlant et son destinataire, il faut étudier d'autres éléments textuels, notamment les marques du discours³⁷⁴ : les connecteurs³⁷⁵, les marques temporelles et référentielles et les marquages thématiques, et ce, par le moyen de l'analyse du discours.

L'analyse de ces marques nous permettra de repérer des indices du statut du destinataire et, par la suite, d'en proposer une description adéquate.

4. Proposition d'élargissement de la perspective par l'analyse du discours : analyse macro et micro-contextuelle

Nous distinguerons en premier lieu les difficultés de lecture qui sont à l'origine de la problématique discursive dans ce texte.

³⁷⁴ Notons que cet élargissement de la perspective n'est pas envisagé par la théorie diaphonique qui repère la présence du destinataire en fonction de la reproduction de son discours.

³⁷⁵ Dans ce texte, l'emploi des connecteurs est limité; c'est pourquoi d'ailleurs nous analysons un seul exemple d'emploi, voir exemple 23. La structure argumentative est élaborée sous une autre forme, celle de l'emploi d'un « style neutre »; voir la conclusion de ce chapitre.

4.1. Difficultés de lecture

Les difficultés de lecture dans ce roman tiennent selon nous à une métamorphose du statut du sujet parlant produite par l'emploi d'un « style neutre » et de certaines marques qui actualisent le discours : marques temporelles qui font ressortir le moment de l'énonciation et marques référentielles qui établissent une interaction directe entre les marqueurs « je/tu ». Ces emplois témoignent de la présence du destinataire.

4.1.1. Métamorphose du statut du sujet parlant produite par l'emploi d'un « style neutre »

Tout au long du roman, nous avons relevé des procédés qui montrent que le narrateur-scripteur s'efforce d'utiliser une forme d'« écriture neutre », c'est-à-dire de supprimer toute forme d'écriture qui s'éloigne du langage de la vie quotidienne, du moins en apparence, et ce, en opposition à des formes qui seraient plutôt employées dans des textes littéraires³⁷⁶.

³⁷⁶ Nous ne gérons pas de dichotomie entre une langue propre à la littérature et une autre langue propre à la vie quotidienne, comme Hamburger, 1986. Selon notre perspective, on utilise la même langue mais d'une manière différente; c'est pourquoi nous désignons cette distinction par « langage » : deux personnes qui parlent, dans une même situation, peuvent utiliser deux langages différents (en termes de niveau de langue (argot, soutenu, etc.) ou en termes sociologiques, psychologiques, etc.).

4.1.2. Métamorphose du statut du destinataire produite par l'emploi des marques qui actualisent le discours

En examinant la micro-structure, nous avons pu détecter des marques référentielles et temporelles : temps verbaux : passé composé/présent/futur; pronoms : *je/tu – vous*, qui réfèrent au moment de l'énonciation tout en intégrant ses différentes entités discursives (locuteur/interlocuteur). À un premier niveau de lecture, nous verrons que la façon d'employer ces marques est univoque, mais que certains emplois particuliers illustrent diverses manières d'intégration du discours d'autrui dans le discours, autrement dit, la polyphonie du statut du destinataire.

Pourquoi ces formes d'instances s'insèrent-elles et se métamorphosent-elles dans le discours et de quelle manière, se manifestent-elles?

Nous verrons dans les prochaines sections certaines marques et certains procédés linguistiques dont l'emploi est étroitement relié à la description du statut du sujet parlant : la structure langagière, les marques temporelles, référentielles et thématiques.

4.2. Marques du discours et structure langagière

4.2.1. Structure langagière

Si nous examinons la structure langagière³⁷⁷ de ce récit, nous voyons que l'emploi d'un style neutre en est une caractéristique générale qui se manifeste de différentes manières dans les trois formes du discours : le discours du narrateur, les lettres et le journal. Dans les deux derniers types, le narrateur parvient à utiliser un langage qui, dans les formes de discours rapporté, est proche d'un langage quotidien, comme s'il s'agissait d'une conversation courante de la vie quotidienne. Voici à ce sujet quelques observations :

a) Longueur des propositions : la plupart du temps, les propositions sont courtes, en particulier lorsqu'il s'agit d'un discours rapporté (que ce soit dans les conversations, les lettres ou le journal), comme dans cet exemple :

(P.E.21) « Pourquoi viens-tu si tard? me dit-elle d'une voix oppressée et rapide. J'aurai voulu te parler. Je me suis perdu sur la falaise... Mais tu es souffrante. Oh ! Alissa, qu'est-ce qu'il y a? »³⁷⁸

b) Les formes interrogatives sont très fréquentes, comme l'a montré l'exemple précédent.

c) Les émotions des personnages sont souvent suggérées par les exclamations, comme dans l'exemple suivant :

³⁷⁷ Nous entendons par ce terme l'utilisation de certaines caractéristiques dans la structure du langage.
³⁷⁸ P.E, p. 79.

(P.E.22) « Hein ! Qu'est-ce que je te disais ! s'écria-t-il en m'embrassant, dès que je lui eus fait part de ma joie. — Mon cher je peux t'annoncer que la conversation que j'ai eue ce matin avec Juliette était presque décisive....³⁷⁹ »

d) Le langage, en particulier celui du discours rapporté, réfère à des paroles des personnages, à des conversations réellement survenues au niveau de la diégèse. Les dialogues rapportés permettent au narrateur de jouer sur le contraste entre la forme de discours écrit de son récit et la forme du discours parlé, dans le sens propre du terme, des propos rapportés des personnages en style direct. Cela lui permet de véhiculer des informations relatives à ce discours et à ses caractéristiques, c'est-à-dire de caractériser non seulement le contenu, mais aussi la manière de parler, jusqu'au ton et à la mimique du personnage, comme dans l'exemple 21.

e) Le narrateur met en relief l'objectivité de son récit, cela en respectant toujours la forme du discours rapporté; il tente d'instaurer une distance entre son discours et ce qu'il rapporte pour nous assurer d'aucune intrusion de sa part.

f) Le narrateur n'interrompt pas son récit lorsqu'il fait dialoguer ses personnages ou lorsqu'il reproduit les lettres ou le journal d'Alissa, puisque l'histoire qu'il relate se déroule sous les yeux de son lecteur. Les formes du discours rapporté font progresser le récit. Le narrateur joue sur les deux modes, la narration (son commentaire) et les événements vécus ou les dialogues survenus imaginés, oraux au écrits, qui font partie de l'histoire.

³⁷⁹ P.E, p. 78.

Le narrateur essaye par tous les moyens de conserver une écriture simple qui relate des faits quasiment objectifs, des souvenirs, sans le recours d'aucune invention; il le dit même explicitement dans son propre discours, *je ne veux pas les farder pour les faire paraître plus naturelles*. Ce désir de rendre le texte naturel est envisagé dès la première page, comme le montrent les deux exemples suivants :

(P.E.23) En transcrivant nos paroles, je sens bien qu'elles paraîtront peu enfantines à ceux qui ne savent pas combien sont volontiers graves les propos de certains enfants. Qu'y puis-je? Chercherai-je à les excuser? Pas plus que je ne veux pas les farder pour les faire paraître plus naturelles³⁸⁰.

(P.E.24) D'autres en auraient pu faire un livre, mais l'histoire que je raconte ici, j'ai mis toute ma force à la vivre et ma vertu s'y est usée.³⁸¹

Martine Léonard a noté d'ailleurs, en parlant des narrateurs de deux textes de Gide, *Les Faux-Monnayeurs* et *La porte étroite*, que *[l]'échappatoire qui s'offre à eux [aux narrateurs] est de nier qu'ils fassent œuvres littéraires, qu'ils soient des écrivains, donc de supprimer le style (qui va précisément, naître de cette contradiction)*³⁸².

En effet, tout au long du roman le narrateur nie que son écriture relève de la littérature, et il utilise divers procédés linguistiques, notamment un style neutre, comme nous venons de le voir, pour maintenir cette dénégation.

Ce fait discursif (l'emploi d'un style neutre) possède une fonction argumentative quant au statut des instances du discours. En supprimant le style, on

³⁸⁰ P.E, p. 38.

³⁸¹ P.E, p. 13.

³⁸² Maisani-Léonard, 1976, p.79.

visé en réalité un but. Ce procédé n'est pas un cas isolé, mais se relie à d'autres faits discursifs. L'analyse de l'exemple que nous venons de présenter, où apparaît un connecteur à visée argumentative, pourra d'ailleurs confirmer cette dernière hypothèse.

4.3.2. Emploi du connecteur : *mais*

Dans le dernier exemple, l'emploi d'un connecteur établit d'une façon implicite une relation entre le sujet parlant qui se métamorphose et son destinataire : le terme *livre* est utilisé dans le sens de « roman », *d'autres en auraient pu faire un livre*. Il est permis de se poser une question : pourquoi le narrateur a-t-il choisi cette connotation pour désigner l'œuvre littéraire et pour se démarquer de ce type d'écriture?

Le connecteur *mais* vient attirer l'attention du destinataire visé sur la distance que le narrateur établit entre son récit et la littérature. Le narrateur tente par tous les moyens de persuader son destinataire que ce qu'il écrit est une véritable histoire et non un récit inventé. Le terme *livre* marque d'ailleurs cette opposition.

Ces dernières observations nous amènent à constater que l'emploi d'un style neutre exerce une fonction importante au niveau textuel, en particulier quant à la description du statut des instances du discours et quant à la lecture du roman : d'une part, le désir de rendre l'écriture naturelle montre que le narrateur écrivant se

préoccupe, au niveau textuel, d'un problème d'écriture. Cet emploi révèle donc la conscience de l'écriture chez le narrateur. D'autre part, ce désir souligne la présence du destinataire. Ces deux caractéristiques sont assurées par d'autres procédés linguistiques, en particulier par l'emploi des marques temporelles et référentielles qui confirment la présence du destinataire. C'est précisément ce que nous allons examiner dans les prochaines sections.

4.2.3. Marques temporelles, marquages thématiques et marques référentielles³⁸³

Considérons rapidement la structure de l'enchaînement temporel et référentiel dans ce roman.

Nous avons relevé des marques discursives qui actualisent le discours, c'est-à-dire qui font ressortir le moment de l'énonciation. L'emploi de ces marques prouve la présence du destinataire sous différentes formes :

a) Premièrement, nous avons repéré des temps verbaux qui font ressortir le moment de l'énonciation : le passé composé et le présent³⁸⁴. Ces temps verbaux sont utilisés la plupart du temps dans les différents types du discours : les dialogues des personnages³⁸⁵, le discours du narrateur, les lettres d'Alissa de même que son

³⁸³ Sans faire de calcul statistique précis, il est facile de constater que les temps verbaux qui dominent dans l'ensemble du roman sont l'imparfait (environ dix par page), le présent (environ six par page), le passé composé (environ quatre par page) et le passé simple (environ trois par page), le futur et le plus-que-parfait compte moins d'un emploi par page. Dans le même esprit, on peut noter la fréquence de *je* (huit par page), et de *tu* (deux par page), et *vous* (moins d'un emploi par page).

³⁸⁴ Il faudrait noter ici que parmi les trois dernières formes de discours, le passé simple surgit parfois, comme nous l'avons déjà souligné, et Martine Léonard a bien expliqué ce procédé (Maisani-Léonard, 1976).

³⁸⁵ Nous ne nous y arrêterons pas, l'analyse de cette forme n'étant pas pertinente pour notre travail.

journal. On remarque l'emploi de l'imparfait et du passé simple, en particulier dans certains discours comme celui du narrateur. Nous envisagerons une description plus précise dans la prochaine section.

b) Deuxièmement, nous avons remarqué que ces formes de discours font état d'une interaction directe entre les marqueurs *je/tu*. Locuteur et interlocuteur, qui changent souvent de rôle, sont présents dans le discours.

c) Troisièmement, nous avons repéré des déictiques³⁸⁶ qui réfèrent à la situation d'énonciation et dont l'emploi éveille notre curiosité tel que *ici, demain*, etc.

Soulignons ici que dans notre texte la fréquence de ces trois types de marques, notamment des deux premiers, nous semble élevée.

Rappelons que nous avons envisagé dans les sections précédentes deux types d'instance du destinataire, le premier se manifestant dans le discours propre au narrateur, et que nous avons désigné par *surdestinataire*, le second se manifestant dans le discours rapporté (les lettres et le journal d'Alissa) : le destinataire/personnage, Jérôme.

Cette hypothèse sera explicitée par l'analyse des marques temporelles et référentielles qui figurent dans les passages référant à chaque entité³⁸⁷. Nous retiendrons pour illustration et pour analyse certains passages qui nous semblent significatifs à cet égard.

³⁸⁶ La présence des déictiques se fait remarquer dans *La porte étroite*, même si ce sont des termes relativement rares à l'écrit, sauf dans les textes dramatiques ou des passages dialogués.

³⁸⁷ D'après la répartition du récit présentée dans les sections de l'analyse diaphonique.

4.2.3.1. Discours du narrateur

Les temps verbaux utilisés dans le discours du narrateur réfèrent aux deux plans énonciatifs propres à ce dernier, son discours et les événements narrés par lui.

L'imparfait et le passé simple sont utilisés pour les événements narrés, comme le montre d'ailleurs l'exemple suivant :

(P.E.25) Je n'avais pas douze ans lorsque je perdis mon père³⁸⁸.

Pour le discours du narrateur, les temps employés sont le passé composé et le présent. Ces temps verbaux, en particulier lorsqu'ils sont renforcés par le contexte, font ressortir le moment de l'énonciation en actualisant davantage le discours, comme nous l'avons déjà mentionné.

(P.E.26) ... j'ai mis toute ma force à la vivre et ma vertu s'y est usée. J'écrirai donc très simplement mes souvenirs...³⁸⁹

(P.E.27) Ce ne sont pas mes premiers souvenirs que je prétends écrire ici, mais ceux-là seuls qui se rapportent à cette histoire. C'est vraiment l'année de la mort de mon père que je puis dire qu'elle commence³⁹⁰.

Nous avons aussi dans ces segments, propres à l'acte discursif du narrateur, des marques d'adresse, les pronoms *vous*, qui réfèrent au moment de l'énonciation.

Notons que dans certains passages, c'est le passé simple, au lieu du passé composé, qui se combine avec le présent, comme dans l'exemple suivant :

³⁸⁸ P.E, p. 13.
³⁸⁹ P.E, p.13.
³⁹⁰ P.E, p.16.

(28) Je vous dirai comment cette interrogation s'empara de moi, fit ma vie.

[...]

Mais avant de parler du triste événement qui bouleversa notre famille, [...], il est temps que je vous parle de ma cousine³⁹¹.

Les marques d'adresse *vous* sont toujours accompagnées du présent ou du futur : *Je vous dirai, il est temps que je vous parle*; le passé simple accompagne les autres constituants de la proposition.

Selon nous, en employant le passé simple au lieu du passé composé, le narrateur insiste sur le fait que le référent *vous* appartient au discours actualisé, propre au premier acte énonciatif, instaurant ainsi une distance entre les événements narrés et cet acte énonciatif. Le pronom *vous* n'a aucune référence cohésive dans le texte. On ne peut identifier pour cet élément de référence ni anaphorique ni cataphorique. De plus, cette entité discursive demeure toujours muette. D'un point de vue formel, et en considérant les exemples déjà relevés, nous voyons que ce terme est un élément non actif par rapport à l'action : il n'occupe jamais une fonction de sujet assumant un acte dans la phrase. Prenons un exemple qui illustre bien cette remarque :

(P.E.29) Lorsqu'on s'approchait d'elle, son regard ne se détournait pas de sa rêverie pour vous voir³⁹².

Dans cet exemple, le *on* a une double référence : un sujet anonyme (*lorsque quelqu'un s'approchait d'elle*) et le *vous* (*lorsque vous vous approchez d'elle ... pour vous voir : elle voit la personne [le vous] qui s'approche d'elle [le on]*), deux actes imaginaires produits par un procédé d'assimilation — le *vous* n'a pas effectué l'acte.

³⁹¹ P.E, p. 23,24.

³⁹² P.E, p. 20.

Les deux pronoms réfèrent à une entité discursive qui subit le même type d'acte d'assimilation. Le référent du pronom *vous* est identifié au narrataire à qui s'adresse le narrateur. Ce procédé est déjà connu dans le discours littéraire. La référence du pronom *vous*, non identifiée au niveau textuel, est automatiquement associée à un narrataire fictif, qui est ici, rappelons-le, un lecteur. Ainsi, le pronom *on* réfère à cette même entité discursive, le narrataire fictif à qui s'adresse le narrateur, dans un procédé d'assimilation imaginaire; l'acte du sujet grammatical est dicté ou imaginé par le narrateur, et par ce procédé le narrataire-lecteur devient contemporain de l'action.

Dans ce roman, la présence de la figure du lecteur est particulière. Cette particularité est le produit de plusieurs éléments textuels. Le parallélisme des enchaînements temporel et référentiel est aussi relié à l'enchaînement thématique dans le discours.

La répartition en SVM de l'exemple suivant, où le narrateur présente à son lecteur le journal d'Alissa, permettra d'illustrer plus précisément certaines distinctions qui s'effectuent entre différents modes et différents temps verbaux dans une même séquence, vu que cette répartition dépasse les limites de l'interprétation de la phrase³⁹³. Cette répartition n'est pas sans incidence sur la description du statut du destinataire :

(P.E.30) J'en transcris ici nombre de pages. — Je les transcris sans commentaires. Vous imaginez suffisamment les réflexions que je fis en les lisant et le bouleversement de mon cœur que je ne pourrais que trop imparfaitement indiquer³⁹⁴.

Regardons donc de plus près la répartition en SVM de ce dernier exemple.

³⁹³ Ces limites ne permettent pas d'identifier clairement les distinctions qui figurent dans une même phrase.

³⁹⁴ P.E, p.154.

Tableau 3

SVM	TEXTE	M	P
1.	J'en transcris <u>ici</u> nombre de pages.	7	1
2.	Je les transcris sans commentaires.	5	1
3.	Vous imaginez suffisamment les réflexions que je fis en les lisant	11	2
	et		
4.	le bouleversement de mon cœur que je ne pourrais que trop imparfaitement indiquer ³⁹⁵ .	14	1

Soulignons ici qu'il n'y a rien à signaler comme structure syntaxique particulièrement longue ou brève dans les propositions.

Dans les trois premières SVM est utilisé le présent qui réfère à la situation d'énonciation; le terme *ici*, supposé référer à la situation d'énonciation, est employé deux fois; ces propositions relèvent de l'acte d'écriture du narrateur.

Le passé simple est utilisé dans la seconde proposition de la troisième SVM pour désigner un acte qui réfère à une autre situation narrative, celle des événements narrés; le conditionnel est utilisé dans la dernière SVM, référant au plan des événements narrés propres au narrateur. L'acte de lecture de ce journal s'insère dans ce plan; par contre, les trois premières propositions relèvent du discours du narrateur, comme nous venons de le mentionner.

D'après ces dernières remarques, nous pouvons avancer que l'emploi des temps verbaux assure bien la distinction entre les deux plans. Cela montre également que les deux actes ne relèvent pas de la même situation d'énonciation.

³⁹⁵ P.E, p.154.

On peut formuler une autre observation à propos de cet exemple : le terme *ici*, considéré par la plupart des théoriciens comme un déictique qui réfère à la situation d'énonciation, est utilisé dans la première SVM. Dans cette perspective, cette marque spatio-temporelle réfère à la situation d'énonciation — inconnue³⁹⁶ — propre à l'acte commentatif du narrateur.

La seule chose qu'on sait de cette situation est que l'acte du narrateur relève de l'écriture, ce qui implique la présence d'un lecteur, comme nous l'avons déjà mentionné.

La marque spatio-temporelle *ici* est d'ailleurs reliée à cet acte d'écriture. Nous croyons en effet qu'elle réfère au texte lui-même (dans cette partie-ci *je transcris...*); elle sera donc considérée comme une anaphore indexicale. Cette même hypothèse vaut pour l'exemple 3 dont nous avons soulevé le problème.

Les deux exemples que nous venons de présenter (29 et 30) montrent bien que la marque spatio-temporelle *ici* ne devrait pas être considérée comme un déictique qui réfère à la situation d'énonciation du narrateur. Ce type d'emploi relève du genre autobiographique et épistolaire. En employant dans ce passage cette anaphore indexicale, le narrateur-scripteur insiste sur le fait que son texte relève du genre autobiographique. Cet emploi met ainsi en relief sa conscience d'écriture qui révèle automatiquement la présence d'un destinataire, ou plus précisément d'un surdestinataire, construction linguistique créée par le texte.

Un autre procédé vient confirmer ces dernières hypothèses : l'emploi du verbe *imaginez*, au présent dans le même exemple.

³⁹⁶ Aucune précision n'est donnée de cette situation d'énonciation.

En effet, l'emploi du présent sous cette forme laisse entendre que l'acte d'« imaginer », effectué par le destinataire, précède son acte de lecture. Cependant, d'un point de vue logique, cela n'est pas possible, car le lecteur ne peut anticiper sa propre lecture et imaginer les sentiments éprouvés par le narrateur-écrivain en lisant le journal d'Alissa. Ce lecteur ne peut donc réellement accomplir cet acte qu'après sa lecture.

La forme qu'on attendait dans une telle situation est ou bien : *Imaginez les réflexions que je fis...*; ou *imaginez-vous les réflexions que je fis....?* (forme impérative ou interrogative). En effet, comme nous venons de le souligner, la nouvelle information n'est toujours pas connue. Pourquoi a-t-on donc présenté l'acte d'imaginer comme étant déjà effectué par l'actant?

Par ce procédé, le narrateur anticipe la réaction de son destinataire; il indique en quelque sorte que l'actant partage les sentiments qu'il éprouve. Ainsi, le narrateur implique son destinataire dans une expérience qu'il partage avec lui. Le destinataire devient le contemporain du narrateur, ce qui confirme que l'auteur de ces passages construit un *surdestinataire*, un destinataire supérieur (second), dont il recherche la compréhension et anticipe la réaction.

Nous pouvons déduire que, par l'emploi des procédés que nous venons de commenter (exemple 29 et 30), on a voulu souligner au niveau textuel la conscience de l'écriture qui révèle la présence du surdestinataire. La présence de cette instance n'est pas repérable à un premier niveau de lecture : le texte ne fournit pas les marques explicites nécessaires qui permettent d'identifier cette instance à ce niveau.

Signalons que Gide avait envisagé un narrataire imaginaire, dans une ébauche du manuscrit³⁹⁷, mais qu'il l'a supprimé par la suite. Ce narrataire a été supprimé à un premier niveau de lecture; cependant, il a été construit par le texte à d'autres niveaux sous une autre forme discursive, celle du surdestinataire.

Il serait donc nécessaire de savoir pourquoi le texte crée cette forme d'instance et quelle est la signification de son insertion à un second niveau de lecture. Nous répondrons à cette question au terme de notre analyse, après avoir étudié l'emploi des mêmes marques discursives (référentielles et temporelles) dans les deux autres types de discours, le journal et les lettres. Dans ces deux types de discours, l'emploi des marques discursives en question illustre la présence d'une autre forme de l'instance du destinataire, celle du personnage.

4.2.3.2. Lettres et journal

Nous avons repéré dans ces deux formes discursives des marques qui actualisent le discours, comme nous l'avons déjà noté.

Soulignons en premier lieu que les procédés narratifs utilisés dans ce roman, les lettres et le journal, permettent au narrateur-locuteur de faire entendre la voix d'un tiers ou celle de son interlocutrice d'une façon légitime, tout en restant dans le même genre discursif relevant de l'écriture. Rappelons que l'emploi de ces formes entraîne un changement dans la structuration du statut du destinataire.

³⁹⁷ Levy Zvi, 1984, p.123.

La présence du destinataire se manifeste explicitement dans les deux formes de discours. Cela est suggéré par l'emploi de l'adjectif possessif *notre* qui réfère à la locutrice et à son interlocuteur, par la dénomination *Jérôme* et par les marques d'adresse, *tu*. Ces dernières marques référentielles renvoient à une entité discursive qui change de rôle : le narrateur devient un destinataire effectif présent, linguistiquement parlant, dans le discours. Il n'est plus locuteur, mais devient l'interlocuteur à qui on s'adresse.

Rappelons ici que les lettres et le journal d'Alissa ne se situent pas au même niveau narratif. Les lettres sont à considérer comme une forme d'échange dialogique³⁹⁸.

Mais cet échange n'a pas réellement eu lieu puisque nous n'avons pas les réponses, c'est-à-dire des lettres qui répondent à la locutrice. Cependant, l'échange dans le discours épistolaire est normalement un acte mutuel : le destinataire répond à son interlocuteur.

Dans ce texte, ce n'est pas le cas. Le dialogue entre la locutrice et son interlocuteur s'effectue à deux niveaux différents : celui du discours direct qui est reproduit dans les lettres, et celui de l'acte narratif propre au narrateur qui transmet à un destinataire différent sa réplique ou son commentaire, comme le montre d'ailleurs l'exemple suivant, déjà cité :

(P.E.31) Un an s'était presque écoulé depuis notre dernier revoir. Elle semblait ne pas y songer, mais faire commencer d'à présent seulement son attente. Je le lui reprochai³⁹⁹.

³⁹⁸ Ce qui est une des caractéristiques du discours épistolaire.

³⁹⁹ P.E. p. 104.

Le narrateur justifie en quelque sorte auprès de son lecteur l'introduction des lettres dans le roman : après avoir transcrit la première, le narrateur se pose la question suivante :

(P.E.32) Qu'eût pu signifier cette lettre⁴⁰⁰?

La réponse est fournie par le narrateur, les lettres *instruisent* le récit :

(P.E.33) Je copie des lettres qui suivirent, tout ce qui peut instruire ce récit⁴⁰¹.

En réalité, ces lettres complètent l'information narrative livrée par le narrateur, et c'est dans ce sens qu'elles instruisent le récit, puisqu'elles donnent de l'information, des éléments nouveaux, au niveau de l'enchaînement thématique. Elles expliquent ou commentent certains événements.

Cette forme de discours épistolaire ne remplit pas sa fonction initiale puisqu'elle n'établit pas d'échange réel, au niveau de la diégèse, entre les deux interlocuteurs. Elle exerce une fonction autre que dialogique, comme nous venons d'expliquer. L'échange réel entre les deux personnages n'est donc pas réalisé puisque le destinataire des lettres, Jérôme, ne répond pas à la locutrice Alissa et transmet son commentaire ou sa réaction sur un autre plan discursif. La communication est différée.

Il est important également de noter que, dans le journal, l'interaction entre les marqueurs *je/tu* n'est pas vraiment réalisée non plus sur le plan énonciatif⁴⁰². Le

⁴⁰⁰ P.E, p.41

⁴⁰¹ P.E, p.100.

⁴⁰² Notons que, dans les deux formes du discours, le destinataire ne se trouve pas dans la même situation d'énonciation que le locuteur : il est ou bien intégré sur un plan discursif ou construit sur le même plan. Le passé simple qui surgit parfois dans ces trois formes de discours a pour fonction d'insister sur ce fait.

destinataire, Jérôme, est présent dans le discours au niveau textuel mais non dans la situation d'énonciation. Cela est tout à fait acceptable d'un point de vue logique : la locutrice intègre son destinataire dans son discours par l'emploi des marques déjà présentées et par le phénomène diaphonique (la reprise explicite du discours de l'autre), sans qu'il ne soit présent dans la situation d'énonciation en question⁴⁰³.

Ainsi, dans le journal, tout comme dans les lettres, la présence du destinataire est suggérée par l'emploi des éléments linguistiques tout comme on laisse le lecteur deviner que l'échange réel entre les deux interlocuteurs n'est pas accompli. Cela nous amène à dire que l'instance de destinataire a dans ce texte une fonction autre que discursive. Elle remplit même plusieurs fonctions, comme nous allons voir.

4.2.4. Fonction de l'instance du destinataire/personnage

Nous pouvons déduire en effet que la présence du destinataire/personnage, illustrée par la construction diaphonique, peut remplir dans ce texte les fonctions suivantes.

En premier lieu, la présence du destinataire dans le texte et son absence de la situation d'énonciation, de même que la communication différée produite par les

⁴⁰³ Ce point de vue est d'ailleurs envisagé dans le modèle diaphonique, mais ignoré par la narratologie. C'est une des caractéristiques qui distingue le narrateur du destinataire.

phénomènes déjà présentés unissent les deux amants sur un plan et les séparent sur un autre.

C'est le sens vers lequel le roman guide le lecteur : ces deux personnes sont unies sur un plan non réel, elles sont à jamais séparées, ce qui conduit à un échec de la relation émotionnelle.

En second lieu, et au niveau textuel, les constructions diaphoniques permettent à la locutrice (Alissa) de signaler ce qu'elle veut retenir du discours de l'autre afin de mieux enchaîner sur celui-ci; elles conduisent cette dernière à reproduire un argument en faveur de son point de vue, en faveur de son amour. Ce procédé permet tout simplement à la locutrice de fonder son propre point de vue sur l'autorité incontestable du propos provenant de son interlocuteur. Le discours de son interlocuteur relève, rappelons-le, de l'écriture. De plus, ces constructions permettent aussi de commenter la situation qu'elle a vécue avec son destinataire et par la suite d'éclairer certains faits. Ces constructions expliquent le comportement énigmatique d'Alissa et sa fuite. Cela se passe au niveau textuel. Mais ce commentaire et ces explications ne visent pas seulement le destinataire, elles visent aussi le lecteur qui prend connaissance par ces constructions de certains faits qui éclairent la lecture du récit. Cette fonction s'attribue de même à la seconde forme de discours rapporté par le narrateur, le journal d'Alissa. D'après nos dernières remarques, nous pouvons indiquer que ces deux formes du discours, les lettres et le journal d'Alissa, exercent une fonction importante, même si le journal reprend des événements déjà transmis par le narrateur. Cela ne veut pas dire qu'il n'introduit pas d'éléments nouveaux, comme le prétend Marie Ascarza-Wégimont⁴⁰⁴ en indiquant que ces morceaux n'apportent *rien de neuf*⁴⁰⁵ pour le récit.

⁴⁰⁴Cette dernière note que

Au niveau de la diégèse de même qu'à celui de la lecture, ces formes de discours, en particulier le journal d'Alissa, disposent d'une fonction de complémentarité informative : si nous examinons la structure micro-contextuelle du récit, nous voyons que certains éléments sont énigmatiques pour le lecteur comme pour le narrateur (le comportement d'Alissa, par exemple). Le narrateur ne pourra comprendre certains faits et certains actes — même les réactions à ses propres actes — qu'après la lecture de ce document qui résout les énigmes de cette histoire.

Pour découvrir le secret de ce récit, il faut rassembler les faits, ou plutôt assembler les éléments informationnels nouveaux, les informations nouvelles livrées à un niveau micro-contextuel par le journal, avec les autres éléments du récit. Ce rassemblement s'effectue évidemment à un niveau macro-contextuel. Pour parvenir à lire ce roman, il faut embrasser le récit à un niveau micro-structurel et le relier à la macro-structure.

Le texte fournit des éléments qui permettent d'effectuer ce rassemblement. D'une part, dans le journal d'Alissa sont signalées des indications temporelles et spatiales propres à la situation d'énonciation (dates, lieux où se déroule l'action...); de plus, des événements connus du lecteur sont évoqués. D'autre part, dans le récit de Jérôme apparaissent des indices pour retrouver les éléments informationnels manquants qui, comme nous avons vu, surgiront dans le journal. Par ailleurs, le manque d'information est mis en relief tout au long du roman : l'ignorance du narrateur ou son interprétation erronée sont bien focalisées, le narrateur indique

... ces deux morceaux n'ajoutent rien qui n'ait déjà été dit ou suggéré, auparavant, dans le récit de Jérôme. Par leur répétition et leur dilution d'un conflit rigoureusement condensé et réservé, ces deux morceaux explicitent ce qui était resté délicatement implicite et créent donc une rupture de style dans l'unité narrative (Ascarza-Wégimont, 1993, p. 8; voir aussi p. 129-139).

explicitement à plusieurs reprises qu'il a mal compris ou mal interprété certains faits.

(P.E.34) Comment, par un simple récit, amènerais-je à comprendre aussitôt ce que je m'expliquai d'abord si mal? Que puis-je peindre ici que l'occasion de la détresse à laquelle je cédai dès lors tout entier?

Il s'agit donc d'une dualité de lecture qui se manifeste par l'emploi de ces formes du discours et par la présence du destinataire : le narrateur/allocutaire/ destinataire, représentant la même entité discursive, et lecteur sont assimilés dans un même acte, celui de la lecture et de la compréhension. Les documents en question informent le lecteur autant que le narrateur, comme le montre notre dernier exemple. Le narrateur ne comprendra clairement sa propre histoire — et la cause de son échec sentimental, la séparation — qu'en l'écrivant.

Le procédé d'écriture au niveau textuel est très important et assume une fonction capitale par rapport à la lecture du texte : en tant qu'acte, la compréhension du narrateur est assimilée à celle du lecteur : la première se produit par l'écriture, la seconde par la lecture.

Ainsi, malgré l'échec du narrateur sur le plan émotionnel, une réussite s'accomplit sur un autre plan : le narrateur a compris et saisi le sens de son histoire; cette réussite est due à l'écriture⁴⁰⁶, ce qui constitue par ailleurs un exploit sur un plan littéraire, puisque c'est un narrateur écrivant qui s'intéresse dès le début du texte à la question de l'écriture.

⁴⁰⁶ Ce qui a été mis en relief tout au long du roman par l'emploi des faits suivants : la conscience de l'écriture, la présence du destinataire et l'emploi d'un style neutre.

5. Conclusion

Pour conclure, nous pouvons indiquer que les éléments textuels analysés (la structure macro-contextuelle narrative, la structure polyphonique au niveau de la macro- et de la micro-structure énonciative, la structure diaphonique du statut du destinataire, les marques temporelles et référentielles) nous ont permis d'envisager une description du statut des instances du discours.

Nous avons décelé la présence de deux voix dans un même énoncé, celle de Jérôme et celle d'Alissa. Cela nous a amenée à constater que la structure narrative du récit ne pose aucun problème. Elle n'est pas déséquilibrée : elle est tout simplement polyphonique. Cette construction polyphonique est explicite. Le roman de Gide écarte donc l'unicité du statut des instances du discours au niveau énonciatif.

Nous avons découvert que le statut des instances du discours se métamorphose, en particulier celles du destinataire. Dans ce roman, ces instances se combinent dans une structuration fonctionnelle et polyphonique. Nous avons décelé en effet, par l'analyse linguistique, deux types d'instance du destinataire qui se manifestent au niveau textuel : le premier est celui du destinataire/personnage (Jérôme); quant au second, c'est celui du surdestinataire construit par le narrateur-scripteur. Nous avons pu découvrir ainsi une dualité de lecture et/ou d'écriture : la présence d'un *surdestinataire* supérieur (second), dont le narrateur recherchait la compréhension et anticipait la réaction, au niveau textuel, est une question qui semble préoccuper Gide dans son écriture; cet auteur portait une grande attention à son

destinataire, et c'est pourquoi ce dernier occupe une place si importante dans son texte. Par cette construction, Gide nous invite à identifier cette instance au niveau de la lecture : ... *il a compris qu'un livre n'est unique que par l'usage qu'en fait chaque lecteur, traçant son itinéraire parmi les signes, creusant le livre en profondeur afin de s'en nourrir*⁴⁰⁷.

L'emploi d'une forme d'écriture « neutre » et la conscience d'écriture du narrateur amènent aussi à une dualité d'écriture : ces procédés comptent en effet parmi les principales caractéristiques de l'écriture de Gide; pour cet auteur, l'emploi de cette forme d'écriture est une méthode destinée à persuader le lecteur. Plusieurs chercheurs d'ailleurs l'ont noté, parmi lesquels Perelman : *il n'est donc pas impossible que le style neutre de Gide ait pu lui servir réellement dans son effort de persuasion*⁴⁰⁸.

Les faits discursifs que nous avons commentés dans ce chapitre constituent selon nous des procédés qui véhiculent des instructions pragmatiques qui permettent de dégager des règles et des stratégies de lecture contenues dans le texte. Ces règles de lecture expliquent le processus narratif dans ce roman et la métamorphose des instances du discours. Ces stratégies permettent de déceler la présence de ce que nous avons appelé l'instance de l'auteur, au niveau textuel. Cela implique une réussite, au niveau de la lecture, des procédés linguistiques et des instructions pragmatiques qu'ils véhiculent et au succès de l'expérience de lecture instaurée par le texte.

Finalement, nous espérons avoir rendu compte de l'originalité du statut du destinataire dans ce roman. L'analyse du quatrième texte de notre corpus, *Les fous de Bassan* d'Anne Hébert, nous permettra de présenter une autre facette de la description

⁴⁰⁷ Masson, 1994, p. 48.

⁴⁰⁸ Perelman, 1970, p. 204-205.

du statut du sujet parlant. Ce texte qui a *confondu les critiques*⁴⁰⁹ mettra en relief d'une façon originale la problématique de complexité du sujet parlant qui nous préoccupe dans ce travail.

⁴⁰⁹ Hébert, 1997, p. 266.

CHAPITRE VI

ANALYSE MACRO- ET MICRO-CONTEXTUELLE

DES *FOUS DE BASSAN* D'ANNE HÉBERT

0. Introduction

Dans les trois chapitres précédents, nous avons décrit différentes structurations du sujet parlant à travers trois exemples littéraires. Un quatrième roman, *Les fous de Bassan*, nous permettra d'examiner un phénomène original de polyphonie dans lequel on peut voir un enrichissement de la description du statut des instances du discours.

Ce texte se caractérise par une multiplicité de voix et un enchevêtrement des niveaux narratifs, ce qui attire l'attention de quiconque travaille sur le récit. Cet ouvrage a suscité de nombreuses analyses. Après tout ce qui a été écrit sur ce roman d'Anne Hébert, que reste-t-il à analyser? Nous nous proposons de présenter une

relecture macro- et micro-contextuelle des *Fous de Bassan* qui peut encore apporter des éléments intéressants.

Ce roman, qui raconte l'histoire de la disparition des deux jeunes filles, Nora et Olivia Atkins, et qui se déroule dans un lieu imaginaire, le village de Griffin Creek, se prête exemplairement à l'investigation pragmatique du discours littéraire. En effet, une première lecture de ce roman fait entendre une multitude de voix narratives qui prennent le discours en charge. Des locuteurs racontent les événements chacun à leur façon, en dehors de toute perspective « objective ». Ces voix se combinent avec une complexité déroutante. Le statut discursif de ce roman se caractérise en effet par une simplicité de structure narrative (macro-contextuelle) et une complexité discursive : le récit est bien réparti, les narrateurs sont clairement indiqués; mais en même temps, il est difficile dans certains cas de répondre à la question « qui parle? ». La polyphonie théorisée est en effet une constante chez Anne Hébert, comme l'a bien noté d'ailleurs Yvan Leclerc :

... le sujet de l'énonciation s'ouvre en lui-même sur son propre fond, se dédouble, se clive, se voit et se veut autre, explore les virtualités des troisièmes personnes qui font éclater⁴¹⁰ le « je » unitaire dans une conception très complexe, polyphonique. L'image de la tapisserie, [...], métaphorise ce travail de tressage des voix narratives,
...⁴¹¹

Différentes hypothèses ont été avancées quant à la voix narrative qui assume le récit des *Fous de Bassan*. Certains critiques, comme Marilyn Randall, affirment que ce récit ne contient qu'une seule instance narrative, celle de Stevens Brown *le seul scripteur mis en scène dans le texte*⁴¹².

410 C'est nous qui soulignons.

411 Leclerc, 1997, p. 196.

412 Randall, 1989, p. 66-82.

Cette perspective univoque de lecture a soulevé des objections, dont celle de Jaap Lintvelt, qui refuse catégoriquement d'admettre que ce roman soit géré par une seule voix :

Je ne partage donc pas l'hypothèse de Marilyn Randall sur l'univocité et l'unité de vision, qui pourraient s'expliquer par la supposition que le roman entier résulterait de l'écriture de Stevens, le « seul scripteur » (Randall, 1988, p. 77) mis en scène dans le texte⁴¹³.

Le refus de Lintvelt est basé sur le fait que *la vision masculine de Stevens diffère trop fondamentalement de la vision féminine de Nora et Olivia pour l'estimer capable d'une reconstruction de leurs pensées intimes*⁴¹⁴.

Selon Lintvelt, l'histoire est racontée par les différents personnages du roman à partir d'une forte subjectivité; il note d'ailleurs que

[l]a focalisation multiple, la perspective narrative variable et polyscopique remplit effectivement un rôle essentiel dans la fascination exercée par ce roman, car le lecteur est incité à pratiquer une lecture active, en comparant les différentes versions successives, toujours racontées à partir d'une forte subjectivité⁴¹⁵.

En effet, il nous semble que Stevens ne peut être à l'origine de toutes les traces de la narration laissées dans *Les fous de Bassan*. À un premier niveau de lecture, nous pouvons distinguer six voix; l'histoire est racontée par des personnages qui parlent toujours à partir d'une subjectivité totale. L'identification, au niveau de la macro-structure, des personnes qui prennent en charge chaque récit, ne pose pas de difficulté, puisque le texte donne les indications nécessaires à l'identification de chaque instance : une référence nominale (un nom propre) introduit chaque récit. Il est

⁴¹³ Lintvelt, 1991, p. 43.

⁴¹⁴ *Ibid.*, p. 43.

⁴¹⁵ Lintvelt, 1991, p. 39-49.

important de noter que dans ce texte chaque récit est personnalisé sous forme de titre⁴¹⁶. D'un point de vue discursif, les phénomènes linguistiques ne se répètent pas, mais se distinguent. Chaque récit présente de nouvelles caractéristiques quant aux procédés linguistiques utilisés dans les autres et quant au type d'écriture. Ainsi, malgré la répétition des mêmes événements (les différents récits réitèrent tous les composantes de la même histoire), les récits se complètent et se distinguent à la fois les uns des autres.

Ce qui est problématique n'est pas donc l'identification de l'instance narrative, mais l'établissement des liens entre les différents éléments de la cohérence discursive, spécifiquement ceux des instances du discours. La présence de nombreuses stratégies textuelles qui viennent perturber l'ordre et la logique discursive pose en fait certaines difficultés : au cours de la lecture, on rencontre fréquemment ce que Gérard Genette appelle un « vertige pronominal »⁴¹⁷, c'est-à-dire une alternance entre la première personne et la troisième personne : ce fait discursif se manifeste de façon singulière dans le premier récit, celui de Nicolas Jones, récit qu'on peut même désigner comme source d'ambiguïté discursive⁴¹⁸.

D'autres types de difficultés sont identifiés à maintes reprises, dont la transgression narrative analysée dans d'autres travaux⁴¹⁹, et un type de difficulté

⁴¹⁶ *Le livre du révérend Nicolas Jones, Les lettres de Stevens Brown à Michael Hotchkiss, Le livre de Nora Atkins, Le livre de Perceval Brown et de quelques autres, Olivia de la haute mer, Dernière lettres de Stevens Brown à Michael Hotchkiss.*

⁴¹⁷ Genette, 1972 p. 254.

⁴¹⁸ Ce même type de difficulté se manifeste aussi dans le récit d'Olivia au terme de son discours.

⁴¹⁹ Ce problème de transgression narrative ne sera pas traité dans notre travail. Ces problèmes ont été déjà étudiés par la narratologie, plus spécifiquement par Jaap Lintvelt. Ce dernier a tenté d'expliquer les phénomènes de « vertige pronominal » et de transgression narrative dans ce roman en se basant sur la narratologie et sur la psychologie. Dans l'article déjà cité, il a combiné l'analyse narratologique à l'approche thématique et idéologique.

inexploré jusqu'ici : une structure discursive non usuelle⁴²⁰. Nous entendons par cette dernière expression une structure qui n'est pas utilisée dans le langage courant, pour désigner par exemple un langage propre à des enfants ou à des personnes souffrant de troubles psychologiques ou mentaux⁴²¹.

Nous avons identifié ce type de difficulté, la structure non usuelle du discours, dans le récit de Perceval et dans certains passages du second récit de Stevens. Dans le premier récit, cette caractéristique est constante car aucun changement ne s'effectue dans le langage du discours de Perceval jusqu'à la fin de son récit. Le discours de Perceval est d'ailleurs incohérent : de nombreux éléments sont à la limite de l'acceptabilité. Le type d'écriture envisagé dans le récit de Perceval peut se comparer à un discours de la folie. Ce récit occupe une place importante au niveau de la diégèse. Malgré son rapport incohérent, le lecteur dispose de certains indices pour découvrir le mystère de la disparition des deux jeunes filles. Perceval, qui a vécu l'histoire, a vu tout ce qui s'est passé. Cette dernière information n'est pas livrée par le texte de façon claire et nette. Le récit de ce personnage, méconnu des critiques⁴²², est pourtant indispensable pour éclairer certains comportements et certains des épisodes mystérieux qui constituent cette intrigue.

Malgré l'ambiguïté discursive et la structure non usuelle manifestée dans ce texte, en particulier dans le récit de Nicolas Jones et dans celui de Perceval, le lecteur parvient très bien à saisir ce roman. Une question s'impose ici : par quel moyen la

⁴²⁰ Nous employons les expressions « structure qui n'est pas normale » ou « discours qui n'est pas normal » dans le même sens, et cela sans faire appel à des critères évaluatifs (bon ou mauvais, etc.); ce sont des discours propres à des catégories ou à des types de personnes qui éprouvent des troubles mentaux ou autres.

⁴²¹ En analyse de discours, plusieurs études ont été entreprises sur ces types de discours, comme nous l'avons mentionné dans le second chapitre.

⁴²² La plupart des critiques se sont intéressés à Stevens, à Olivia ou à d'autres personnages, mais pas à Perceval.

cohérence textuelle s'établit-elle, quant à l'acte de lecture et quant aux différentes instances aux niveaux de la macro- et de la micro-structure? Et quelle est la signification de ces faits discursifs?

Nous pourrions répondre à ces questions, établir des liens d'inférence entre les différentes instances et dégager une structure du statut des instances du discours par une analyse macro- et micro-contextuelle des récits de Nicolas Jones et de Perceval. Nous nous proposons donc d'analyser ces deux récits, ce qui nous permettra d'étudier en fait des phénomènes textuels originaux que nous n'avons pas décrits jusqu'à présent.

Pour rendre compte de la complexité d'instances, nous aurons recours au modèle d'analyse macro- et micro-contextuelle déjà mis à l'épreuve dans les chapitres précédents. Nous présenterons une analyse macro-contextuelle narrative, puis nous proposerons pour chaque récit un élargissement de la perspective narrative par l'analyse du discours. À la suite de quoi nous proposerons une autre lecture des instances des discours dans les *Fous de Bassan*. Nous traiterons spécifiquement des passages où se présentent des difficultés de lecture dans les deux récits.

1. Description macro-contextuelle narrative

Un examen rapide de la macrostructure narrative du roman nous semble requis afin de situer les deux récits analysés. D'un point de vue narratologique, les narrateurs relèvent tous de la catégorie homodiégétique. Ils utilisent la première personne du singulier ou du pluriel.

Le lecteur identifie les différentes instances grâce aux titres qui annoncent chaque récit. On dispose de plus d'une référence temporelle : le premier récit, celui du pasteur Nicolas Jones, est daté de l'*automne 1982*; trois récits (les lettres de Stevens, *Le livre de Nora* ainsi que *Le livre de Perceval et de quelques autres*) sont datés de l'*été 1936*. Quant au *Livre de la revenante Olivia*, il est *sans date*; enfin, la dernière lettre de Stevens est datée de l'*automne 1982*.

Paradoxalement, on ignore la source énonciatrice de l'ensemble de ces informations textuelles. Aucun narrateur omniscient ne raconte l'histoire ni ne prend en charge la narration à partir d'un niveau extra-diégétique : chaque récit est assumé par un protagoniste particulier. Le cadre narratif est absent du roman dans son ensemble comme pour chaque récit pris à part. Les narrateurs prennent la parole⁴²³ sans décrire le cadre narratif de leur récit ou leur situation énonciative.

La pluralité des voix n'empêche pas qu'un fil narratif soit suivi. Ce fil est interrompu par des intrusions, des souvenirs des interlocuteurs. Et comme la

⁴²³ Nous employons l'expression « prendre la parole » non pas au sens courant du terme mais au sens de « prononcer un discours », même si ce discours est supposé être écrit, comme les lettres de Stevens.

narration, le temps est multiple, car c'est un temps tantôt chronologique et tantôt achronologique; soulignons que dans certains cas, le rapport à l'étendue temporelle et même à l'étendue spatiale est complètement dissimulé (voir le récit de Perceval).

2. Le récit de Nicolas Jones ou l'ambiguïté énonciative

2.1. Statut du sujet narratif

Le révérend Nicolas Jones, unique locuteur de ce récit, commence son discours par un arrière-plan historique, puis précise le lieu des événements : *cette terre de taïga, au bord de la mer, entre cap Sec et cap Sauvagine*⁴²⁴. Il emploie la première personne du singulier *moi* et *je* et se présente comme membre de la collectivité, l'un des habitants de Griffin Creek, ce qui est suggéré par l'emploi des adjectifs possessifs :

(F.B.1) Il a suffi d'un seul été pour que se disperse le peuple élu de Griffin Creek. (...) Nos maisons se délabrent sur pied et moi, Nicolas Jones, pasteur sans troupeau, je m'étirole dans ce presbytère aux colonnes grises vermoulues⁴²⁵.

⁴²⁴ F.B., p. 14.

⁴²⁵ F.B., p. 13-14.

Le récit du révérend Jones nous donne en fait l'impression qu'il relève des mémoires, il transmet le récit des événements tout en insérant des séquences qui relèvent du moment de l'énonciation. D'une part, l'énonciation du discours se situe au présent, comme nous avons déjà noté, en automne 1982. D'autre part, de nombreuses analepses situent au passé la narration du révérend, qui tente de reproduire les événements vécus pendant l'été 1936.

Pour transmettre le premier plan énonciatif de son discours, le révérend utilise une narration simultanée à l'action : le temps employé pour transmettre les deux plans énonciatifs est le présent, avec de temps à autre l'insertion de phrases nominales ou non tensées.

(F.B.2) Appeler les jumelles. Avant que l'aube ne se lève sur la mer....

Coups de voix. Coups de sonnette répétés.

Pieds nus, embarrassée dans sa longue chemise, une des jumelles descend lentement l'escalier ...⁴²⁶.

Ces dernières remarques nous amènent à avancer que les deux niveaux narratifs se mêlent : on passe sans transition de l'énonciation du présent à celle du passé, du discours au récit. Il n'y a qu'un seul plan énonciatif : le plan diégétique de la narration — c'est-à-dire les scènes reproduites par le révérend, ou plutôt créées par ce dernier — se confond avec le moment où le narrateur énonce son discours (nous reviendrons sur ce point au cours de l'analyse micro-contextuelle).

Selon la narratologie, le temps utilisé dans ce récit, le présent, révèle la présence du narrateur dans le discours. Par ailleurs, d'autres indices témoignent aussi de cette présence : l'emploi du pronom personnel *je* et les déictiques en rapport avec la

⁴²⁶ F.B, p. 33.

la position spatiale du narrateur. Mais au cours de la lecture, la narration passe de la première personne à la troisième.

Ce passage s'effectue sans justification au niveau diégétique⁴²⁷. Le narrateur locuteur se désigne en employant son propre nom :

(F.B.3) Son mari le pasteur ne s'est pas retourné dans son sommeil, n'a pas remarqué la place vide dans le grand lit. Ce n'est qu'au petit matin qu'il l'a découverte et tenue, une dernière fois, dans ses bras, avec précaution comme quelqu'un qui porte une longue statue disloquée⁴²⁸.

Jaap Lintvelt justifie ce changement au niveau textuel par le dédoublement psychologique du personnage narrateur; il définit cette variation narrative en termes de narrateur homodiégétique à la troisième personne. Il note d'ailleurs que le pasteur Nicolas

... Comme narrateur en 1982, [il] vit dans la culpabilité, hanté par l'été 1936, qui est marqué par la convoitise de ses nièces Nora et Olivia Atkins, ainsi que par le suicide de sa femme Irène. Il essaie de se distancier de son passé, en se dédoublant, pour chasser l'homme ancien (39). Ses problèmes d'identité sont exprimés alors par un emploi spécifique de la technique narrative, car aux moments cruciaux de son histoire, il passe de la narration homodiégétique traditionnelle, assumée à la première personne, à une forme particulière de la narration homodiégétique, en utilisant la troisième personne pour présenter son «moi» ancien comme un «lui» étranger⁴²⁹.

Le dédoublement psychologique peut expliquer ce phénomène dans cette séquence. Mais en lisant *Les fous de Bassan*, nous remarquons que ce phénomène est présent dès le début de la lecture; l'exemple suivant, qui se trouve à la troisième page du texte, le prouve d'ailleurs :

⁴²⁷ Nous analyserons les exemples qui posent problèmes plus tard.

⁴²⁸ F.B, p. 49.

⁴²⁹ Lintvelt, 1991, p. 41.

(F.B.4) Massif sur des jambes courtes, j'ai la mâchoire carrée, la tête grosse, autrefois rousse, [...] Cet homme foudroyé⁴³⁰, il y a déjà longtemps, continue de vivre comme si de rien n'était.

(F.B.5) J'engendre mon père à mon image⁴³¹...

Le révérend Jones ne peut se séparer de son passé dès le début du roman pour une simple raison : ce narrateur n'a pas encore instauré son passé, il ne l'a pas forgé au niveau de la diégèse; le dédoublement psychologique ne peut donc pas justifier l'emploi de la troisième personne dans cette séquence.

Regardons aussi cet exemple :

(F.B.6) Le parloir est plein de fumée bleuâtre. On dirait un aquarium [...] L'odeur du tabac monte au plafond, en flaques molles. Respirer là-dedans. En absorber par tous les pores de sa peau, par la chaîne et la trame de tous ses vêtements, poils et cheveux saturés, yeux et gorge brûlés. Me voici debout, appuyé au dossier de mon fauteuil⁴³².

Selon l'interprétation de Lintvelt, le révérend Jones a besoin dans cette séquence de se dédoubler pour décrire le cadre de sa situation narrative. Or, il ne nous semble pas si nécessaire pour le personnage de se distancier de son passé, et on peut mettre en doute la nécessité de ce dédoublement psychologique à ce stade. Il faut donc trouver à quelle instance rattacher cette séquence. Qui parle donc dans ces énoncés? Le locuteur pouvait utiliser le *je*, alors pourquoi a-t-on choisi de passer à la troisième personne et de produire ainsi une ambiguïté discursive? Ce phénomène se répète à maintes reprises⁴³³ dans le récit de Nicolas Jones. Il est donc indispensable de

430 C'est nous qui soulignons.

431 F.B, p. 15.

432 C'est nous qui soulignons, F.B, p. 32.

433 D'autres exemples seront présentés.

connaître la signification de cette variation. La dualité psychologique du pasteur ne peut pas être négligée, mais cette dualité se manifeste par l'emploi de certaines marques linguistiques et de certains procédés linguistiques, et elle ne constitue pas la seule interprétation de ce phénomène.

Ainsi, pour répondre à la question « qui parle? » et pour expliquer ce phénomène de « vertige pronominal », il faut analyser les procédés linguistiques reliés à ce phénomène au niveau de la micro-structure linguistique et élucider les liens entre les instances du discours et les faits discursifs illustrant une ambiguïté discursive.

Le traitement de ces éléments, dans le cadre de l'analyse du discours, nous permettra de mettre à jour certains principes sur lesquels sont fondés l'éclatement du sujet parlant et la continuité de la narration et d'expliquer le phénomène que nous venons de décrire.

2.2. Analyse macro et micro-contextuelle

Pour expliquer les phénomènes textuels que nous avons esquissés rapidement dans les sections précédentes, nous utiliserons la même grille d'analyse macro- et micro-contextuelle linguistique déjà appliquée jusqu'ici.

2.2.1. Difficultés de lecture

Dans le récit de Nicolas Jones, nous avons relevé deux types de difficultés de lecture qui sont à l'origine de la problématique discursive du récit de Nicolas Jones : plusieurs cas d'ambiguïté énonciative et une métamorphose du sujet parlant résultant des constructions polyphoniques.

A.- Présence de deux voix

Les cas d'ambiguïté énonciative sont dus à la présence de deux voix, celle du locuteur et celle de l'énonciateur, dans des séquences assumées par une seule instance : selon Ducrot, on peut déceler d'un point de vue linguistique plusieurs formes de discours.

B.- L'ambiguïté discursive

L'ambiguïté discursive, c'est-à-dire la confusion référentielle, apparaît à l'emploi de certains éléments : pronoms personnels, adjectifs possessifs et démonstratifs qui réfèrent à la troisième personne du singulier, dans des séquences relevant du discours du *je*. Nous nous occuperons ici du démonstratif et du possessif.

2.2.2. Constructions polyphoniques et processus argumentatif

Nous avons relevé plusieurs constructions polyphoniques. Un premier type se manifeste sous la forme d'un discours rapporté, soit au style indirect, soit au style indirect libre, marqué par un verbe de parole, *penser*, dans les trois exemples suivants, où le pasteur transmet la pensée des personnages, Olivia, Nora et Perceval :

(F.B.7) Le cantique des cantiques saisit le cœur sage, silencieux d'Olivia Atkins, y débusque des mots qui n'auraient jamais dû sortir de la nuit sage et silencieuse d'Olivia Atkins. Ses yeux violets. Elle lève la tête vers moi. Son beau visage. *Un seul cheveu de ta nuque*⁴³⁴, pense-t-elle, tournée vers moi, sans me voir, tout illuminée de l'intérieur par une lampe claire. Se retourne maintenant (à force d'être regardée dans le dos), du côté de la porte de l'église, grande ouverte sur l'été jaune, lumineux, la mer elle-même lumineuse au loin, verte avec des friselis d'argent. Regarde Stevens. Est regardée par lui⁴³⁵.

(F.B.8) Mon oncle Nicolas parle de Dieu, pense Nora Atkins, mais depuis quelque temps je n'entends plus la parole de Dieu dans la voix de l'oncle Nicolas⁴³⁶.

(F.B.9) Depuis le début de l'office Perceval a les yeux fixés sur ses deux cousines, Nora et Olivia. Un seul animal fabuleux, pense-t-il, à deux têtes, ...⁴³⁷.

Ces constructions polyphoniques prouvent la présence de deux voix : celle du locuteur Nicolas Jones et celle des énonciateurs Olivia, Nora et Perceval. Dans les trois exemples, le verbe utilisé pour introduire le discours de ces personnages est le verbe *penser* : le narrateur transmet donc la pensée des locuteurs, non leurs paroles. Mais quel narrateur ? L'emploi du verbe *penser* laisse entendre que celui qui

434 L'italique est dans le texte.

435 F.B., p. 28.

436 F.B., p. 30.

437 F.B., p. 31.

Mais quel narrateur ? L'emploi du verbe *penser* laisse entendre que celui qui transmet ces énoncés peut déchiffrer la pensée des personnages. Ce locuteur ne peut donc être Nicolas Jones, car ce dernier ne joue pas le rôle d'un narrateur omniscient qui entre dans la peau des personnages et qui peut décrire leurs pensées intimes. Qui donc parle dans ces énoncés ?

Deux autres constructions polyphoniques apparaissent dans le dernier segment (exemples 10 et 11) qui clôt le récit du pasteur Nicolas Jones et où nous assistons à un changement de scène narrative : après avoir transmis l'histoire de l'été 1932, le narrateur Nicolas Jones revient au moment de la narration, en automne 82; la narration devient simultanée à l'action, le narrateur n'effectue pas de retour au passé, et il n'aura donc pas besoin de se dédoubler d'un point de vue psychologique afin de chasser l'homme ancien.

Le changement de scène narrative est en effet autorisé par l'emploi des connecteurs. Voyons ces deux exemples qui se succèdent dans le récit :

(F.B.10) Durant trois jours et trois nuits Perceval a crié à pleine gorge. Dès après la disparition des petites Atkins, dès les premières recherches sur la grève, le soir du 31 août 1936. Perceval s'est mis à hurler comme quelqu'un qui sait à quoi s'en tenir et se trouve déjà face à face avec l'intolérable.

Si le jour se montre, ce ne sera qu'à travers des masses de coton gris. La journée sera blême, telle une aube interminable. Il faut pourtant que le révérend Jones célèbre l'office aujourd'hui. Il faut que ce dimanche d'octobre 1982 ait son heure de prière et d'hymnes.

[...]

Responsable de la parole de Dieu dans ce pays, Nicolas Jones, poussé et tiré par les jumelles, se dirige, à son tour, vers l'église.

[...] je leur parlerai de Dieu comme autrefois ...

(F.B.11) La voix de Nicolas Jones a perdu son velours, [...]. Les vieux visages se lèvent vers le pasteur, un peu froncés sous l'effort de l'attention.

Honore tes père et mère, dit le pasteur, s'adressant au vieillards de Griffin Creek, *afin que tes jours soient prolongés dans le pays que Dieu t'a donné*⁴³⁸. Amen⁴³⁹.

Il faudrait noter ici que le changement de scène narratif effectué à la fin du récit est introduit par le connecteur *pourtant*; cet élément, accompagné du terme *il faut que*, ne marque ni une opposition ni une nécessité, mais exerce une fonction argumentative : il autorise en fait au niveau textuel le changement de focalisation narrative. Autrement dit, cet élément joue un rôle quant à l'interprétation des énoncés. Il est utilisé dans ce segment pour opérer au niveau de la diégèse un changement de perspective narrative.

Par ailleurs, le terme *il faut que* est répété dans le même segment pour introduire une nouvelle référence temporelle *ce dimanche*⁴⁴⁰; le déterminant *ce* + SN est la référence cataphorique du terme *aujourd'hui*. Ces procédés autorisent le changement de scène narrative. En fait, le récit se focalise sur les événements du dimanche d'octobre 82.

a) Dans ce segment, le premier type de structure polyphonique (exemple 10) est suggérée par trois nominations du pasteur Nicolas Jones, la première, *Il faut pourtant que le révérend Jones célèbre l'office d'aujourd'hui*; la seconde, *Responsable de la parole de Dieu dans ce pays, Nicolas Jones poussé et tiré par les jumelles, se dirige, à son tour vers l'église*), et finalement, *La voix de Nicolas a perdu son velours* ...

⁴³⁸ Les italiques sont dans le texte, mais c'est nous qui soulignons.

⁴³⁹ F.B, p. 52-54.

⁴⁴⁰ Ces procédés obligent aussi le lecteur à localiser le récit de Nicolas Jones sur l'axe temporel.

Le passage du discours assumé par le *je* à un discours qui réfère à la même entité discursive (Nicolas Jones), suggéré par l'emploi d'une dénomination pour le désigner, montre que ces énoncés relèvent d'une narration rapportée. Cependant, aucun indice ne permet l'identification du narrateur. L'instance énonciatrice de ces énoncés est inconnue!

b) Le second type de structure polyphonique (exemple 11) : *Honore tes père et mère dit le pasteur, s'adressant au vieillards de Griffin Creek* — qui n'est autre que l'un des dix commandements — se manifeste sous la forme de discours direct marqué par un verbe de parole (le verbe *dire*) et les italiques. Nous sommes évidemment en présence d'un cas d'intertextualité. Soulignons que cette forme de discours prouve la présence de deux voix, celle du locuteur, Nicolas Jones, et celle de l'énonciateur qui reproduit les paroles de ce dernier. La source de la voix intégrée est explicite dans ce discours rapporté, c'est le pasteur. Cependant, l'instance énonciatrice — mais non l'origine des paroles — qui rapporte ces énoncés n'est pas identifiée. Qui a alors dit : « dit le pasteur » ?

L'hypothèse de la présence du locuteur et de l'énonciateur permet de rendre compte de la structure polyphonique du statut des instances du discours, mais la présence d'une seconde voix dans ces séquences restera énigmatique. Autrement dit, la présence d'une seconde voix est prouvée d'un point de vue linguistique, mais elle n'est pas identifiée sur le plan discursif, ce qui est problématique. Expliquons-nous : dans l'univers textuel, nous ne pouvons identifier qu'une seule voix, celle du locuteur; Nicolas Jones. La narration ne fait pas appel, rappelons-le, à un narrateur extra-diégétique. Certes, l'analyse basée sur la typologie de Ducrot éclaire la diégèse, mais,

elle ne permet malheureusement pas de saisir complètement la complexité des instances dans ce roman et d'identifier les sources énonciatrices du discours.

Soulignons également que ces constructions polyphoniques ne sont pas des faits discursifs isolés, mais sont reliées à d'autres éléments textuels au niveau de la macro-structure et au niveau de la micro-structure, en particulier à l'emploi de certaines marques discursives, aux marques référentielles et aux marquages thématiques; nous nous intéressons en particulier, comme nous l'avons déjà indiqué, aux emplois qui sont à la limite de l'acceptabilité.

C'est pourquoi d'ailleurs notre modèle fait appel à d'autres éléments méthodologiques propres au domaine de la cohésion et permettant de rendre compte de ces emplois.

2.2.3. Chaîne de références : emploi du démonstratif et du possessif

2.2.3.1. Emploi du démonstratif

Nous avons relevé cinq démonstratifs pour désigner un personnage ou une chose : *cet homme* (trois fois), *cette femme* et *cette scène* (une fois chacun). Prenons l'exemple suivant qui se trouve au début du roman et où apparaît pour la première fois le démonstratif *cet homme* pour désigner le pasteur; ici, le narrateur décrit son aspect physique :

(F.B.12) Massif sur des jambes courtes, j'ai la mâchoire carrée, la tête grosse, autrefois rousse, [...] Cet homme

foudroyé, il y a déjà longtemps, continue de vivre comme si de rien n'était.

J'engendre mon père à mon image ...⁴⁴¹.

Dans cette séquence, le narrateur est identifié par la marque déictique du pronom personnel *je*. Le démonstratif *cet homme* — qui réfère à la troisième personne — apparaît au cours de la chaîne discursive; cette référence est considérée comme une reprise de continuité du *je*, le lecteur va lui associer comme antécédent le pasteur Nicolas, car il n'a pas d'autre choix. En effet, parmi ses valeurs courantes, le déterminant démonstratif peut être considéré comme un déictique qui renvoie à la situation d'énonciation ou comme une anaphore qui a un emploi contextuel⁴⁴². Dans les deux cas, le lecteur va assimiler cette référence au SN, le pasteur Nicolas Jones, car c'est le seul SN présent dans l'univers textuel. L'identification du référent à son antécédent n'est pas problématique, puisque la solution de continuité sentie par le lecteur est neutralisée par la situation d'énonciation. Le problème référentiel que posent ces emplois dans la chaîne discursive est l'identification de la source énonciatrice. Aucun critère linguistique ne permet à l'interprétant de décider qui a prononcé ces énoncés. L'emploi du démonstratif dans ce passage n'est pas gratuit, mais remplit une fonction quant à la description du statut des instances du discours : pourquoi ce déterminant est-il utilisé dans un discours propre au *je*? Quelle est sa fonction quant à la lecture de ce passage et quant à la compréhension du texte ?

⁴⁴¹ F.B, p. 15.

⁴⁴² Cette distinction est basée sur les théories de l'énonciation et de l'analyse textuelle qui s'intéressent, depuis une vingtaine d'années, à l'étude du démonstratif, et grâce auxquelles cette étude a connu un véritable essor : voir les travaux de Corblin, Ménard, Kleiber et la mise au point récente dans Marie-Noëlle Gray-Prieur et Martine Léonard, 1998, *Les démonstratifs : théories linguistiques et textes littéraires*, Langue française, 120, cf., en particulier, *Le démonstratif dans les textes et dans la langue*.

2.2.3.2. Interprétation de *cet homme*

Dans ce segment, la séquence démonstratif + N n'implique pas la recherche de l'antécédent dans la situation d'énonciation, car c'est manifestement à l'aide du contexte que sa référence peut être fixée, ce qui permet de mettre en doute l'appartenance des démonstratifs à la classe déictique; l'emploi du démonstratif dans ce texte montre que nous ne pouvons pas le considérer comme un *signal qui attire l'attention de l'interlocuteur sur l'existence d'un référent à identifier dans la situation d'énonciation de l'occurrence*⁴⁴³.

Le démonstratif devrait être défini dans ces passages comme un désignateur ou un classificateur, ce qui oriente le problème du côté du sujet parlant. Cet élément sera ainsi perçu comme un outil permettant au locuteur de nommer, de classer le référent. Cela veut dire que l'interprétation que nous donnons ici du démonstratif est propre à son emploi dans ces segments.

Nous soutenons qu'au niveau textuel l'emploi du démonstratif permet de proclamer un nouveau point de vue, comme l'a proposé Francis Corblin, qui énonce que le démonstratif *pourrait appeler un nouveau point de vue sur l'objet. Il peut s'agir simplement de la saisie d'un personnage par le regard d'autrui*. Il continue en précisant que le *point de vue nouveau s'accompagne souvent, (...), d'une reclassification*⁴⁴⁴ *du personnage : caractère singulier ...*⁴⁴⁵.

⁴⁴³ Kleiber, 1984a, p. 68.

⁴⁴⁴ La notion de reclassification a reçu une forme intéressante récemment par Marie-Noëlle Gray-Prieur, cf. Gray-Prieur et Martine Léonard, 1998.

⁴⁴⁵ Corblin, 1995, p. 200.

La prise en compte des éléments qui entourent le démonstratif confirmera cette hypothèse.

2.2.3.3. Processus argumentatif

Dans ce même exemple (12) est utilisé un connecteur possédant une visée argumentative (le connecteur *comme si*). Cet élément permet, linguistiquement parlant, de proclamer un nouveau point de vue. Ce connecteur fait entendre, en fait, la supposition suivante : « quelque chose est arrivé »; le pasteur fait semblant d'oublier ou néglige ce qui est arrivé. Le lecteur ignore toujours ce qui est arrivé. Soulignons qu'au niveau textuel, l'emploi du démonstratif et celui de ce connecteur attirent l'attention du lecteur sur le contenu sémantique de l'énoncé. Cette technique oriente le lecteur et l'incite à tirer une certaine conclusion : il déduira, en lisant cet énoncé, que le pasteur se sépare de son passé⁴⁴⁶. L'emploi de ces marques du discours permet, d'une part, de mettre en relief le nouveau point de vue inséré dans le discours; d'autre part, cet emploi excite la curiosité du lecteur.

Le même type d'emploi problématique du démonstratif se présente dans l'exemple suivant :

(F.B.13) Fais des grimaces avec ma bouche, pareil à un poisson rouge qui lâche des bulles. Cet homme est vieux, grotesque, trop gros, ouvre et referme sa bouche comme s'il tétait⁴⁴⁷.

⁴⁴⁶ Il nous semble que ce point de vue n'est pas celui du locuteur Nicolas Jones, car ce dernier ne peut affirmer qu'il se sépare de son passé dès le début du roman; d'un point de vue diégétique, il n'a pas encore forgé ce passé.

⁴⁴⁷ F.B., p. 34.

Dans cet exemple, le pronom personnel *je* est absent, et aucune référence n'indique la source énonciative; paradoxalement, se présente un syntagme possessif qui réfère à la première personne *ma bouche* suivi d'un démonstratif *cet homme*, puis, pour une première fois, le pronom personnel *il* apparaît.

Le démonstratif joue à notre avis un autre rôle dans ce passage: il permet d'introduire et de décrire le personnage comme dans l'exemple 13. En fait, le pronom personnel *il* introduit la reprise d'une description faite au début de la séquence *Fais des grimaces avec ma bouche*, mais d'une façon péjorative. Ces gestes sont vus donc d'un autre œil. Qui parle dans ces énoncés? Nous nous retrouvons en face d'une ambiguïté mise en relief par le démonstratif et le pronom *il*. Le lecteur averti n'aura pas de difficulté à trouver le bon antécédent, car le seul référent fourni par le contexte est Nicolas Jones, seul personnage de la situation d'énonciation.

2.2.3.4. Emploi du possessif

Le second cas d'ambiguïté énonciative provient de l'emploi des adjectifs possessifs de la troisième personne dans un discours appartenant au *je*, comme dans l'exemple suivant :

(F.B.14) Le parloir est plein de fumée bleuâtre. On dirait un aquarium [...] L'odeur du tabac monte au plafond, en flaques molles. Respirer là-dedans. En absorber par tous les pores de sa peau, par la chaîne et la trame de tous ses vêtements, poils et cheveux saturés, yeux et gorge brûlés. Me voici debout, appuyé au dossier de mon fauteuil⁴⁴⁸.

⁴⁴⁸ F.B, p. 32.

Nous rencontrons, en effet, un phénomène de confusion référentielle : lorsque le narrateur, après avoir transmis une scène de l'été 1936 qui se déroule dans l'église, revient au moment de l'énonciation du discours pour décrire l'ambiance dans laquelle il se trouve; dans cet exemple, aucune référence n'indique la source énonciatrice : le pronom personnel *je* est absent sauf dans la dernière SVM, et le mode utilisé est l'infinitif, donc sans indication claire de la personne. Mais cet emploi de l'infinitif est suivi de deux possessifs référant à la troisième personne, *sa peau et ses vêtements*. Cette description du lieu où se prononce le discours du pasteur Nicolas Jones est supposée être celle de ce locuteur (puisque'il est le seul locuteur dans ce récit, comme nous l'avons mentionné). Pourquoi se réfère-t-on au pasteur Nicolas Jones à la troisième personne et à la première personne dans la même séquence énonciatrice ? Avant de répondre à cette question, il faut observer que l'emploi de l'infinitif *Respirer là-dedans* ne permet pas d'identifier clairement la source énonciatrice. En outre, le terme *là-dedans* peut ne pas être dans cet énoncé un déictique référant à la situation de l'énonciation, mais une anaphore indexicale qui réfère au texte même : « respirer dans cet endroit-là qui est plein de fumée bleuâtre ». Ainsi, la présence du narrateur ne pourra pas être démontrée dans ces séquences. De plus, la position du regard qui décrit ce cadre ne semble pas être celle du pasteur, car la personne qui semble regarder de l'extérieur produit une description objective du cadre narratif du locuteur : *poils et cheveux saturés, yeux et gorges brûlés*⁴⁴⁹

Suite à ces dernières remarques, nous pouvons constater que l'emploi du possessif et des procédés que nous avons commentés (l'emploi des connecteurs et les constructions polyphoniques) permettent d'introduire une nouvelle description du cadre narratif, un nouveau point de vue qui n'est pas celui du locuteur.

⁴⁴⁹ F.B, p. 32.

Considérons aussi l'exemple suivant qui décrit le pasteur se croyant seul regardant les petites filles sur la plage *en paix*. Dans ce passage sont employés des adjectifs possessifs qui réfèrent à la troisième personne. C'est ce qui est illustré par la description du pasteur introduite au début de ces séquences :

(F.B.15) Son habit noir, son col de clergyman, sa face rougie par le vent, le révérend escalade les dunes...⁴⁵⁰.

La référence des possessifs est facilement identifiée, car elle est présente dans la même séquence, *le révérend* ; mais reste toujours à savoir qui parle dans ces énoncés. À notre avis, le révérend Jones ne peut pas prononcer ces énoncés pour les raisons suivantes : les termes employés, comme *fait semblant de regarder la ligne d'horizon.... regarder en paix ... Perceval était là, caché dans les joncs, tout près du pasteur, respirant fort, les yeux écarquillés, fixés sur la mer, au bord des larmes...*⁴⁵¹, montrent que ce n'est pas le révérend qui parle, car au niveau diégétique le révérend Jones ne peut avouer qu'il faisait semblant de regarder la ligne d'horizon alors qu'il regardait les deux petites filles. De plus, s'il savait que Perceval était caché là, il n'aurait pas dû regarder les filles en toute quiétude. Finalement, d'après sa position, il ne peut ni voir les yeux de Perceval, ni sentir sa respiration!

Si un narrateur omniscient assumait la narration, le mode narratif présenté dans cette séquence nous paraîtrait naturel. Cependant, cette forme narrative est absente : le seul locuteur présent est Nicolas Jones (nous reviendrons sur cette question). Qui, encore une fois, parle donc dans cet énoncé ? Pourquoi une telle référence est-elle présente dans le discours du *je* ?

⁴⁵⁰ F.B, p. 38.

⁴⁵¹ F.B, p. 38.

Nous pouvons déduire que l'emploi des possessifs qui réfèrent à la troisième personne et leur position en tête de séquence introduit un point de vue qui n'est pas celui du locuteur, et cela met en relief la contradiction entre le comportement attendu du pasteur et sa façon d'agir.

Un second emploi du possessif qui mérite d'être commenté apparaît dans les segments⁴⁵² focalisés sur Irène, la femme du pasteur. Il faut noter que dans ces séquences, la source énonciatrice du discours n'est pas identifiée, et aucune référence, d'un point de vue linguistique, ne permet d'identifier le locuteur; le pronom personnel *je*⁴⁵³, qui assume la narration, est absent. De plus, le locuteur Nicolas Jones est désigné par une description définie *la maison du pasteur*⁴⁵⁴; le pronom *je* n'apparaît qu'à la fin de cette séquence, accompagné d'une forme négative et de trois adjectifs démonstratifs qui réfèrent à la troisième personne.

Il est important de noter que la personne désignée dans ces segments par l'adjectif possessif n'est pas Nicolas Jones, mais quelqu'un d'autre. En outre, le locuteur n'est pas identifié, et au niveau de la linguistique du texte, les références qui relèvent de la troisième personne ont comme antécédent Irène, la femme du pasteur : *le pasteur son mari, son mari le pasteur* (voir les exemples en annexe). Et c'est sur ce dernier personnage, Irène, que le récit est focalisé dans cette partie : *La voici qui fait son visage de mort pour accueillir son mari le pasteur*⁴⁵⁵. Pour vérifier si cette hypothèse peut être démontrée au niveau de la linguistique du texte, nous nous proposons donc d'analyser la progression thématique du discours dans ce segment.

⁴⁵² F.B, p. 44-49.

⁴⁵³ Autrement dit, le locuteur, désigné par *je*, est absent dans un sens énonciatif.

⁴⁵⁴ F.B, p. 44.

⁴⁵⁵ F.B, p. 44.

2.2.4. Progression thématique

Dans ces exemples, le référent (S) (*Irène*) occupe la position thématique de ces énoncés consécutifs. Ce dont on parle dans ces segments est donc clairement Irène et non le pasteur. En lisant ce passage, le lecteur peut se construire une image du personnage Irène : *une créature inutile, pareille à un poisson mort*; ses attitudes personnelles sont bien décrites ainsi que sa pensée intime :

(F.B.16) Irène est là dans sa robe beige, [...] se tient assise à côté des violoneux, ne semble pas les entendre.

...

Irène est pareille à quelqu'un qui regarde de l'autre côté de la rue et ne voit pas ce qui se passe de bondissant et d'agité en plein milieu de cette rue, débordante de vie. Il lui suffirait de baisser les yeux un tout petit peu, au niveau de la tête des danseurs, pour reconnaître la chevelure rousse du pasteur, son mari. [...] Du même coup l'image du révérend, son mari, s'inclinant devant Olivia et devant Nora, leur baisant les mains à plusieurs reprises, n'aurait plus de secret pour Irène. [...]

Mais le visage d'Irène demeure impassible et glacé. Son regard à présent semble voir à travers le mur de planches, très loin dans la campagne⁴⁵⁶.

La progression est constante, et tous les éléments thématiques introduits dans les propositions en question sont reliés au thème principal (*Irène*). La longueur moyenne des SVM est d'environ 15 mots, et l'on compte environ 12 mots par proposition, ce qui n'a rien de particulier au plan des structures syntaxiques. Dans la troisième SVM (exemple 2, présenté en annexe), le pasteur prend place dans le

⁴⁵⁶ F.B, p. 46-47.

discours tout en se reliant en tant qu'élément thématique (un second thème) au thème principal du discours (Irène); cela est suggéré par l'emploi du possessif *son*.

Le même procédé se répète dans le troisième exemple, première SVM : *l'image du révérend, son mari*.

Ces segments focalisés sur Irène se ferment sur la disparition (ou plutôt le rejet) du personnage — au niveau diégétique autant qu'au niveau textuel :

(F.B 17) Non, non, je ne connais pas cet homme ni cette femme. Cette scène est déplacée dans le temps, fragment d'une autre vie perdue, finie avec ma jeunesse morte.

Faire le noir. Lâcher la nuit visqueuse dans toute la maison. M'en emplir les yeux et les oreilles. Ne plus voir. Ne plus entendre. Le passé qui cogne contre mes tempes. Laisser les morts ensevelir les morts.

Irène disparue, les petites Atkins s'incrument immobiles et recueillies, sur leur chaise⁴⁵⁷.

Nous pouvons nous apercevoir qu'au niveau diégétique, Irène est morte, elle est supprimée du discours par le locuteur. Ce personnage a été en fait rejeté par le locuteur. Cette interprétation est tout à fait cohérente avec le premier niveau de lecture où le sens des termes comme *créature inutile, Irène disparue, finie ma jeunesse morte* ne laisse aucune ambiguïté. Nicolas Jones a donc réussi à se débarrasser de cette *créature inutile*, sa femme, et à se distancier de son passé. Avec les démonstratifs *cet homme*⁴⁵⁸ et *cette femme* s'élargit cette distanciation entre le personnage et son passé, et le phénomène de négation corrobore cette idée. Ce phénomène laisse entendre, en effet, la présupposition suivante :

⁴⁵⁷ F.B, p. 49. C'est nous qui soulignons.

⁴⁵⁸ L'emploi du démonstratif a été déjà commenté; nous nous limiterons ici au phénomène de la négation.

P : Connaissez-vous cette femme et cet homme ? La réponse pour le lecteur est évidente, mais le fait d'accepter une telle présupposition amène le lecteur à déduire que le pasteur éprouve un dédoublement psychologique (cela peut être tout à fait correct au niveau diégétique). Le lecteur déduira aussi que ce personnage cherche à se débarrasser de son passé. Ces idées ont déjà été mentionnées explicitement dans le texte : *Mon Dieu est-ce possible ? Dois-je revivre à l'instant l'été 1936, être à nouveau celui qui convoite la vie et se fait complice de la mort*⁴⁵⁹ ?

En effet, le même procédé linguistique utilisé dans ces séquences (le phénomène de négation illustrant une construction polyphonique) a introduit explicitement dans d'autres passages le dédoublement psychologique qu'éprouve le locuteur. Considérons cet exemple :

(F.B.18) Il n'est pas facile de chasser l'homme ancien, le voici qui persiste, [...]. J'aimerais me raccrocher au présent ...⁴⁶⁰.

Cette construction polyphonique laisse entendre les deux présuppositions suivantes : P1 : Il existe un homme ancien qu'on devrait chasser. P2 : Est-ce-qu'on peut facilement chasser l'homme ancien ?

Le phénomène de négation prouve la présence de deux voix : celle du destinataire, narrataire, et celle du locuteur. Cependant, plusieurs arguments vont à l'encontre de cette interprétation. Premièrement, d'un point de vue diégétique, ce destinataire est totalement absent, il n'est présent ni comme construction fictive dans le discours du révérend ni comme personne réelle à qui s'adresse le locuteur.

⁴⁵⁹ F.B, p. 46.

⁴⁶⁰ F.B, p. 39.

Deuxièmement, et d'après l'approche polyphonique, on ne peut déceler la présence d'une instance du discours autre que celle qui a été déjà mentionnée. Troisièmement, dans certains passages se produit un flottement énonciatif, comme dans l'exemple 16 que nous venons de citer et où on rencontre un cas d'intertextualité. Une référence biblique est reprise et réénoncée comme maxime : dans la référence biblique le verbe *laisser* est à l'impératif, dans cet exemple, il est à l'infinitif; par l'emploi de ce mode, on a des impressions saisies sur un mode intemporel, il n'y a pas de procès, ce qui amène donc à un flottement de sujet énonciatif. Le dédoublement psychologique ne peut évidemment expliquer ce fait discursif.

En revanche, et comme nous l'avons déjà expliqué, nous ne rejetons pas l'interprétation du dédoublement psychologique dans certains passages. Nous pouvons même clairement indiquer que la dualité est une caractéristique de ce personnage, caractéristique forgée par l'emploi des procédés linguistiques que nous venons de commenter. Cependant, les phénomènes rencontrés ne peuvent s'interpréter uniquement par le dédoublement psychologique, et même, dans certains passages, cette interprétation ne peut expliquer les difficultés de lecture, comme nous avons vu.

Pour parvenir à d'autres interprétations et pour expliquer le dernier phénomène de négation que nous venons de relever, il faut prendre en considération une dimension étudiée par Rubattel⁴⁶¹ : le degré d'intégration du discours d'autrui.

⁴⁶¹ Rubattel, 1992.

2.2.5. Fonction des constructions polyphoniques

Nous postulons que dans les exemples où se manifestent des constructions polyphoniques, il n'y a pas deux voix distinctes, mais superposition de voix : l'origine de la voix intégrée dans une construction polyphonique peut être implicite (comme dans les deux derniers exemples, puisqu'il s'agit d'une présupposition) ou explicite (dans le cas d'un discours rapporté, comme les exemples 13 et 14) — au point où on peut se demander si la mention d'une voix qu'on ne peut ramener à aucune énonciation relève encore de la polyphonie.

La fonction de ces constructions n'est pas d'ordre énonciatif; elles n'illustrent pas la présence d'un locuteur et d'un énonciateur dans le même énoncé. Ces constructions polyphoniques ne visent pas à insérer deux voix, dans le sens de Ducrot, celle de l'énonciateur et celle du locuteur; la définition de polyphonie comme rupture de liaison entre locuteur et énonciateur proposée par Ducrot ne permet pas d'interpréter ces passages, tout comme elle ne s'applique pas à ces constructions polyphoniques qui, dans un sens plus large, remplissent une fonction importante par rapport à la lecture du texte. En effet, leur emploi n'est pas gratuit, car elles établissent une distance entre le locuteur Nicolas Jones et le discours.

Ce fait linguistique (la construction polyphonique), inséré dans ces segments, peut être relié à l'argumentation. Ces énoncés ont un effet perlocutoire⁴⁶² prêté à la parole même rapportée. En d'autres termes, le but de ces constructions polyphoniques

⁴⁶² Ce terme désigne un acte que le locuteur accomplit par la prononciation de telle ou telle phrase : la persuasion, l'intimidation, le verdict..., il est défini par Ducrot comme *une stratégie dont la parole est le moyen tactique* (Ducrot, 1980, p. 75).

ici est de persuader⁴⁶³ le lecteur et de l'amener à une certaine conclusion, et cela à un niveau diégétique : le pasteur Nicolas Jones se dédouble, psychologiquement parlant. Ces procédés linguistiques (la négation et la présupposition) obligent le lecteur à déduire qu'il est en présence d'un dédoublement psychologique : déduction faite par le lecteur et dictée par les procédés linguistiques. Il est important de noter que le lecteur n'arrive pas à cette déduction par une intuition personnelle - laquelle pourrait varier d'une personne à l'autre - mais par les éléments textuels, ce qui confirme la fonction argumentative de ces constructions.

Ces faits, de par leur fonction argumentative, amènent le lecteur à concevoir le dédoublement psychologique du personnage. C'est dans ce sens et dans une perspective fonctionnelle que nous avons avancé que les constructions polyphoniques possèdent une fonction quant à la lecture du roman, et nous ajoutons que le démonstratif exerce la même fonction : ces éléments établissent une distance entre le locuteur et le discours, comme ils conduisent à une perception ironique des paroles énoncées. Ces faits discursifs créent une ironie.

Ainsi, ces éléments textuels devraient être considérés comme une invitation de réinterprétation lancée au lecteur.

Les difficultés de lecture que nous venons de commenter amènent, en effet, à un blocage de la communication⁴⁶⁴, et c'est ce qui provoque justement une invitation de réinterprétation. Ces types de difficultés sont ainsi signe de la présence du sujet parlant qui se métamorphose à travers les procédés linguistiques. Cette métamorphose

⁴⁶³ Rappelons ici la distinction terminologique entre *persuader* et *convaincre* ainsi que la conception d'argumentation et sa relation à d'autres faits linguistiques, présentées dans le chapitre II, § 2.2.1.1.

⁴⁶⁴ Dans le sens de Riffaterre présenté au second chapitre.

du sujet parlant au sein du récit de Nicolas Jones ainsi que l'invitation à une réinterprétation se réalisent tout au long du roman sous différentes formes, et elles sont illustrées d'une façon toute particulière dans le récit de Perceval.

En effet, au cours de la lecture, on se rend compte que l'éclatement du sujet parlant se manifeste sous une autre forme de dualité et par d'autres faits discursifs dans le récit de Perceval où une activité langagière particulière se déploie. Chaque récit présente en effet des caractéristiques différentes quant aux phénomènes linguistiques illustrés.

3. Le récit de Perceval ou le discours de la folie

3.1. Description du sujet narratif

Commençons par une remarque intéressante : le récit de Perceval commence au moment où s'arrêtent les trois premiers (le premier, celui de Nicolas Jones, le second, celui de Stevens et le troisième, celui de Nora), le soir du 31 août, juste avant la disparition de Nora et Olivia. Ce récit occupe une place importante au niveau de la diégèse.

Il existe d'ailleurs une complémentarité narrative entre ce récit et les trois premiers, mais il est important de noter que le récit de Perceval ne peut être traité à part. L'information narrative est dispersée tout au long de son récit et, de plus, le discours de Perceval est incohérent.

Pour comprendre les paroles de ce dernier, il faut les relier, dans une première étape, au niveau de la macro-structure, aux paroles des autres personnages. La structure de ce récit est présentée simultanément au récit de *quelques autres* dans le même chapitre et sous le même titre : *Le livre de Perceval Brown et de quelques autres. Été 1936.*

Dans ce récit, deux locuteurs prennent à tour de rôle la parole : le premier est aisément identifiable, c'est le frère de Stevens, Perceval. Son discours est présenté sous forme de monologue intérieur. Il parle au moment où il énonce ce qu'il transmet, au moment où il vit ce qu'il raconte, dans une narration simultanée à l'action. Perceval peut comprendre au moins en partie les conversations pour les transmettre en tant que narrateur. Ce personnage a été décrit dans les autres récits comme un enfant idiot et comme témoin.

Quant au second locuteur, il n'est pas identifié en tant que personne⁴⁶⁵. Le discours est assumé par *quelques autres*; cette voix représente la figure d'une collectivité. Les narrateurs en sont anonymes, dans un certain sens, puisqu'on ne peut pas les identifier. Paradoxalement, ils se désignent eux-mêmes comme étant les habitants de Griffin Creek, à la fois pour assurer leur présence et pour proclamer leur point de vue : *Nous les gens de Griffin Creek ...*⁴⁶⁶.

⁴⁶⁵ D'après son individualité physique.

⁴⁶⁶ F.B, p. 157.

Ces narrateurs (cette voix énonciative) transmettent la scène de la recherche des deux jeunes filles avec une impeccable précision. Ils participent à cette recherche : *nos lampes... se joignent à nous*⁴⁶⁷. L'événement que ces derniers transmettent est donc celui de la disparition des deux jeunes filles, ou plutôt le récit de la nuit de cette disparition. Ces deux récits sont présentés de façon indépendante, sous forme de chapitre sans numérotation. Chaque récit peut être analysé en fait indépendamment de l'autre, car leurs structures respectives sont complètement différentes : le récit de Perceval se caractérise par un langage anormal qui retient l'attention de quiconque travaille sur les faits discursifs et leurs rapports à la lecture du roman, comme nous l'avons déjà mentionné.

Le discours de Perceval est présenté sous forme de dialogue intérieur; ce locuteur n'utilise le style direct qu'une seule fois et ne prononce qu'un seul énoncé : *Je dis : "Un corps mort?" Mon père dit : "Aide-moi."*⁴⁶⁸

En tant que narrateur, il ne fournit aucune nouvelle information et s'adresse à un narrataire absent de la diégèse. Ce locuteur emploie la première personne du singulier pour se désigner : *Moi enfermé tous les soirs dans la maison*⁴⁶⁹. On peut donc le considérer comme un narrateur homodiégétique.

Le lecteur identifie en fait le personnage qui parle, c'est-à-dire l'instance énonciatrice, à l'aide des informations ultérieures livrées par les autres personnages. Le lecteur sait que Perceval est le frère de Pat et de Pam, les deux jumelles, comme il

⁴⁶⁷ F.B, p. 148.

⁴⁶⁸ F.B, p. 178.

⁴⁶⁹ F.B, p. 139.

sait aussi que Perceval a déjà été battu par son père. Ainsi, lorsqu'il lit ces énoncés au début du récit :

(F.B.19) Serai battu si je crie⁴⁷⁰.

(F.B.20) Toutes les deux. Pat et Pam. [...] Mes soeurs jumelles, douces, presque blanches. Dorment au presbytère⁴⁷¹.

Le lecteur reconnaîtra Perceval et déduira⁴⁷² qu'il s'agit de son discours et non de celui de « quelques autres ».

Ce personnage, déjà introduit dans le récit par les autres locuteurs, occupe au niveau de la diégèse une place privilégiée. Les commentaires d'autrui permettent de le situer dans l'histoire et de définir son rôle ainsi que ses caractéristiques personnelles. Le révérend Jones l'avait introduit pour la première fois dans le discours par ces énoncés :

(F.B.21) Non complètement idiots comme leur frère Perceval, ni maléfiques comme leur autre frère Stevens, mais folles tout de même⁴⁷³;

Le lecteur connaît donc ce personnage : il est présenté d'ailleurs par tous les locuteurs du roman comme témoin de différentes actions. *Ce que l'idiot a vu, il ne peut l'exprimer que par les larmes*⁴⁷⁴.

470 F.B, p. 139.

471 F.B, p. 140.

472 Le langage joue ici un rôle important.

473 F.B, p. 17.

474 F.B, p. 99.

Le mode d'expression de Perceval est le cri ou les pleurs. Son rapport au réel est déstructuré. Même si son récit des événements réfère à un plan réel — que le lecteur connaît déjà — le manque de cohérence quant à l'information narrative, livrée par ce dernier, ainsi que la structure de son récit peuvent provoquer chez le lecteur des difficultés (nous expliquerons ces questions par l'analyse micro-contextuelle).

Pour clore cette analyse de la structure macro-contextuelle narrative, nous devrions noter qu'en appliquant la typologie narrative genettienne sur le roman d'Anne Hébert, nous nous sommes aperçue que l'exercice de description de la macro-structure narrative du roman apporte peu en terme d'analyse.

L'apport de la typologie narrative consiste à présenter la structuration macro-contextuelle narrative du roman et à décrire le fonctionnement de chaque récit. En effet, le texte est présenté sous forme de plusieurs récits assumés par un narrateur à chaque fois bien distinct; le fonctionnement de la narration est presque le même dans chaque récit; de plus, apparemment, la variation de focalisation dépend du changement du sujet narratif. En revanche, nous avons trouvé que la narratologie permet de détecter la présence de certains faits textuels, comme le passage, inexpliqué au niveau diégétique, de la première personne à la troisième, que nous rencontrons fréquemment au cours du premier récit, celui de Nicolas Jones; cette typologie fait apparaître ces phénomènes, mais ne parvient pas à les expliquer.

Notre recherche sur les voix narratives dans *Les fous de Bassan* fait ressortir la complexité du statut des instances du discours : d'une part, le lecteur de ce roman ne peut reconnaître de voix pure de toute interférence. D'autre part, il apparaît très vite à l'analyse que le dispositif discursif est ambigu et qu'il pose des difficultés de lecture

au niveau de l'analyse théorique quant à l'établissement des relations inter-textuelles entre les différentes instances. Certes, le lecteur ne s'arrêtera pas à ces difficultés et poursuivra sa lecture, car certaines solutions lui sont présentées par le texte même, comme nous allons voir. Mais cela n'empêche que ces difficultés peuvent guider l'analyste vers une description du statut des instances du discours et par suite une relecture des *Fous de Bassan*.

Indiquons aussi que l'analyse narratologique nous a fait observer que la distribution des fonctions narratives est difficilement séparable, dans le temps de la lecture, de la représentation de la voix dans ses modules linguistiques concrets. Il est nécessaire *de lire le texte littéralement et dans tous les sens pour y percevoir le travail de la langue*⁴⁷⁵ comme l'a indiqué Bordas. Nous soutenons qu'une lecture pragmatique est impérative dans le cas d'une romancière comme Anne Hébert chez qui la polyphonie est une constante. C'est ce que l'analyse du récit de Nicolas Jones a montré. Les difficultés de lecture sont étroitement reliées dans le récit de Perceval à l'emploi de ces procédés linguistiques utilisés de façon non usuelle; Mercier l'a bien remarqué d'ailleurs :

Le monologue de Perceval nous a semblé présenter un certain nombre de structures peu régulières en français courant. C'est accidentellement que nous les avons relevées et réalisé que cet aspect du discours de Perceval pouvait poser des problèmes sérieux, non tant de compréhension, mais de traduction par exemple⁴⁷⁶.

Nous sommes tout à fait d'accord avec Mercier : malgré sa structure peu régulière, le discours de Perceval ne pose aucun problème au niveau de la compréhension; cependant, l'information n'est pas complètement assurée par ce récit.

⁴⁷⁵ Bordas, 1995, p. 49.

⁴⁷⁶ Mercier, 1988, p. 65.

Dans le récit de Perceval, malgré les structures peu régulières et les difficultés de lecture se trouvent des constantes qui permettent au lecteur de saisir discours. Ce récit peut en effet être comparé au discours de la folie. Comme nous l'avons déjà mentionné, les éléments micro- et macro-contextuels linguistiques propres à ce type de discours sont analysés par d'autres disciplines — psycholinguistique, neurolinguistique — qui exploitent les outils méthodologiques de l'analyse du discours, spécifiquement ceux de la cohésion et de la cohérence.

Il est intéressant de noter que certaines études posent en fait la question même qui nous préoccupe dans ce travail : « qui parle? », comme dans l'article intitulé « L'hétérogénéité énonciative dans le discours du psychotique » qui étudie l'enchevêtrement des voix dans le récit d'un enfant psychotique : *à travers son langage la question se pose en effet à savoir qui parle et au nom de qui*⁴⁷⁷. Comme nous l'avons annoncé au chapitre II, nous analyserons des types de difficultés similaires en exploitant les mêmes outils linguistiques que l'analyse du discours fournit aux disciplines déjà citées.

Le personnage Perceval, tout en étant une construction imaginaire de la langue, utilise le langage propre à un enfant qui souffre d'un trouble. Nous nous pencherons donc sur cet aspect du langage de Perceval, dont l'impact est important sur l'établissement des liens entre les instances du discours et sur la lecture, au niveau de la micro- et la macro-structure du roman dans le récit de Perceval et par rapport au roman dans son ensemble.

⁴⁷⁷ Filhol, 1997, p. 78.

Afin d'analyser ces faits discursifs, nous étudierons en premier lieu certaines constructions polyphoniques en nous basant sur la théorie de Ducrot; puis nous présenterons ensuite une analyse macro-et micro-contextuelle linguistique tout en esquissant rapidement la description syntaxique du récit de Perceval. Nous devons aussi présenter l'analyse de la progression thématique qui se révélera d'ailleurs très pertinente ici.

3.2. Analyse macro- et micro-contextuelle linguistique

3.2.1. Constructions polyphoniques

D'un point de vue énonciatif, et contrairement au récit de Nicolas Jones⁴⁷⁸, le récit de Perceval Brown⁴⁷⁹ ne pose aucun problème au niveau énonciatif : aucun cas d'ambiguïté énonciative n'est décelable. Pour identifier le locuteur, plusieurs indices sont en effet donnés au lecteur.

L'analyse d'un type de construction polyphonique, illustrée par un phénomène de négation qui se manifeste dans les trois exemples suivants (22, 23, et 24), confirmera en effet cette hypothèse :

(F.B.23) Non, non ce n'est pas Stevens. Je ne le reconnais plus. Ce n'est pas lui. Il n'a plus son chapeau sur la tête... Ne

⁴⁷⁸ Considéré comme source d'ambiguïté énonciative.

⁴⁷⁹ Cette remarque est applicable au discours de Perceval seulement, et non au discours de quelques autres.

me voit pas. Ne met pas sa main sur ma tête comme d'habitude⁴⁸⁰.

(F.B.24) ... Quelqu'un dit qu'il a vu passer une voiture étrangère, sur la route, entre neuf heures et dix heures. Non, non, je ne dirai rien, ni l'auto étrangère, ni le gros bateau, ni le petit bateau⁴⁸¹.

(F.B.25) Il me regarde à présent, d'un air sévère comme s'il pouvait se douter de ce que je viens de faire avec mon petit couteau sur sa personne trop grosse et molle. Je ne dirai rien. Ni le petit couteau. Ni le gros et le petit bateau. Ni l'auto étrangère. Ni le chapeau perdu de Stevens, tout ça que je cache dans ma tête et qui me gêne pour dormir⁴⁸².

Dans ces trois exemples, nous avons le même type de structure polyphonique illustrée par des phénomènes de négation : les énoncés en question peuvent être, en effet, considérés comme une réponse à une question posée, adressée au locuteur : est-ce que tu raconteras ce que tu as vu, ce que Stevens a fait le soir du 31 août ? Il s'agit ici d'une présupposition. Le locuteur, Perceval, assure par sa réponse qu'il ne trahira pas son frère et ne dira pas ce qu'il a vu, cela implique qu'il a vu ce qui s'est passé.

Ainsi, et d'après la théorie de Ducrot, cette structure polyphonique prouve la présence d'une seconde voix, qui cependant ne pose aucun problème au niveau énonciatif : cette seconde voix n'est sûrement pas celle du narrataire ni celle de l'interlocuteur à qui s'adresse le locuteur, la présence de cette instance n'étant pas relevée au niveau diégétique.

L'origine de la voix intégrée dans ces constructions polyphoniques est implicite — la mention d'une voix ne peut être ramenée à aucune énonciation. Nous

480 F.B, p. 150
 481 F.B, p. 154
 482 F.B, p. 158.

avançons plutôt que, dans cet exemple, se superposent deux voix qui ont une même source⁴⁸³.

La source énonciative de ces énoncés est en fait le locuteur lui-même : c'est une voix intérieure qui lui pose ces questions. Rappelons que le discours de Perceval est présenté sous forme de dialogue intérieur.

Il est important de noter ici que la forme négative se répète tout au long du récit. Ce phénomène est relié, d'une part, à l'emploi non cohérent de certaines références nominales qui font allusion à une autre situation, celle du soir du 31 août, et d'autre part, à l'emploi de certains procédés, à une structuration syntaxique et fonctionnelle qui pose différentes difficultés de lecture.

Il faudrait donc dépasser la théorie de Ducrot et utiliser des éléments méthodologiques (le modèle d'analyse proposé) permettant d'étudier les marques du discours qui se rattachent à la problématique du récit afin de mieux comprendre ces faits discursifs. Passons alors à l'analyse des faits discursifs que nous avons soulignés, en exploitant les outils méthodologiques de l'analyse du discours.

3.2.1. Difficultés de lecture

Nous avons relevé des difficultés de lecture qui se manifestent par : un manque du rapport de linéarité, une incohérence, un mélange de différents ordres de

⁴⁸³ Cette superposition de voix ne devrait donc pas être identifiée à une rupture entre un énonciateur et un locuteur.

références, une déstructuration du rapport au réel, des structures syntaxiques⁴⁸⁴, référentielles et fonctionnelles anormales; et des cas d'agrammaticalité. On décèle aussi un manque de relation cohésive dû à certaines références nominales qui ne sont apparemment pas reliées au segment dont elles font partie. Ces différents types de difficultés se répètent tout au long du récit pour caractériser le discours de Perceval, ou plutôt son langage⁴⁸⁵.

3.2.3. Marques du discours, structure syntaxique et structure langagière

3.2.3.1. Structure langagière : discours dérégulé et démesure de l'énonciation

Dès les premières lignes, on s'aperçoit que le discours du personnage est incohérent et que le rapport de linéarité fait défaut. Le propos est interrompu, les idées sont mal précisées, les paroles du personnage sont des impressions qui ne s'insèrent pas dans une suite spatiale ou temporelle, comme s'ils survenaient de façon aléatoire.

Le cadre du récit spatial et temporel est reconstruit par le lecteur; examinons les premiers énoncés du récit :

(F.B.26) Soulève le rideau. La lune est là. Dans la fenêtre. Moi. Enfermé tous les soirs dans la maison. Obligé de dormir à huit heures. Cric un tour de clé. Enfermé dans ma chambre

⁴⁸⁴ Rappelons que l'étude de la syntaxe ne ressortit pas au modèle proposé dans ce travail; en outre, l'étude de la structure syntaxique de ce récit a déjà été abordée par d'autres chercheurs, notamment Mercier, 1988. Nous voudrions indiquer ici que nos résultats rejoignent en fait ceux de Mercier, mais nos interprétations sont différentes car nos champs d'intérêt sont différents. Ce qui nous intéresse en fait est le résultat de cette analyse ou les faits relevés par ce type d'analyse quant à la description du statut du sujet parlant.

⁴⁸⁵ Nous préférons parler ici du langage de Perceval plutôt que du discours de Perceval, car nous considérons ce discours comme ayant des caractéristiques spécifiques dans le sens déjà présenté au chapitre V pour le terme « langage », cf. §, 4.1.2., note.

pour la nuit. Pas envie de dormir. Envie de crier. Parce que je suis enfermé. Serai battu si je crie. Crier à cause de la lune. Dormir un peu puisque enfermé. Autant dormir dans mon lit⁴⁸⁶.

Dans cet exemple qui introduit le récit, aucune indication temporelle ni spatiale n'est donnée; on nous laisse déduire la situation au lieu de nous la donner clairement. Ce procédé persistera tout au long du récit.

Dans certains segments, nous pouvons identifier un rapport au réel, mais la plupart du temps ce rapport est déstructuré, comme le montre d'ailleurs l'exemple suivant :

(F.B.27) On cogne quelque part très loin. Des coups de plus en plus fort. De plus en plus près. Des coups sur ma tête, sur ma poitrine, par tout mon corps. Pour me tirer hors du lit.

Moi caché dans le sommeil, sorti de force du sommeil. Par le bruit de coups...⁴⁸⁷

Même si ce que Perceval dit est vrai, le lecteur ne sait pas si la situation appartient au réel ou au rêve tout au long du récit se superposent plusieurs espaces, c'est-à-dire l'espace du réel et les espaces de l'irréel. De plus, nous faisons constamment face à une destruction de la temporalité : l'énoncé ne peut pas être situé sur l'axe temporel propre à la narration. Il s'agit là d'une conduite constante du texte.

Nous assistons aussi à une sorte de démesure dans l'énonciation, c'est-à-dire un manque de mesure⁴⁸⁸ intonative⁴⁸⁹, à un perpétuel changement de tonalité se

⁴⁸⁶ F.B, p. 139.

⁴⁸⁷ F.B, p. 147.

⁴⁸⁸ Le terme « mesure » est pris ici dans son sens musical : *succession régulière ou périodique de divisions temporelles d'égale valeur (Le Petit Robert)*. Nous nous référons donc spécifiquement à l'intonation du discours.

⁴⁸⁹ En comparaison au type d'intonation des personnes qui ne souffrent d'aucun trouble. Cette remarque s'applique aux autres termes employés spécifiquement dans cette section et tout au long

manifestant tout au long du récit par le cri ou par les pleurs, comme le montre l'exemple suivant :

(F.B. 28) Tous les dimanches. Les oreilles et la tête farcies de choses pas ordinaires. Parfois ça me donne envie de crier. Pas de mots pour dire l'effet des merveilles dans ma tête. Déjà pour la vie ordinaire pas assez de mots. Il faut que je crie. De joie ou de peine. Une espèce de son incontrôlable. Commence dans mon ventre. Monte dans ma poitrine. Serre ma gorge. Gicle dans ma bouche. Eclate à l'air libre. Ne peux m'en empêcher. Un son qui file jusqu'au ciel après avoir creusé son trou noir dans mes os...⁴⁹⁰

Nous pouvons voir que le discours de ce personnage est un discours dérégulé au niveau de la tonalité, un discours dont l'ordre et le fonctionnement ont été troublé, non un changement de registre, mais une irrégularité intonative par rapport aux autres récits.

Plusieurs énoncés, comme l'exemple précédent, sont démesurés; nous y assistons à une sorte de démesure et de dérèglement⁴⁹¹ dans l'énonciation : il s'agit du discours même de la folie, mais qui n'en reste pas moins un discours. En effet, le lecteur déduit dès le début le caractère perturbé du personnage. Certains procédés linguistiques accentuent ces manifestations dans le langage de Perceval et les provoquent en quelque sorte, comme nous allons voir.

de ce chapitre pour désigner les différents aspects de cette intonation : démesure, irrégulier, dérégulé, etc..

⁴⁹⁰ F.B, p. 140-141.

⁴⁹¹ Voir la définition du *Petit Robert* : *le fait de s'écarter des règles et de la mesure intonative* .

3.2.3.2. Structure syntaxique : les cas d'ellipse

En examinant la structure micro-contextuelle, nous nous sommes rendu compte que la structure syntaxique du récit de Perceval est peu usuelle : *Ces constructions de phrases sont peu fréquentes en français*, comme l'a bien remarqué Mercier, *on admettra que dans le discours de Perceval, ces constructions, par leur distribution, peuvent être considérées comme une forme régulière utilisée par Perceval*⁴⁹². L'étude de la structure syntaxique du récit de Perceval abordée ici ne relève pas de notre modèle, comme nous l'avons déjà noté. Cependant, les résultats de cette analyse nous paraissent intéressants, et quelques observations à propos de cette structure nous semblent donc être pertinentes. Nous nous arrêterons spécifiquement aux cas d'ellipses.

Il nous paraît important de remarquer qu'une des caractéristiques⁴⁹³ syntaxiques de ce récit est l'emploi des propositions courtes qui se composent le plus souvent uniquement d'un syntagme nominal (SN). Nous assistons aussi à des phénomènes de nominalisation, et dans d'autres cas à la suppression de certains membres de la proposition. Nous rencontrons fréquemment des cas d'ellipse⁴⁹⁴ tout au long du discours. La répétition de ce phénomène est à la limite de l'acceptabilité; cette forme intrigue sûrement le lecteur. Examinons de plus près ce phénomène.

Le pronom *je*, désignant le locuteur, est presque toujours omis. Le locuteur est identifié par d'autres références : le *je* cède la place à d'autres types de référence de la

⁴⁹² Mercier, 1988, p. 82.

⁴⁹³ Ces formes syntaxiques sont employées régulièrement dans ce récit; c'est pourquoi nous les considérons comme des caractéristiques.

⁴⁹⁴ *L'ellipse : Un mot nécessaire grammaticalement est sous-entendu*, tel que défini par Dupriez, C.A.F.É, 1998. Cf. aussi le procédé d'*effacement syntaxique*. <http://www.cafe.umontreal.ca/cle/cases/c0428.html#127039>

première personne, des possessifs (*Autant dormir dans mon lit... Posé ma joue*⁴⁹⁵; *Felicity ma grand mère est comme d'habitude*⁴⁹⁶), ainsi que la forme disjointe du pronom personnel, *moi*. Le *je* qui devrait normalement accompagner ce pronom est parfois supprimé⁴⁹⁷ ou remplacé par un nom propre (le prénom du locuteur) :

(F.B.29) Enfermé dans ma chambre pour la nuit. Pas envie de dormir. Envie de crier⁴⁹⁸.

Moi, Perceval, fils de John et de Bea Brown⁴⁹⁹.

Comme nous le savons, les cas d'ellipse et de structures syntaxiques non tensées, tels les verbes à l'infinitif, peuvent être utilisés en relation avec le degré de tension dans la situation narrative. À certains moments, le locuteur peut choisir de réduire la tension ou de l'abaisser, et cela en supprimant par exemple le *je*, ce qui est le cas dans notre texte : l'actant est présent dans le discours, mais mis en suspension. Cela ne crée aucun problème tant que n'est pas rompue la progression thématique ou tant que le lecteur peut facilement rétablir les éléments contextuels, mais comporte un risque si un repère formel important vient à manquer ou devient difficilement repérable.

D'autres formes de chute de tension se manifestent aussi par l'ellipse du SV (V + Aux ou V seulement : *Vu la lune*), ou par l'emploi de l'infinitif⁵⁰⁰ fréquemment utilisé : *Faire très attention*⁵⁰¹.

⁴⁹⁵ F.B, p. 139.

⁴⁹⁶ F.B, p. 154.

⁴⁹⁷ Normalement, le *je* accompagne le pronom de mise en relief *moi*, mais ce n'est pas le cas ici.

⁴⁹⁸ F.B, p. 139.

⁴⁹⁹ F.B, p. 178.

⁵⁰⁰ Avec ce mode, le *je* est aussi obligatoirement absent,

⁵⁰¹ F.B, p. 139.

Notons que ces formes, comme l'emploi de l'infinif ne créent pas d'ambiguïté énonciative, car elles sont la plupart du temps accompagnées soit par le pronom *moi*, soit par des possessifs qui réfèrent à la première personne et permettent au lecteur d'identifier le locuteur.

Il est indispensable de souligner qu'en employant l'infinif on suspend le procès, comme on suspend aussi la temporalité du récit, et on peut se demander si ces phénomènes représentent simplement un rapport de la pensée au dialogue intérieur.

Le parallélisme structurel non usuel que nous venons d'évoquer est étroitement relié à d'autres structurations, celle de l'enchaînement référentiel et celle de l'enchaînement thématique, comme nous allons voir à présent.

3.2.3.3. Marques référentielles : manque de relation cohésive

En examinant les trois exemples suivants, que nous rappelons ici, nous avons relevé des termes qui n'ont de relation ni d'un point de vue référentiel ni d'un point de vue fonctionnel avec les autres éléments du même segment : *Le chapeau de Stevens, le petit couteau, le gros et le petit bateau, l'auto étrangère, le chapeau perdu*⁵⁰² *de Stevens.*

(F.B.30) Non, non ce n'est pas Stevens. Je ne le reconnais plus. Ce n'est pas lui. Il n'a plus son chapeau sur la tête... Ne me voit pas. Ne met pas sa main sur ma tête comme d'habitude⁵⁰³.

⁵⁰² *Perdu* est une information non pertinente, puisque le lecteur sait déjà que Stevens a perdu son chapeau.

⁵⁰³ F.B, p. 150.

(F.B.31) ... Quelqu'un dit qu'il a vu passer une voiture étrangère, sur la route, entre neuf heures et dix heures. Non, non, je ne dirai rien, ni l'auto étrangère, ni le gros bateau, ni le petit bateau⁵⁰⁴.

(F.B.32) Il me regarde à présent, d'un air sévère comme s'il pouvait se douter de ce que je viens de faire avec mon petit couteau sur sa personne trop grosse et molle. Je ne dirai rien. Ni le petit couteau. Ni le gros et le petit bateau. Ni l'auto étrangère. Ni le chapeau perdu de Stevens, tout ça que je cache dans ma tête et qui me gêne pour dormir⁵⁰⁵.

Ces références ont déjà été introduites au début de son récit. Dans ces exemples sont fournies des informations concernant ces termes : Stevens n'a plus son chapeau; Perceval assure qu'il ne dira rien en ce qui concerne les éléments mentionnés, ce qui prouve qu'il a vu ce qui s'est passé. Ces mots représentent des références nominales ancrées dans le réel. Pour établir leur identité référentielle, au niveau textuel, ils devraient apparaître dans des séquences anaphoriques. Le référent du syntagme nominal (SN) *le chapeau* est identifié, c'est le chapeau de Stevens. Quant aux référents des autres SN (*le petit couteau, les deux bateaux, le grand et le petit, l'auto étrangère*), ils ne sont pas identifiés.

Ces termes avaient déjà dû être introduits dans le discours puisque ce sont des références discursives nominales qui s'attachent à l'emploi du N en discours, donc au SN, et non plus de façon inhérente au N : ce sont des éléments spécifiques, des anaphores déjà introduites dans le discours; l'emploi des articles définis corrobore en fait cette idée.

On retrouve le référent de ces termes si on le cherche dans d'autres séquences du discours, plus précisément dans le premier chapitre du récit de Perceval : ces

⁵⁰⁴ F.B, p. 154.

⁵⁰⁵ F.B, p. 158.

références nominales sont donc des cataphores. Notons qu'il s'agit des choses que Perceval a vues le soir du 31 août en regardant par la fenêtre, comme le montrent les exemples 33 et 34 :

(F.B.33) Envie de sortir. Le tour de main pour ouvrir la fenêtre. Lentement. Sans bruit. Main trop grosse. S'appliquer. Faire très attention. Main lourde. Comme gonflée. La poignée fraîche dans ma main. Tourne doucement. Fait clic⁵⁰⁶.

...

(F.B.34) Une auto étrangère passe sur la route... La vue que j'ai. La plus large de Griffin Creek. L'auto étrangère n'en finit pas de passer. La fenêtre ouverte à deux battants. Toute la baie visible, encadrée par le carré de la fenêtre. Un gros bateau. Et un petit bateau⁵⁰⁷...

Cela nous amène à dire que ces références nominales sont cohésives, mais que la relation entre ces éléments et leurs référents n'est pas établie d'une façon usuelle.

Soulignons qu'en lisant les segments en question, le lecteur ne sait pas à quoi relier ces références. Entre les différents éléments participant au procès, il n'y a pas, en effet, de hiérarchisation. Même par rapport à l'information nouvelle donnée, la progression rhématique soulève des doutes. En lisant ce récit, on ne sait plus de quoi il est question.

Pour mieux comprendre la distribution de ces constructions et de ces faits discursifs, et placer celle-ci sous un angle qui permettra de traiter de plus près la façon dont l'information est répartie dans les énoncés et la distinction entre les composants thématiques et rhématiques des constituants du discours, nous analyserons, d'un point

⁵⁰⁶ F.B, p. 139.

⁵⁰⁷ F.B, p. 141.

de vue fonctionnel, certains passages qui nous semblent significatifs à cet égard⁵⁰⁸. Rappelons rapidement que la progression thématique a une incidence importante sur l'organisation textuelle, chaque élément contribuant plus au moins au développement de la communication. Le thème y assure la continuité entre les phrases par la répétition de certains éléments. Dans ce récit, d'une part, la distance entre les différents thèmes qui sont réactivés et d'autre part, la répartition des propositions en syntagme nominal ou verbal, SN ou SV, posent parfois problème, comme nous allons voir.

3.2.3.4. Structure thématique marquée

La répartition en SVM⁵⁰⁹ peut être présentée par le tableau suivant.

Tableau 4

Exemple 1

SVM	textes	M	P
	1. Soulève le rideau.	3	1
	2. La lune est là.	4	1
	3. Dans la fenêtre.	3	1
	4. Moi.	1	1
	5. Enfermé tous les soirs dans la maison.	7	1
	6. Obligé de dormir à huit heures.	6	1
	7. Cric un tour de clé.	5	1
	8. Enfermé dans ma chambre pour la nuit.	7	1
	9. Pas envie de dormir.	4	1
	10. Envie de crier.	3	1
	Parce que		
	11. je suis enfermé.	3	1
	12. Serai battu si je crie.	5	2
	13. Crier à cause de la lune.	6	1
	14. Dormir un peu puisque enfermé.	5	2
	15. Autant dormir dans mon lit.	5	1
	16. Après un petit somme, retourné à la fenêtre.	8	1
	17. A cause de la lune.	5	1
	18. Le rideau.	2	1

⁵⁰⁸ Vu que les faits discursifs déjà relevés sont répétitifs.

⁵⁰⁹ Même présentation que les chapitres précédents.

19. Posé ma joue sur la vitre fraîche, presque mouillée.	9	1
20. Vu la lune blanche à travers la vitre froide.	9	1
21. Envie de sortir.	3	1
22. Le tour de main pour ouvrir la fenêtre.	8	1
23. Lentement.	1	1
24. Sans bruit.	2	1
25. Main trop grosse.	3	1
26. S'appliquer.	1	1
27. Faire très attention.	3	1
28. Main lourde.	2	1
29. Comme gonflée.	2	
30. La poignée fraîche dans ma main.	6	1
31. Main lourde.	2	1
32. Tourne doucement.	2	1
33. Fait clic.	2	1
34. Retiens mon souffle.	3	1
35. Ecoute si quelqu'un vient.	5	2
36. Quelqu'un de ma famille qui aurait entendu la poignée tournée.	10	2
37. Le silence dans la maison.	5	1
38. Les parents.	2	1
39. Même éveillés, sur leur chaise dans la cuisine, leur visage de bois.	12	1
40. Leurs silences de bois de mort.	6	1
Mais non		
41. ils dorment tous les deux à présent.	7	1
42. Dans leur lit.	3	1
43. Des bûches qui respirent fort.	5	2
44. Par le nez, par la bouche.	6	1
45. Fretch, fretch, fretch, gr, gr, gr.	6	1
46. Leurs ronflements pareils tous les deux.	6	1
47. Mêlés ensemble.	2	1
48. Le père et la mère.	5	1
49. Une musique plutôt comique.	4	1
50. Mes soeurs jumelles, aucun bruit.	5	1
51. Le souffle doux de leur respiration.	6	1
52. On pourrait croire qu'elles ne respirent pas.	7	2
53. Leurs tresses blondes, presque blanches, ne respirent pas non plus.	9	1
54. Elles dorment au presbytère maintenant.	5	1
55. Toutes les deux.	3	1
56. Pat et Pam ⁵¹⁰ .	3	1

Quant à l'analyse de la progression thématique, elle est présentée par le tableau suivant. Vu que la progression thématique dans ce récit s'effectue d'une façon particulière, nous présenterons aussi cette progression par d'autres illustrations⁵¹¹ afin de la rendre plus visible.

⁵¹⁰ F.B. p. 139, 140.

⁵¹¹ Présentation que nous n'avons pas adoptée dans les chapitres précédents.

Tableau 4

T1	T2	T3	R	Progression	Caractéristiques
1. Ø (Je (supprimé))			soulève le rideau		
2. La lune			est là	rupture	S-COT-ADJ
3. Ø			Dans la fenêtre		
4. Moi				hyperthème/ réactivation	S-SE-ADJ
5. Ø (Je (supprimé))			Enfermé tous les soirs dans la maison	constant	S-COT-ADJ
6. Ø (Je (supprimé))			Obligé de dormir	constant	S-COT-ADJ
7. Ø			Cric un tour de clé	rupture	
8. je suis			enfermé dans ma chambre pour la nuit	réactivation	S-COT-ADJ
9. Ø (Je (supprimé))			Pas envie de dormir	constant	S-COT-ADJ
10. Ø (Je (supprimé))			Envie de crier	constant	S-COT-ADJ
Par ce que					
11. je suis			enfermé	constant	S-COT-ADJ
12. je			serai battu / crie	constant	S-COT-ADJ
13. Ø (Je (effacé))			Crier à cause de la lune	constant	S-COT-ADJ
14. Ø (Je (effacé))			Dormir puisque enfermé	constant	S-SE-ADJ
15. Ø (Je (effacé))			autant dormir dans mon lit	constant	S-COT-ADJ
16. Ø (Je (supprimé))			retourné à la fenêtre	constant	S-SE-ADJ
17. Ø			A cause de la lune	rupture	
18. Le rideau				rupture	
19. Ø (Je (supprimé))			posé ma joue sur la vitre	réactivation	C-SE-ADJ
20. (Je (supprimé))	la lune		vu à travers la vitre	constant / réactivation	C-SE-ADJ
21. Ø (Je (supprimé))			Envie de sortir	constant	S-SE-ADJ
22. Le tour de main			pour ouvrir la fenêtre	Réactivation	S-SE-ADJ
22. Ø			Lentement	hyperthème	S-SE-ADJ
23. Ø			Sans bruit	hyperthème	S-SE-ADJ
24. Main				hyperthème	S-SE-ADJ
25. Ø (Je (effacé))			S'appliquer		
26. Ø (Je (effacé))			Faire très attention	rupture	S-SE-ADJ
27. Main lourde				réactivation/ hyperthème	S-SE-ADJ
28. (Main (effacé))			Comme gonflée	constant/ hyperthème	S-SE-ADJ

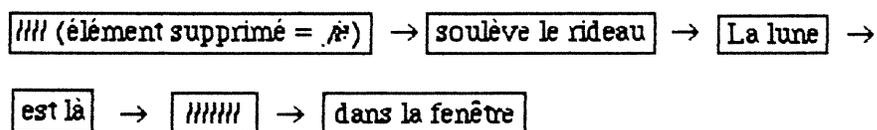
29. La poignée	ma main			constant	
30. Ø (Je (effacé))			tourne doucement		
31. Ø			Fait clic	rupture	
32. Ø (Je (effacé))			retiens mon souffle		
33. Ø (Je (effacé))	quelqu'un		vient	constant / rupture	C-SE/CONT-ADJ
34. quelqu'un de ma famille	poignée tournée		entendu	constant /réactivation	C-SE/CONT-ADJ
35. Le silence			dans la maison	rupture	S-SE-ADJ
36. Les parents				réactivation	S-SE-ADJ
37. leur chaise, leur visage			éveillés	hyperthème	S-SE-ADJ
38. Leur silence de bois de mort				hyperthème	S-SE-ADJ
39. ils			dorment	hyperthème	S-SE-ADJ
40. leur lit					
41. Des bûches			qui respirent	hyperthème	S-SE-ADJ
42. Ø			le nez la bouche	inférence	S-SE-ADJ
43. Ø			Fretch gr	inférence/ constant	S-SE-ADJ
40. leurs ronflements				hyperthème	
45. Ø			mêlés	inférence/ constant	S-SE-ADJ
46. Le père	la mère			hyperthème	S-SE-ADJ
47. Ø			une musique comique	inférence/ constant	S-SE-ADJ
48. Mes soeurs jumelles			aucun bruit	inférence	S-SE-ADJ
49. Le souffle de leur respiration				inférence	S-SE-ADJ
50. On	elles		croire ne respirent pas	inférence	S-SE-ADJ
51. Leurs tresses			ne respirent pas	inférence	S-SE-ADJ
52. Elles			dorment au presbytère maintenant	inférence	S-SE-ADJ
53. Toutes les deux				constant	S-SE-ADJ
54. Pat et Pam?				constant	S-SE-ADJ

A. Résultats et analyse

Dans cet extrait, la longueur moyenne des SVM est d'environ 5 mots et l'on compte environ un peu moins que 4 à 5 mots par proposition.

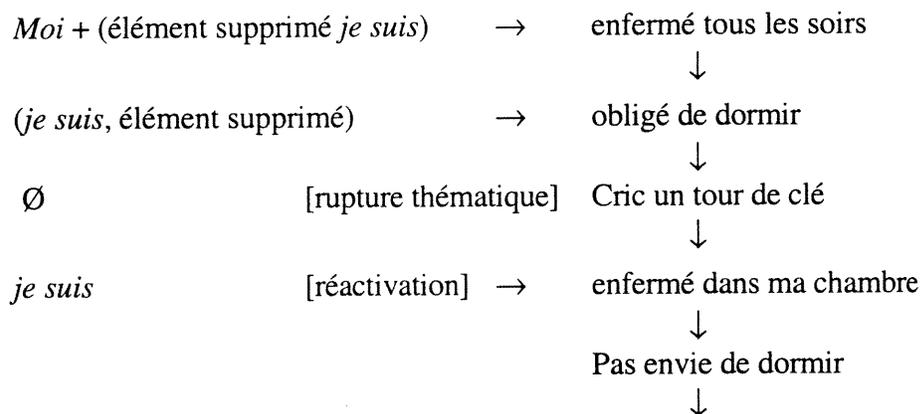
La majorité des SVM sont composées d'une seule proposition, quelques séquences sont plus longues. Il n'y a rien à signaler comme structure syntaxique particulièrement brève ou longue.

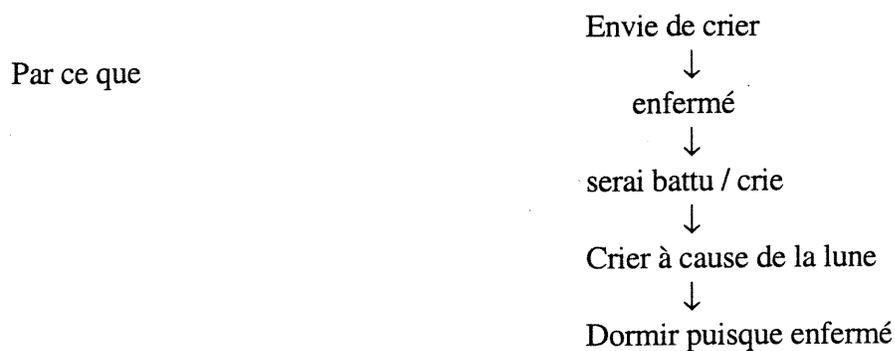
a) Dans la première SVM, le thème est le pronom personnel *je*, supprimé, le rhème est l'acte de soulever le rideau. Dans la seconde SVM, le *je* cède la place à *la lune*, élément qui s'introduit dans la scène par l'acte (rhématique) de la première SVM *soulève le rideau*; nous pouvons nous apercevoir aussi qu'un élément qui appartient au rhème de cette seconde SVM apparaît dans la troisième. D'un point de vue grammatical, *dans la fenêtre* est un C.C de la phrase *la lune est là*. Par ailleurs, cet élément est une cataphore par rapport au terme *là*, qui ne réfère pas à la situation énonciative, mais dont le référent est mentionné tout de suite après *la fenêtre*; d'un point de vue informationnel, l'élément *dans la fenêtre* fait partie de la nouvelle information donnée par le rhème de la seconde SVM, mais puisqu'un point les sépare, il devrait être considéré rhème dans une proposition sans thème. Dans cette séquence, on peut détecter une progression rhématique.



Soulignons que le *je* domine comme thème : il se répète, soit sous une forme effacée, soit explicitement. Dans certains passages, on se réfère aussi au *je* par des possessifs de première personne (*main, souffle, joue*) dans une progression à hyperthème. En effet, dans la quatrième SVM, nous avons le thème *moi*; le rhème *enfermé* se trouve dans la cinquième SVM. Nous pouvons aussi indiquer que l'élément de la

sixième SVM *obligé de dormir à huit heures* peut être considéré comme un rhème du même élément thématique de la quatrième SVM *moi* « je suis » ou d'un thème constant supprimé dans la même SVM « moi, je suis »; dans les deux cas, l'élément ne change pas trop, en effet! Nous assistons dans la sixième SVM à une rupture thématique : *cric un tour de clé*, où un autre élément effacé (*la porte, quelqu'un d'autre*) occupe la position thématique. Néanmoins, l'élément rhématique *cric un tour de clé* réfère à l'action subie par le locuteur : « être enfermé », donc au rhème de la cinquième SVM. Une relation rhématique s'établit donc entre les SVM en question. L'élément « être enfermé » apporte une précision : Perceval est « enfermé par un tour de clé dans sa chambre pour la nuit ». Cette nouvelle information est livrée par le rhème *enfermé dans ma chambre durant la nuit* dans la septième SVM, qui laisse entendre que l'acte de « crier » dû au fait que le locuteur est « enfermé » (rhème de la onzième SVM) et par la présence de « la lune » (rhème de la treizième SVM). Ces deux éléments ont déjà été introduits dans le discours, mais cela n'empêche pas de les considérer comme des rhèmes, car la nouvelle information livrée ici est la relation entre l'acte de crier et ces deux éléments. En revanche, la lune sera rhématisée, dans la SVM 20, pour occuper la place d'un second thème. Regardons ce schéma qui illustre la progression rhématique.





En regardant ce schéma, nous pouvons confirmer que les rhèmes suivent aussi une progression, et c'est ce qui permet justement l'effacement du pronom sans créer de problème. Soulignons que ces éléments rhématiques occupent une place importante dans le récit; ils vont d'ailleurs se répéter à maintes reprises, étant toujours reliés à l'élément thématique *je*.

b) Par ailleurs, un changement de thème intervient suite à l'introduction de l'élément *quelqu'un*, à partir de la SVM 33, où nous assistons à une rupture thématique. Un nouveau thème dominera jusqu'à SVM 54 : les membres de la famille du locuteur (parents = père et mère; sœurs = Pat et Pam). Notons que le lecteur connaît déjà deux de ces membres, les sœurs, présentées dans les autres récits.

B.- Fonction de la répartition informationnelle du discours

D'après notre grille d'analyse, nous pouvons constater que la répartition des éléments informationnels de ce récit est peu usuelle car, d'une part, les éléments du discours de Perceval ne sont pas hiérarchisés et, d'autre part, ce discours souffre d'un manque de linéarité. Certains éléments qui appartiennent à la même proposition matrice ou subordonnée⁵¹² sont répartis dans plusieurs propositions. Des constituants

⁵¹² Voir la définition dans le second chapitre.

de la même phrase⁵¹³ sont séparés par un point; ce signe de ponctuation remplaçant très souvent la virgule dans ce récit.

Les liens entre les constituants du discours ne sont pas établis d'une façon purement logique. Les éléments référentiels, d'un point de vue littéraire, sont mis en relation avec le discours sur une base purement subjective : être enfermé ne provoque pas le cri, à l'exception de certains cas : ceux des enfants ou des personnes qui souffrent, qui sont folles, idiots... .

De plus, les rhèmes du discours soulèvent des doutes : l'identification du rhème, et parfois du thème, s'effectue par déduction; dans certains cas, on suit difficilement la logique conversationnelle du raisonnement fonctionnel du locuteur et on doit recourir à une supposition pour reconstituer la progression thématique du discours. Il y a discontinuité thématique, accumulation d'impressions reliées uniquement par la vision du narrateur et par sa pensée qu'il livre sans autres liens logiques.

En effet, les relations entre les thèmes et les rhèmes ne sont apparemment pas cohésives. Certains thèmes sont souvent réactivés, sans lien au segment dont ils font partie : éléments propres au cadre narratif de la situation de l'énonciation, comme *la fenêtre* ou des termes qui s'y rattachent *rideau*, *poignée*, et finalement *la lune* qui fait écho avec le *je*. Ces thèmes ont d'abord été introduits comme rhèmes pour devenir des thèmes réactivés dans le même chapitre, et rejoindrons d'autres éléments qui passeront par le même processus : s'introduire comme rhèmes pour devenir des

⁵¹³ Un C.C. de lieu ou de temps forme parfois une proposition (une phrase) à lui seul.

thèmes (*voiture étrangère, petit bateau, grand bateau et le frère Stevens*), comme le montrent d'ailleurs les exemples 2 et 3 de la répartition en SVM.

Exemple 2

SVM	textes	M	P
	1. Ouvrir la fenêtre à deux battants.	6	1
	2. La lune entre aussitôt dans ma chambre.	7	1
	3. Coule par terre en flaques blanches, quoique transparentes, liquides comme blanc d'oeuf qui ne serait pas collant, seulement transparent et blanc.	21	1
	4. La vue que j'ai.	5	1
	5. La plus large de Griffin Creek.	6	1
	6. L'auto étrangère n'en finit pas de passer.	7	1
	7. La fenêtre ouverte à deux battants.	6	1
	8. Toute la baie visible, encadrée par le carré de la fenêtre.	11	1
	9. Un gros bateau.	3	1
	Et		
	10. un petit bateau ⁵¹⁴ ...	3	1

Exemple 3

SVM	textes	M	P
	1. Le petit bateau revient de sa promenade au large, vert plutôt que noir, quinze à dix-huit pieds de long.	19	1
	2. Net et précis sur la mer.	6	1
	3. Eclairé de lune	3	1
	4. Autant de précautions pour fermer la fenêtre que pour l'ouvrir.		
	5. Retrouver la chaleur du lit.		
	6. Dormir		
	7. Il faut dormir.	3	1
	8. C'est l'heure de dormir.	4	1
	9. Mes rideaux fermés.	3	1
	10. Les fleurs des rideaux toutes fanées.	6	1
	11. Impossible de voir à travers les fleurs et les feuillages fanés des rideaux.	13	1
	12. Me retourne contre le mur.	5	1
	13. Dormir.	1	1
	14. Rêver à mon frère Stevens qui est bon pour moi	9	2
	15. Lui dire en rêve que je l'aime ⁵¹⁵ .	7	1

⁵¹⁴ F.B. p. 141.

⁵¹⁵ F.B. p.142.

En examinant ces exemples, nous voyons que le seul lien entre les éléments thématiques ou rhématiques est ce que le personnage voit et ressent. La structure syntaxique soulève même parfois des doutes. Dans l'exemple 3, à la SVM 4, on change de lieu (on n'est plus dans le bateau) et on revient au personnage sans aucune transition. Ainsi, à la lecture de ces séquences, le lecteur peut sentir qu'il fait face à une rupture énonciative.

Comme nous avons déjà mentionné, les thèmes qui sont introduits comme rhème fort (*voiture étrangère, petit bateau, grand bateau et le frère Stevens*) sont réactivés trois chapitres plus loin, comme le montrent ces exemples que nous rappelons ici :

(F.B.34) ... Quelqu'un dit qu'il a vu passer une voiture étrangère, sur la route, entre neuf heures et dix heures. Non, non, je ne dirai rien, ni l'auto étrangère, ni le gros bateau, ni le petit bateau⁵¹⁶.

(F.B.35) Il me regarde à présent, d'un air sévère comme s'il pouvait se douter de ce que je viens de faire avec mon petit couteau sur sa personne trop grosse et molle. Je ne dirai rien. Ni le petit couteau. Ni le gros et le petit bateau. Ni l'auto étrangère. Ni le chapeau perdu de Stevens, tout ça que je cache dans ma tête et qui me gêne pour dormir⁵¹⁷.

Rien n'unit ces thèmes, qui se trouvent dans le troisième chapitre, aux autres constituants du même segment. D'un point de vue théorique, ces ruptures sont neutralisées par le texte lui-même car les éléments présents dans le troisième chapitre (exemple 34, 35) opèrent une reprise de continuité de ceux qui sont présents dans le premier chapitre (exemples de répartition en SVM 2, 3) :

⁵¹⁶ F.B, p. 154.

⁵¹⁷ F.B, p. 158.

Le petit couteau = le couteau que Stevens avait le jour du meurtre,

le petit bateau = la chaloupe de Stevens

le grand bateau = le grand bateau qu'il a vu

l'auto étrangère = l'auto étrangère qu'il a vu passer.

Le chapeau perdu de Stevens = le chapeau qu'il portait lors du meurtre et qu'il a perdu ce jour-là.

Il est important de noter que l'identification de ces éléments et leur relation avec l'information narrative livrée par le locuteur Perceval ne se réalisent pas uniquement en reliant ces termes à ceux du premier chapitre de son récit car, comme nous l'avons vu, dans ce premier chapitre la cohérence n'est pas complètement assurée. Le lecteur ne peut saisir les événements et comprendre ce qui se passe en se basant simplement sur l'information donnée par Perceval.

Comment le lecteur établit-il donc les liens cohésifs référentiels et fonctionnels malgré le manque de cohérence, l'organisation informationnelle déstructurée et malgré les autres types de difficultés que nous avons soulevées et qui menacent la cohérence textuelle ?

3.2.3.5. Interprétation des types de difficultés

Les relations d'inférence entre les éléments référentiels et fonctionnels du discours de Perceval sont établies par les procédés linguistiques suivants.

L'emploi de ce type de langage, l'insertion des difficultés montrent en effet que la pensée de ce personnage est perturbée et incohérente; c'est ce que le texte affirme d'ailleurs explicitement : Perceval est présenté comme un enfant idiot qui parle d'une manière incohérente. Le lecteur reconnaît cette caractéristique avant même qu'il ne commence la lecture de son récit.

L'emploi de ces éléments textuels dicte donc un processus de lecture : il faut chercher et rassembler les indices dispersés dans le discours de Perceval pour comprendre son récit et résoudre l'énigme du meurtre.

Soulignons que le lecteur s'est déjà formé dans la mémoire discursive une image de ce personnage; il sera prêt à appliquer une stratégie de lecture peu usuelle — ou obligé de le faire — par rapport aux autres processus de lecture qu'il effectue normalement et qu'il utilise ailleurs dans le même roman ou dans d'autres textes. Il reconstitue les éléments discursifs du récit de Perceval et doit fouiller dans sa mémoire discursive afin de relier les différents éléments thématiques et rassembler les thèmes disparates.

L'acte de lecture dicté par le texte⁵¹⁸ peut être en fait comparé à celui d'une intrigue policière, comme si le lecteur accompagnait le policier dans sa recherche. C'est ce qui se passe effectivement au cours du récit : un policier mène une enquête afin de résoudre l'énigme de la disparition des deux jeunes filles; ce dernier va élaborer une hypothèse. Cet accompagnement est aussi dicté par le texte. Pour assurer la réussite de cette enquête, et par conséquent la réussite de la lecture (c'est-à-dire garantir la résolution de l'énigme au niveau de la lecture), certains indices sont fournis tout au long du récit.

⁵¹⁸ Les autres types d'actes de lecture ne relèvent pas de notre domaine.

Les éléments thématiques et les références nominales, dont nous avons déjà soulevé le problème, peuvent être considérés, en effet, comme des éléments clés pour l'information narrative. Ces thèmes se rapportent à l'histoire énigmatique du meurtre de Nora et d'Olivia que le lecteur n'a pas encore résolue à ce moment. En insérant ces éléments thématiques, on fournit au lecteur des indices, des consignes pour qu'il puisse décoder le message de Perceval. Ce processus émane du texte lui-même.

L'emploi de ces références nominales est un procédé utilisé dans les segments en question afin d'exciter la curiosité du lecteur et lui ménager la surprise. Le locuteur associe volontairement différents constituants disparates du procès, d'une façon subjective. Un autre procédé permet au lecteur de retenir et de conserver ces éléments thématiques : l'emploi de la négation. Il est temps maintenant de revenir à ce phénomène.

3.2.3.6. Fonction de la négation

Nous soutenons que les phénomènes de négation exercent une fonction par rapport à la lecture, au sens propre du terme : ils attirent l'attention du lecteur sur les éléments qu'ils introduisent, sur les références nominales (*petit bateau, grand bateau, voiture étrangère...*). Car, en rencontrant ce type de négation, le processus de lecture est ralenti avec l'obligation ou la possibilité pour le lecteur de chercher dans la mémoire discursive le référent cataphorique de la référence nominale des termes en question. Ces référents ne se trouvent pas d'ailleurs dans les mêmes séquences, mais ils sont des indices qui permettent au lecteur de mener à terme son

enquête. Dispersés dans le texte, ces éléments doivent être recueillis par le lecteur afin de saisir le code du message de Perceval.

La formulation négative constitue une référence à autre chose d'une façon explicite : la négation est une réaction à une affirmation réelle ou virtuelle d'autrui. L'allusion à la situation et aux éléments de contexte du meurtre s'accompagne le plus souvent du phénomène de négation; ce procédé, tel que défini par Bernard Dupriez⁵¹⁹, constitue une réfutation, un jugement intellectuel porté contre quelqu'un ou contre une situation.

C'est ce que nous avons dans ce texte : le phénomène de négation permet en effet de déceler le conflit psychologique que vit le personnage (ce point n'est pas notre propos); Perceval refuse le jugement porté sur le meurtre et les soupçons sur son frère Stevens. Jugement logique contre un meurtrier, mais non accepté par Perceval.

Ce dernier était témoin du meurtre; il voyait très bien qui était dans la chaloupe, comme il l'a indiqué en parlant du petit bateau que Stevens avait utilisé pour noyer ses victimes : *Net et précis sur la mer*. Il faut en déduire que malgré le crime de Stevens, Perceval l'aime *parce qu'il est bon*, sentiment qui s'exprime de différentes manières à maintes reprises.

D'après ces dernières remarques, et d'autres que nous avons présentées, nous pouvons indiquer que les structures non usuelles dans le récit de Perceval, parce qu'elles suscitent chez le lecteur des stratégies qui s'opposent ou qui diffèrent de celles qui sont employées d'une façon usuelle, font partie des procédés destinés à

⁵¹⁹ Dupriez, 1980.

établir un contact avec le lecteur, soit le guider vers une certaine conclusion ou une certaine lecture, soit l'inciter à découvrir la présence d'une instance.

Les structures syntaxiques employées dans son discours (celui de Perceval) jointes aux informations données par le roman sur Perceval, formaient l'image de Perceval, un enfant avec des déficiences mentales et de grandes difficultés mentales et grandes difficultés d'expression. (...) elles suscitent toutefois chez le lecteur des stratégies de lecture qui s'éloignent des stratégies régulières, nous entendons par là des stratégies de lecture d'un texte n'ayant pas un caractère poétique⁵²⁰.

Nous voyons dans le langage de Perceval un outil d'écriture; les phénomènes qui se manifestent dans ce texte, les difficultés de lecture constituent des procédés d'écriture qu'on peut rapprocher de certains procédés littéraires et de certaines figures d'écriture.

Dans le récit de Perceval, nous avons observé que la répartition fonctionnelle, telle que nous l'avons analysée, peut être rapprochée du procédé littéraire *hyperparataxe*, proposé par Dupriez, qui apparaît lorsque nous avons *plusieurs actes de parole réduits à un ou deux groupes syntaxiques mais équivalents à une phrase*⁵²¹, ou lorsque nous avons *des fonctions réciproques des groupes syntaxiques qui sont sous-entendues*⁵²². Nous sommes en fait, et comme nous l'avons montré, dans le domaine de l'ellipse, figure sous laquelle sont regroupées différentes formes d'écriture et qui amène, rappelons-le, à une chute de tension, à un arrêt du procès.

Toute cette démonstration n'est en effet qu'une structuration du sujet parlant qui a le pouvoir de réduire les tensions ou de les augmenter, d'emprunter le langage

⁵²⁰ Mercier, 1988, p. 65

⁵²¹ <http://www.cafe.umontreal.ca/cle/cases/c0443.html> - 124047"

⁵²² <http://www.cafe.umontreal.ca/cle/cases/c0431.html> - 127071"

de Perceval, de se masquer derrière ce dernier et de dicter des règles de lecture non usuelles, et cela par des phénomènes linguistiques.

Ce roman présente une complémentarité narrative : sans les autres récits, en particulier celui de Stevens, on ne peut reconstituer l'histoire; certaines voix — spécifiquement celle de Perceval — ne peuvent être comprises qu'en écoutant les autres. Le récit de ce dernier ne peut en effet être saisi isolément. L'information narrative doit être complétée par les autres récits pour que soit compris ce que dit Perceval.

Ainsi, dans une perspective d'analyse textuelle, il nous a paru utile de montrer que les caractéristiques du langage de Perceval se manifestent par des faits linguistiques, par des structures syntaxiques, fonctionnelles et référentielles peu usuelles; le lecteur parvient à établir les liens d'inférence entre les différents éléments du discours par des stratégies de lecture, dictées par certains procédés linguistiques. Il parvient ainsi à relier les constituants du discours malgré le manque de cohésion et de cohérence ou la destruction du langage perçus à un premier niveau de lecture. Nous avons tenté de montrer que pour savoir « qui parle », le lecteur utilise *un mécanisme de rétablissement*⁵²³ de l'instance énonciatrice qui se base sur la formation chez le lecteur, d'abord d'une voix intérieure du personnage, puis par la répétition ou par la présence de certains thèmes du discours ayant un même référent, autour de la proposition pour laquelle il faut rétablir le sujet énonciatif.

⁵²³ Mercier a défini ce mécanisme d'un point de vue syntaxique : un mécanisme de rétablissement du sujet se basant sur la formation chez le lecteur, d'abord d'un sujet psychologique, par la répétition ou par éparpillement d'items lexicaux ayant un même référent, autour de la proposition pour laquelle il faille rétablir le sujet linguistique. (Mercier 1988, p. 82)

D'un point de vue théorique, nous avons insisté sur le fait que les constructions polyphoniques n'ont pas de fonction propre quant à la structure énonciative du discours. Autrement dit, la fonction de ces constructions n'est pas d'ordre énonciatif : elles n'illustrent pas la présence d'un locuteur et d'un énonciateur dans le même énoncé. C'est un procédé argumentatif utilisé pour manipuler des stratégies de lecture peu usuelles et permettre de reconstruire le puzzle du récit. Cette dimension de polyphonie renvoie à un aspect de la pragmatique : l'argumentation propre à la lecture de l'œuvre. En fait, la structure argumentative de ce roman est très complexe. L'analyse de la progression thématique rejoint, sur le plan théorique, et par rapport au modèle proposé, celle des constructions polyphoniques : ces deux aspects ont une fonction argumentative.

4. Conclusion

La description des instances du discours dans ce roman est une parfaite illustration de la structuration polyphonique et fonctionnelle du statut du sujet parlant.

L'analyse des procédés linguistiques qui figurent dans le récit de Nicolas Jones ainsi que dans celui de Perceval (le passage de la première personne à la troisième, les structures non usuelles) a bien montré que la structuration du statut du

sujet parlant est complexe : plusieurs instances peuvent être présentes dans un même énoncé, instances qui ont dans certains cas une même source. Dans un énoncé ou un segment, nous pouvons entendre une superposition de voix ayant une même source de parole. Ce type de phénomène illustre une forme de polyphonie, celle de l'énonciateur. Cette forme relève d'une nouvelle définition de la conception polyphonique.

Nous espérons avoir montré que dans les deux récits, celui de Nicolas Jones et celui de Perceval, le lecteur parvient à établir les liens d'inférence entre les différentes instances au niveau de la micro-structure et au niveau de la macro-structure au moyen des stratégies de lecture particulières à chaque texte. Ce processus de lecture lui permet de relier les données intra-textuelles, comme celles que nous avons analysées dans notre travail, et les données extra-textuelles, par exemple la répétition de noms anglais — *Jones Brown, Atkins, Macdonald* —, qui a pour effet de réactiver une composante historique, les dates précises (1936, spécifiquement le 31 août 1936, 1982), l'arrière-plan historique : l'histoire rappelle la formation dans cette région, en 1782, d'une petite colonie de loyalistes qui avaient fui les Etats-Unis⁵²⁴ par fidélité au roi d'Angleterre. Le titre même des *Fous de Bassan* fonctionne dans ce contexte comme signe référentiel, étant donné la présence effective de ces oiseaux dans la région.

Cela permettra finalement au lecteur d'aller au-delà de la signifiante⁵²⁵ des mots, de découvrir l'effet de réel et de déceler la présence de l'instance que nous avons appelée l'« instance de l'auteur ».

⁵²⁴ Des études ont été faites d'ailleurs sur l'univers américain de ce roman, comme par exemple celle de Guillemette, 1990.

⁵²⁵ Signifiante, tel que défini dans *Le petit Robert*, le fait d'avoir du sens.

Dans ce roman, la polyphonie est illustrée en fait dans un sens musical : elle se manifeste par une superposition de voix. Les instances comme celle du locuteur, celle de l'énonciateur et celle de l'auteur ont un même statut. Cette polyphonie est dictée par les phénomènes linguistiques que nous avons commentés. La présumée rupture entre locuteur et énonciateur ne peut servir de base à la définition de la conception de polyphonie.

Cela démontre la richesse de la notion de sujet parlant décrite comme ayant une structuration polyphonique et fonctionnelle.

Nous pouvons indiquer clairement que les marques du discours, les expressions référentielles, les connecteurs, et les marquages thématiques peuvent être considérés comme des guides nécessaires à la conduite de la description du sujet parlant. Ils déclenchent la recherche et guident le lecteur tout comme l'analyste à la découverte d'une instance, celle de l'auteur par exemple. Les constructions polyphoniques remplissent une fonction argumentative au même titre que le processus d'enchaînement argumentatif créé par l'emploi de certains connecteurs. Cette fonction constitue un des critères qui permettent de définir les instances du discours. La description du statut du sujet parlant peut relever de différents critères de la structure macro- et micro-contextuelle : énonciative, argumentative, thématique ou référentielle.

La structuration du sujet parlant ne devrait donc pas être ramenée à des voix qu'on identifie à un premier niveau de lecture. Nous espérons avoir montré que pour saisir les relations d'interférences entre les différentes instances du discours, il fallait effectuer une lecture pragmatique qui s'intéresse à la macro- et la micro-structure du discours afin de découvrir les changements perpétuels du sujet parlant. C'est cette

conception qui sera présentée sur un plan théorique dans le dernier chapitre de cette thèse.

Répartition en SVM

Le récit de Nicolas Jones

Exemple 1

SVM	textes	M	P
1.	Irène est là dans sa robe beige, achetée sur catalogue.	10	2
2.	Elle refuse de danser,	4	1
3.	se tient assise à côté des violoneux,	7	1
4.	ne semble pas les entendre.	5	1
5.	Immobile, les genoux serrés, les mains à plat sur sa robe neuve, son regard déteint fixé au loin, bien au-dessus de la tête des danseurs,	25	1
6.	elle s'étire le cou pour voir quelque chose d'invisible, très haut, sur le mur en face.	16	1

Exemple 2

SVM	textes	M	P
1.	Irène est pareille à quelqu'un qui regarde de l'autre côté de la rue	13	2
	et		
2.	ne voit pas ce qui se passe de bondissant et d'agité en plein milieu de cette rue, débordante de vie.	20	2
3.	Il lui suffirait de baisser les yeux un tout petit peu, au niveau de la tête des danseurs, pour reconnaître la chevelure rousse du pasteur, son mari.	27	1
4.	Un léger coup d'œil de côté lui permettrait de voir la table, fabriquée avec une longue planche, posée sur des tréteaux de bois, les piles de sandwiches, les gâteaux, la cafetière de fer-blanc pleine de café chaud.	37	1
5.	Du même coup l'image du révérend, son mari, s'inclinant devant Olivia et devant Nora, leur baisant les mains à plusieurs reprises, n'aurait plus de secret pour Irène.	28	1
	Tandis que		
6.	Perceval se met à pleurer avec une grosse voix qui n'est plus celle d'un enfant.	17	2
	Mais		
7.	le visage d'Irène demeure impassible et glacé.	7	1
8.	Son regard à présent semble voir à travers le mur de planches, très loin dans la campagne ⁵²⁶ .	17	1

⁵²⁶ F.B., p.46-47.

Thème			Rhème	Progression	Caractéristiques
T1	T2	T3			
1. Irène			est là		
2. Elle			refuse	Constant	S-COT/T/ADJ
3. (elle)			assise	Constant	S-COT/T/ADJ
4. (elle)			ne semble pas entendre	Constant	S-COT/T/ADJ
5. son regard			déteint fixé	Constant	S-COT/T/ADJ
6. elle			s'étire	Constant	S-COT/T/ADJ

Thème			Rhème	Progression	Caractéristiques
T1	T2	T3			
1. Irène			est pareille	Constant	S- COT -T/AD
2. (elle)			voir	Constant	S- COT -T/AD
3. (elle)			baïsser les yeux pour voir	Constant	S- COT -T/AD
4. lui (Irène)	coup d'œil		permettrait de voir	Constant Hyperthème	S-COT-T/AD
5. (elle)	l'image de son mari		demeure impassible	Rupture Constant	S-COT-T/AD
6. Perceval			se met à pleurer	Rupture	S-COT/T/ADJ
7. Le visage d'Irène				Réactivation Hyperthème	S-COT-T/AD
8. Son regard			semble voir	Hyperthème	S- COT -T/AD

CHAPITRE VII
EXPLOITATION ET DISCUSSION

0. Introduction

Le dernier chapitre de cette thèse est une exploitation et une discussion des résultats des analyses précédentes. Nous exposerons cette discussion en trois points.

Nous présenterons, en premier lieu, les résultats de l'investigation pragmatique du discours littéraire. Cette analyse des données nous permettra de vérifier, ou plus exactement de discuter, une partie des hypothèses que nous avons formulées au chapitre I quant à la description du statut du sujet parlant. En second lieu, nous présenterons la conception du sujet parlant proposée dans ce travail, tout en traçant les limites de cette conception et en esquisant son apport. En troisième lieu, nous montrerons pourquoi notre modèle a combiné une analyse macro-et micro-contextuelle. Finalement, nous esquisserons l'apport du modèle proposé et du cadre théorique.

1. Résultats des analyses

- *Résultats des analyses par rapport à la description et à la définition du sujet parlant*

Nous présentons tout d'abord des tableaux qui illustrent les résultats⁵²⁷ que nous avons obtenus concernant la description du sujet parlant dans chaque texte étudié. Nous avons essayé, en fait, de réunir les critères principaux sur lesquels notre description a été fondée. Nous classons les données en quatre catégories, dans le sens vertical. Dans la première colonne, nous indiquons les différents outils méthodologiques exploités au cours de l'analyse; les deux premiers chapitres de la thèse ont présenté, en effet, ce modèle sur un plan théorique.

Dans la seconde colonne, nous indiquons les éléments textuels ou les différents constituants du modèle proposé qui permettent de décrire la relation entre les différentes instances du discours. Les analyses effectuées étaient, en effet, une illustration de l'application de ce modèle à différents textes.

Dans la troisième colonne, nous présentons les indices textuels observés qui sont en relation avec cette description. Nous donnons ici les exemples que nous avons étudiés au cours de l'analyse, et nous indiquons les numéros des exemples et/ou ceux des pages qui les contiennent. La quatrième colonne, pour sa part, présente les conclusions quant la description du statut du sujet parlant dans le corpus étudié.

⁵²⁷ Accès vertical.

Z. Marcas

OUTIL MÉTHODOLOGIQUE	NIVEAUX D'ANALYSE	INDICES TEXTUELS RECUEILLIS	QUE PEUT-ON OBSERVER ET DÉDUIRE À PARTIR DES INDICES RECUEILLIS PAR RAPPORT AU STATUT DU SUJET PARLANT ?
Narratologie Typologie de Genette	Structure macro-contextuelle narrative Le statut du narrateur et du narrataire	Narrateur extra-homodiégétique Changement brusque du statut du narrateur (Z.M. 13) Narrataire introduit d'une façon explicite à la fin de la nouvelle rupture énonciative (Z.M. 14)	Relation entre la distribution des fonctions narratives, dans le temps de la lecture et la représentation de la voix dans ses modules linguistiques concrets
Proposition d'élargissement de la perspective par l'analyse de discours en linguistique			
Théorie polyphonique de Ducrot	Construction polyphonique Distinction entre deux voix Présence d'une seconde voix implicite	Négation <i>Je n'ai jamais vu personne</i> (p.101)	Présence des narrataires comme interlocuteur ou comme « fantôme interlocutif »
Progression fonctionnelle Modèle de Patry	Marquages thématiques Progression et référence	Séquences choisies Thèmes/rhèmes et emploi référentiels (p.103-117)	Focalisation sur la lettre Z et le nom
Théorie de l'argumentation	Connecteurs	<i>Eh ! bien ! Mais & car</i> (Z.M. 17,18,19)	Changement de scène narrative
Cohésion/cohérence	Marques référentielles et temporelles Difficulté de lecture Violation d'une règle syntaxique (agrammaticalité) Rupture énonciative	style indirect libre <i>parfois</i> + passé simple (Z.M. 6, 12 et 18) & le terme <i>ici</i> (anaphore indexicale ou déictique) (Z.M. 13)	Métamorphose du sujet parlant Dualité de lecture Effet de réel Inscription de l'instance d'auteur et de lecteur

La porte étroite

OUTIL MÉTHODOLOGIQUE	NIVEAUX D'ANALYSE	INDICES TEXTUELS RECUEILLIS	QUE PEUT-ON OBSERVER ET DÉDUIRE À PARTIR DES INDICES RECUEILLIS PAR RAPPORT AU STATUT DU SUJET PARLANT ?
Narratologie Typologie de Genette	Le statut du narrateur et du narrataire	Narrateur extra- homodiégétique Double fonction Narrateur et écrivain (P.É. 1) Présence du narrataire situé au même niveau narratif que le narrateur (P.É. 4)	Relation entre la distribution des fonctions narratives, dans le temps de la lecture et la représentation de la voix dans ses modules linguistiques concrets
Proposition d'élargissement de la perspective par l'approche polyphonique			
Théorie polyphonique de Ducrot	Constructions Polyphoniques Présence de deux voix	Discours indirect (P.É. 8,7)	Locutaire et allocutaire
Approche diaphonique Eddy Roulet	Constructions diaphoniques	Destinataire des lettres (P.É. 11) Destinataire du journal (P.É. 15, 17 et 18) Surdestinataire (P.É. 19)	Destinataire effectif Surdestinataire
Proposition d'élargissement de la perspective par l'analyse de discours en linguistique			
Cohésion	Marques temporelles et référentielles Anaphore ou déictique ?	Le connecteur <i>mais</i> (P.É. 23) Marques d'adresse Marques qui actualisent le discours (P.É. 27, 26 et 28) Le terme <i>ici</i> (P.É. 3)	Présence du destinataire et du surdestinataire Polyphonie du statut du destinataire

Le Grand Meaulnes

OUTIL MÉTHODOLOGIQUE	NIVEAUX D'ANALYSE	INDICES TEXTUELS RECUEILLIS	QUE PEUT-ON OBSERVER ET DÉDUIRE À PARTIR DES INDICES RECUEILLIS PAR RAPPORT AU STATUT DU SUJET PARLANT ?
Narratologie Typologie de Genette	Le statut du narrateur et du narrataire	Narrateur extra-homodiégétique Changement perpétuel du statut du narrateur Augustin Meaulnes Narrateur homodiégétique ou hétérodiégétique (emploi de la troisième personne) (G.M.4, 5) Présence du narrataire situé au même niveau narratif que le narrateur (G.M.11)	Relation entre la distribution des fonctions narratives, dans le temps de la lecture et la représentation de la voix dans ses modules linguistiques concrets
Proposition d'élargissement de la perspective par l'analyse de discours en linguistique			
Perspective fonctionnelle Modèle de Patry	Répartition informationnelle et emploi de références	Séquence qui pose problème Le pronom <i>il</i> (G.M.22)	Focalisation sur le pronom <i>il</i>
Théorie de l'argumentation	Connecteurs	Absence de marque	
Cohésion	Marques de Discours Enchaînement temporel Difficultés de lecture Rupture énonciative Métamorphose du sujet parlant produite par une agrammaticalité Les temps verbaux	Le pronom personnel <i>il</i> (G.M. 22) <i>Demain</i> + imparfait (G.M. 18) La structure temporelle du roman (p.153)	Glissement d'un personnage à un autre Identification d'un même point de vue malgré la présence de deux voix (deux voix = une seule instance) Inscription de l'instance de l'auteur

Les Fous de Bassan : Le récit de Nicolas Jones

OUTIL MÉTHODOLOGIQUE	NIVEAUX D'ANALYSE	INDICES TEXTUELS RECUEILLIS	QUE PEUT-ON OBSERVER ET DÉDUIRE À PARTIR DES INDICES RECUEILLIS PAR RAPPORT AU STATUT DU SUJET PARLANT ?
Narratologie Typologie de Genette	Le statut du narrateur et du narrataire	Narrateur extra-homodiégétique (<i>je</i>) (F.B. 4) Passage de la première personne à la troisième personne (F.B. 4) Absence du narrataire	Relation entre la distribution des fonctions narratives, dans le temps de la lecture et la représentation de la voix dans ses modules linguistiques concrets
Proposition d'élargissement de la perspective par l'analyse de discours en linguistique			
Théorie polyphonique de Ducrot	Constructions polyphoniques Distinction entre locuteur et énonciateur Intertextualité	Nomination (F.B. 3) Discours direct (verbe <i>dire</i> et l'italique) (F.B. 10, 11, 12, 13, 14)	Présence de deux voix dans un même énoncé Voix implicite Reproduction de texte biblique
Théorie de l'argumentation	Connecteurs Stratégie argumentative	<i>comme si de rien n'était</i> (F.B. 12) <i>Il faut pourtant que</i> (F.B. 10) <i>Il faut que</i> (F.B. 11)	Changement de scène narrative
Perspective fonctionnelle Modèle de Patry	Progression thématique	Segments focalisés sur Irène (F.B. 20 + annexes)	Focalisation sur un nouveau thème
Cohésion Marques de discours	Ambiguïté référentielle Possessifs Démonstratifs Rupture	<i>cet homme</i> (F.B. 12,13) <i>son col</i> (F.B. 14, 15) <i>ce dimanche</i> (F.B. 11)	Insertion d'un nouveau point de vue Établissement de liens d'inférences autres que celles de la syntaxe
Théorie de l'argumentation Polyphonie = Intertextualité	Constructions polyphoniques Difficulté de lecture Métamorphose du S.P.	Faits linguistiques déjà soulevés	Argumentation Distance et ironie Blocage de la communication Invitation à la réinterprétation Présence de l'instance d'auteur et de lecteur

Le récit de Perceval Browns et de quelques autres

Perceval = N1 = L1		Quelques autres N2 = L2
Narration	Narrateur intra-homodiégétique, Monologue intérieur Subjectivité	Narrateur intra- ou extra-diégétique Objectivité Omniscience
Focalisation	Interne	Externe

OUTIL MÉTHODOLOGIQUE	NIVEAUX D'ANALYSE	INDICES TEXTUELS RECUEILLIS	QUE PEUT-ON OBSERVER ET DÉDUIRE À PARTIR DES INDICES RECUEILLIS PAR RAPPORT AU STATUT DU SUJET PARLANT ?
Narratologie Typologie de Genette	Le statut du narrateur et du narrataire	Narrateur intra- homodiégétique, monologue intérieur Subjectivité (F.B.19) Absence du narrataire Focalisation Interne (F.B.19)	Relation entre la distribution des fonctions narratives, dans le temps de la lecture et la représentation de la voix dans ses modules linguistiques concrets
Proposition d'élargissement de la perspective par l'analyse de discours en linguistique			
Théorie polyphonique de Ducrot	Constructions polyphoniques Distinction entre deux voix Présence d'une seconde voix implicite	Négation (F.B.23,24,25)	Conflit psychologique que vit le personnage
Théorie de l'argumentation	Simplicité de structure argumentative		
Perspective fonctionnelle Modèle de Patry	Information d'un point de vue fonctionnel Progression et référence nominale	Séquences choisies (F.B. p.251-255 + annexes)	Perturbation psychologique Segmentation peu usuelle Discours de la folie
Cohésion Marques de discours	Structures syntaxiques non usuelles Ellipse Distance entre les références Rupture (manque de relation cohésive) Changement de tonalité par le cri Énoncé démesuré Absence de rapport de linéarité	Effacement ou suppression de mot grammatical <i>Je</i> (F.B. 29) Références nominales (F.B.30, 31 et 32) Emploi des références Mélanges de différents ordres de références Formes des verbes (F.B.27) Pas de changement de registre mais de tonalité Démesure dans l'énonciation (F.B.27,28)	Stratégie de lecture Rapport déstructuré entre le réel et l'imaginaire Argumentation au sens de Perelman = stratégies textuelles Inscription de l'instance de l'auteur

1.1. Vers une nouvelle méthode de description du statut du sujet parlant

1.1.1. Éléments textuels permettant de décrire le statut du sujet parlant

La méthodologie d'analyse appliquée sur les différents textes du corpus et présentée dans la première colonne a permis, en effet, d'établir des relations d'interférence entre différentes instances. Autrement dit, les théories appliquées nous ont fourni des éléments qui ont permis de décrire différents aspects de cette notion dans nos exemples littéraires. Ces éléments peuvent être regroupés en cinq catégories.

a) L'identification des instances énonciatrices, au niveau macro-contextuel narratif : celles du narrateur, du narrataire et des personnages.

b) La distinction entre l'instance du locuteur et celle de l'énonciateur, dans un même énoncé.

c) L'identification de l'instance du destinataire dans un sens diaphonique.

d) L'étude des difficultés de lecture (agrammaticalité, rupture énonciative...)

e) L'identification du thème du discours ou de la séquence analysée, ainsi que celle du rhème. L'étude de l'organisation informationnelle.

1.1.2. Indices recueillis

L'établissement de liens d'interférence a été basé sur des indices textuels (présentés dans la troisième colonne) repérés et analysés par ces différentes théories dans le cadre de l'analyse du discours. On peut présenter ainsi les remarques explicitant et confirmant nos hypothèses et les conclusions propres aux relations entre les indices textuels et la description du sujet parlant.

1.1.2.1 Sujet parlant et marques du discours

L'étude de la problématique discursive dans les quatre romans choisis a bien confirmé l'hypothèse avancée au départ quant à la description du statut du sujet parlant : les relations d'interférence entre les différentes instances du discours et la description du statut du sujet parlant dépendent de la structure narrative et de l'emploi de certaines marques linguistiques (les marques référentielles et temporelles, les connecteurs, et les marquages thématiques et rhématiques du discours), autant de facteurs qui expliquent la structure des énoncés du sujet parlant, y compris certaines réalisations relativement inacceptables ou agrammaticales.

- *Constance et variété des marques du discours*

Les marques du discours ne changent évidemment pas d'un texte à l'autre, Cela justifie en quelque sorte la constance du modèle proposé. Ce qui change, par contre, c'est leur mode d'emploi. Ainsi, la spécificité de chaque texte littéraire

sélectionne tel ou tel aspect du modèle d'analyse, tandis que d'autres détails ne présenteront aucun d'intérêt, mais cela ne contredit pas la logique générale.

Selon notre perspective, les indices textuels qui véhiculent des instructions pour la compréhension du discours varient d'un texte à l'autre. Certains éléments ont parfois une fonction pragmatique décelable à un second niveau. Dans d'autres cas, les mêmes marques du discours n'ont aucune fonction pragmatique quant à la description du statut du sujet parlant. Dans le roman d'Alain-Fournier, par exemple, la structure temporelle du récit et l'emploi de certains temps verbaux exercent une fonction par rapport à cette question. L'analyse de ce type de marque était donc très pertinente pour ce texte. En revanche, les constructions diaphoniques et polyphoniques n'y figuraient pas, et c'est pourquoi ce type d'analyse n'a pas été exploité.

1.1.2.2. Similarité d'emploi

Au cours de l'analyse, nous avons relevé quelques cas de similarité d'emploi de certains procédés entre deux textes : *Le Grand Meaulnes* et *La porte étroite*, d'une part, *Z. Marcas* et *les Fous de Bassan*, d'autre part. Cependant, leurs structures respectives du statut des instances du discours étaient complètement différentes.

A. LE GRAND MEAULNES ET LA PORTE ETROITE

Cela nous permet de constater la similarité d'emploi de certaines marques dans deux textes, sans que cela ne signifie pour autant qu'elles aient été utilisées dans le

même sens, ni que leurs relations avec le statut des instances du discours soient similaires.

Certains procédés, qui se rattachent à la problématique des relations entre les différentes instances du discours et que nous considérons importants quant à la description du statut du sujet parlant, se retrouvent autant dans le roman de Gide que dans celui d'Alain-Fournier. Musarra-Schroder a bien montré d'ailleurs que dans les deux romans

... les journaux intimes et les lettres insérées dans chaque texte ont valeur de document qui permettent au héros narrateur de reconstruire son passé. (...) Dans *La porte étroite*, ce n'est que par les lettres d'Alissa que le héros-narrateur (et avec lui le lecteur) est informé du mariage de Juliette et de la vie solitaire d'Alissa. (...). Par le journal d'Alissa inséré à la fin de l'action racontée, le héros [de *La porte étroite*] sera éclairé sur les motifs de la fuite et du silence d'Alissa. Les feuilles du cahier d'Augustin, dans le *Grand Meaulnes*, permettent au héros-narrateur de découvrir le comportement énigmatique d'Augustin⁵²⁸.

En effet, ces procédés narratifs jouent dans les deux romans le même rôle au niveau de la diégèse. Mais il faudrait noter qu'ils ne remplissent pas la même fonction quant au statut des instances du discours : dans le premier roman, celui d'Alain-Fournier, une partie du cahier de devoirs mensuels d'Augustin est transcrite à la troisième personne par une autre instance, celle de François, narrateur. Dans *La porte étroite*, les lettres et le journal du personnage Alissa sont transcrits à la première personne par une seconde instance, celle du narrateur Jérôme, sans intrusion de la part de ce dernier. Mais, rappelons-le, ce narrateur raconte l'histoire après avoir lu *ces documents*, il n'est donc pas informé en même temps que le lecteur, comme le prétend Musarra-Schroder, de certains faits de l'histoire, car le narrateur la transmet après qu'elle soit terminée.

⁵²⁸ Musarra-Schroder, 1984, p.136.

Ainsi, et d'après les descriptions effectuées (chapitres IV et V), nous soutenons que malgré la présence d'un même procédé narratif dans les deux textes, la description du statut du sujet parlant ne peut être la même. Nous avons pu conclure que, dans *le Grand Meaulnes*, les deux voix représentent un même point de vue.

Dans ce roman, deux voix présentant le même point de vue étaient présentes dans le discours, ce qui nous a amenée à étudier le statut des locuteurs dans ce texte et à nous préoccuper de l'analyse de certaines marques du discours étroitement reliées à ces dernières instances. Autrement dit, les deux voix s'identifient en une seule : elles représentent en fait une même instance, un même point de vue. Cela a été reconnu à un second niveau et en nous basant sur une analyse macro- et micro-contextuelle de certains faits discursifs passés inaperçus à un premier niveau de lecture. En disant que la structure du statut du sujet parlant dans ce dernier roman est simple, nous entendons qu'à un premier niveau de lecture, le lecteur envisage la présence de deux instances, celle du narrateur et celle du personnage.

Dans le roman de Gide, la présence de deux instances, celle du locuteur-narrateur et celle du destinataire, nous a amenée justement à étudier les cas de diaphonie et à décrire le statut du destinataire, qui était lui-même polyphonique. Nous avons pu ainsi déceler une nouvelle forme de présence de cette instance, celle du surdestinataire.

Ces deux textes ont démontré que la description du statut des instances du discours ne devrait pas être enfermée dans une structure hiérarchique des instances

énonciatives : vedette et comparse, ou personnage secondaire et personnage principal⁵²⁹.

La description du statut du sujet parlant, dans ces deux textes, a confirmé l'existence d'une superposition de voix libres se métamorphosant et a démontré que chaque instance peut exercer une fonction, comme nous avons vu dans *La porte étroite*, où l'instance du destinataire remplissait des fonctions au niveau de la diégèse et de la lecture.

B. Z. MARCAS ET LES FOUS DE BASSAN

La seconde forme de similarité se trouve dans *Z. Marcas* et *Les fous de Bassan*. Dans les deux romans, nous avons un même type d'emploi argumentatif illustré par l'emploi de certains connecteurs, comme *eh! Bien, car* et *mais*, dans le premier (voir exemples Z.M.15, 16, 17) et *pourtant, comme si* (cf. exemples F.B.10, 11, 12), dans le second. Ces marques n'ont pas une fonction forte d'un point de vue grammatical.

En observant la structure linguistique, nous pouvons constater que ces marques sont utilisées comme guide d'interprétation et qu'elles exercent un effet argumentatif. D'un point de vue textuel⁵³⁰, elles permettent d'introduire le nouveau thème du discours, et elles autorisent le changement de scène qui s'effectue après le commentaire. Le lecteur ou l'analyste peut accéder à cette interprétation par l'instruction reliée à ce procédé.

⁵²⁹ Voir le point de vue de certains critiques, comme celui de Levy Zvi, 1984.

⁵³⁰ Toujours à un second niveau de lecture.

La structure linguistique de ces deux textes est complètement différente : dans le premier ne se trouvent que quelques exemples d'agrammaticalité, alors que dans le second, il s'en trouve plusieurs.

1.1.2.3. Description du sujet parlant et difficulté de lecture

Nous avons pu démontrer que la description du statut du sujet parlant est reliée aux difficultés de lecture inscrites dans le texte, aux faits discursifs. De plus, l'étude des éléments observés au cours de l'analyse, qui prenaient des formes variables et des sens précis, a prouvé que les marques de discours devraient être abordées à partir d'une approche pragmatique. Les remarques qu'on a pu faire à propos des textes étudiés le montrent à l'évidence.

Nous avons vu également que les sources des difficultés de lecture au plan formel sont fréquemment produites dans le discours littéraire, mais qu'elles sont neutralisées par une fonction pragmatique souvent précise, de sorte qu'à un certain niveau de lecture elles peuvent passer inaperçues.

Les emplois non acceptables ou même agrammaticaux que nous avons étudiés dans les textes analysés ne sont pas des cas rares, mais se répètent fréquemment. Marcel Vuillaume et Kate Hamburger, deux chercheurs qui se situent dans des perspectives différentes de la nôtre, ont aussi relevé des exemples problématiques comme ceux que nous avons analysés, notamment en ce qui concerne la référence temporelle⁵³¹.

⁵³¹ Cf. Vuillaume, 1990; Hamburger, 1986 et l'ouvrage collectif, *Langage et pertinence*, 1994.

Nous proposons ici un élargissement de perspective pour l'étude des formes de difficultés, et nous répondrons aux questions posées au chapitre II, sans prétendre pour autant épuiser le sujet.

Nous avons constaté premièrement que les formes de difficultés de lecture ne se manifestent pas uniquement au niveau formel (voir le ch. II, pour les différents types de difficultés), mais peuvent se présenter aussi au niveau sémantique, provoquées soit par des violations de règles formelles, soit par les limites du lecteur dans l'application des références.

L'étude de notre corpus a bien prouvé d'ailleurs que les difficultés peuvent relever de deux niveaux. Rappelons rapidement qu'au cours de l'analyse, nous avons montré que ces faits discursifs étaient dus à des ruptures énonciatives, à l'ambiguïté discursive, à la métamorphose du sujet parlant produite par la violation d'une règle syntaxique (exemples d'agrammaticalité) ou par la présence des constructions diaphoniques ou polyphoniques, ou finalement par le flottement énonciatif.

Nous soutenons que les difficultés de lecture ne sont pas tant des preuves de l'inscription de l'instance d'auteur qu'une invitation à une réinterprétation qui marque qu'on change d'instance ou de perspective.

Les conclusions que nous avons tirées de l'analyse du corpus, plus précisément du *Grand Meaulnes*, de *Z. Marcas* et des *Fous de Bassan*⁵³², ont montré que les instances masquées inscrites dans le texte lui-même peuvent être autres que celle de l'auteur⁵³³ : elles peuvent être celles d'une figure de la collectivité, celles de la

⁵³² Le tableau de combinaison d'instances illustrera mieux cette idée.

⁵³³ Cette instance d'auteur peut être elle-même polyphonique; nous reviendrons sur cette question dans les prochaines sections.

société, celles de la science ou celles de la religion. Nous avons montré que les difficultés de lecture, dans ces textes, sont une invitation à la relecture qui marque qu'on passe du réel à l'irréel ou l'inverse.

L'analyse des exemples littéraires par les instructions pragmatiques a permis, en effet, de saisir certains liens d'interférence entre les énoncés — qui ne sont pas linguistiquement fondés — et par la suite de rendre compte de la présence de certaines instances masquées.

Dans la nouvelle *Z. Marcas*, par l'analyse pragmatique des procédés micro- et macro-contextuels présents, nous avons pu en fait montrer que Balzac pratique une écriture polyphonique qui permet au lecteur d'établir des liens d'inférence entre différentes instances du discours et de déceler la présence de l'instance de l'auteur.

1.2. Complexité / simplicité ou de structure

L'étude de la structure macro- et micro-contextuelle de notre corpus a donc soulevé la présence, dans un même énoncé ou une même séquence, de plusieurs instances⁵³⁴ qui étaient masquées par une autre instance diégétique (celle du narrateur,

⁵³⁴ Ces instances avaient parfois une fonction diégétique : elles représentaient la voix d'un personnage-énonciateur ou d'un narrataire-énonciateur présent dans le discours du locuteur—dans ce sens polyphonique de Ducrot—ou dans le discours d'autrui dans un sens diaphonique. Dans d'autres cas, l'instance relevait d'un autre niveau, elle représentait la voix de l'auteur, du lecteur, ou d'une figure collective.

du narrataire ou d'un personnage). Tous ces différents types d'instances étaient inscrits dans le texte lui-même conjointement aux autres instances, et ces types se combinaient ou s'entrechoquaient pour former une complexité discursive et/ou se manifestaient d'une manière isolée pour former une structure simple.

Dans certains textes, le statut du sujet parlant est complexe, et dans d'autres cas il est simple.

Nous avons vu dans le cas de *Z. Marcas* une simplicité de structure et une complexité d'instance; dans celui d'Alain-Fournier, une complexité de structure et une simplicité d'instance. Nous avons pu aussi découvrir, dans *La porte étroite*, la présence de l'instance du destinataire et celle d'un *surdestinataire* qui doit être distingué du lecteur virtuel.

Nous avons aussi montré que la complexité ou la structure simple du sujet parlant ne relève pas d'un seul procédé (l'emploi référentiel, par exemple), mais de plusieurs procédés.

Les exemples passés en revue dans ce chapitre, et d'autres que nous avons vus tout au long de ce travail, confirment l'hypothèse suivante : la compréhension n'est pas un stade autonome dans le processus de l'interprétation, mais s'établit à plusieurs niveaux. Cette compréhension dépend des liens cohésifs établis entre les différents constituants de cette cohérence, parmi lesquels le sujet parlant.

Plus explicitement, et en nous basant sur les résultats que nous avons obtenus, en particulier ceux de l'analyse des *Fous de Bassan*, nous pouvons confirmer que le travail de compréhension textuelle n'est pas linéaire, mais s'établit à plusieurs

niveaux, et que la structuration du sujet parlant dépend de ces niveaux. Ainsi, l'analyse littéraire doit tenir compte de la démarche descriptive du statut du sujet parlant; les relations d'interférence entre les différentes instances s'établissent à différents niveaux, et non uniquement au niveau informationnel des mots.

Certaines stratégies utilisées dans ce roman, comme le suspense et l'excitation de la curiosité du lecteur, sont créées au niveau de la macro-structure et de la micro-structure. Ces stratégies inscrites dans le texte et livrées par la structure linguistique nous ont amenée à la conclusion que le processus de lecture de ce roman, comme pour tout autre texte, ne peut être linéaire mais s'établit à plusieurs niveaux reliés à la structuration du sujet parlant. L'analyse de ce texte nous a permis, en effet, d'examiner un phénomène textuel original.

• *La lecture du corpus et la description du sujet parlant*

Finalement, nous pouvons affirmer que du point de vue de l'écriture, et même si chaque texte possède des caractéristiques spécifiques, certains points sont communs aux quatre textes analysés. Ces ouvrages avaient ceci de particulier qu'ils posaient des difficultés dans l'établissement des liens d'interférence entre les instances du discours.

Notre analyse a confirmé que ces romans appartiennent à la figure de la modernité, particulièrement par les problèmes que posent leur description discursive et celle du statut du sujet parlant, et par les procédés linguistiques qui instaurent leur statut discursif.

Le problème se pose évidemment dans chaque texte d'une manière différente, car d'un texte à l'autre diffèrent les instructions reliées aux marques du discours qui permettent d'identifier les relations d'inférence entre les différentes instances, et qui guident le lecteur vers l'interprétation.

C'est dans ce sens que chaque texte a ses propres procédés linguistiques pragmatiques. Chaque œuvre définit son propre statut du sujet parlant et les éléments caractéristiques pour la description de ce statut qui le distinguent des autres textes : l'originalité de l'œuvre réside dans sa conception du sujet parlant. Dans notre travail, la description du statut du sujet parlant dans chaque texte étudié a permis en effet de repérer des points d'ancrage indéniables du sens, de déduire la visée du scripteur, de dégager des règles de lecture. Le corpus littéraire analysé amène à une nouvelle conception du sujet parlant.

Voyons à présent en quoi la conception du sujet parlant peut être modifiée à partir de notre travail, sur un plan théorique. Nous présenterons des tableaux qui illustreront la description proposée d'un point de vue empirique.

2. Description du statut du sujet parlant

La description du statut du sujet parlant proposée ici et illustrée tout au long de notre travail a relevé la présence de différentes formes d'instances. L'analyse des structures linguistiques effectuées dans un cadre pragmatique a permis d'envisager différentes formes d'instances discursives que nous aimerions définir en proposant aussi une rédefinition de la conception ontologique, dans le sens courant du terme, de la polyphonie.

2.1. Conception proposée

Pour saisir la conception proposée, quelques précisions terminologiques s'imposent.

– Selon notre perspective, le terme « parlant » est employé d'une façon métaphorique : dire que le sujet est « parlant » dans le discours littéraire signifie qu'« il parle » dans ce sens qu'il véhicule des informations et modifie le système de croyances du récepteur.

- Lorsqu'on tente de trouver les traces du sujet parlant dans le discours, on cherche en fait à identifier l'instance qui est à l'origine de la parole inscrite dans le texte.

- Plusieurs instances peuvent être présentes, c'est-à-dire plusieurs voix peuvent être à l'origine de la parole inscrite dans le texte; une même instance peut aussi être à l'origine de deux (ou plusieurs) voix.

Nous pouvons confirmer maintenant, en nous fondant sur les résultats des analyses, l'hypothèse avancée au départ : le statut du sujet parlant obéit à des niveaux de structuration, il se caractérise par une description fonctionnelle et polyphonique.

En attribuant au sujet parlant une caractéristique fonctionnelle, nous nous sommes inspirée en partie de la perspective fonctionnelle du discours (voir chapitre I). Chaque instance a une fonction, aux niveaux de la macro- et de la micro-structure, autre que discursive, dans le sens propre du terme, au niveau de la diégèse et par rapport à la lecture du texte (fonction argumentative, fonction communicative — voir chapitres V-VI).

Quant à la caractéristique polyphonique, elle peut être décrite ainsi : le sujet n'est pas unique, il n'est pas non plus simplement l'image de l'auteur (*image intégrée à l'œuvre et non extérieure à celle-ci*⁵³⁵). Notre description n'était donc pas centrée sur la notion d'auteur ni sur les actes énonciatifs dans le texte, mais elle dénonce l'illusion de l'individu comme source unique. Il n'en demeure pas moins que des instances se métamorphosent dans une perspective fonctionnelle et polyphonique. Ces instances revêtent la structure, la forme du sujet parlant.

⁵³⁵ Riffaterre, 1994, p. 287.

2.1.1 Méthode de description

La méthode de description proposée a permis en effet de distinguer entre différentes instances à l'intérieur d'un même énoncé. Les formes de certaines instances⁵³⁶ ont déjà été reconnues par Genette, Ducrot et Roulet, comme nous l'avons vu. Les distinctions apportées par ces derniers sont donc maintenues dans cette tentative d'intégrer de nouvelles instances et de réviser la conception ontologique de la polyphonie en général et du discours littéraire en particulier.

2.1.2. Structuration du statut du sujet parlant

Nous avons donné au chapitre I une description provisoire du statut du sujet parlant comme présence d'un (ou de plusieurs) sujet(s) parlant(s) dans le discours en relation avec son destinataire. L'observation des résultats d'analyse textuelle nous a permis de mieux asseoir cette définition et de mieux saisir la relation entre le sujet parlant et son destinataire.

Nous avons, en effet, mis en lumière la relation étroite entre le statut du sujet parlant et celui de son destinataire, qui est lui aussi polyphonique, ainsi que la combinaison dans un même énoncé de plusieurs instances - parmi lesquelles celles des destinataires - ayant le même statut.

⁵³⁶ Pour la description de ces instances, voir le chapitre théorique et les illustrations des analyses.

2.1.2.1. Statut du destinataire : narrataire – destinataire - surdestinataire et lecteur

En prenant en considération la polyphonie du statut du destinataire, nous distinguons entre l'instance du narrataire, linguistiquement parlant, et celle du destinataire, prise dans un sens diaphonique. La première se manifeste dans la situation de l'énonciation propre au narrateur (qu'il s'agisse d'une situation imaginée par le narrateur ou d'une situation vécue) (cf. l'analyse de *Z. Marcas*); quant à la seconde, celle du destinataire, se manifestant par la présence du discours d'autrui dans le discours, elle peut relever d'une situation énonciative totalement différente de celle du locuteur (comme les exemples du discours épistolaire, voir l'analyse de *La porte étroite*). Nous proposons aussi d'étudier les degrés d'intrusion possibles, d'exactitude et de partialité du discours du destinataire et de déceler la fonction de sa présence. L'analyse de *La porte étroite* a montré que le statut du destinataire peut être lui-même polyphonique.

Nous avons pu déceler la présence d'une nouvelle instance textuelle que nous nous proposons finalement d'intégrer dans le schéma discursif du statut du destinataire, et cela en prenant en compte un autre type de destinataire, le *surdestinataire*, c'est-à-dire un destinataire, un être du discours présent dans l'univers textuel, non comme interlocuteur mais comme destinataire visé, construction fictive faite par un narrateur scripteur, ou construite par un autre type d'instance.

Même si l'instance du surdestinataire est une construction fictive, cette instance ne doit pas être confondue avec celle du narrataire pour les raisons suivantes : d'une part, l'instance du surdestinataire relève d'un autre niveau d'analyse, celui de la micro-structure, et prend en considération la polyphonie du discours au niveau de la micro-

structure — les distinctions déjà établies entre l'instance du destinataire et celle du narrataire s'appliquent aussi à l'instance du surdestinataire. D'autre part, le surdestinataire ne se situe pas au même niveau narratif. En revanche il exerce une fonction quant à la lecture du roman, fonction dictée par les procédés linguistiques. Nous avons constaté aussi (voir la conclusion de l'analyse) que l'instance du surdestinataire établit des liens extra-textuels avec l'instance de l'auteur par le moyen des procédés linguistiques textuels.

Cette instance est construite par des procédés linguistiques, mais sa présence n'est pas envisagée au niveau diégétique : il n'est présent dans aucune situation énonciative. Au cours de l'analyse, nous avons rencontré en effet ces types d'instance (le destinataire et le surdestinataire), notamment dans le roman de Gide, *La porte étroite*. L'étude de certaines constructions diaphoniques dans ce texte a permis de faire entendre la voix d'un tiers⁵³⁷ et de relever la présence d'une nouvelle forme d'instance, celle du surdestinataire. Cette étude a permis de découvrir la fonction de ces instances au niveau diégétique et quant à la lecture de l'œuvre. Il reste à distinguer maintenant entre ces dernières instances et celle du lecteur présente dans le texte.

Nous aimerions préciser ici, pour éviter toute confusion, que l'instance de surdestinataire (le destinataire de secours) est considérée, selon notre perspective, comme un être de discours à l'intérieur de l'univers textuel; cette forme ne s'identifie pas à celle du lecteur virtuel au sens de Bakhtine.

Pour Bakhtine, l'instance de surdestinataire est une réponse à l'œuvre à des époques différentes et dans des conceptions du monde différentes. Le surdestinataire

⁵³⁷ Voir l'analyse de Gide.

et sa compréhension (idéalement juste) reçoivent des expressions idéologiques concrètes (Dieu, la vérité absolue, la science, etc.); ces mêmes considérations s'appliquent à la présence de l'auteur et à sa relation avec le discours d'autrui.

Cependant, selon notre perspective, si l'auteur anticipe la compréhension, cela ne veut pas dire que les résultats de cette anticipation ou cette anticipation même soient celles du lecteur virtuel.

Il est indispensable de noter ici que notre description intègre les formes d'instance de l'auteur, celles du surdestinataire et celles du lecteur, mais considérées uniquement au niveau textuel, sans en aborder les dimensions sociales. La relation supérieure d'acte sociologique ne relève pas, en effet, de notre domaine. Nous pouvons proposer une définition préliminaire des deux instances découvertes, celle du lecteur et celle de l'auteur.

2.1.2.2. Instance du lecteur

Nous soutenons que le lecteur peut parfois être impliqué dans le texte : il est toujours présent en tant qu'acte, mais pas nécessairement en tant qu'instance; c'est une entité qui met le texte en mouvement et réactive la lecture. On ne peut que s'étonner de la part considérable de travail laissée au lecteur pour reconstruire les chaînes référentielles et les ellipses dans l'enchaînement des actions, identifier les personnages et repérer les sous-entendus. C'est par lui qu'est reconstruite la cohérence discursive.

L'emploi de certaines marques du discours a permis de relever la présence de cette instance, d'un point de vue empirique, comme les marques que nous avons relevées au cours de l'analyse (cf. les analyses du G.M et de Z.M).

Le degré de présence du lecteur, en tant qu'instance inscrite dans le texte, peut atteindre zéro, c'est-à-dire que cette instance peut être absente. Mais elle peut aussi s'inscrire à plusieurs niveaux, comme nous avons vu dans *Les fous de Bassan* et dans *Z. Marcas*.

2.1.2.3. Instance de l'auteur

Nous avancerons que l'instance de l'auteur peut être également inscrite dans le texte; cette instance n'est pas la voix de l'auteur, mais plutôt le masque de sa voix qui se métamorphose selon différentes conditions⁵³⁸.

Indiquons que par « auteur », nous entendons l'image de l'auteur qu'on déduit de l'énoncé, et non l'auteur lui-même, en chair et en os, le locuteur réel. L'instance d'auteur inscrite dans un texte peut être le porte-parole de la voix d'une idéologie ou d'un point de vue qui n'est pas celui de l'écrivain réel. Ces questions ont été traitées par la narratologie, mais dans une perspective différente. Cette dernière typologie, comme nous l'avons déjà expliqué à maintes reprises, écarte l'instance d'auteur de son champ d'intérêt, ce qui n'est pas le cas dans ce travail.

⁵³⁸ Psychologique, idéologique, sociale, culturelle, etc.

Nous pouvons aussi avancer que l'instance d'auteur peut être elle-même polyphonique : elle peut reprendre le discours d'autrui ou tout autre discours (cas d'intertextualité). Le point de vue de l'auteur peut, en effet, changer radicalement dans la même oeuvre ou dans d'autres oeuvres :

L'auteur ne se trouve-t-il pas toujours hors du langage en tant que matériau de l'oeuvre littéraire? Tout écrivain (même le pur poète lyrique) n'est-il pas «dramaturge », pour autant qu'il distribue tous les discours à des voix étrangères, y compris à « l'image de l'auteur » (ainsi qu'aux autres masques de l'auteur)?⁵³⁹.

Il existe divers degrés de distance entre l'instance de l'auteur et celle du locuteur : la première peut adopter le point de vue présenté dans le discours, tout comme elle peut s'en distancier, réfuter les idées avancées ou même les critiquer⁵⁴⁰ (procédé d'ironie polyphonique); cf. l'exemple d'Anne Hébert (voir en particulier l'analyse des possessifs dans *Les fous de Bassan*, exemple 17).

Comme l'instance du lecteur, celle de l'auteur a été relevée au cours de l'analyse par l'emploi de certains procédés linguistiques.

Pour terminer notre description, notons, que, d'une part, chaque instance présentée peut être elle-même polyphonique, dans ce sens qu'on retrouve dans leur parole la superposition de plusieurs voix dans un même énoncé. D'autre part, on peut trouver la superposition d'une voix sur une autre, comme nous l'avons montré⁵⁴¹ au cours de l'analyse, et comme l'a indiqué Bakhtine :

... [la] superposition d'un sens sur l'autre, d'une voix sur l'autre, le renforcement par fusion (sans identification), la combinaison de voix

⁵³⁹ Todorov, 1981; texte de Bakhtine cité par Todorov. p. 106

⁵⁴⁰ Voir l'article « Bible, mythes et *Fous de Bassan* » (Sirois, 1985), sur les références bibliques.

⁵⁴¹ Voir les exemples de *Z. Marcas* et des *Fous de Bassan*.

multiples (le couloir des voix), la compréhension complémentaire, la sortie au-delà des limites de la compréhension⁵⁴².

D'autres instances peuvent se combiner aux instances déjà présentes dans l'énoncé : une voix collective, celle de la société, de la science ou de la religion; c'est dans ce sens aussi que chaque instance peut être polyphonique.

Nous reconnaissons en effet que ces voix se combinent pour former une ou plusieurs instances qui partagent le même statut, celui du sujet parlant. Ces voix peuvent être vues comme une pluralité organisée selon les règles du contrepoint et/ou selon une hiérarchisation d'entrechoquement de voix, tout en dépassant la mise en scène énonciative : ce sont des sujets en jeu dans le processus textuel.

2.2. Définition de la conception polyphonique

Dans notre perspective, la polyphonie n'est donc pas une rupture de la présumée liaison locuteur-énonciateur ou désidentification⁵⁴³. Plusieurs instances ayant le même statut peuvent se combiner dans un même énoncé. Cela correspond à la définition musicale du terme de polyphonie esquissée dans les chapitres I et VI de notre travail.

⁵⁴² Todorov, 1981, p.114

⁵⁴³ Nous espérons ainsi, par la redéfinition de la polyphonie proposée ici, avoir résolu le problème de l'approche polyphonique de Ducrot, déjà soulevé par d'autres chercheurs, notamment Trognon, 1986.

Nous voyons en effet dans les différents cas de polyphonie une sorte de pluralité de voix auxquelles on devrait accorder le même statut, celui du sujet parlant caractérisé par une structure fonctionnelle et polyphonique.

L'instance du locuteur possède le même statut que les autres instances⁵⁴⁴; de plus; celle de l'auteur n'a pas un statut différent, mais s'intègre dans la même structuration polyphonique qui s'établit à plusieurs niveaux fonctionnels.

2.3. Combinaison d'instances

Pour fixer les idées, nous représenterons les combinaisons logiques possibles des instances du discours par des phrases mathématiques. Nous présenterons les combinaisons dans un énoncé, avec celles qui ne sont pas possibles d'un point de vue logique ou selon notre perspective. Les instances suivantes peuvent figurer toutes seules dans un énoncé : l'instance du narrateur ainsi que celle du personnage (N/P); les autres instances que nous avons envisagées ne peuvent pas apparaître seules. Plusieurs instances peuvent être combinées dans un même énoncé, et cette combinaison peut aller de deux à sept instances. Certaines combinaisons d'instances sont exclues, comme (A + L, SD + NA, L + D). Une combinaison de cinq à sept instances est possible d'un point de vue logique, mais ne figure pas dans notre corpus.

⁵⁴⁴ Le statut du locuteur ne s'oppose pas au statut des autres instances.

Nous illustrerons la présence de ces instances et leur combinaison dans chaque exemple littéraire étudié par le tableau suivant : dans chaque cas analysé, nous présentons la configuration de présence d'instances qui se manifestait toute seule et celle qui se combinait avec d'autres dans un même énoncé, telle que repérée par l'analyse.

Complexité et simplicité du sujet parlant				
Z.Marcas	G.M	P.E	F.B.	
			Le récit de Nicolas Jones	Le récit de Perceval
1-L'instance qui peut être seule :				
N	N	N	N	N
2-Les combinaisons deux à deux				
N + NA N + A N + L N + P	N + A N + L N + P	N + NA N + A N + L N + P N + D	N + A N + L N + P	N + A N + A N + P
NA + SD				
3-Les combinaisons trois à trois (le trio)				
N + NA + A N + NA + L N + NA + P N + A + L	N + A + L N + D + SD	N + A + L	N + A + L	
4-Les combinaisons quatre par quatre				
N + NA + A + L N + NA + A + P N + NA + P + L N + A + P + L				
5-Les combinaisons cinq par cinq; six par six, sept par sept				
Nul				

N = narrateur	D = destinataire	P = personnage		
A = auteur	L = lecteur	NA = narrataire	SD = surdestinataire	

La combinaison des instances dépend, en effet, de la structure du statut du sujet parlant. Cela confirme l'hypothèse avancée dans ce chapitre selon laquelle

chaque œuvre présente une structure différente du statut du sujet parlant qui caractérise son texte et représente à ce point de vue sa singularité.

D'après l'examen de combinaisons possibles que nous venons de présenter brièvement, nous pouvons confirmer sur un plan formel (théorique) que la structure du statut du sujet parlant peut être complexe comme elle peut être simple; cette structure est liée aux différents niveaux du texte; et seule une analyse détaillée et précise qui s'intéresse à la macro-structure et à la microstructure peut établir s'il y a discordance, concordance ou antonymie entre, d'une part, la sémantique linguistique du texte et, d'autre part, les faits discursifs et la réception du texte de la part du lecteur.

2.3.1. Processus de lecture et niveaux de texte

Nous avons avancé dans le second chapitre que le processus de lecture se situe à plusieurs niveaux du texte. Les résultats de nos analyses nous ont permis en fait de raffiner cette conception.

Nous illustrerons les différents niveaux du texte et leur relation avec le statut du sujet parlant par deux tableaux.

Dans le premier, trois dimensions peuvent entrer en jeu (présentées dans le sens vertical en trois colonnes). La première colonne est celle du message linguistique. La seconde est celle du sémantisme de compréhension, ou plus précisément celle du processus de compréhension. La troisième dimension, quant à elle, est celle de la

réception du texte par le lecteur. Rappelons que nous nous intéressons uniquement aux deux premières dimensions.

Dans le sens horizontal, trois niveaux de lecture sont envisagés pour chaque dimension, tout en les reliant évidemment, car le processus de compréhension est basé sur le message linguistique du texte. À un premier niveau de lecture, nous trouvons ce dont la linguistique du texte nous informe. À un second niveau est prise en considération la structure linguistique. La dimension du sémantisme de compréhension demande ici plus d'attention. Finalement, le troisième niveau correspond au texte ouvert.

Message linguistique	Sémantisme de compréhension des énoncés	Réception
Lecture au sens courant du terme	compréhension du texte	liberté du lecteur
1 ^{er} niveau : ce dont la linguistique du texte nous informe.	1 ^{er} niveau : interprétable allégorie métaphorique (des métaphores qui se manifestent au niveau de la linguistique du texte).	
Structure linguistique	2 ^{ème} niveau : qui demande plus d'attention afin d'expliquer certains faits ou phénomènes linguistiques	

2.3.2. Complexité du sujet parlant et niveaux de lecture

Un second tableau représente la structuration des instances du discours et leurs relations avec les niveaux de lecture. Les différentes combinaisons d'instances sont

évidemment reliées aux niveaux du texte et à ceux de la lecture : au niveau de la structure linguistique, et à un premier niveau dans un énoncé, se trouve une instance simple interprétable à un second niveau et, en analysant cette structure, on peut découvrir la présence de deux instances ou plus (voir les différentes combinaisons possibles présentées dans ce chapitre). La présence de certaines instances inscrites dans le texte ne se révèle qu'à un troisième niveau de lecture, celui du texte ouvert.

À un premier niveau de lecture, par rapport au message linguistique (ce dont le texte nous informe), la dimension du sémantisme de compréhension mènera le lecteur à envisager la présence de deux instances, celle du narrateur et celle du personnage, par exemple. À un second niveau, la dimension du sémantisme d'interprétation ou de compréhension pourrait détecter la présence de certaines instances, celle du destinataire ou de l'énonciateur, par exemple, et cela en se basant sur une analyse pragmatique des marques du discours. Finalement, à un troisième niveau, celui du texte ouvert aux différentes interprétations possibles, nous pouvons envisager la combinaison de différentes instances (celle de l'auteur, du lecteur, du narrateur, etc.) afin de déduire le sens de l'énoncé, celui des séquences, et par conséquent le sens visé du texte.

Message linguistique	Sémantisme de compréhension
Au niveau des combinaisons d'instances Simple ↓ Complexe 1 2 3 ...	1 ^{er} niveau : interprétable 2 ^e niveau (micro et macro) 3 ^e niveau : texte ouvert

• *Limite et apport de la conception du sujet parlant*

D'après ces dernières remarques, et d'autres avancées tout au long de notre travail, nous pouvons confirmer que le sujet parlant s'inscrit par des procédés de la structure linguistique. Pour décrire son statut, il est nécessaire d'effectuer une analyse détaillée de la macro et de la micro-structure du texte. Mais on devrait tout de même, reconnaître qu'il existe certaines relations entre différentes instances du discours non envisagées par la linguistique; ces relations peuvent être décrites par d'autres types d'études qui ne relèvent pas de la linguistique (approches historiques, sociologiques, etc.). Certaines dimensions qui peuvent servir des compléments à la description du statut du sujet parlant ne sont pas donc intégrées dans notre travail. En voici quelques exemples.

La théorie inférentielle⁵⁴⁵ nous paraît intéressante, et peut s'intégrer à d'autres recherches. Plus précisément, l'analyse procédurale qui se propose comme

⁵⁴⁵ Voir les travaux de Luscher et de Moeschler, pour ne citer que ces derniers.

instructionnelle et inférentielle, en permettant d'expliquer les variations des formes dans le système linguistique et dans les descriptions pragmatiques peut s'avérer utile dans d'autres types de textes. Le champ lexical peut aussi être exploité, par exemple par l'analyse de certaines catégories de métaphore ou de formes lexicales qui jouent un rôle dans l'établissement des liens entre les différentes instances du discours.

Par ailleurs, les dimensions psychosociales⁵⁴⁶ (ou psycholinguistiques) peuvent être intéressantes pour l'analyse de certains faits textuels propres à cette question.

Pour d'autres types d'analyse ces dimensions peuvent être intéressantes quant à la description du sujet parlant et quant à la compréhension du discours littéraire, mais une approche ne peut tout intégrer. En effet, la mise en lumière d'un aspect du sens se fait souvent au prix de la précision d'un autre aspect. L'éclairage d'une facette laisse une autre dans l'ombre.

⁵⁴⁶ Comme celle de Chareaudeau, qui s'intéresse lui aussi à la notion du sujet parlant.

3. Évaluation du modèle proposé

3.1. Regard sur la pertinence du cadre théorique et du modèle proposé

La perspective pragmatique de l'analyse du discours nous paraît un outil parfaitement adéquat pour la compréhension du discours littéraire. Ce cadre théorique nous a permis d'élargir notre champ d'intérêt, d'exploiter différents champs de l'analyse textuelle, de la pragmatique et de la linguistique, et d'étudier des éléments textuels pertinents à la lecture d'un texte et à la compréhension du processus d'enchaînement et d'interprétation.

Nous avons pu ainsi intégrer ce que cette approche peut exploiter, en utilisant des appareils méthodologiques adaptés aux besoins de la recherche. Dans l'idéal, comme nous l'avons déjà expliqué dans le second chapitre, et comme nous l'avons appliqué dans l'analyse du corpus, les diverses entrées par cette approche doivent s'éclairer et se corriger mutuellement.

La description du statut du sujet parlant, conjointement à l'analyse des difficultés de lecture, relève de différents critères du modèle proposé, pertinents ou non selon la situation d'énonciation.

Les notions de voix et d'instances du discours peuvent être définies d'après divers critères, pertinents ou non selon la situation d'énonciation. Certains d'entre eux sont d'ordre argumentatif (effet perlocutoire créé par une construction polyphonique

ou par le processus d'enchaînement argumentatif), d'autres d'ordre énonciatif (source de l'énonciation), fonctionnel (rapport de place « thème – rhème »), lexical (adverbe et métaphore⁵⁴⁷), ou enfin cohésif (marques du discours).

Le modèle proposé a tenté de combiner des analyses macro- et micro-contextuelles. La section suivante fournit les motifs de notre démarche.

3.2. Analyse macro-et micro-contextuelle : une méthode de lecture

Dans la thèse de Richard Patry, une des questions laissées en suspens et auxquelles il invite les chercheurs à répondre est la suivante :

... la question de l'unité du texte et de la macro-structure narrative (nous présentons ces questions ensemble car elles sont très étroitement reliées) pourrait apporter des solutions déterminantes pour l'analyse de la cohésion, et ce particulièrement au niveau méthodologique. Nous avons, à maintes reprises, dans cette étude, critiqué l'approche mot à mot utilisée dans la documentation existante ...⁵⁴⁸

Notre thèse a essayé, en fait, de répondre à cette question, et cela en tentant de traiter la question de l'unité de texte, celle de la cohérence discursive de l'œuvre en fonction des données macro-contextuelles narratives et celle des éléments linguistiques macro- et micro-structurels. Rien a priori ne permettait de justifier une telle approche.

⁵⁴⁷ Certains indices peuvent prouver la présence d'une seconde voix qui n'est pas celle du locuteur, comme ceux que nous avons relevés. Rappelons-les : des adverbes qui suggèrent une sensation que le locuteur ne peut pas éprouver, des métaphores, des descriptions faites d'un autre œil, la position du regard situé à niveau différent de celui du locuteur.

⁵⁴⁸ Patry, 1985, p.377.

Ceci dit, un certain nombre d'arguments justifient ce traitement macro- et micro-contextuel pragmatique.

Le premier argument tient à la nécessité de compléter les informations linguistiques par des informations non linguistiques mais nécessaires au traitement de l'énoncé.

La seconde justification est d'ordre empirique. Travailler sur les marques référentielles, les temps verbaux, les connecteurs ou la progression thématique⁵⁴⁹ implique la prise en compte de la contribution spécifique de ces marques. Étudier la répartition macro-contextuelle narrative ou thématique demande le recours à cette structuration. Il serait à ce titre étrange de refuser la spécificité de chaque marque linguistique quant à son sens.

Mais cela n'implique pas l'adoption des thèses linguistiques ou narratologiques⁵⁵⁰ d'une façon dissociée. À certaines marques discursives et à certaines structures narratives s'associe une instruction, souvent complexe, dont la caractéristique principale est d'indiquer l'accès aux informations contextuelles nécessaires à la compréhension de l'énoncé, de la séquence, et par la suite du texte. Il s'agit donc de savoir comment articuler les différentes approches pour décrire le statut du sujet parlant.

Ainsi, en nous basant sur les résultats des analyses effectuées, nous pouvons indiquer qu'on devrait plutôt se situer dans un cadre pragmatique et non seulement linguistique car, comme nous le savons, le domaine de la linguistique ne peut aller

⁵⁴⁹ L'analyse de la progression thématique fait l'objet pour la première fois, à notre connaissance, d'une approche pragmatique.

⁵⁵⁰ Les deux types de thèse (linguistique et narratologique) ne se placent évidemment pas sur un même plan; nous ne présentons ici que notre position par rapport à l'analyse textuelle.

au-delà de la signification conventionnelle des expressions et des phrases. Les relations entre faits linguistiques et faits non linguistiques n'appartiennent pas à son objet, ce qui n'est guère contestable. Cependant, la conception pragmatique refuse que l'étude des marques du discours puisse à elle seule faire la part de la contribution linguistique et celle de la contribution non linguistique au sens de l'énoncé.

L'explication de l'énoncé ne doit pas se fonder uniquement sur les données linguistiques fournies par ce dernier car, comme nous l'avons déjà noté dans notre introduction, la continuité textuelle, la cohérence du texte, peut être assurée par des éléments macro- et micro-contextuels, comme elle peut être assurée par la connaissance générale du monde. Dans tous les cas, l'analyste fait appel à des données extra-linguistiques sous forme d'informations contextuelles. Il n'en reste pas moins que la linguistique demeure nécessaire et que son rôle est important pour la pragmatique.

Toutefois, la tâche de l'analyse de discours dans une perspective pragmatique, devenue maintenant⁵⁵¹ la nôtre, est l'explication du processus de compréhension de l'énoncé, ce qui n'est pas strictement du ressort de la linguistique. La nécessité s'impose d'une analyse qui dépasse le traitement purement ou uniquement linguistique pour porter sur la fonction pragmatique de certaines parties du discours, précisément celles des marques du discours.

⁵⁵¹ Le terme *maintenant* réfère ici à cette partie de la thèse et à ce que nous avons constaté après les analyses.

3.3. Évaluation du modèle proposé

La conclusion qui s'impose ici est évidemment la suivante : le modèle proposé est une approche d'analyse textuelle pragmatique ouverte, dans le sens où il ne s'agit pas d'un système clos, mais d'une méthodologie d'analyse qui peut s'adapter au texte étudié et aux besoins du chercheur qui l'utilise. Autrement dit, le modèle demeure flexible, et on peut y ajouter d'autres contributions théoriques tout en restant dans un cadre qui permet de traiter la macro- et la micro-structure du texte sur un plan pragmatique.

Nous espérons avoir montré que la lecture de l'œuvre littéraire et la description du statut du sujet parlant peuvent se faire dans le cadre de l'analyse du discours dans une perspective pragmatique. On voit en effet l'intérêt de la combinaison de différentes approches dans une conception fonctionnelle et dynamique du discours qui permettrait de saisir les différentes dimensions de l'œuvre littéraire.

Au cours de notre étude, nous avons discuté des limites de certaines des approches méthodologiques utilisées (la typologie narrative et la théorie de l'école de l'énonciation). Nous avons présenté dans cette étude des propositions qui permettent de résoudre les problèmes de l'étude des instances dans le discours littéraire. Nous avons essayé de montrer comment ces deux approches peuvent s'articuler afin de décrire différents aspects de la structure des instances du discours.

La solution à ces problèmes a été présentée au cours du travail, car il s'agissait d'une solution d'ordre typologique et ontologique : pour éviter les limites de la

typologie narrative, nous avons dû dépasser la conception communicative de Gérard Genette et prendre en considération la polyphonie du discours littéraire. Nous avons donc proposé d'appliquer la théorie de la polyphonie de Ducrot, qui a permis de distinguer entre l'instance du locuteur et celle de l'énonciateur dans un même énoncé. Cela n'a pas résolu tous les problèmes; c'est pourquoi nous avons proposé un élargissement de la perspective par l'analyse du discours, afin de détecter d'autres formes de présence et d'étudier l'emploi pragmatique des marques du discours en lien étroit au statut des instances du discours (les connecteurs, les temps verbaux, l'expression référentielle et la progression thématique et rhématique). La solution par rapport au problème ontologique a été apportée par la rédefinition de la polyphonie du discours littéraire et du statut des instances du discours.

D'autre part, nous avons montré que la définition courante de certaines marques du discours étudiées ne répondent pas adéquatement aux besoins de l'analyse textuelle, plus spécifiquement celle de l'expression référentielle. Tout au long de notre travail, nous avons tenté de trouver une définition adéquate qui permette de répondre aux questions soulevées par certains emplois. Nous présentons une nouvelle conception pour l'étude des expressions référentielles en particulier et celle des marques du discours⁵⁵² en général.

Nous soutenons, en effet, que les marques étudiées dans ce travail (toutes les marques, non seulement l'expression référentielle) devraient être traitées dans une perspective pragmatique qui ne se limite pas aux données linguistiques. Une approche des marques référentielles ne saurait être une approche linguistique de la référence :

⁵⁵² Rappelons ici que le thème et le rhème sont considérés comme marquage du discours; ils ont, rappelons-le, un statut linguistique, et nous ajoutons ici qu'ils jouent aussi un rôle pragmatique relié au statut du sujet parlant.

elle doit être une théorie pragmatique du processus d'attribution d'un référent aux marques référentielles utilisant une ou plusieurs approches de la référence.

D'après nos résultats, nous pouvons indiquer que ce n'est pas l'expression référentielle elle-même qui est déictique ou anaphorique, mais l'usage qui en est fait, ce qui s'applique évidemment aussi aux marques temporelles. Celles-ci ont une visée pragmatique permettant de produire des effets rhétoriques ou des effets de sens, notamment quant au point de vue adopté dans l'énoncé. Rappelons rapidement que dans certains cas, l'expression référentielle doit être considérée comme déictique, tandis que dans d'autres cas elle devrait être considérée comme anaphorique (voir l'exemple des *Fous de Bassan*, le récit de Nicolas Jones).

Nous dirons donc que les marques du discours⁵⁵³ se caractérisent par l'absence d'autonomie inférentielle⁵⁵⁴. Elles sont en quelque sorte inférentiellement vides, ce qui invite en effet à les investir en fonction du but que l'on cherche à atteindre : il ne s'agit pas d'explicitier la place et le rôle dans la langue des éléments concernés, mais de les intégrer dans une démarche qui vise à éclairer un des aspects de l'usage de la langue. Dans cette mesure, la description du statut du sujet parlant ne saurait être décrite indépendamment de l'usage des faits de langue.

Nous qualifions donc de pragmatiques les marques du discours. Elles assurent cette fonction en livrant des instructions et en guidant l'interprétation des séquences ou des énoncés (selon le type de marque) dans lesquels elles apparaissent. En les

⁵⁵³ Rappelons que la répartition macro-contextuelle narrative est basée, elle aussi, sur des éléments linguistiques.

⁵⁵⁴ Certaines études sont en cours dans ces domaines, justement dans la perspective pragmatique : cf. les travaux de Luscher, de Moeschler, pour ne citer que ces derniers.

analysant selon cette perspective, nous accédons aux instructions liées à ces marques et propres au sujet parlant.

Nous avons tenté de présenter une étude qui consiste à changer de perspective face à la description du statut du sujet parlant et qui permet d'envisager le discours romanesque comme un discours polyphonique où plusieurs instances se combinent dans une structure polyphonique et fonctionnelle pour former le tissu de l'œuvre.

Nous espérons avoir montré que l'unicité du sujet parlant est illusoire et qu'il existe au sein du discours des instances polyphoniques et fonctionnelles (P, N, NA, SD, D, L, A, ...), dont la combinaison ou le mélange réalise l'énoncé romanesque. Si on exclut de l'œuvre littéraire ces instances, on ne pourra tirer du texte ce qu'il ne livre pas d'emblée mais présuppose, promet, sinon implique.

Soulignons ici que le discours littéraire que nous avons exploité pour accéder à une description de la notion de sujet parlant faisait partie d'un champ textuel très riche. Ce corpus était en effet notre support : le discours littéraire lui-même était pour nous l'objet d'étude. Nous avons tenté de voir le travail de la langue dans les textes analysés par une pragmatique discursive. Cette lecture du discours littéraire a été abordée à partir de la description du statut de ses instances du discours, réflexion construite sur les éléments macro- et micro-contextuels du discours.

Cela montre à l'évidence que la lecture approfondie d'un texte ne peut se passer, en effet, d'une étude du statut du sujet parlant afin d'établir les relations d'interférence entre les différentes instances du discours. Pour le lecteur, ces relations sont simples : celui qui parle, c'est celui qui est désigné par *Je*. Le modèle proposé a tenté de décrire ces relations d'une manière plus approfondie, et a essayé de présenter

une lecture que nous avons appelée une « lecture pragmatique » qui se situe à un niveau analytique du discours littéraire. Ce qui est objet pour le lecteur est moyen pour l'analyste, plus précisément pour le linguiste. L'interprétation est pour le linguiste un moyen, un instrument, alors que pour le lecteur, c'est un objet à constituer, ou un objet à évaluer. Nous croyons que le propos de l'analyse est de déceler le projet textuel et de dire par quels moyens ce dernier se déploie. Le travail de l'analyste consiste à dégager le sens du texte, ou plutôt le sens visé du texte.

L'originalité de l'œuvre littéraire est en effet le produit des relations d'inférence établies entre les différentes instances du discours. La lecture ne peut se passer de la description de ces aspects, du statut du sujet parlant.

Cette attitude face aux relations d'interférence entre les instances du discours contribue à une meilleure approche de la lecture et en permet une compréhension plus approfondie et plus adéquate.

Références bibliographiques

L'ensemble des textes théoriques a été regroupé pour faciliter la consultation des références, indiquées dans le texte de la thèse par leur date de publication. Ce choix a pour conséquence inévitable une indifférenciation entre ouvrages d'orientations diverses. La lisibilité d'un classement alphabétique a toutefois semblé préférable à une classification impliquant toujours quelques délimitations arbitraires.

ABASTADO, Claude (1980) *Messages des médias*, Paris, Cedic, 261 p.

ADAM, Jean-Michel (1978) « La cohésion des séquences de propositions dans la macrostructure narrative », *Langue française*, 38, p. 101-117.

ADAM, Jean-Michel (1981) « "Votez Mir Rose, Achetez Giscard" : analyse pragmatique », *Pratiques*, 30, p. 92-95.

ADAM, Jean-Michel (1984a) « "Des mots au discours" : l'exemple des principaux connecteurs », *Pratiques*, 43, p. 107-122.

ADAM, Jean-Michel (1984b) *Le récit*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je? », 125 p.

ADAM, Jean-Michel (1985) *Le texte narratif*, Paris, Nathan, 239 p.

ADAM, Jean-Michel (1990) *Éléments de linguistique textuelle : théorie et pratique de l'analyse textuelle*, Liège, Pierre Mardaga, 265 p.

ADAM, Jean-Michel (1994) « Style et fait de style : un exemple rimbaldien » dans *Qu'est-ce que le style?*, sous la direction de Georges Molinié et Pierre Cahné, Paris, PUF, p. 15-45.

ADAM, Jean-Michel et Jean Pierre GOLDSTEIN (1976) *Linguistique et discours littéraire : théorie et pratique des textes*, Paris, Larousse, 351 p.

AGNOLETTI, M.-F. et J. DEFFERARD (1988) « Polyphonie et système de place dans l'énonciation », *Verbum*, XI, p. 1-12.

- ALLAN, H. Pasco (1987) *Novel Configuration: a Study of French Fiction*, Alabama, Summa Publications, 226 p.
- ALLWOOD, Lars-Gunnar Andersson et Dahl ÖSTEN (1977) *Logic in Linguistics*, Cambridge, Cambridge University Press, 185 p.
- ANGELET, C. et J. HERMAN (1987) « Narratologie », dans *Introduction aux études littéraires, méthodes du texte*, sous la direction de Maurice Delcroix et Fernand Hallyn, Paris-Louvain, Duculot, p. 168-201.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude et Oswald DUCROT (1977) « Deux *mais* en français », *Lingua*, 43, p. 23-39.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude et Oswald DUCROT (1983) *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles-Liège, Pierre Mardaga, 184 p.
- AOUN, Joseph (1985) *A Grammar of Anaphora*, Cambridge, Mass., MIT Press, 190 p.
- APOTHÉLOZ, Denis (1995) *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*, Genève-Paris, Droz, 349 p.
- ARMENGEUD, Françoise (1985) *La pragmatique*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je? », 127 p.
- ASCARZA-WEGIMONT, Marie (1994) *La porte étroite d'André Gide : regard et parole*, Sainte-Foy-les-Lyon, Centre d'études gidiennes, 158 p.
- ATTAL, Pierre et Claude MULLER (réds.) (1984) *De la syntaxe à la pragmatique. Actes du colloque de Rennes, Université de Haute-Bretagne*, Amsterdam, Benjamins (numéro spécial de la revue *Linguisticae investigationes*, 8), 388 p.
- AUCLIN, Antoine (1981) « Réflexions sur les marqueurs de conversation », *Études de linguistique appliquée*, 44, p. 88-103.
- AUCLIN, Antoine et Anne ZENONE (1980) « Conversation, actions, actes de langage : éléments d'un système d'analyse », *Cahiers de linguistique française*, 1, p. 6-41.
- AUSTIN, John Langshaw (1970) *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil, 183 p.

- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline (1978) « Les formes du discours rapporté », *D.R.L.A.V.*, Université de Paris VIII, 17, p.1-88.
- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline (1984) « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », *Langages* 73, p. 98-111.
- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline (1992) « Repères dans le champ du discours rapporté I », *L'information grammaticale*, 55, Paris, Baillière, p. 38-42.
- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline (1993) « Repères dans le champ du discours rapporté II », *L'information grammaticale*, 56, p. 10-15.
- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline (1994) « L'énonciateur gloseur de ses mots :: explicitation et interprétation », *Langue française*, 103, p. 91-102.
- BACKÈS, Jean-Louis (19) « Le système de l'identification dans l'œuvre d'Anne Hébert », *Voix et images*, VI, 2, p. 269-277.
- BAKHTINE, Mikhaïl (1970) *Problèmes de la poétique de Dostoïevski*, Éditions l'Age d'Homme, 316 p.
- BAKHTINE, Mikhaïl (1978) *Esthétique et théorie du roman*, Gallimard, coll. « Tel », Paris, 475 p.
- BAKHTINE, Mikhaïl (1984) *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard, 400 p.
- BAL, Mieke (1977) *Narratologie : essais sur la signification narrative dans quatre romans modernes*, Paris, Klincksieck, 199 p.
- BALLY, Charles (1905) *Traité de stylistique française*, Paris, Klincksieck, 2 vols.
- BANFIELD, Anne (1979) « Où l'épistémologie, le style et la grammaire rencontrent la théorie littéraire », *Langue française*, 44, p. 9-26.
- BARBÉRIS, Pierre (1972a) *Le Père Goriot de Balzac, écriture, structure, signification*, Paris, Larousse, 295 p.
- BARBÉRIS, Pierre (1972b) *Mythes Balzaciens*, Paris, Armand Colin, 358 p.
- BARTHES, Roland (1953) *Le degré zéro de l'écriture*, Paris, Seuil, 127 p.

- BARTHES, Roland (1966) « L'analyse structurale du récit », *Communications*, 8, p. 1-28.
- BARTHES, Roland (1970a) *S/Z*, Paris, Seuil, coll. « Points », 277 p.
- BARTHES, Roland (1970b) « L'ancienne rhétorique », *Communications*, 16, p. 172-230.
- BÉGUIN, Albert (1965) *Balzac lu et relu*, Paris, Seuil, 245 p.
- BENVENISTE, Emile (1966-1974) *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 2 vols.
- BERRENDONNER, Alain (1981) *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris, Minuit, 247 p.
- BERRENDONNER, Alain (1983) « Connecteurs pragmatiques et anaphore », *Cahiers de linguistique française*, 5, p. 215-246.
- BERSTEIN, B. (1964) « Elaborated and Restricted Codes : their Social Origins and Some Consequences », dans J.J. Guperz et D.Hymes (réds), *The Ethnography of Communication*, American Anthropology Association.
- BERTHOUD, Anne-Claude (1996) *Paroles à propos : approche énonciative et interactive du topic*, Paris, Ophrys, 205 p.
- BISHOP, Neil B. (1984) « Distance et point de vue, voix et idéologie dans *Les fous de Bassan* d'Anne Hébert », *Voix et images*, IX, 2, p. 113-129.
- BONCKART, Jean-Paul (1985) *Le fonctionnement des discours*, Paris, Delachaux et Niestlé, 351 p.
- BORDAS, Eric (1995) *Les ambiguïtés énonciatives : l'exemple du récit balzacien*, Bordeaux, Université Michel de Montaigne III, 552 p..
- BOSCH, Peter (1983) *Agreement and Anaphora : a Study of the Role of Pronouns in Syntax and Discourse*, London, Academic Press, 260 p.
- BOURAOUI, Hedi André (1976) « Structure intentionnelle du *Grand Meaulnes* : vers le poème romancé », Paris, Nizet, p. 12-23.

- BRIOSI, Sandra (1986) « La narratologie et la question de l'auteur », *Poétique*, 68, p. 512- 51.
- BROCKWAY D. (1982) « Connecteurs pragmatiques et principe de pertinence », *Langages*, 67, p. 7-22.
- BÜHLER, Karl (1990) : *Theory of Language : the Representational Function of Language*, traduction de Donald Fraser Goodwin, Amsterdam , Benjamins, 508 p.
- BUISINE, Alain (1992) *Les mauvaises pensées du Grand Meaulnes*, Paris, PUF, 126 p.
- CHARAUDEAU, Patrick (1980) *Langage et discours. Eléments de sémio-linguistique (théorique et pratique)*, Paris, Hachette, coll. « Classiques », 175 p.
- CHARAUDEAU, Patrick (1984) « Une théorie des sujets du langage », *Langage et Société*, 28, p. 37-51.
- CHARROLLES, Michel (1978) « Introduction aux problèmes de la cohérence des textes », *Langue française*, 38, *Enseignement du récit et cohérence du texte*, p. 7-24.
- CHARROLLES, Michel (1987) « Contraintes pesant sur la constitution des chaînes de référence comportant un nom propre », *Travaux du Centre de recherches rémiologiques*, 53, p. 29-55.
- CHARROLLES, Michel (1988a) « Les plans d'organisation textuelle : périodes chaînes, portées et séquences », *Pratiques*, 57, p. 3-13.
- CHARROLLES, Michel (1988b) « Les études sur la cohérence, la cohésion et la connexité textuelle depuis la fin des années 60 », *Modèles linguistiques*, X, 2, p. 54-74.
- CHARROLLES, Michel (1990a) *Le discours : représentations et interprétations*, études rassemblées par Michel Charolles, Sophie Fisher, Jacques Jayez, Nancy, P.U.N, 305 p.
- CHARROLLES, Michel (1990b) « L'anaphore associative. Problèmes de délimitation », *Verbum*, VIII, 3, p. 119-148.
- CHARROLLES, Michel (1991) « L'anaphore définition et classification des formes anaphoriques », *Verbum*, 2-3-4, p. 203-216.

- CHERVEL, André (1977) *Histoire de la grammaire scolaire : ... et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français*, Paris, Payot, 304 p.
- CHEVALLIER, Claude-Alain (1993) *La porte étroite d'André Gide*, Paris, Nathan, 127 p.
- CHISS, Jean-Louis (1985) « La stylistique de Charles Bally : de la notion de "sujet parlant" à la théorie de l'énonciation », *Langages*, p. 75-85.
- CHISS, Jean-Louis (1987) « Malaise dans la classification », *Langue française*, 74, *La typologie des discours*, p. 10-29.
- CHISS, Jean-Louis et Jacques FILLIOLET (1987) « La typologie des discours », *Langue française*, 74, *La typologie des discours*, p.3-10.
- CHOMSKY, Noam (1981) *Réflexions sur le langage*, traduit de l'anglais par Judith Milner, Beatrice Vautherin et Pierre Fiala, Paris, Flammarion, 283 p.
- COMBE, Dominique (1991) *La pensée et le style*, Paris, Édition Universitaires, coll. « Langage », 188 p.
- COMBETTES, Bernard (1983) *Pour une grammaire textuelle : la progression thématique*, Paris-Gembloux, A. De Boeck, Duculot, 139 p.
- CORBLIN, Francis (1985) « Remarques sur la notion de l'anaphore », *Revue québécoise de linguistique*, 15, p. 173-195.
- CORBLIN, Francis (1987) *Indéfini, défini et démonstratif*, Paris, Droz, 263 p.
- CORBLIN, Francis (1990) « Anaphore pragmatique, référence et modèles du discours », dans Kleiber et Tyvaret 1990, p. 63-80.
- CORBLIN, Francis (1995) *Les formes de reprise dans le discours, Anaphores et chaînes de référence*, Rennes, PUR, 246 p.
- CORNISH, Francis (1986) *Anaphoric Relations in English and French : a Discourse Perspective*, London, Dover, Croom Helm, N.H., 242 p.
- COURTINE, Jean-Jacques (1983) « Des faux en langue ? Remarques linguistiques à propos des glossolalies », *Le discours psychanalytique*, 6, p. 35-47.

- DÄLLENBACH, Lucien (1979) « Du fragment au cosmos (*La Comédie humaine et l'opération de la lecture I*) », *Poétique*, 40, p. 420-431.
- DÄLLENBACH, Lucien (1980) « Le tout en morceaux (*La Comédie Humaine et l'opération de la lecture II*) », *Poétique*, 42, p. 156-169.
- DÄLLENBACH, Lucien (1981) « D'une métaphore totalisante : la mosaïque balzacienne », *Lettres italiennes*, XXXIII, 4, octobre-décembre, p. 493-508.
- DÄLLENBACH, Lucien (1982) « La lecture comme suture? (problèmes de la réception du texte fragmentaire : Balzac et Claude Simon) » dans *Problèmes actuels de la lecture*, Paris, Clancier-Guenaud, « Bibliothèque des signes », p. 35-47.
- DANEŠ, Frantisek (1974) *Papers on Functional Sentence Perspective*, Prague, La Haye, Mouton, 222 p.
- DANJOU-FLAUX, Nelly (1983) « "Au contraire", connecteur adversatif », *CLF*, 5, *Connecteurs pragmatiques et structures du discours*, p. 275-304.
- DANON-BOILEAU, Laurent (1982) *Produire le fictif*, Paris, Klincksieck, 179 p.
- DANON-BOILEAU, Laurent (1989) « La détermination du sujet », *Langages*, 94, p.39-72.
- DANON-BOILEAU, Laurent et Janine BOUSCAREN (1984) « Pour en finir avec Procuste », *Langages*, 73, p. 56-74.
- DE BEAUGRANDE, Robert (1980) *Text, Discourse, Process : Towards Multidisciplinary Science of Texts*, Norwood, N.J., Ablex Publishing xv, 351 p.
- DE BEAUGRANDE, Robert et Wolfgang Ulrich DRESSLER (1981) *Introduction to Text Linguistics*, London, Longman, XV, 270 p.
- DE BOTH-DIEZ, Anne-Marie (1985) « L'aspect et ses implications dans le fonctionnement de l'imparfait, du passé simple et du passé composé au niveau textuel », *Langue française*, 67, *La pragmatique des temps verbaux*.
- DELBERT, W.Russel (1987) « Anne Hébert : An Annotated Bibliography », dans Robert Lecker et Jack David (réds), *The Annotated Bibliography of Canada's Major Authors*, Vol. 7, Toronto, ECW, p.115-270.

- DIDIER, Husson (1991) « Logique des possibles narratifs », *Poétique*, 87, p. 283-315.
- DOLZEL, Lubomir (1967) « The Typology of the Narrator : Point of View in Fiction », dans *To Honor Roman Jakobson, I*, La Haye, Mouton, p. 541-552.
- DRESSLER, Wolfgang U. (réd.) (1978) *Current Trends in Textlinguistics*, Berlin, New York, de Gruyter, 308 p.
- DUBOIS, J. (1969) « Énoncé et énonciateur », *Langage*, 13, p. 100-110.
- DUCROT, Oswald (1983) « Opérateurs argumentatifs et visée argumentative », *Cahiers de langue française*, 58, *Connecteurs pragmatiques et structure du discours*, p. 7-36.
- DUCROT, Oswald (1984) *Le dire et le dit*, Paris Minit, 237 p.
- DUCROT, Oswald (1989) *Logique, structure énonciative*, Paris, Minit, 191 p.
- DUCROT, Oswald (1990) « Argumentation et persuasion », article non publié, communication tenue au colloque Anvers 90 : *Enonciation et parti-pris*.
- DUCROT, Oswald (1991) : *Dire et ne pas dire*, Paris, Minit, 191 p.
- DUCROT, Oswald et Jean-Claude ANSCOMBRE (1983) *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Pierre Mardaga, 184 p.
- DUPRIEZ, Bernard (1980) *Gradus : les procédés littéraires (Dictionnaire)*, Montréal, Presses de la Cité, 541 p.
- EMOND, Maurice (1988) « L'imaginaire fantastique d'Anne Hébert », dans *Le risque de lire*, Québec, Nuit blanche, Université Laval, coll. « Littérature », p. 67-88.
- FAUCONNIER, Gilles (1974) *La coréférence : syntaxe et sémantique?*, Paris, Seuil, 237 p.
- FAUCONNIER, Gilles (1984) : *Espaces mentaux*, Paris, Minit, 216 p.
- FELMAN, Shoshana (1971) *La « folie » dans l'œuvre romanesque de Stendhal*, Paris, José Corti, 253 p.

- FÉRAL, J. (1975) « Clôture du moi, clôture du texte dans l'oeuvre d'Anne Hébert », *Voix et images*, 1, 2, p. 265-283.
- FESTA-MCCORMICK, Diana (1973) *Les nouvelles de Balzac*, Paris, Nizet, 243 p.
- FIHLHOL, Emmanuel (1997) « L'hétérogénéité énonciative dans le discours d'un psychotique », *Le langage et l'homme*, XXXII, 2-3, p. 76-90.
- FLAHAULT, François (1978) *La parole intermédiaire*, Paris, Seuil, 233 p.
- FOUCAULT, Michel (1972) *Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Gallimard, 583 p.
- FRIEDMAN, Normand (1955) « Point of View in Fiction : The Development of a Critical Concept », *Publications of the Modern Language Association of America*, LXX, p. 1160-1184.
- FRIEDMAN, Normand (1975) « Point of View », dans Friedman N., *Form and Meaning in Fiction*, Athens, The University of Georgia Press, chap. 8, p. 134-166.
- FROLICH, Juliette (1991) *Au parloir du roman de Balzac et de Flaubert*, Paris, Société Nouvelle Didier Érudition, 132 p.
- FUCHS, Catherine (éd.) (1987) *L'ambiguïté et la paraphrase : opérations linguistiques, processus cognitifs, traitement automatisés*, Actes du colloque de Caen, Centre de publications de l'Université de Caen, 330 p.
- GABRIELLE, Gourdeau (1993) *Analyse du discours narratif*, Québec, Gaëtan Morin, 129 p.
- GALMICHE, M. (1992) « Au carrefour des malentendus : le thème », *L'information grammaticale*, 54, p. 3-10.
- GARY-PRIEUR, Marie-Noëlle et Michèle NOAILLY (1996) « Démonstratif insolites », *Poétique*, 105, p. 111-121.
- GENETTE, Gérard (1969) *Figures II*, Paris, Seuil, coll. « Poétique », 293 p.
- GENETTE, Gérard (1972) *Figures III*, Paris, Seuil, coll. « Poétique », 285 p.

- GENETTE, Gérard (1983) *Nouveau discours du récit*, Paris, Seuil, coll. « Poétique », 118 p.
- GENETTE, Gérard (1991) *Fiction et diction*, Paris, Seuil, coll. « Poétique », 150 p.
- GENETTE, Gérard (1999) *Figures IV*, Paris, Seuil, 364 p.
- GOFFMAN, Erving (1974) *Frame Analysis : an Essay on the Organization of Experience*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 586 p.
- GOODMAN, Nelson (1976) *Language of Art an Approach to a Theory of Symbols*, Indianapolis, Hackett, 277 p.
- GREIMAS, Algirdas Julien (1917-1992) *Sémantique structurale: recherche de méthode*, Paris, Larousse, 262 p.
- GRICE, H.P. (1979) « Logic and Conversation », dans Cole, P. et J.L.Morgan (réds), *Syntax and Semantic 3: Speech Acts*, New York, Academic Press, p. 41-58.
- GROUPE DE LIÈGE (1970) *Rhétorique générale*, Paris, Larousse, coll. « Points », 224 p.
- GUÉNETTE, Louise (1995) *Le démonstratif en français, essai d'interprétation psychomécanique*, Paris, Honoré Champion, 242 p.
- GUILLEMETTE, Lucie (1990) *L'espace américain dans L'été Rebecca de René Lapierre, Une histoire américaine de Jacques Godbout et Les fous de Bassan d'Anne Hébert : étude des mécanismes narratologiques*, thèse de doctorat, University of Toronto, 350 p.
- GUTWINSKI, Waldemar (1976) *Cohesion in Literary Texts*, La Haye, Mouton, 183 p.
- HALLIDAY, Michael Alexander Kirkwoo (1970) « Language Structure and Language Function », dans J.Lyons (réd.), *New Horizons in Linguistics*, Hammondsworth, Penguin.
- HALLIDAY, Michael Alexander Kirkwoo (1974) « La base fonctionnelle du langage », *Langage*, 34, p. 57-74.
- HALLIDAY Michael Alexander Kirkwoo (1980) « Text and context : Aspect of Language in a Social-semiotic Perspective », *Sophia Ling*, 6, p. 4-91.

- HALLIDAY Michael Alexander Kirkwoo et Hasan RUQUAIYA (1967) *Cohesion in English*, London, Longman, 374 p.
- HAMBURGER, Kate (1986) *Logiques des genres littéraires*, traduit de l'allemand par Pierre Cadiot, préface de Gérard Genette, Paris, Seuil, coll. « Poétique », 312 p.
- HARRIS, Zellig (1952) « Méthode distributionnelle et discours. Discourse Analysis », *Language*, 28, p. 1-30.
- HARRIS, Zellig (1970) *Papers in Structural and Transformational Linguistics*, édité par Henry Hiz, Dordrecht, Boston, 850 p.
- HERRMANN, Marie-Paule (1990) « Le rôle du déterminant dans l'accomplissement de la reprise lexicalisée : le cas du possessif », dans Kleiber 1990, p.183-197.
- HEUVEL, Pierre Van Den (1977) « Le narrateur narrataire ou le narrateur lecteur de son propre discours », *Agora*, 14-15, p. 53-77.
- HEUVEL, Pierre Van Den (1978) « Le discours rapporté », *Neophilologus*, LXII, 1, p. 19-38.
- HYMES, Dell (1974) *Foundations in Sociolinguistics; an Ethnographic Approach*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 245 p.
- ISER, Wolfgang (1985) *L'acte de lecture, théorie de l'effet*, Bruxelles-Liège, Pierre Mardaga, 450 p.
- JACQUES, Francis (1979) *Dialogiques : recherches logiques sur le dialogue*, Paris, PUF, 422 p.
- JAKOBSON, Roman (1963-1979) *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit, 2 vols., 255 p.
- JAMESON, Frédéric (1980) « Balzac et le problème du sujet », dans *Le roman de Balzac*, Montréal, Didier., p. 65-79.
- JOANETTE, Yves et H. Brownell HIRAM (1990) *Discourse Ability and Brain Damage: Theoretical and Empirical Perspectives*, New York, Springer-Verlag, 258 p.

- JOLY, André (1987) « Sur le système de la personne », *Revue des langues romanes*, LXXX, 1, p. 3-56. Repris dans Joly, A., *Essais de systématique énonciative* (1987), Lille, Presses Universitaires de Lille, p. 59-97.
- KAISER, W. (1977) « Qui raconte le roman? », dans *Poétique du récit*, Paris, Seuil, p. 59-84.
- KEMPSON, R. (1986) « Definite NPs and Context-Dependence: a Unified Theory of Anaphora », dans T. Hyers et al. (réds), *Reasoning and Discourse Processes*, London, Academic Press, p. 209-239.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1980) *L'énonciation. De la subjectivité dans la langue*, Paris, A. Colin, 290 p.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1986) *L'implicite*, Paris, Armand Colin, 404 p.
- KESIK, Marek (1989) *La cataphore*, Paris, PUF, 159 p.
- KLEIBER, Georges (1981) *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Paris, Klincksieck, 538 p.
- KLEIBER, Georges (1984a) « Sur la sémantique des descriptions démonstratives », *Linguisticae Investigationes*, VIII, 1, p. 63-85.
- KLEIBER, Georges (1984b) « Adjectif démonstratif et article défini en anaphore fidèle », *Actes du colloque Les déterminants : syntaxe et sémantique*, Université de Metz, 6-8 décembre 1984, J. David et G. Kleiber (réds), Paris, Klincksieck, p. 169-195.
- KLEIBER, Georges (1984c) *Recherche en pragma-sémantique*, études publiées par Georges Kleiber, Paris, Klincksieck, 233 p.
- KLEIBER, Georges (1990a) : « Quand il n'a pas d'antécédent », *Langages*, 97, p. 24-50.
- KLEIBER, Georges (1990b) « Marques référentielles et processus interprétatifs : pour une approche sémantique », *Cahiers de linguistique française*, 11, Actes du 4e colloque de pragmatique de Genève, Octobre 89, U. de Genève, p. 241-258.
- KLEIBER, Georges (1991a) « L'anaphore : d'un problème à l'autre », dans Kleiber 1990 .

- KLEIBER, Georges (1991b) « Anaphore-deixis : où en sommes nous? », *L'information grammaticale*, 51, p. 3-18.
- KLEIBER, Georges (1991c) « *Celui-ci/là* ou comment montrer du nouveau avec du déjà connu », *Revue québécoise de linguistique*, 21, p. 123-170.
- KLEIBER, Georges (1992) « Anaphore - deixis : deux approches concurrentes », dans M.-A. Morel et L. Danon-Boileau (réds), *La deixis*, PUF, Paris, p. 613-626.
- KLEIBER, Georges (1993) « Lorsque l'anaphore se lie aux temps grammaticaux », dans C. Vetter, actes du colloque de Louvaine-la-Neuve (décembre 90) *Sur Tense-Aspect-Aktionsart* Presses.
- KLEIBER, Georges (1994a) *Anaphores et pronoms*, Gembloux (Belgique), Duculot, 299 p.
- KLEIBER, Georges (1994b) *Nominales : essais de sémantique référentielle*, Paris, Armand Colin, 247 p.
- KLEIBER, Georges, Richard PATRY et Nathan MÉNARD (1993) « Anaphore associative : dans quel sens "roule"-t-elle? », *Revue québécoise de linguistique*, 22, p. 139-142.
- KLEIBER, Georges et Jean Emmanuel TYVARET (réds) (1990) *L'anaphore et ses domaines*, Paris, Klincksieck, 402 p.
- KNITSCH, et VAN DIJK (1975) « Comment on se rappelle et on résume des histoires », *Langages*, 40, *Problème de sémantique psychologique*, p. 98-116.
- KRYSINSKI, Wladimir (1981) *Carrefours de signes : essais sur le roman moderne*, Paris, Mouton, 452 p.
- KURODA, Sige Yuki (1979) *Aux quatre coins de la linguistique*, Paris, Seuil, 281 p.
- LABOV, William (1980) *Locating Language in Time and Space*, New York; Toronto, Academic Press, 271 p.
- LAFOREST, Marty (1996) *Autour de la narration : les abords du récit conversationnel*, publié sous la direction de Marty Laforest, Québec, Nuit blanche, 172 p.

- LARTHOMAS, Pierre (1987) « Sur le style de Balzac », *L'année balzacienne*, Paris, PUF, p. 311-327.
- LASTINGER, Michaël (1988) « Narration et "point de vue" dans deux romans de Balzac : *La peau de chagrin* et *Le lys dans la vallée* », *L'année balzacienne* 1988, Paris, PUF, p. 271-290.
- LECLERC, Yvan (1997) « Voix narrative et poétique de la voix dans les romans d'Anne Hébert », dans *Anne Hébert, parcours d'une œuvre*, Actes du colloque de la Sorbonne, Québec, L'Hexagone, p. 185-199
- LEIBFRIED, Erwin (1972) « Die Schit der Typen », dans E. Leibfried, *Kritische Wissenschaft vom Text. Manipulation, Reflexion, Transparente Poetologie*, Stuttgart, Metzler (2^{ème} édition, revue; 1^{ère} édition, 1970), Chapitre VIII et 37, p. 240-258.
- LEMIRE, Maurice (1978-1985) *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec* (introduction aux cinq tomes), Collectif sous la direction de Lemire Maurice, Montréal, Fides.
- LÉONARD, Martine (1976) *André Gide ou l'ironie de l'écriture*, Les presses de l'Université de Montréal, Montréal, 269 p.
- LÉONARD, Martine (1980) « Construction de «l'effet personnage», *Le roman de Balzac*, Montréal, Didier, p. 41-50.
- LÉONARD, Martine (1994) « Balzac et l'absence du nom », *Paragraphes, Les noms du roman*, Département d'Études françaises, Université de Montréal, p. 61-74.
- LÉONARD, Martine (1998) « Démonstratifs balzaciens », *Langue française*, 120, p. 66-77.
- LEVINSON, Stephen C. (1983) *Pragmatics*, Cambridge, Cambridge University Press, 420 p.
- LEVY, H. Zvi (1984) *Jérôme protagoniste(s): les structures dramatiques et les procédures narratives de La porte étroite*, Paris, Nizet, 139 p.
- LINTVELT, Jaap (1981) *Essai de typologie narrative*, Paris, José Corti, 315 p.
- LINTVELT, Jaap (1991) « Une approche typologique : le discours transgressif dans *Les fous de Bassan* d'Anne Hébert », *Protée*, hiver, p. 39-49.

- LONGACRE, R. (1983) *The Grammar Of Discourse*, New York, Plenum Press.
- LUBBOCK, Percy (1965) *The Craft of Fiction*, Londres, Jonathan Cape (1^{ère} édition 1921), 276 p.
- LUNDQUIST, Lita (1980) *La cohérence textuelle : syntaxe, sémantique, pragmatique*, Copenhague, Nyt Nordisk Forlag, 244 p.
- LUNDQUIST, Lita (1983) : *L'analyse Textuelle : méthode, exercices*, Paris, Cedic, 159 p.
- LUNDQUIST, Lita (1988) « Opérateurs argumentatifs et désambiguïsation référentielle », dans H. Nolke (éd.), *Opérateur syntaxique et cohésion discursive*, Copenhague, Nyt Nordisk Forlag, p. 117-136.
- LUNDQUIST, Lita (1990) « Un cas d'ambiguïté référentielle », dans Kleiber 1990, p.249-229 .
- LUSCHER, Jean-Marc (1994) « Les marques de connexion : des guides pour l'interprétation », dans Jacques Moeschler et al., *Langage et pertinence : référence temporelle, anaphore, connecteurs et métaphore*, p. 175-211.
- LYONS, John (1977) *Semantics*, Cambridge, Cambridge University Press, 2 vols, 897 p.
- MAILLARD, Michel (1974) « Essai de typologie de substituts diaphoriques », *Langue française*, 21, p. 55-71.
- MAILLARD, Michel (1987) *Comment ça fonctionne*, Thèse d'Etat, Université de Paris X, Nanterre.
- MAINGUENEAU, Dominique (1982) « Réseaux d'association et mots-clés en analyse de discours », *Cahiers de lexicologie*, 40, p. 3-10.
- MAINGUENEAU, Dominique (1986) *Eléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Bordas, 158 p.
- MAINGUENEAU, Dominique (1990) *Pragmatique pour le texte littéraire*, Paris, Bordas, 186 p.
- MAINGUENEAU, Dominique (1991) *L'analyse de discours*, Paris, Hachette, 286 p.

- MALDIDIER, D. (1986) « Analyse du discours. Nouveaux parcours, Hommage à Michel Pêcheux », *Langages*, 81, *Analyse du discours. Nouveaux parcours*, p. 5-11.
- MALDIDIER, D. (1989) « Eléments pour une histoire de l'analyse du discours en France », *Cahiers de linguistique sociale*, 14, Université de Rouen.
- MARILL, René (1962) *L'histoire du roman moderne*, Paris, Albin Michel, 460 p.
- MARTIN, Robert (1971) *Temps et aspect, essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*, Paris, Klincksieck, 450 p.
- MASSON, Pierre (1994) « Le livre et la bibliothèque », dans *Lectures d'André Gide : hommage à Claude Martin*, études rassemblées et présentées par Jean-Ives Debreuille et Pierre Masson, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 41- 48.
- MATHESIUS, Vilem (1882-1945) *Cestina a obecny jazykozpyt : soubor stati*, Melantrich, 463 p.
- MAX, Andréoli (1984) *Le système balzacien. Essai de description synchronique*, Atelier national de reproduction des thèses (Université de Lille III), diff. Aux amateurs de livres, 2 vols, 915 p.
- MÉNARD, Nathan (1983) *Mesure de la richesse lexicale : théorie et vérifications expérimentales : études stylométriques et sociolinguistiques*, Genève, Slatkine-Champion, 173 p.
- MÉNARD, Nathan (1989) « Mesures des relations lexico-sémantiques dans des textes scientifiques », *Méta*, p. 268-278.
- MERCIER, Nicole (1988) *Le langage de Perceval Brown, personnage du roman d'Anne Hébert*, Les fous de Bassan, Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 212 p.
- MICHEL, Arlette (1988) « Balzac et la rhétorique », *L'année balzacienne*, 9, p. 245-269.
- MICHEL, Erman (1997) « L'écriture de la folie dans les cahiers de Nijinski », *Œuvres critiques*, XXII, p. 197-205.
- MILNER, Jean-Claude (1979) « Réflexion sur la référence », *Langue française*, 30, p. 63.

- MILNER, Jean-Claude (1982) « Théorie de la référence », dans *Ordres et raisons de langue*, Paris, Seuil.
- MITTERAND, Henri (1965) « A propos du style de Balzac », dans *Colloque Balzac, Europe*, Paris, Les Editeurs Français Réunis, 429-430, p. 145-163.
- MITTERAND, Henri et al. (1980) *Le roman de Balzac : recherches critiques méthodes, lectures, études réunies par Roland Le Huenen et Paul Perron*, Montréal, Didier, 230 p.
- MOESCHLER, Jacques (1989) *Modélisation du dialogue, représentation de l'inférence argumentative*, Paris, Hermès, 266 p.
- MOESCHLER, Jacques (1996) *Théorie pragmatique et pragmatique conversationnelle*, Paris, Armand Colin, 254 p.
- MOESCHLER, Jacques et Antoine AUCHLIN (1997) *Introduction à la linguistique contemporaine*, Paris, Armand Colin, 192 p.
- MOESCHLER, Jacques et Anne REBOUL (1994) *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Seuil, 562 p.
- MOESCHLER, Jacques et al. (1994) *Langage et pertinence : référence temporelle, anaphore, connecteurs et métaphore*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 301 p.
- MOLENDIJK, Arie (1990) *Le passé simple et l'imparfait : une approche reichenbachienne*, Amsterdam, Atlanta, éditions Rodopi B.V., 279 p.
- MORIN, Yves-Charles (1985) « On the Two French Subjectless Verbs *voici* and *voilà* », *Langage*, 61, 4, p. 777-821.
- MOUTOTE, Daniel (1998) *André Gide et Paul Valéry : nouvelles recherches*, préface de Pierre Masson, Paris, série « Littérature de notre siècle », 9, 356 p.
- MOZET, Nicole (1990) *Balzac au pluriel*, Paris, PUF, coll. « Ecrivains », 318 p.
- MULLER, Charles (1979) *Langue française et linguistique quantitative*, Genève, Paris, Slatkine, 188 p.
- MUSARRA-SCHRODER, Ulla (1985) *Le roman mémoire moderne. Pour une typologie du récit à la première personne*, Amsterdam, Holland University Press, 393 p.

- NARDOUT-LAFARGE, Elisabeth et Martine MAISANI-LÉONARD (1996) *Le texte et le nom*, Montréal, XYZ, 347 p.
- NEISS, Benoît (1972) « Un personnage méconnu du *Grand Meaulnes* : François Seurel », *Travaux de linguistique et de littérature*, X, 2, p. 171-188.
- NESPOULOUS, Jean-Luc (1980) *Etudes neurolinguistiques*, préparé par Jean-Luc Nespoulous et le Centre interdisciplinaire des sciences du langage, Toulouse, Toulouse-Le-Mirail, coll. « Grammatica » VII, 1, 373 p.
- O'KEEFE Charles (1996) *Void and Voice : Questioning Narrative Conventions in André Gide's Major First-person Narratives*, Chapel Hill, Dept. of Romance Languages, The University of North Carolina at Chapel Hill, 256 p.
- PARRET, Herman (1981) *Conference on Pragmatics : Possibilities and Limitations of Pragmatics. Proceedings of the Conference on Pragmatics*, Amsterdam, Benjamins, 854 p.
- PATERSON, Janet M. (1985) *Anne Hébert, architexture romanesque*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 192 p.
- PATERSON, Janet M. (1992) « Anne Hébert : une poétique de l'anaphore », dans *Le roman contemporain au Québec (1960-1985)*, T. VIII, Québec, Éditions Fides, p. 287-302.
- PATRY, Richard (1986) *Le lexique dans l'analyse de la cohésion linguistique: aspects problématiques et étude appliquée*, thèse de doctorat, Université de Montréal, 453 p.
- PATRY, Richard (1992) « Notion de thème dans la progression thématique : de la phrase au discours », Communication présentée au Congrès international des linguistes, Québec, août 1992.
- PATRY, Richard (1993a) « L'analyse de niveau discursif en linguistique : cohérence et cohésion », dans Jean-Luc Nespoulous (réd), *Tendances actuelles en linguistique générale*. Paris, Delachaux et Niestlé, 199 p.
- PATRY, Richard (1993b) « La notion de locuteur dans les recherches en linguistique contemporaine », Photocopie Grell, Université de Montréal.
- PATRY, Richard et Nathan MÉNARD (1985) « Spécificité du lexique dans l'analyse de la cohésion : problématique et perspective d'applications », *Bulletin de l'association canadienne de linguistique appliquée*, 7, 2, p. 167-178.

- PATRY, Richard et Nathan MÉNARD (1990a) *La synonymie de la langue est-elle celle du discours? La synonymie dans l'analyse textuelle.*
- PATRY, Richard et Ménéard Nathan (1990b) : *Méthodologie d'analyse du texte écrit : format de segmentation et de présentation.* Montréal, Groupe de recherche en linguistique du texte de l'Université de Montréal.
- PATRY, Richard et Jean-Luc NESPOULOUS (1990) « Discourse Analysis in Linguistics : Historical and Theoretical Background », dans J. Yves et Hiram H. Brownell (réds), *Discourse ability and brain damage*, New York, Springer-Verlag.
- PÊCHEUX, Michel (1969) *L'analyse automatique du discours*, Paris, Dunod, 139 p.
- PERELMAN, Chaim (1977) *L'empire rhétorique : rhétorique et argumentation*, Paris, Vrin, 196 p.
- PERELMAN, Chaim et Lucie OLBRECHTS-TYTECA (1912-1984) *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1976, 734 p.
- PERRIN, L (1995) « Du dialogue rapporté aux reprises diaphoniques », *Cahiers de linguistique française*, 16, p. 210- 238.
- PETITJEAN, André (1987) « Les faits divers : polyphonie énonciative et hétérogénéité textuelle », *Langue française*, 74, *La typologie des discours*, p. 51-73.
- PETÖFI, Janos S. et Emel SOZER (réds) (1983) *Micro and Macro Connexity of Texts*, Hamburg, Helmut Buske Verlag, 314 p.
- POISSON, (1990) « Peut-on étudier le discours en ignorant son contenu? », *Bulletin of the Canadian Association of Linguistics (CAAL)*, 12, 2.
- PRINCE, Gérald (1973) « Introduction à l'étude du narrataire », *Poétique*, 14, p. 178-196.
- PROPP, Vladimir Jakovlevic (1970) *Morphologie du conte*, suivi de *Les transformations des contes merveilleux* et de E. Meletinski, *L'étude structurale et typologique du conte*, Paris, Seuil, 254 p.
- RANDALL, Marilyn (1989) « Les énigmes des *Fous de Bassan* : féminisme, narration et clôture », *Voix et images*, 43, p. 66-82.

- RASTIER François (1987) *Sémantique interprétative*, Paris, PUF, 214 p.
- REBOUL, Anne (1989a) « Résolution de l'anaphore pronominale : sémantique et/ou pragmatique », *Cahiers de linguistique française*, 10, p. 77-100.
- REBOUL, Anne (1989b) « Pragmatique de l'anaphore pronominale », *Sigma*, 12-13, p. 173-192.
- REBOUL, Anne (1990) « Rhétorique de l'anaphore », dans Kleiber et Tyvaret 1990, p. 279-300.
- REBOUL, Anne (1992) *Rhétorique et stylistique de la fiction*, Presses Universitaires de Nancy, Nancy, 135 p.
- RECANATI, François (1979a) *La transparence et l'énonciation*, Paris, Seuil, 214 p.
- RECANATI, François (1979b) « Le développement de la pragmatique », *Langue française*, 42, p. 6-20
- RÉGINE, Robin (1986) « Postface. L'analyse du discours entre la linguistique et les sciences humaines : l'éternel malentendu », *Langages*, 81, *Analyse du discours. Nouveaux parcours*, p. 121-128.
- REICHLER, Claude (réd.) (1989) *L'interprétation des textes*, Paris, 222 p.
- REICHLER-BÉGUELIN, Marie-José (1988) « Anaphore, cataphore, et mémoire discursive », *Pratiques*, 57, p. 15-43.
- REICHLER-BÉGUELIN, Marie-José (1995) « Déterminant zéro et anaphores », dans *Du syntagme nominal aux objets-de-discours, SN complexes, nominalisations, anaphores, Tranel 23*, Institut de linguistique, Université de Neuchâtel.
- RICOEUR, Paul (1985) *Temps et récit*, Paris, Seuil, 3 vols.
- RIFFATERRE, Michael (1971) *Problème de l'analyse textuelle*, Paris, Didier.
- RIFFATERRE, Michael (1979) *La production du texte*, Paris, Seuil, 284 p.
- RIFFATERRE, Michael (1994) « L'inscription du sujet », dans *Qu'est-ce que le style?*, Paris, PUF, p. 283-313.

- ROULET, Eddy (1991) « Le modèle genevois d'analyse du discours : évolution et perspectives », *Pragmatics*, 1.
- ROULET, Eddy et al. (1985) *L'articulation du discours en français contemporain*, Bern, Peter Lang, 272 p.
- ROUSSET, Jean (1982) « La question du narrataire », dans L. Dällenbach, Jean Ricardou (réds), *Problème actuel de la lecture*, Paris, Clancier-Guénéaud.
- ROUSSET, Jean (1973) *Narcisse Romancier. Essai sur la première personne dans le roman*, Paris, José Corti, 159 p.
- ROUSSET, Jean (1986) *Le lecteur intime*, Paris, José Corti, 218 p.
- RUBATTEL, Christian (1988) *Modèles du discours*, Bern, Peter Lang, 458 p.
- RUBATTEL, Christian (1990) « Polyphonie et modularité », *Cahiers de linguistique française*, 11, p. 297-305.
- RUTH, Menahem (1986) *Langage et folie : essai de psycho-rhétorique*, Paris, Les belles lettres, coll. « Confluents psychanalytiques », 259 p.
- SANAKER, John Kristian (1997) « Anne Hébert à l'écran : mouvance ou linéarité? », dans *Anne Hébert, parcours d'une oeuvre*, Québec, l'Hexagone, p. 435-443.
- SAUSSURE, Ferdinand de (1974) *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 510 p.
- SCHUEREWEGEN, Franc (1987) « Réflexion sur le narrataire. Quidam et quilibet », *Poétique*, 70, p. 247-254.
- SCHUEREWEGEN, Franc (1988) *L'illocutoire balzacien. Représentation et énonciation dans les Etudes de mœurs*, Thèse de doctorat, Université d'Anvers.
- SCHUEREWEGEN, Franc (1990) *Balzac contre Balzac, les cartes du lecteur*, Toronto-Paris, Paratexte & C.D.U.-S.E.D.E.S, Présences critique, 183 p.
- SCHUEREWEGEN, Franc (1993) « Paratexte et complétude. Note sur l'avant propos et sur la préface de *Pierrette* », dans *Balzac, Oeuvres complètes. Le «Moment de la Comédie Humaine»*, p. 137-148.

- SCINTO, L.F.M. (1987) « Eye-Movements and Old-New Information in Texts », dans J.W. Senders et al. (réds), *Eye-Movements and the Higher Psychological Functions*, Hillsdale, N.J.
- SEARLE, John (1972) *Les actes de langage*, Hermann, Paris, 261 p.
- SIMONIN, Jacky (1977) « Linguistique textuelle et étude des textes littéraires. A propos de *Le temps* de H.Weinrich », *Pratique*, 13, p. 77-90.
- SIROIS, Antoine (1985) « Bible mythes et *Fous de Bassan* », *Canadian Literature*, 104, p. 178-182.
- SLAKTA, D. (1975) « L'ordre du texte », *Etudes de linguistique appliquée*, 19, p. 30-43.
- SONNENFELD, Albert (1968) « *Straight in the Gate*. Byroads in Gide's Labyrinth », *Novel*, I, 68/69, p. 118-132.
- SONNENFELD, Albert (1976) « On Readers and Reading in *La porte étroite* and *L'immoraliste* », *ROR*, LXVII, p.172-186.
- SONNENFELD, Albert (1979) « Problématique de la lecture dans *L'immoraliste* et *La porte étroite* », André Gide 6, *RLM*, (547-553), p.107-127. (traduction française de 1989).
- STANZEL, Franc K. (1978) « Second Thoughts on Narrative Situations in Novel: Towards a Grammar of Fiction », *Novel*, XI, 3, p. 247-264.
- STAROBINSKI, Jean (1980) « Leo Spitzer et la lecture stylistique », dans Leo Spitzer *Etudes de style*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », p. 7-39 (première édition 1970).
- TODOROV, Tzvetan (1965) *Théorie de la littérature*, Paris, Seuil, coll. « Tel Quel », 315 p.
- TODOROV, Tzvetan (1966) « Les catégories du récit littéraire », *Communications*, 8, Paris, Seuil, p. 125-151.
- TODOROV, Tzvetan (1970) « Problèmes de l'énonciation », *Langage*, 17, 1970. p. 5-11.

- TODOROV, Tzvetan (1981) *Mikhaïl Bakhtine, le principe dialogique*, suivi de *Ecrits du cercle de Bakhtine*, Paris, Seuil, coll. « Poétique », 316 p.
- TOUZIN, Marie-Madeleine (1988) *Le Grand Meaulnes d'Alain Fournier*, Paris, Bertrand-Lacoste, 111 p.
- TREMBLAY, Louise (1996) « Profil linguistique des médias écrits : analyses d'indices lexicaux, syntaxiques et normatifs », *Le français moderne*, 2, p. 169-193.
- TROGNON, Alain (1986) « L'identification à l'énonciateur », *Verbum*, 9, p. 83-100.
- TYVARET, Jean-Emmanuel (1990) « Le statut du pronom et le fonctionnement de la reprise pronominale », dans *L'anaphore et ses domaines* (études publiées par Georges Kleiber et Jean-Emmanuel Tyvaret), Paris, Klincksieck, p. 355-375.
- UPSENSKI, Boris A. (1972) « Poétique de la composition », (traduction française de l'édition russe de 1970), *Poétique*, 9, p. 124-134.
- VALETTE, Bernard (1948) *Esthétique du roman moderne*, nouv. éd. 1993, mise à jour et enrichie, Paris, Nathan, 239 p.
- VAN DIJK, Teun Adrianus (1979) *Macro Structures : an Interdisciplinary Study of Global Structures in Discourse, Interaction and Cognition*, Hillsdale, N.J., Lawrence Erlbaum, 317 p.
- VAN DIJK, Teun Adrianus (1980) *Text and Context : an Exploration in the Semantics and Pragmatics of Discourse*, London, Longman, 261 p.
- VAN DIJK, Teun Adrianus (1981) *Théorie de la littérature*, Paris, Picard.
- VAN DIJK, Teun Adrianus (1985a) *Handbook of Discourse Analysis*, 4 vols, Orlando, Academic Press.
- VAN DIJK, Teun Adrianus (1985b) *Discourse and Literature*, Amsterdam, Benjamins, 241 p.
- VAN ROSSUM, GUYON Françoise (1970) « Point de vue ou perspective narrative », *Poétique*, 4, p. 476-496.
- VAN ROSSUM, GUYON Françoise (1970) *Critique du roman. Essai sur la modification de Butor*, Paris, Gallimard, 305 p.

- VANONCINI, André (1984) *Figures de la modernité*, Mayenne, José Corti, 215 p.
- VINET, Marie-Thérèse (1989) « Des petites propositions à valeurs aspectuelles », *Revue canadienne de linguistique*, 34, :2, p. 171-190.
- VUILLAUME, Marcel (1990) *Grammaire temporelle des récits*, Paris, Minuit, coll. « Propositions », 124 p.
- WALTER, John (1945) *Alain Fournier, le paysage de l'âme*, Neuchâtel, Editions de la Baconnière, Cahiers du Rhône, série Blanche, 217 p.
- WEBBER, Bonnie Lynn (1981) « Discourse Model Synthesis : Preliminaries to Reference », dans *Elements of Discourse Understanding*, p. 61-73.
- WEINRICH, Harald (1973) *Le temps*, Paris, Seuil, 344 p.
- WHITFIELD, Agnès (1987) *Le je(u) illocutoire, Forme et contestation dans le nouveau roman québécois*, Québec, Les presses de l'université Laval, 339 p.
- WIESE, B. (1983) « Anaphora by Pronouns », *Linguistics*, 21, 2, p. 373-417.
- WILMET, Marc (1986) *La détermination nominale*, Paris, PUF, 196 p.
- ZIBRI-HERTZ, (1992) « De la deixis à l'anaphore », dans L. Danon-Boileau et M.A. Morel (réds), *La deixis*, Paris, PUF, p. 603-612.